

## LES LUTTES VITICOLES EN LANGUEDOC DE 1970 À 1976, ENTRE RUPTURES ET CONTINUITÉS



Manifestation unitaire du 29 avril 1976 à Montpellier.  
Photo Michel Coupeau, *L'Indépendant*

**Mémoire de Master II**  
**Master Histoire, Civilisations, Patrimoine**

**Présenté par Geneviève ABBÉ**

**Sous la direction de Jacques CANTIER**  
**Université Toulouse-Jean Jaurès**

**Septembre 2017**





**UFR Histoire, Arts et Archéologie**

**LES LUTTES VITICOLES EN LANGUEDOC DE 1970 À 1976,  
ENTRE RUPTURES ET CONTINUITÉS**

**Mémoire de Master II  
Master Histoire, Civilisations, Patrimoine**

**Présenté par Geneviève ABBÉ**

**Sous la direction de Jacques CANTIER  
Université Toulouse-Jean Jaurès**

**Septembre 2017**



## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à Jacques Cantier et à Alain Boscus qui ont accepté de diriger ce mémoire de master 2 au long cours. Toute ma reconnaissance à Rémi Pech qui m'a donné l'envie d'écrire sur le sujet, m'a aidé de ses précieux conseils, a accepté de corriger nombre de pages en gestation et de les « masquer » pour en souligner les erreurs...

Je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu m'accorder de nombreuses heures d'entretien, viticulteurs, anciens membres des Comités d'Action Viticole et de VVAP, ainsi qu'Alain Crosnier, CRS à la retraite, auteur d'un livre à paraître sur Montredon.

Mes remerciements vont tout particulièrement à Juliette et Jeannot Vialade, ainsi qu'à leurs enfants pour leur accueil, leur amitié et la confiance qu'ils m'ont témoignée. Un grand merci à Claude Marti dont la chanson est une source inépuisable pour la compréhension de ce sujet, et pour son texte d'hommage à Jeannot Vialade qu'il a bien voulu me communiquer.

Merci à Jean-Claude Delmas qui m'a confié sa collection de photos prises sur le terrain et à Hubert Beauchamp d'avoir fouillé dans ses archives personnelles pour me concocter de précieux dossiers de presse constitués d'articles dont il a été l'auteur pour le journal *L'Indépendant*.

Ce travail doit beaucoup à la disponibilité et à l'aide précieuse de toute l'équipe des Archives départementales de l'Aude. Merci au personnel des Archives municipales de Narbonne qui eut à souffrir dans le transport de lourds et encombrants cartons d'archives.

Que le CIRDOC, qui m'accueille souvent dans ses magnifiques locaux à Béziers, soit remercié pour la richesse de sa documentation et la disponibilité de son personnel.

La Cinémathèque de Toulouse, dont la bibliothèque offre un accès aux archives complètes de l'INA, la Bibliothèque Universitaire Centrale de Jean Jaurès à laquelle j'ai souvent eu recours pour des prêts interbibliothèques, la Bibliothèque d'Études et du Patrimoine de Toulouse doivent être aussi remerciées.

Merci à la chorale du Chiffon Rouge qui, par deux fois, s'est laissée embarquer dans mes obsessions sur les révoltes viticoles et créa deux spectacles à ce sujet.

Très amical merci à Nicole Aucouturier qui a assuré la réalisation du DVD *Des mots de la vigne* en 2007.

Merci à ma famille dont les encouragements et le soutien ont été précieux. Un merci particulier à Marcellin et à Manuel pour m'avoir aidé de leurs compétences techniques concernant le son et l'image.

Merci enfin à Jean-Loup qui a travaillé et souffert autant que moi pour qu'arrive à terme ce travail.



<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>Remerciements.....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>Abréviations.....</b>	<b>p. 9</b>
 <b>INTRODUCTION.....</b>	 <b>p. 11</b>
 <b>1<sup>ère</sup> PARTIE. DE 1907 A 1967, UNE SEULE ET MÊME COLÈRE ?.....</b>	 <b>p. 21</b>
<b>Chapitre 1. De la révolte des gueux (1907) au statut viticole (1931-1935).</b>	<b>p. 21</b>
<b>Chapitre 2. La protestation viticole dans un monde en mutation (1950-1967).....</b>	<b>p. 26</b>
 <b>2<sup>ème</sup> PARTIE. « LA GUERRE DU VIN » : DU RÈGLEMENT VITICOLE EUROPÉEN (1970) À LA FUSILLADE DE MONTREDON (1976).....</b>	 <b>p.35</b>
<b>Chapitre 3. Une « nouvelle donne » pour la viticulture méridionale .....</b>	<b>p. 36</b>
<b>Chapitre 4. La colère viticole n'est pas une colère isolée dans la France des années 1970 .....</b>	<b>p. 60</b>
<b>Chapitre 5. Montredon 1976. Regard des différents acteurs sur l'événement .....</b>	<b>p. 93</b>
 <b>3<sup>ème</sup> PARTIE. JEAN VIALADE (1926-2013), GARDIEN DE LA MEMOIRE ET BATISSEUR D'AVENIR: UN ROLE CLEF DANS LES LUTTES DES ANNÉES 1970.....</b>	 <b>p.116</b>
<b>Chapitre 6. Les racines d'un engagement .....</b>	<b>p. 116</b>
<b>Chapitre 7. Un rôle déterminant dans les luttes des années 1970.....</b>	<b>p. 125</b>
<b>Chapitre 8. Jean Vialade : passéiste ou moderniste ?.....</b>	<b>p. 136</b>
 <b>CONCLUSION.....</b>	 <b>p.141</b>
<b>CHRONOLOGIE .....</b>	<b>p. 147</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>p. 155</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>p. 167</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>p. 175</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>p. 239</b>





<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b>
-------------------------------

AFP	Agence France-Presse
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
ARC	Action Régionaliste Corse
CAV	Comité d'Action Viticole
CDJA	Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs
CEE	Communauté Économique Européenne
CEVILAR	Comité Économique des Vins du Languedoc-Roussillon
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CGV	Confédération Générale des Vignerons
CGVM	Confédération Générale des Vignerons du Midi
CID-UNATI	Confédération Intersyndicale de Défense et Union Nationale d'Action des Travailleurs Indépendants
CIRDOC	Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan
COEA	Comité Occitan d'Étude et d'Action
CRAV	Comité Régional d'Action Viticole
CRJA	Centre Régional des Jeunes Agriculteurs
CRS	Compagnies Républicaines de Sécurité
DATAR	Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
FACO	Fédération anarchiste-communiste d'Occitanie
FEN	Fédération de l'Éducation Nationale
FO	Force Ouvrière
FDSEA	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FTP	<i>Farem Tot Peta</i>
IEO	Institut d'Études Occitanes
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IVCC	Institut des Vins de Consommation Courante
IVD	Indemnité Viagère de Départ
LO	Lutte Occitane
MIVOC	Mouvement d'Intervention Viticole Occitan
MODEF	Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux
ONIVINS	Organisation Nationale Interprofessionnelle des Vins
PCF	Parti Communiste Français
PNO	Parti de la Nation Occitane
PS	Parti Socialiste
PSU	Parti Socialiste Unifié
PAC	Politique Agricole Commune
RG	Renseignements Généraux
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Équipement Rural
SFIO	Section Française de l'Internationale Ouvrière
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
VDQS	Vin Délimité de Qualité Supérieure
VVAP	<i>Volem Viure Al País</i>



## INTRODUCTION

Les luttes viticoles du Midi languedocien commencent avec la grande révolte de 1907 et atteignent un point de non-retour en 1976 lorsqu'éclate la fusillade de Montredon qui provoque la mort d'un CRS et celle d'un viticulteur. Les crises qu'elles révèlent et les manifestations qui les accompagnent ne cessent en réalité que durant les deux guerres mondiales :

« Des vignes à perte de vue. Avec une superficie globale de 450 000 hectares d'un seul tenant, le vignoble du Languedoc-Roussillon constitue à l'heure actuelle le plus vaste réservoir à vin de table de la planète. Il représente 35% du vignoble français, 5% du vignoble mondial. »<sup>1</sup>

Ces quelques lignes de P. Bosc qui décrivent la situation du Languedoc et du Roussillon dans les années 1970 expliquent l'omniprésence de la vigne dans le quotidien et l'histoire des Languedociens, plus précisément des Audois dont l'économie est plus dépendante de la vigne que celle des trois autres départements du Midi (Pyrénées-Orientales, Hérault et Gard) durant la période que j'ai choisie d'étudier.

Ma naissance, dans une famille de viticulteurs audois des Corbières, oriente évidemment mon intérêt pour cette question. Cette proximité géographique et affective est par conséquent déterminante. Mais un long séjour aux Antilles de 1975 jusqu'à la fin des années 1980 et la préparation du CAPES d'Histoire à mon retour en France m'éloignent du sujet. C'est donc en 2006-2007 que j'effectue un master 1 sous la direction de R. Pech sur *La mémoire à l'œuvre dans les crises viticoles du Midi de la France des années 1960 et 1970*<sup>2</sup>. Ce mémoire a été soutenu en 2007, mais c'est en 2014-2015 que je me suis inscrite pour la première fois pour ce master 2 et il faut que je m'en

<sup>1</sup> Bosc (P.), *Le vin de la colère*, Galilée, Paris, 1975, p. 37.

<sup>2</sup> Université de Toulouse II-Le Mirail, 2007 ; Abbé (G.), « Mémoire de 1907 et action dans les crises viticoles du sud de la France des années 1960-1970 », *L'Aude et la vigne : cent ans de passion. Actes du colloque de Carcassonne (28-30 juin 2007)*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2008, p. 240-253.

explique. Professeur d'histoire et géographie dans le secondaire, j'avais obtenu un congé de formation en 2006-2007, ce qui m'avait permis de mener à bien un travail de recherche finalisé par le mémoire de Master 1. Ce congé n'ayant pas été renouvelé, le temps nécessaire à la poursuite de ce travail dans le cadre d'un master 2 m'a fait défaut par la suite. C'est donc en 2015, l'heure de la retraite ayant sonné, que j'ai pu reprendre les recherches dans le cadre d'un master 2.

Le master 1 m'avait permis de mettre en lumière les effets de la mémoire de 1907 sur les mobilisations viticoles ultérieures et avait mis en évidence la filiation de tous les mouvements du XX<sup>e</sup> siècle avec la grande révolte de 1907. Il m'était apparu qu'un tournant dans les formes de lutte se dessine dans les années 1960 et que « la guerre du vin » proprement dite, dans les années 1970, semble rompre avec un certain nombre de constantes jusque là observables dans la protestation viticole. Il m'a donc semblé intéressant d'examiner le mouvement viticole languedocien des années 1970 à travers une double problématique. Tout d'abord, comment ce mouvement s'inscrit-il dans la continuité des mouvements antérieurs ? Et, complémentairement, quelle est sa spécificité ? En quoi constitue-t-il une rupture avec ce qui le précède ? Il fallait donc historiciser la « guerre du vin » afin de montrer comment elle s'intègre dans les luttes plus anciennes.

D'autre part, un mouvement social, quel qu'il soit, s'inscrivant dans un contexte économique et politique, je ne pouvais faire l'économie d'une compréhension des enjeux économiques qui sous-tendent la « guerre du vin ». De même, il me fallait faire apparaître le contexte politique dans lequel le combat se déroule. Néanmoins, mon projet n'était pas d'aborder ce travail sous l'angle d'une étude économique quantifiée ou d'écrire une histoire politique du mouvement. Je me suis plutôt attachée à comprendre comment le monde viticole méridional avait vécu cette période, comment ce vécu avait pu donner lieu à un engagement durable et déterminé.

Si j'ai dirigé les projecteurs surtout sur l'Aude, ce n'est pas par simple tropisme personnel. Ce département est à la pointe du combat durant les années 1970, comme il l'avait été en 1907. C'est à Argeliers, dans l'Aude, que commence la « Révolte des Gueux » sous la conduite de Marcelin Albert, c'est à Narbonne que tombent les six victimes de la répression ordonnée par Clemenceau et c'est à quelques kilomètres de là, à Montredon, qu'éclate la fusillade mortelle du 4 mars 1976.

L'ampleur de la tâche à accomplir me fit longtemps hésiter sur la manière d'appréhender le travail. J'avais donc pensé, dans un premier temps, me consacrer au parcours d'un dirigeant majeur du mouvement dans les années 1970, Jean Vialade (1926-2013), qui me semble représentatif du monde viticole de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle à plus d'un titre. Mais il m'est vite apparu que je ne pouvais faire l'économie d'une présentation plus globale du mouvement dans sa durée et à travers ses enjeux. J'ai donc opté pour une présentation selon un plan en trois parties. Les deux premières s'ordonnent de façon chronologique, une première partie, brève et introductive, est consacrée à la période 1907-1967, la deuxième, qui constitue le cœur du mémoire, met l'accent sur « la guerre du vin » des années 1970, la troisième, en contrechamp, est consacrée à Jean Vialade. Elle doit me permettre de synthétiser cette approche du mouvement viticole et de l'illustrer par le parcours significatif de cette personnalité marquante des Comités d'Action Viticole de l'Aude.

Le point sur la bibliographie et l'historiographie que j'ai pu faire au cours du Master 1 m'a permis de constater l'abondance des travaux d'historiens sur la révolte des vigneron du Midi en 1907, ainsi que la variété des approches et des analyses dont elle fait l'objet. Concernant la période plus récente et les années 1970 qui sont au cœur de ce mémoire, les travaux d'historiens proprement dits sont beaucoup moins nombreux, jusqu'aux années 1990 et 2000, où ils sont étoffés par de nouvelles recherches. Les ouvrages écrits par des journalistes pendant, ou peu après, les événements constituent, d'autre part, un point de départ important pour aborder la trame événementielle et établir une chronologie détaillée.

Pour la période des décennies 1960 et 1970, J. Sagnes et plus encore R. Pech ont largement défriché le terrain, grâce à de nombreux articles parus dès la fin des années 1980, portant sur la guerre du vin ou sur le rôle de la mémoire de 1907, par exemple<sup>3</sup>. La synthèse de G. Gavignaud Fontaine, *Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XX<sup>e</sup> siècle)*, replace le mouvement de protestation viticole dans le contexte économique de la viticulture dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Elle m'a été

---

<sup>3</sup> Pech (R.), « La guerre du vin (1971-1985), histoire d'une mutation », *Revue du CRIX* (Centre de recherches italiennes, Paris X), 1993, p. 23-37 ; Pech (R.), « La mémoire de 1907 en Languedoc : aux origines d'une conscience régionale ? », *Révolte et société*, t. I, *Histoire au présent*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1989, p. 301-309 ; Sagnes (J.), « La révolte de 1907 dans la chanson d'hier et d'aujourd'hui », *La vigne et la civilisation du vin en pays languedocien et catalan*, Actes du LVII<sup>e</sup> congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1984, p. 177-189.

particulièrement utile<sup>4</sup>. L'analyse du syndicalisme viticole, essentielle pour comprendre les rapports entre syndicats et Comités d'Action, a été étudiée par J.-P. Martin<sup>5</sup>. Le travail de M. Zancarini-Fournel sur l'approche sociologique et culturelle des événements de Montredon est, pour ce sujet, une référence importante<sup>6</sup>. La thèse de Laurence Mac Falls, qui évoque une « idéologie de 1907 » pérenne dans les luttes postérieures, m'a permis d'étayer le questionnement suggéré par une première approche des sources<sup>7</sup>.

Pour aborder la dimension occitaniste du mouvement viticole dans les années 1970, les publications sont nombreuses. L'exposition présentée de février à juin 2017 par les Archives départementales de l'Aude a servi à faire un premier point sur un phénomène complexe<sup>8</sup>. Je citerai en particulier l'article de P. Martel sur la poésie occitane après 1968 et l'ouvrage classique de M. Touraine sur *Le pays contre l'État : luttes occitanes*<sup>9</sup>. Dans le champ politique, les liens entre socialisme et viticulture sont identifiés par de nombreux historiens comme une constante des mouvements viticoles du XX<sup>e</sup> siècle. Les analyses de J. Sagnes et R. Pech m'ont permis de mieux comprendre le « Ferroulisme » et le « Barthisme » évoqué par L. Mac Falls<sup>10</sup>. Les formes de lutte sur le terrain adoptées par les Comités d'Action Viticole ont fait l'objet d'une étude spécifique et originale, présentée sous forme d'un rapport qui aborde les affrontements avec les forces de l'ordre<sup>11</sup>.

---

<sup>4</sup> Gavignaud-Fontaine (G.), *Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XX<sup>e</sup>)*, Université Paul Valéry, Montpellier, 2000.

<sup>5</sup> Martin (J.-P.), *Les syndicats de viticulteurs en Languedoc (Aude et Hérault de 1945 à la fin des années 1980)*, thèse d'histoire, Université Paul Valéry-Montpellier III, 1994.

<sup>6</sup> Zancarini-Fournel (M.), « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie*, Lettre d'information n° 27, Institut d'Histoire du Temps Présent, 1997 [en ligne sur le site de l'UMR Sirice].

<sup>7</sup> Mac Falls (L.), *In vino veritas. Professional ideology and politics in viticultural Languedoc, 1907-1987*, Ph. Thesis, Harvard University, 1990.

<sup>8</sup> Archives départementales de l'Aude, *Occitan, Occitanie*, catalogue d'exposition, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2017.

<sup>9</sup> Martel (P.), « Révolutionnaire ou nationaliste ? La poésie occitane après 1968 », *Terrain*, 41, 2003, p. 91-102 ; Touraine (A.), Hegedus (Z.), Dubet (F.), Wieworka (M.), *Le pays contre l'État : luttes occitanes*, Seuil, Paris, 1981, coll. Sociologie permanente.

<sup>10</sup> Sagnes (J.), « Viticulture et politique dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle : aux origines du statut de la viticulture », *La viticulture française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses du Languedoc-Ville de Béziers, Montpellier-Béziers, 1993, p. 49-82 ; Pech (R.), « Ferroul et la révolte de 1907 », *L'Aude et la vigne : cent ans de passion : Actes du colloque de Carcassonne (28-30 juin 2007)*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2008, p. 105-116.

<sup>11</sup> Mann (P.), *L'activité tactique des manifestants et des forces mobiles lors des crises viticoles du Midi (1950-1990). Contribution à l'étude de la dynamique des répertoires d'actions collectives*, rapport réalisé pour le compte de l'I.H.E.S.I., Paris, 1991.

Enfin, les ouvrages des journalistes Pierre Bosc et Bernard Revel, journalistes respectivement à FR3 Languedoc-Roussillon et à *L'Indépendant*, ont constitué un point de départ indispensable à ce travail<sup>12</sup>.

Pour clore cette présentation historiographique, il est important de relever l'importante synthèse réalisée par un chercheur anglais, Andrew Smith, sur les Comités d'Action Viticole<sup>13</sup>. Elle montre l'évolution du mouvement viticole languedocien depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à maintenant. Son titre, *Terror and terroir*, traduit l'empreinte des préoccupations actuelles liées au terrorisme. C'est là un travail majeur que je suis loin d'avoir complètement exploité.

Les sources de ce mémoire sont celles qui sont généralement utilisées en histoire immédiate, et plus précisément en histoire sociale. La presse régionale et nationale a, bien sûr, été convoquée. Le travail d'enquête a été facilité par les dossiers réalisés par la Confédération Générale des Vignerons du Midi (CGVM) et déposés depuis peu aux Archives municipales de Narbonne, représentant plus de 70 cartons<sup>14</sup>. La presse quotidienne régionale, *Midi Libre*, *L'Indépendant* et *La Dépêche du Midi*, m'a permis de suivre le mouvement dans son évolution. De nombreuses pages des quotidiens régionaux sont en effet consacrées aux problèmes de la viticulture et aux protestations qui en découlent. Le récit des événements, manifestations, barrages, affrontements, accompagné de photos, occupe une large place et représente un apport important à la compréhension des faits. Des analyses sont présentées sous forme de tribunes libres et d'éditoriaux, des entretiens avec les différents responsables viticoles sont fréquents et constituent une source importante. La presse régionale fait également beaucoup de place aux communiqués émanant des syndicats ou des Comités d'Action. L'analyse des Unes et des gros titres de la presse nationale m'a permis de réaliser une étude comparée des réactions de l'opinion française à la fusillade de Montredon.

Les archives de la CGVM ont conservé également les lettres de menaces et les télégrammes de soutien que reçurent certains dirigeants viticoles au lendemain du 4 mars 1976. Ces documents sont très utiles pour évaluer le degré d'hostilité aux violences des manifestations viticoles, mais aussi pour mesurer le degré d'unité d'action

---

<sup>12</sup> Bosc (P.), *Le vin de la colère*, op. cit. ; Revel (B.), *Montredon, les vendanges du désespoir*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1996.

<sup>13</sup> Smith (A. W. M.), *Terror and terroir. The winegrowers of the Languedoc et modern France*, Manchester University Press, Manchester, 2016.

<sup>14</sup> J'ai surtout utilisé les cartons 69 à 72 portant sur les événements et manifestations de 1953 à 1981.

des différentes catégories sociales de la région à la veille de l'affrontement de Montredon.

La presse occitane ou régionaliste militante que j'ai consultée au CIRDOC<sup>15</sup>, *Revolum*, *Sud*, *Lutte Occitane*, *L'Écho des Corbières*, est une source précieuse pour comprendre les positions du mouvement occitaniste des années 1970 et son implication dans les luttes viticoles. Dans cette catégorie des sources militantes, j'ajouterai les livres de témoignages. C'est le cas de Michel Le Bris qui a recueilli la parole des acteurs du mouvement<sup>16</sup>, ou encore le livre d'Emmanuel Maffre-Baugé, *Vendanges amères*<sup>17</sup>, écrit par l'un des principaux dirigeants du Comité Régional d'Action Viticole, également président en 1974 de la puissante Fédération Nationale des Vins de table et de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault. Peuvent être inclus dans cette liste les témoignages d'Henri Fabre-Colbert<sup>18</sup> et du chanteur et poète occitan Claude Marti<sup>19</sup>, tant il est vrai que les acteurs de cette histoire mouvementée et passionnelle ont eu à cœur de témoigner et de faire entendre leur point de vue.

Les archives de la CGVM, Syndicat des vignerons de Carcassonne-Limoux, ont été déposées aux Archives départementales de l'Aude sous le côte 98 J. Elles se recoupent souvent avec le fonds CGVM des Archives municipales de Narbonne, ce qui s'explique par le fait que la CGVM est un syndicat divisé en sections locales, pour l'Aude, Carcassonne-Limoux et Narbonne. J'ai étudié l'ensemble des documents figurant à la côte 98 J 3-14 portant sur les années 1953 à 1996, mais j'ai surtout retenu pour cette étude les discours d'André Cases et de Jean Vialade (1971 et 1975), éclairant à la fois les tenants et aboutissants de la protestation viticole et la personnalité de ces deux dirigeants. J'ai pu consulter sur dérogation accordée le 10 mai 2015 les notes des Renseignements généraux concernant le mouvement viticole et les mouvements occitanistes, conservées aux Archives départementales de l'Aude sous la côte 1090 W. J'ai surtout consulté les documents figurant aux cotes 1090 W 28 et 1090 W 32 qui

---

<sup>15</sup> Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan, situé à Béziers.

<sup>16</sup> Comités d'action viticoles (Cazes A., Castéra A., Mestre J., Romain M., Tallavignes J., Vialade J., Marti C., Laval J.-P.), en collaboration avec M. Le Bris, *La révolte du Midi*, Les Presses d'aujourd'hui, Paris, 1976, coll. La France sauvage ; Le Bris (M.), *Occitanie : volem viure !*, Gallimard, Paris, 1974.

<sup>17</sup> Maffre-Baugé (E.), *Vendanges amères*, Ramsay, Paris, 1976.

<sup>18</sup> Fabre-Colbert (H.), *Le défi occitan : refus paysan*, Univer, Paris, 1976.

<sup>19</sup> Chabrol (J.-P.), Marti (C.), *Caminarem*, Robert Lafont, Paris, 1978 ; Marti (C.), en coll. avec M. Le Bris, *Homme d'oc*, Stock, Paris, 1975.



s'intéressent au mouvement VVAP<sup>20</sup> et aux activités du responsable des Comités d'Action, Jean Vialade, et de Jean-Pierre Laval, alors militant occitaniste et militant de la Gauche prolétarienne. Les tracts et les affiches sont également des sources importantes que j'ai sollicitées. Ces documents sont essentiellement conservés dans les archives de la CGVM déjà mentionnées et dans les fonds des Renseignements généraux.

Les reportages photographiques, les documents sur supports audiovisuels et les spectacles vivants sont des sources qui m'ont beaucoup apporté, en particulier grâce aux archives de l'INA consultées en ligne et à la médiathèque de la Cinémathèque de Toulouse. J'en donne deux exemples significatifs :

- le journal télévisé d'Antenne 2 du 4 mars 1976, auquel j'ai fait une place importante dans la deuxième partie de ce mémoire pour analyser le traitement médiatique des événements qui se sont déroulés à Montredon le 4 mars 1976,
- le film *N'ia pro* (Ça suffit), réalisé par le groupe de réalisation Front paysan (G. Chapouillié *et alii*) du département cinéma de l'Université de Vincennes en 1976. Il livre des informations précieuses sur les liens qui se tissent entre le mouvement viticole, les occitanistes et des étudiants issus de l'extrême gauche à travers le MIVOC<sup>21</sup>. On peut y puiser des images prises sur le terrain pendant le déroulement de certaines actions et y appréhender la rhétorique marxiste révolutionnaire qui irrigue le mouvement viticole dans les années 1970.

Les films documentaires réalisés en 2016 par Yannick Séguier et Sébastien Le Corre ont livré de nouveaux témoignages, y compris ceux de deux CRS, dans le premier<sup>22</sup>.

Les entretiens avec les principaux acteurs du mouvement sont évidemment des sources incontournables. J'ai effectué treize entretiens, dont six auprès de dirigeants viticoles ou de membres éminents des CAV<sup>23</sup>. Des entretiens ont été aussi réalisés avec le chanteur C. Marti, membre de VVAP, proche du mouvement viticole et de Jean Vialade, dirigeant viticole auquel je consacre la troisième partie de ce mémoire, avec Jean-Pierre

---

<sup>20</sup> Volem Viure Al País, mouvement occitaniste créé en 1974 pour soutenir la candidature de Robert Lafont à l'élection présidentielle.

<sup>21</sup> Mouvement d'Intervention Viticole Occitan, actif dans l'Hérault.

<sup>22</sup> *Le Midi Viticole*, 2<sup>e</sup> partie, de 14-18 à la Guerre du vin : film documentaire historique, Yannick Séguier, L'Histoire en spectacle, 2016 ; *La Guerre du Vin* : film documentaire de Sébastien Le Corre, une coproduction France Télévisions-Les Films d'Ici Méditerranée-Les Films d'Ici, 2016.

<sup>23</sup> Comités d'Action Viticole. Le repérage de ces personnalités a été facilité par l'ouvrage de J.-P. Juge, *Guerriers du vin, une saga occitane*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1999, qui fait le portrait de 25 personnalités marquantes du mouvement viticole des années 1970.

Laval, alors membre de VVAP et proche de Jean Vialade, et avec Alain Crosnier, ancien CRS, collègue et ami de Joël Le Goff, tué au cours de la fusillade de Montredon.

Tous ces entretiens ont été obtenus facilement et mes interlocuteurs ont accepté de faire le récit de ce qu'ils avaient vécu. Ils justifient souvent leurs actions, tout en déplorant les deux victimes de Montredon. Le regard porté par la plupart d'entre eux sur le bilan de leur engagement n'est pas négatif, même s'ils estiment que les modes d'action qu'ils ont utilisés alors sont aujourd'hui révolus. Ces entretiens m'ont permis de mieux comprendre la personnalité et les motivations de ces hommes qui ont pris, à un moment de leur vie, le chemin de la désobéissance et ont défié le pouvoir.

Les deux entretiens que j'ai eus avec Michel Romain, porte-parole du Comité Régional d'Action Viticole (CRAV) au moment de Montredon, ont été particulièrement intéressants par la précision avec laquelle il a su restituer ses analyses de la réglementation européenne qui se mettait en place dans les années 1970. Les entretiens avec Juliette et Jean Vialade, leur fils Éric, avec Claude Marti m'ont permis d'éclairer la personnalité de Jean Vialade. Les traits de sa personnalité ont été complétés par le film documentaire réalisé par M. Demunter et E. Taurines dans le cadre de la rubrique « Volem dire al país », réalisé pour l'Université de la Vigne et du Vin, en 2010. Les dialogues et les photos de ce film sont retranscrits dans les actes du colloque organisé par l'Université de la Vigne et du Vin le 21 octobre 2010 à Ferrals-des-Corbières<sup>24</sup>. Le texte de l'hommage rendu à Jean Vialade par Claude Marti que ce dernier m'a confié permet de comprendre l'humanisme qui nourrit l'engagement de Juliette et Jean Vialade.

Les archives privées qui m'ont été aimablement confiées, comme celle de C. Marti mentionnée à l'instant, ont aussi constitué une source d'information importante pour ce travail. C'est le cas pour l'important dossier de presse communiqué par Hubert Beauchamp, journaliste à *L'Indépendant* au moment des faits, responsable de la rubrique sur le vin durant les années 1990 et aujourd'hui pour le journal *L'Agri*, m'a permis une mise en perspective du sujet grâce aux nombreux articles sur des vigneron. Le dossier de photos que m'a prêté André Castéra en 2006 et celui qui est intitulé « Album Barbaza », constitué de photos de manifestations, collectées et commentées par A.

---

<sup>24</sup> Portrait de Juliette et Jean Vialade, *Volem dire al país*, réalisé par Marie Demunter et Emmanuelle Taurines pour l'Université de la Vigne et du Vin, 2010, 13 mn. Dialogues et photos retranscrits dans les actes du colloque du 21 octobre 2010, *Le prêt-à-porter du vin : du luxe au discount, où vont les vins ?*, éd. Pays Corbières et Minervois, Lézignan, 2011, p. 128-141. Vidéo visionnée sur le site de l'Université de la Vigne et du Vin, <http://universitevinevin.fr/wakka.php?wiki=VideoS>

Castéra<sup>25</sup>, ont été une source iconographique importante, de même les reproductions des photos de Jean-Claude Delmas pour l'AFP que m'a confiées leur auteur<sup>26</sup>, accompagnées des textes des dépêches AFP avec laquelle elles parvenaient aux rédactions des journaux.

La principale difficulté que j'ai rencontrée dans l'étude de ce sujet portant sur une longue période réside dans l'abondance et la variété de la bibliographie et de la documentation à maîtriser. Les champs couverts par la bibliographie du sujet relevant de l'histoire événementielle, de l'histoire sociale, de l'histoire économique et de l'histoire politique, il m'a été difficile d'aborder tous les aspects à traiter, j'en suis bien consciente. Le foisonnement des sources, riches et diverses, a demandé des choix délicats, puisqu'ils sont forcément réducteurs. J'espère toutefois avoir pu éclairer certains points de ce mouvement viticole multiforme, complexe et, somme toute, peu connu, si ce n'est à travers les deux épisodes sanglants qui l'ont marqué, en 1907 et en 1976.

---

<sup>25</sup> Dossier prêté par S. Le Corre, réalisateur du film *La Guerre du Vin*.

<sup>26</sup> J.-C. Delmas est journaliste à l'agence AFP de Toulouse au moment des événements qui se sont déroulés en 1976. Il a couvert bon nombre de manifestations viticoles et, en particulier, les journées des 3 et 4 mars 1976.



**PREMIERE PARTIE : DE 1907 A 1967, UNE SEULE ET MÊME COLÈRE ?****Chapitre 1. DE LA REVOLTE DES GUEUX (1907) AU STATUT VITICOLE (1931-1935)**

De mars à juin 1907, les quatre départements viticoles du Midi (Aude, Hérault, Gard et Pyrénées-Orientales) ont été le théâtre de manifestations de masse qui rassemblèrent des centaines de milliers de personnes dans une protestation unanime contre la mévente du vin attribuée à un engorgement du marché par la fraude des négociants. En réalité, l'unanimité affirmée dans les discours<sup>27</sup> en 1907 masquait une situation complexe. La révolte rassemblait petits et gros propriétaires qui avaient entraîné avec eux une partie des ouvriers viticoles. Des royalistes hostiles à la République, des hommes proches du Parti radical, comme Marcelin Albert et certains de ses camarades du Comité d'Argeliers, avaient fait cause commune avec le socialiste Ferroul pour arracher au gouvernement de la République une législation protectrice.

Ces manifestations, au cours desquelles était réclamé un juste prix du vin, furent accompagnées d'une grève de l'impôt et d'une démission massive des municipalités méridionales<sup>28</sup>. M. Albert<sup>29</sup>, petit viticulteur du Minervois, et Ernest Ferroul<sup>30</sup>, maire

---

<sup>27</sup> *Le Tocsin*, le 21 avril 1907, article « Qui nous sommes ? » : « Nous sommes ceux qui travaillent et qui n'ont pas le sou ; nous sommes les proprios décavés ou ruinés, les ouvriers sans travail ou peu s'en faut, les commerçants dans la purée ou aux abois. Nous sommes ceux qui crèvent de faim (...). Nous sommes ceux qui aiment la République, ceux qui la détestent et ceux qui s'en foutent ; nous sommes ses ardents défenseurs ou ses adversaires déclarés : radicaux ou conservateurs, modérés ou syndicalistes, socialistes ou réactionnaires ».

<sup>28</sup> Décision annoncée à Béziers le 12 mai et prise le 10 juin par le Comité d'Argeliers.

socialiste de Narbonne, conduisirent ce mouvement jusqu'à ce que le gouvernement décide de mettre un terme à cette révolte qui, à ses yeux, prenait l'allure d'une attaque contre la République et menaçait l'unité nationale. En effet, le 5 mai 1907, le « serment des fédérés » avait posé les bases d'une fédération des comités départementaux de défense viticole et faisait craindre une volonté séparatiste du Midi<sup>31</sup>.

La mort de six personnes manifestant les 19 et 20 juin à Narbonne contre l'arrestation de Ferroul<sup>32</sup> et l'acte de désobéissance du 17<sup>e</sup> régiment de ligne basé à Agde le 21 juin<sup>33</sup> contribuèrent à donner à cette révolte une dimension tragique présente dans tous les esprits chaque fois que les vignerons du Midi se soulevèrent par la suite. L'évocation des événements de 1907 constitua, dès lors, un puissant levier de mobilisation lorsque la viticulture fut confrontée à des crises tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Comme j'ai pu le montrer dans le mémoire de master 1<sup>34</sup>, cette évocation offrit à l'action des viticulteurs en colère dans les années 1960 et 1970 un supplément de légitimité, la mémoire agissant comme le ciment d'une conscience collective<sup>35</sup>. 1907 agit sur les générations ultérieures qui se sentirent redevables du sang versé, d'autant plus que le sacrifice des aînés n'avait pas été vain puisque, dès le 29 juin 1907, une loi rendait obligatoire la déclaration de récolte après chaque vendange afin de mettre un terme aux abus de sucrage et de mouillage. La loi du 15 juillet 1907 complétait le dispositif en donnant une définition précise du vin : « Produit de la fermentation alcoolique du raisin frais ou du jus de raisin frais »<sup>36</sup>.

---

<sup>29</sup> Né le 29 mars 1851 et mort le 12 décembre 1921 à Argeliers (Aude), viticulteur et cafetier, l'un des principaux dirigeants du mouvement viticole en 1907. À l'origine du Comité d'Argeliers qui marche sur Narbonne à la rencontre de la délégation parlementaire venue le 11 mars 1907 enquêter sur la situation de la viticulture.

<sup>30</sup> Né le 13 décembre 1853 au Mas-Cabardès (Aude) et mort à Narbonne le 29 décembre 1921. Il adhère au socialisme pendant ses études en médecine à Montpellier et participe au mouvement des félibres rouges. Élu député de Narbonne en 1898, puis maire de la ville en 1891, il soutient M. Albert pendant la crise viticole de 1907. Il fonde la Confédération Générale des Vignerons en septembre 1907 et en devient le président.

<sup>31</sup> Pech (R.), « Ferroul et la révolte de 1907 », *L'Aude et la vigne : cent ans de passion : Actes du colloque de Carcassonne (28-30 juin 2007)*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2008, p. 105-116.

<sup>32</sup> Napo (F.), *1907, la révolte des vignerons*, Privat, Toulouse, 1971, p.105-108.

<sup>33</sup> Pech (R.), Maurin (J.), *1907, les mutins de la République. La révolte du Midi viticole*, Privat, Toulouse, 2007.

<sup>34</sup> Abbé (G.), *La mémoire à l'œuvre dans les crises viticoles du Midi de la France des années 1960 et 1970*, op. cit..

<sup>35</sup> Pech (R.), « La mémoire de 1907 en Languedoc : aux origines d'une conscience régionale ? », *Révolte et société*, t. I, *Histoire au présent*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1989, p. 301-309.

<sup>36</sup> Bien qu'insuffisante, la loi Griffé de 1889 exigeait déjà l'affichage sur l'étiquette de la nature du produit vendu sous le nom de vin (Gavignaud-Fontaine (G.), *Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier* (XX<sup>e</sup>), Université Paul Valéry, Montpellier, 2000. p. 60).

Par ailleurs, les comités de défense viticole, qui avaient organisé le mouvement de 1907, donnèrent naissance au syndicalisme viticole dans le Midi. En se fédérant, ils créèrent la Confédération Générale des Vignerons (CGV)<sup>37</sup>. « Il s'agit là d'une association unitaire et professionnelle. Unitaire, parce qu'elle représente l'ensemble de la société viti-vinicole (...) Chacun occupe une place proportionnelle à son importance économique (...) Le caractère professionnel de l'organisation s'impose à tous (...) la Confédération Générale des Vignerons constitue la réponse collective (...) à l'offensive meurtrière des fraudeurs »<sup>38</sup>.

La CGV fut l'expression de ce que Jean Sagnes<sup>39</sup> appelle un « agrarisme de gauche ». L'agrarisme s'entend dans le sens où le monde viticole est considéré et défendu comme un tout dont les intérêts convergent, « de gauche », car cet agrarisme est porté par des députés socialistes, comme E. Ferroul, même si « Ferroul occulte le programme socialiste proprement dit. Son programme est celui de l'union sacrée de tous "les fils de la terre méridionale" (propriétaires et ouvriers) »<sup>40</sup>.

Enfin, le maillage du territoire par un dense réseau de caves coopératives entre 1905 et la fin des années 1930, favorisant l'essor de la petite et moyenne propriété, forme par ailleurs un relais important du syndicalisme dans les villages viticoles. Les coopératives se fédèrent rapidement aux niveaux départemental, régional et national, constituant ainsi un puissant outil de défense de l'économie viticole. En 1939, le Languedoc et le Roussillon comptent plus de 430 caves coopératives, dont 129 dans le Gard, 109 dans l'Hérault et 112 dans l'Aude<sup>41</sup>.

Durant la Première Guerre mondiale, la diminution de la production et le litre et demi de vin quotidien accordé au soldat permettent un rééquilibrage du marché et une remontée des prix<sup>42</sup>. Mais, à la fin des années 1920, le prix du vin connaît à nouveau une baisse : « Dès 1929, une récolte nationale pléthorique déclenche une chute des cours

---

<sup>37</sup> La CGV siège à Narbonne ; elle devient la Confédération Générale des Vignerons du Midi (CGVM) en 1945.

<sup>38</sup> Gavignaud-Fontaine (G.), *op. cit.*, p. 74-75.

<sup>39</sup> Sagnes (J.), « Viticulture et politique dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle : aux origines du statut de la viticulture », *La viticulture française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses du Languedoc-Ville de Béziers, Montpellier-Béziers, 1993, p. 49-82.

<sup>40</sup> *Ibidem*, p. 53. Cette analyse est cependant nuancée par R. Pech, citant Ferroul qui expose en 1907 « la misère atroce des campagnes, les vices du système économique actuel. Le prolétariat socialiste doit se mêler au mouvement sans s'y confondre, ni s'y abîmer » (R. Pech, « Ferroul et la révolte de 1907 », art. cit., p. 111).

<sup>41</sup> Gavignaud-Fontaine (G.), *op. cit.*, p. 110, n. 56.

<sup>42</sup> Lucand (C.), *Le pinard des Poilus. Une histoire du vin en France durant la Grande Guerre (1914-1918)*, Éd. universitaires de Dijon, Dijon, 2015.

persistante, qui devient dramatique au cours de la campagne 1934-1935, laquelle débute avec une disponibilité de 104M d'hl, très largement supérieure aux capacités d'absorption du marché »<sup>43</sup>. La première « révolution viticole »<sup>44</sup>, qui avait permis de régénérer le vignoble malmené pendant la guerre et de moderniser les exploitations débouche sur une augmentation de la production, entraînant un engorgement du marché aggravé par la concurrence de la production coloniale algérienne, considérablement développée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quand le phylloxéra détruisait le vignoble français, et pendant la Première Guerre mondiale.

Comme en 1907, le monde viticole se remet alors en marche, avec défilés et pancartes. En 1930, une manifestation organisée par la CGV rassemble à Montpellier une foule considérable<sup>45</sup>. Le syndicat des vigneron du Midi, s'appuyant sur les élus des départements viticoles, parvient alors à imposer au gouvernement une série de mesures qui constituèrent le Statut du vin (1931-1935).

« Il ne fait aucun doute que les députés languedociens, souvent appelés “députés du vin”, œuvrent en accord avec le “parlement local de la viticulture” que représente véritablement la Confédération Générale des Vignerons. Édouard Barthe, parlementaire depuis 1910, élu sous la puissante étiquette S.F.I.O., reflète, à travers son destin politique, la toute-puissance d'une organisation syndicale défensive relayée par les élus jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir »<sup>46</sup>.

Ce statut ou code du vin est essentiellement l'œuvre du député socialiste de l'Hérault Édouard Barthe<sup>47</sup> qui s'inscrit dans la lignée des élus du Midi (socialistes ou radicaux) défenseurs du vin à la Chambre des députés. Le Statut est un ensemble de lois qui permettent d'encadrer la production de vin en amont et de réguler le marché. Il institutionnalise en quelque sorte l'interventionnisme de l'État en matière de politique

---

<sup>43</sup> Pech (R.), « Un siècle de marché viticole (milieu XIX<sup>e</sup> siècle - milieu XX<sup>e</sup> siècle) », *La viticulture française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses du Languedoc-Ville de Béziers, Montpellier-Béziers, 1993, p. 27.

<sup>44</sup> Loubère (L.), *The Wine Revolution in France: The Twentieth Century*, Princeton University Press, Princeton, 2014.

<sup>45</sup> Revel (B.), *Montredon, les vendanges du désespoir*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1996, p. 25.

<sup>46</sup> Gavignaud-Fontaine (G.), *op. cit.*, p. 100.

<sup>47</sup> Pech (R.), « Les grands militants viticoles languedociens au XX<sup>e</sup> siècle, de la défense du vin à la mobilisation socio-culturelle », *Militantisme et histoire. Mélanges Rolande Trempé*, P. U. du Mirail, Toulouse, 2000, p. 236-239.



viticole<sup>48</sup>. Il pose le principe d'un « prix social » du vin, c'est-à-dire un prix qui assure un revenu décent aux petits et moyens viticulteurs. Le prix social du vin et l'intervention de l'État pour réguler le marché ont été des revendications fortes dans les luttes ultérieures, comme nous le verrons.

Cependant, l'unanimité qui permet l'adoption du statut masque la diversité du monde viticole des années 1930, composé de petits, moyens et gros propriétaires et d'un nombre encore important d'ouvriers agricoles. Cette complexité malmène quelque peu l'unité au sein de la CGV, car les mesures proposées par É. Barthe n'obtiennent pas, dans un premier temps, l'assentiment des gros propriétaires, si bien qu'il fonde en 1932 une « Ligue des petits et moyens viticulteurs ». Le député socialiste est, par ailleurs, contesté dans son propre camp. L'aile gauche de la SFIO considérant que le statut ne protégeait pas assez les petits viticulteurs, É. Barthe en vient à quitter la SFIO en 1933<sup>49</sup>.

Que retenir de cette séquence commencée en 1907 ? Les luttes viticoles sont des luttes du Midi tout entier, l'unanimité corporatiste est colorée d'un fort sentiment régionaliste aux accents de rébellion du Sud contre le Nord (Sud viticole contre Nord betteravier). Le Midi se présente aussi comme révolté ; durant les crises, il se souvient de son histoire, comme Ferroul et Albert qui rappellent la croisade contre les Albigeois en 1907<sup>50</sup>.

Région de monoculture depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Languedoc dépend et vit de la viticulture dans ces premières décennies du XX<sup>e</sup>. Les élus (maires qui démissionnent en 1907, « députés du vin » à la Chambre) s'engagent pleinement dans la défense de la vigne. Le monde viticole compte sur ses élus et les élus ne peuvent ignorer les préoccupations du monde viticole. Ainsi le socialisme de Ferroul et celui de Barthe doivent-ils s'adapter pour s'enraciner en terre viticole<sup>51</sup>.

J'essaierai maintenant de mesurer ce qui perdure de l'héritage de 1907, et qui se prolonge avec l'adoption du Statut du vin, dans la période de l'après-Seconde Guerre mondiale, et jusque dans les années 1960.

---

<sup>48</sup> Sagnes (J.), « Viticulture et politique dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle : aux origines du statut de la viticulture », art. cit.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 57.

<sup>50</sup> Sagnes (J.), *Le Midi rouge : mythe et réalité. Études d'histoire occitane*, Anthropos, Paris, 1982.

<sup>51</sup> Nicolas (F.), Lacombrade (P.) (dir.), *Vin et république*, L'Harmattan, Paris, 2010 ; Dedieu (O.), « Raoul Bayou, député du vin : les logiques de constitution d'un patrimoine politique », *Pôle Sud*, vol. 9, n° 1, 1998, p. 88-110.

## Chapitre 2. LA PROTESTATION VITICOLE DANS UN MONDE EN MUTATION (1950-1967)

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le manque de main-d'œuvre, la réquisition des chevaux, la pénurie de produits destinés aux traitements des maladies de la vigne fait chuter la production. Le marché est totalement désorganisé par les demandes de l'Occupant et de l'État nazi, demandes qui, cependant, profitent à certains<sup>52</sup>. Après la guerre, le vignoble est à reconstruire. Il se restructure en suivant la voie d'une politique de qualité encouragée par l'État. Les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) qui sont attribuées à plusieurs terroirs du Midi sont la marque de cette nouvelle orientation<sup>53</sup>. Créé en 1953, l'Institut des vins de consommation courante (IVCC) est l'un des instruments de cette politique<sup>54</sup>.

À partir de 1950, la révolution viticole effectue un bond en avant et se généralise. Le tracteur remplace le cheval, les surfaces cultivées augmentent et les investissements nécessaires sont financés par l'endettement. Mais, dès 1953, de nouveaux signes d'engorgement du marché se font sentir et, en une décennie, les prix ont baissé de 20%. Par ailleurs, les Trente Glorieuses diffusent de nouveaux modes de vie jusque dans les campagnes, et surtout les villages viticoles aux modes de vie urbanisés. Dans le même temps, les coûts de production et les besoins des ménages en termes de confort et de loisir ont augmenté<sup>55</sup>. Le remboursement des crédits liés aux investissements consacrés à la modernisation et à l'agrandissement de l'exploitation, s'ajoutant à la baisse du revenu et à une augmentation de la consommation des ménages, met de nombreux viticulteurs en difficulté.

---

<sup>52</sup> Lucand (C.), *Le vin et la guerre. Comment les nazis ont fait main basse sur le vignoble français*, A. Colin, Paris, 2017. Sans qu'il soit centré sur les questions viticoles, le journal d'É. Barthe est un témoignage, entre autres, sur la politique économique de l'État français : Barthe (É.), *Le combat d'un parlementaire sous Vichy. Journal des années de guerre (1940-1943)*, éd. par J. Sagnes, Éd. Singulières, Sète, 2007.

<sup>53</sup> Décret du 30 Juillet 1935 intitulé « Défense du marché des vins et régime économique de l'alcool », Chapitre III, Protection des appellations d'origine : Sagnes (J.), « Viticulture et politique dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle : aux origines du statut de la viticulture », art. cit.

<sup>54</sup> « chargé de mettre en place le nouveau cadastre viticole, conçu pour permettre une meilleure gestion du marché, et de proposer une classification des cépages (recommandés, autorisés, tolérés) dans un but d'amélioration de la qualité », Dubos (J.), « Les mutations de la viticulture française contemporaine », *La viticulture française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses du Languedoc-Ville de Béziers, Montpellier-Béziers, 1993, p. 85.

<sup>55</sup> L. Loubère explique que les transformations du confort domestique vont de pair avec la mécanisation des vignes. Le frigidaire permet l'accès au supermarché, la machine à laver libère les femmes qui jouent un rôle de plus en plus important sur les exploitations. Loubère (L.), *op. cit.*, ch. VIII, p. 256 sq.

Le temps des grandes manifestations est revenu : le 27 mai 1953, 30 000 personnes défilent à Narbonne. Rappelant les comités de 1907, un comité d'action et de défense viticole<sup>56</sup> se met en place dans l'Hérault. Mais, face aux atermoiements du gouvernement et aux négociations molles des dirigeants de la CGVM, le ton se durcit et l'on voit apparaître de nouveaux modes d'action, qui ont eu le succès qu'on leur connaît dans les années à venir, comme les barrages de route avec les tracteurs et les affrontements violents avec les forces de l'ordre. Déjà, pointe alors une remise en cause de l'action syndicale traditionnelle, telle que la pratique la "vieille" CGVM.

En 1951, un viticulteur de Montredon, près de Narbonne, André Castéra (annexes 4, 12, 13, 14), dépose une motion dans laquelle il déclare que « l'époque des discours et des atermoiements est révolue. Aussi, je serai bref [...] malgré tout ce qui a été fait jusqu'ici par nos défenseurs, nous piétinons sur place »<sup>57</sup>. En septembre 1953 et avril 1954, le gouvernement prend deux décrets<sup>58</sup> qui tendent à l'assainissement du marché, mais qui vont renforcer la production industrielle au détriment de la production artisanale. La CGVM sort affaiblie des négociations jugées défavorables à la petite propriété. Le mécontentement s'exprime à nouveau en 1955, mais les manifestations pacifiques sont mises en cause par la nouvelle génération de viticulteurs qui arrivent à la tête des Comités d'Action. Au cours de la manifestation de Béziers, le viticulteur héraultais Emmanuel Maffre-Baugé déclare « C'est une procession d'enfants de chœur ! » et prône l'action directe<sup>59</sup>. En 1961, on assiste à l'émergence de nouveaux dirigeants viticoles. À Carcassonne, un viticulteur de Leuc, près de Carcassonne, André Cases (annexes 7 et 20), crée un Cercle des Jeunes Agriculteurs qui se structure sur le modèle du Comité d'Action Viticole (CAV) créé cette année-là à Narbonne et dirigé par André Castéra et Guy Rancoule, un autre viticulteur du Narbonnais.

Au tournant des années 1960, le prix du vin est à la baisse et les stocks d'invendus sont à la hausse. Les fortes récoltes nationales et les importations algériennes supérieures à 10 millions d'hls par an ont replongé le Midi viticole dans le marasme. Après la fin de la guerre d'Algérie et la signature des accords d'Évian, les viticulteurs du Midi espèrent une diminution des importations de vin algérien, or il faut attendre 1969 pour que cette baisse soit effective. En 1963, la lutte contre les

---

<sup>56</sup> « En 1953, le Comité d'action et de défense viticole, présidé par un officier de marine en retraite, le commandant Quatrefages ( ...) réclame une distillation exceptionnelle : Revel (B.), *op. cit.*, p. 31.

<sup>57</sup> Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1999, p. 65.

<sup>58</sup> Gavignaud-Fontaine (G.), *op. cit.*, p. 161.

<sup>59</sup> Revel (B.), *op. cit.*, p. 32.

importations de vin algérien s'intensifie et prend de nouvelles formes. Des expéditions punitives sont effectuées contre des établissements de négoce qui doivent s'engager à ne plus importer de vin algérien (Andrieu à Saint-Frichoux et Marcéor à Lézignan, dans l'Aude). Le 21 novembre 1963, c'est « le coup de Verzeille », dont André Cases aime faire le récit<sup>60</sup>. Un train transportant du vin algérien est bloqué sur la ligne Carcassonne-Limoux. Les wagons sont renversés, les rails arrachés, du matériel ferroviaire détruit. A. Cases évite l'intervention des CRS, mais une centaine de manifestants sont arrêtés. Les Comités d'Action ont ainsi désigné leurs cibles et montré leur force de frappe.

Le Midi viticole est alors à nouveau secoué par un mouvement massif de protestation que beaucoup d'observateurs, dès cette époque, ont comparé aux événements de 1907. Pour les acteurs du mouvement qui brandissent, dans les manifestations, les anciennes pancartes aux slogans imaginés par leurs « pères », cela ne fait pas de doute. Dans l'album de photos conservées et commentées par André Castéra, on peut voir cette photo sur laquelle pose une délégation de viticulteurs venus manifester à Narbonne, le 20 février 1967. La délégation est venue avec une pancarte sur laquelle est inscrit « Lauraguel (Aude) 1907 » et, au dessous, « l'impôt et le vigneron ». Un loup est représenté en train de tondre un mouton, rappelant la fable de La Fontaine, *Le loup et l'agneau*, le loup figurant l'impôt et l'agneau le viticulteur. On peut enfin lire en légende : *crides pas tant t'ai pas encaro mangeat* (ne crie pas tant je ne t'ai pas encore mangé) (annexes 10 et 11). Ces pancartes brandies dans les défilés en 1907 sont conservées dans les mairies (jusqu'à aujourd'hui, d'ailleurs, pour certaines) et elles ressortent dans les manifestations. « *Lo darnier crostet* », par exemple, est souvent brandi par les vigneronns de Ginestas (Aude). Le sentiment que rien n'a changé depuis 1907 s'exprime clairement. Il semble par ailleurs contribuer à accentuer le mécontentement, puisque les viticulteurs estiment que les pouvoirs publics n'ont rien retenu des luttes passées et qu'ils sont sourds à leurs demandes. Ce sentiment alimente une exaspération grandissante qui s'exprime dans une montée en puissance d'actions de plus en plus violentes.

A. Castéra, fondateur du Comité d'Action Viticole de Narbonne, âgé de 44 ans en 1967, s'impose comme le leader incontesté du mouvement (annexes 4, 12, 13, 14). Avec lui, c'est Marcelin Albert que l'on voit revenir. L'un et l'autre sont des petits

---

<sup>60</sup> Comités d'action viticoles (Cazes A., Castéra A., Mestre J., Romain M., Tallavignes J., Vialade J., Marti C., Laval J.-P.), en collaboration avec M. Le Bris, *La révolte du Midi*, Les Presses d'aujourd'hui, Paris, 1976, coll. La France sauvage, p. 29-34.

propriétaires (moins de 10ha) exploitant seuls leurs vignes et, à ce titre, ils sont représentatifs de la grande majorité du monde viticole. Ce qui frappe encore, c'est leur ressemblance physique. Ce sont deux hommes au visage brun et émacié, dont les yeux brillent d'exaltation. Ils sont mus par une même passion, celle de la vigne qu'ils se sont donné pour mission de défendre.

Ils sont tous les deux férus de Belles-Lettres et peuvent être qualifiés de poètes paysans. M. Albert est acteur à ses heures. Quant à A. Castéra, lorsqu'il monte à la tribune, il se livre à un véritable numéro d'acteur, comique, tragique, lyrique. Il joue sur toute la gamme et cultive le mimétisme. Comme M. Albert, il se hisse au-dessus de la foule pour mieux la haranguer et la subjuguier (Albert, du haut des platanes, Castéra, sur les poteaux électriques). Il emprunte les mots et les thèmes de son prédécesseur, jouant comme lui sur un passé glorieux mythifié. Quand A. Castéra déclare en 1967 « Et, s'il le faut, le Midi redeviendra cathare »<sup>61</sup>, il ne peut pas avoir oublié les propos d'Albert en 1907 :

« Comme au temps des anciennes croisades, comme au temps où les Albigeois venaient défendre, sous les murs de Carcassonne, leur pays et leur foi, l'armée des vigneronns est venue camper, aujourd'hui, au pied de l'antique capitale du Carcassès. Cause aussi noble ! Cause aussi sainte ! Nos ancêtres du XIII<sup>e</sup> siècle tombèrent en héros pour la défendre »<sup>62</sup>.

Les deux hommes sont dotés de surnoms révélateurs du culte dont ils font l'objet. Albert est « le rédempteur », « l'apôtre des gueux », Castéra, « le Christ des Corbières ».

1967, l'année où *France Dimanche*, en novembre, titre en Une « Castéra le terrible. L'homme qui dit non au vin d'Algérie » (annexe 13), est le point culminant du mouvement viticole qui s'est mis en marche au début des années 1960. Cette année-là, il semble qu'ait ressuscité le temps des grands rassemblements ; ils débutent dans l'Aude (comme en 1907) et s'étendent bientôt à tout le Midi. Le 19 janvier 1967, un millier de viticulteurs se rassemblent à Montredon-des-Corbières à l'appel de Castéra, qui y habite et travaille ; et c'est dans le proche village d'Argeliers, dans le Minervois, qu'Albert avait lancé le mouvement, exactement 60 ans plus tôt. Le 2 février 1967, ils sont 1500 à Limoux, le 20 février, ce sont des rassemblements dans tout le Midi (Nîmes, Aix,

---

<sup>61</sup> Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane*, op. cit., p. 53.

<sup>62</sup> Napo (F.), *1907, la révolte des vigneronns*, op. cit., p. 63.

Brignoles, Perpignan, Béziers, Narbonne) et le 16 mars, Carcassonne. Le temps des manifestations qui, en 1907, avaient rassemblé le peuple des vignes dans toutes les villes du Midi, semble revenu.

« La gravité de la crise actuelle nécessite d'invoquer le souvenir et l'ambiance de la lutte menée par nos aînés en 1907. À l'exemple de tous ceux qui ont vaincu parce qu'ils ont combattu, les viticulteurs de 1967 se montreront dignes de leurs prédécesseurs... »<sup>63</sup>

André Castéra, meneur d'hommes, s'inspire en tous points d'Albert. Comme lui, en général d'armée, il conduit ses troupes à la bataille. Voici deux séries de consignes adressées à la « troupe » des vigneronns par l'un et l'autre :

Albert : « Veillez aux inscriptions des pancartes portées par les manifestants. Éviter avec soin toute forme susceptible de blesser qui que ce soit (...) Les délégations sont invitées à ne pas se départir de l'attitude ferme, mais tranquille qu'elles ont conservée lors des précédentes manifestations »<sup>64</sup>

Castéra : « respectez journalistes et photographes, la correction s'impose (...) En fait de drapeaux ne sont tolérés que le drapeau tricolore et la Marseillaise. C'est une manifestation viticole et non politique (...) il faudra faire ce qui a été décidé un point c'est tout »<sup>65</sup>

Le souci de garder un caractère apolitique au mouvement est toujours présent et semble le mieux à même de rassembler les vigneronns qui continuent à brandir dans les défilés les pancartes de 1907 pieusement conservées. Cependant, les appels au calme ne sont plus forcément suivis. À Carcassonne, le 5 mars 1967, 2 500 personnes affrontent cinq compagnies de CRS et quatre escadrons de gendarmerie, des vitrines de magasins sont brisées, la gare saccagée, la voiture d'un policier jetée au canal du Midi<sup>66</sup>. Aux grenades lacrymogènes répondent les bombes de soufre et les pavés (un an avant 1968).

---

<sup>63</sup> Appel du CRAV dans le dossier qui m'a été confié par A. Castéra.

<sup>64</sup> *Le Tocsin*, 21 avril 1907.

<sup>65</sup> Archives personnelles d'A. Castéra communiquées à l'auteur du mémoire en 2006.

<sup>66</sup> Épisode qui n'est pas sans rappeler le policier jeté dans le canal de la Robine à Narbonne en 1907.

La politique, elle, va rattraper Castéra, comme elle avait rattrapé Albert. Le premier se présente aux élections législatives de juin 1968 comme défenseur de la viticulture et apolitique. En réalité, il est soutenu officiellement par la droite, ce qui le disqualifie aux yeux de ses compagnons de lutte. M. Albert, sympathisant du parti radical, combat le gouvernement dirigé par Clemenceau, mais, mu par une confiance un peu aveugle dans le gouvernement de la République, il fait une dernière tentative pour être entendu par le président du Conseil à Paris, ce qui l'a aussi disqualifié aux yeux de ses compagnons de lutte alors emprisonnés. Cette question centrale de l'apolitisme des mouvements de défense viticole se pose depuis 1907<sup>67</sup>.

Il me semble intéressant avant de clore ce chapitre sur ces deux héros des luttes viticoles de remarquer qu'Albert et Castéra, projetés tous deux sur le devant de la scène, ont très tôt la conscience d'écrire une page d'histoire. Tous les deux d'ailleurs s'attachèrent à en faire le récit. Albert, en publiant ses mémoires<sup>68</sup>, Castéra en réunissant dans plusieurs albums des photos commentées par ses soins et des coupures de presse<sup>69</sup>. Cette écriture de l'histoire des luttes par ses acteurs serait, me semble-t-il, un sujet intéressant à creuser et l'on verra comment il se décline dans les années 1970.

1907, on vient de le voir, est resté une référence pour le mouvement viticole des années 1960. La révolte continue à servir de modèle pour l'action, l'appel aux luttes passées que lancent les meneurs est là pour galvaniser les énergies, mais le temps a passé et l'histoire ne se rejoue pas à l'identique. Les viticulteurs, dans leur immense majorité, sentent bien qu'une forme de viticulture est menacée de disparition et que les mobilisations de masse pèsent peu dans la balance. C'est déjà dans les années 1960 une sorte de chant du cygne qui s'exprime dans le recours aux actions violentes : « la valise ou le cercueil » est une expression, employée pendant la guerre d'Algérie, que les

---

<sup>67</sup> « L'histoire est un éternel recommencement : Marcellin Albert, qui sauva le Midi en 1907, faillit être pendu en sortant de prison et en rentrant chez lui. Il se retira et mourut pauvre. Trente ans après, ceux qui l'avaient condamné lui élevèrent une statue. En 1968, le monde vigneron (j'insiste sur ce point), le monde vigneron en grande partie me refuse sa confiance, et c'est son droit. Il serait ridicule de vouloir m'imposer ou, en ce moment, d'accepter les flatteries plus ou moins sincères de ceux qui m'ont sali. Je me retire, heureux de pouvoir revivre en famille et de pouvoir retravailler mes vignes ». André Castéra, cité par B. Revel, *Montredon les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 63.

<sup>68</sup> Albert (M.), *Mémoires de Marcelin Albert*, suivi de *Marcelin Albert et l'Algérie* (éd. A. Castéran), Librairie universelle, Paris, 1911.

<sup>69</sup> Deux albums de photos conservées et commentées par André Castéra, réunies sous le titre « Album Barbaza », communiqués à l'auteure par Sébastien Le Corre, réalisateur du film *La Guerre du vin*, 2016.

viticulteurs reprennent à leur compte à la fin de cette décennie, lorsque le Midi n'a obtenu qu'un répit avec l'arrêt momentané des importations de vin algérien.

André Castéra, né en 1923, a puisé en 1907 l'énergie et l'inspiration pour mobiliser les viticulteurs, les inscrivant ainsi dans une page d'histoire méridionale. Mais, dans ces années 1960, apparaissent à ses côtés des hommes plus jeunes, des hommes nouveaux, qui se définissent comme les "Jeunes-Turcs" de la viticulture ou la « génération parka »<sup>70</sup>. Cette jeune génération, formée dans les lycées techniques agricoles, est tournée vers la modernité. C'est la génération qui emprunte pour agrandir et mécaniser les exploitations. Les viticulteurs appartenant à cette génération héritent souvent de la petite propriété familiale dont ils doublent fréquemment la superficie. Ils sont nés dans les vignes et, en même temps qu'ils ont appris à tailler, ils ont appris qu'il fallait régulièrement protester pour survivre : « Il y avait une manifestation, on y allait, on ne se posait pas de question, ça faisait partie du métier », dit Jacques Mestre, viticulteur à Laure-Minervois<sup>71</sup>. Mais ils sont aussi impatients de récolter les fruits des efforts consentis, y compris en termes de qualité de la production. Il faut remarquer que cette génération de militants viticoles se recrute surtout dans les Corbières et le Minervois, terres de petits rendements et de forts degrés faiblement rémunérés (cartes, annexes 1 et 2).

André Cases est représentatif de cette nouvelle génération qui émerge (annexe 28). Le journaliste Pierre Bosc le décrit ainsi :

« Une voix calme, posée, presque monocorde (...) des yeux noirs très mobiles, perçants, reflètent l'énergie tout entière mobilisée sur le but à atteindre et l'intensité d'un feu intérieur dévorant »<sup>72</sup>

Il est né en 1936 et il a repris en 1962 à Leuc, près de Carcassonne, où il est né, la propriété familiale, après avoir obtenu son diplôme d'expert agricole. Il fait partie de ces viticulteurs jeunes, dynamiques, qui ont fait le choix de rester sur l'exploitation familiale, de l'agrandir et de la moderniser. Ils sont directement concernés par la crise. Leur exploitation est sur le fil. Ils sont à la merci de la moindre baisse des prix puisqu'ils se

---

<sup>70</sup> Entretiens avec J. Mestre et J. Serre.

<sup>71</sup> Entretien avec J. Mestre.

<sup>72</sup> Bosc (P.), *Le vin de la colère*, op. cit., p. 149.



sont endettés. Les lois d'orientation agricole<sup>73</sup> et la concurrence des vins algériens menacent de les faire disparaître dans un contexte où le statut protecteur mis en place dans les années 1930 est battu en brèche dans le cadre d'une Politique Agricole Commune (PAC) de plus en plus libérale.

La détermination farouche des jeunes viticulteurs actifs au sein des CAV conduit à des actions commandos de plus en plus radicales et de plus en plus ciblées. Les défilés massifs laissent la place aux expéditions punitives. Les cibles de ces attaques sont, d'une part, les services de l'État (préfectures et centres des impôts devant lesquels brûlent des pneus ou éclatent des explosifs agricoles) et, d'autre part et surtout, les camions transportant du vin algérien qui sont interceptés et dont le contenu est déversé. Les viticulteurs ne peuvent plus se contenter de manifestations pacifiques, « les promenades », comme ils les appellent. La confiance dans le gouvernement pour régler les problèmes s'amenuise. A. Cases raconte à tous ceux qui l'interrogent sur cette période sa déception après une manifestation à Béziers où, dans l'autobus de retour, il ronge son frein. C'est alors qu'un cheminot lui signale le prochain passage d'un train transportant du vin algérien, c'est le « Coup de Verzeille », en novembre 1963, dont j'ai parlé plus haut.

Des actions de même type vont se multiplier dans les mois qui suivent. On assiste à une montée en puissance de la colère et de la violence qui s'expriment à travers les actions commandos des CAV, alors tout puissants. La violence s'exerce aussi sur les barrages routiers où les viticulteurs sont confrontés aux CRS lors d'affrontements s'apparentant à de la guérilla. Il faut rappeler ici que beaucoup de jeunes viticulteurs ont fait la guerre d'Algérie. Cases confirme que les plus anciens, qui ont connu la Résistance, ou les plus jeunes, qui ont fait leur service militaire en Algérie, comme lui, ne sont pas impressionnés par les CRS. Le syndicalisme traditionnel est-il pour autant disqualifié ? Écoutons encore A. Cases à propos des liens entre CAV et CGVM :

« nous sommes l'émanation de la base, nous faisons pression sur le pouvoir, mais nous faisons aussi pression sur les organisations syndicales : quand le comité d'action décide d'intervenir, alors les dirigeants professionnels sont contraints de se mettre sur la touche. La particularité des luttes de ce pays tient à cela : *l'irruption de cette force qui*

---

<sup>73</sup> L'objectif des lois du 5 août 1960 et du 8 août 1962 est une modernisation des structures agricoles, via la SAFER, et une organisation des marchés et du commerce, à travers des groupements de producteurs réunissant plusieurs caves coopératives afin de constituer une alternative au négoce.

*brouille le jeu classique de la représentation [...] En même temps, je ne décris pas un antagonisme : les structures professionnelles sont nécessaires. C'est le rapport de force entre les deux qui nous donne notre force : il s'agit donc bien d'une complémentarité »<sup>74</sup>.*

C'est, me semble-t-il, ce jeu entre deux acteurs (CGVM et CAV), agissant cependant en synergie dans une double dynamique, radicalité et négociation, qui constitue l'originalité du mouvement viticole dans les années 1960. Ce jeu implique la création d'un rapport de force obtenu sur le terrain par des actions de plus en plus spectaculaires et violentes, afin de donner aux négociateurs une marge de manœuvre suffisante dans le contexte difficile de surproduction chronique lié à une baisse de la consommation et à une concurrence de plus en plus grande des vins italiens sur le marché européen. Ce qui est couramment appelé la « guerre du vin » des années 1970 résulte de ces tensions et de ces stratégies ; c'est l'objet de la deuxième partie de cette étude.

---

<sup>74</sup> Comités d'action viticoles, *La révolte du Midi*, *op. cit.*, p. 38. A. Cases dit encore : « La nature de nos actions impose une forme pyramidale. Certes nous ne sommes mandatés par personne, les membres des comités d'action ne sont pas élus par la base, et n'entre pas chez nous qui veut et pourtant, cela est indiscutable, nous sommes la base (...) s'il arrivait un jour que nous n'exprimions plus les idées de la base, si nos formes d'action ne correspondaient plus aux nécessités du moment, c'est tout simple personne ne viendrait, cela sanctionnerait la mort des comités d'action et nous nous retrouverions tous en prison puisque la pression de la base est notre seule protection » (*Idem*, p. 39).

<b>DEUXIÈME PARTIE : « LA GUERRE DU VIN » : DU RÈGLEMENT VITICOLE EUROPÉEN (1970) À LA FUSILLADE DE MONTREDON (1976)</b>
--

De quoi parle-t-on exactement quand on utilise l'expression « guerre du vin » ? L'historien Georges Ferré<sup>75</sup> désigne par cette expression la grande révolte des viticulteurs du Midi en 1907, reprenant à son compte une expression fréquemment utilisée par les médias depuis les années 1960 pour désigner l'événement. De son côté, J. Bardissa, écrivant en 1976 sur les événements des années 1970, évoque « cent ans de guerre du vin » pour souligner l'inscription de ce nouveau combat dans la continuité des luttes qui le précèdent<sup>76</sup>. Selon R. Pech « On ne parle de guerre du vin, tout au moins entre France et Italie, qu'à partir de 1971 »<sup>77</sup>.

Les différentes acceptions de l'expression sont révélatrices de toute la difficulté qu'il y a à vouloir appréhender le terme, lui-même simplificateur, et ce qu'il recouvre. Cette ambiguïté nous invite à exercer une double lecture du mouvement viticole qui connaît son épilogue avec les événements tragiques de Montredon le 4 mars 1976. Elle suggère d'examiner comment les événements des années 1970 s'inscrivent dans le temps long des luttes viticoles et comment, au contraire, ils présentent une spécificité par rapport aux mouvements précédents. Ce questionnement me servira de fil conducteur dans cette partie du mémoire.

---

<sup>75</sup> Ferré (G.), *1907, la guerre du vin. Chronique d'une désobéissance civique dans le Midi*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1997.

<sup>76</sup> Bardissa (J.), *Cent ans de guerre du vin*, Téma éditions, Paris, 1976.

<sup>77</sup> Pech (R.), « La guerre du vin (1971-1985), histoire d'une mutation », art. cit., p. 23.

## **Chapitre 3. UNE « NOUVELLE DONNE » POUR LA VITICULTURE MÉRIDIONALE**

### **3.1. 1968, du calme dans les vignes ?**

En novembre 1967, Castéra et les CAV ont apparemment gagné la bataille. Après la journée du 29 novembre où tout le Midi, des Bouches-du-Rhône aux Pyrénées-Orientales, semble prendre feu, les importations de vin sont momentanément stoppées et le prix du vin est remonté. En mai-juin 1968, quand le pays est paralysé par la grève générale et que les étudiants, à leur tour, affrontent les CRS, les vigneronns semblent inactifs. Mais peut-être s'agit-il, pour eux, de reprendre des forces après un dur combat. Quoi qu'il en soit, ils sont relativement calmes, alors que tout s'agite autour d'eux. Il faut dire qu'au mois de mai, les viticulteurs ont à faire dans leurs vignes. Il faut sulfater, mais, pour cela, ils ont besoin d'essence, alors que les raffineries sont bloquées par la grève. Pour l'heure cette grève n'est pas la leur ;

Voici, ce qu'en dit Jean Huillet, viticulteur à Valros, près de Béziers, et membre des Comités d'Action de l'Hérault (annexe 5) :

« Ici, il y avait des rassemblements organisés par l'extrême gauche. Mais, du côté des viticulteurs, c'était surtout l'indifférence.

Un jour, on faisait la queue pour de l'essence - c'était le mois de mai, il fallait sulfater -, les viticulteurs voulaient former des commandos pour aller casser la gueule à ceux qui bloquaient [ la raffinerie de ] Frontignan ».

D'autre part, si manifester pour faire cesser les importations et réclamer un juste prix du vin semble légitime aux yeux des vigneronns, la revendication politique telle qu'elle s'exprime à travers le mouvement étudiant est étrangère à la protestation viticole, du moins durant les « années Castéra » où l'unanimité apolitique du mouvement viticole est réaffirmé avec force.

Mais la frontière n'est pas étanche qui sépare les Comités d'Action des ouvriers grévistes ou des étudiants. Quelques dirigeants viticoles prêtent l'oreille à ce qui se passe. J. Huillet dit ceci à propos des étudiants contestataires : « Ils mettaient en

musique ce que j'avais appris avant. Je trouvais ça intéressant. Je me disais, il faut faire quelque chose »<sup>78</sup>. À propos des dockers bloquant la raffinerie de Frontignan :

« J'ai proposé qu'on aille les voir, comme ça, spontanément, sans trop réfléchir. Je pensais qu'on pouvait discuter avec eux et arriver à s'entendre. On est allé les voir. On leur a expliqué. Ils voyaient les viticulteurs comme des « mecs » de droite. On leur a expliqué que si on sulfatait pas, on était morts. Ils nous ont donné de l'essence et ça a été le début de quelque chose. C'est à ce moment-là que des étudiants de Montpellier ont débarqué. Des gens de l'INRA<sup>79</sup> et de Paul Valéry<sup>80</sup>. Avec eux j'ai beaucoup appris ».

J. Huillet n'est pas le seul, parmi les dirigeants viticole, à s'intéresser au mouvement qui soulève la France ouvrière et étudiante. A. Cases, qui s'impose peu à peu à la tête des Comités d'Action de l'Aude, déclare en mai 1968 :

« Nous venons de vivre les manifestations d'étudiants, manifestations de plus en plus violentes jusqu'à la capitulation des autorités responsables. Pour leur action et leur détermination, ces mêmes étudiants, que l'on a qualifiés au début "d'extrémistes", sont aujourd'hui compris et ces mêmes autorités qui ont essayé de les dissuader à tout jamais de protester en employant contre eux le dialogue de la matraque et des grenades, admettent qu'il y a un problème. De même, nous vigneron, connaissons les qualificatifs d'extrémistes, de droite ou de gauche, selon le moment ou l'action que nous menons. Nous aussi, il nous a fallu la manifestation du 16 mars 67 à Carcassonne et ses blessés pour obtenir la limitation des importations et la réglementation du coupage... »<sup>81</sup>.

À la suite de cette déclaration, suivie d'un appel à manifester, 6 000 personnes défilent le 24 mai 1968, à Carcassonne, Comités d'Action et syndicats ouvriers côte à côte (annexe 16). La manifestation est tardive, elle ne connaît pas l'ampleur des manifestations qui ont eu lieu l'année précédente, mais, comme la rencontre entre dockers et viticulteurs à Frontignan dont J. Huillet fait le récit, elle annonce les rapprochements qui vont s'opérer au cours des années 1970 entre étudiants d'extrême gauche, syndicats ouvriers et Comités d'Action. Il faut souligner que, à l'échelle

---

<sup>78</sup> Entretien J. Huillet, annexe 5.

<sup>79</sup> Institut National de Recherche Agronomique.

<sup>80</sup> Université de Lettres et de Sciences Humaines Paul Valéry, à Montpellier.

<sup>81</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 61.

nationale, la convergence entre ouvriers, étudiants et paysans s'effectue dès 1967, lors des manifestations paysannes qui ont lieu en Bretagne, sur lesquelles je reviendrai<sup>82</sup>.

Si cette « cristallisation » des luttes sociales à partir de luttes paysannes se produit dans l'Ouest, c'est, selon l'historienne M. Zancarini-Fournel, que des villes comme Caen ou Le Mans, industrialisées, avec une population d'origine paysanne déracinée, sont en osmose avec la protestation des ruraux qu'elle exprime avec violence. Dans le Midi, Béziers ou Narbonne ne sont en fait que des agglomérations agricoles, où la situation est bien différente. Il faut attendre les années 1970 pour que les étudiants de Montpellier et de Toulouse, d'ailleurs souvent fils et filles de vigneron, se rapprochent du mouvement paysan qu'ils vont imprégner de leurs analyses.

### **3.2. L'entrée du vin dans l'Organisation Commune du Marché : les cartes sont rebattues**

- **Vers une libéralisation du marché du vin avec le règlement 816/70<sup>83</sup>**

Le 1<sup>er</sup> juillet 1970 entre en vigueur le règlement communautaire 816 qui s'inscrit dans le cadre de l'Organisation Commune du Marché viti-vinicole. La libre circulation des produits agricoles, et donc du vin, entre les six pays membres du Marché Commun et l'établissement de barrières douanières autour de cette zone constituent l'objectif premier du règlement. Concernant la politique viticole, le règlement 816 s'inspire à première vue des mesures dirigistes adoptées en France dans les années 1930, comme le Statut du vin, puisqu'il a pour objectif de stabiliser les marchés par des mesures d'intervention : aides au stockage, distillation, fixation d'un prix d'orientation et d'un prix de déclenchement<sup>84</sup>. En réalité, la règle commune prévoit de nombreuses

---

<sup>82</sup> « Sous la V<sup>e</sup> République, la violence paysanne est un phénomène récurrent. Déjà, entre 1961 et 1963, avec la nouvelle politique européenne agricole, des manifestations avaient été organisées par les syndicats paysans traditionnels. L'agitation connaît un renouveau en 1967 dans l'Ouest et le Midi viticole mais, dans l'un et l'autre cas, ses effets dans la cristallisation sociale du mécontentement sont bien différents : alors que, dans l'Ouest, une jonction temporaire s'effectue entre ouvriers, étudiants et paysans, dans le Midi viticole, la révolte apparaît isolée ». Artières (P.) et Zancarini-Fournel (M.), *68, Une Histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p 47.

<sup>83</sup> Bardissa (J.), *Cent ans de guerre du vin, op. cit.*, en annexe de l'ouvrage : « Considérants du règlement 816-70. Les principes directeurs de l'organisation commune du secteur viti-vinicole », p. 139-142.

<sup>84</sup> « Les prix d'orientation communautaires établis par catégories de vins (...) constituent la base du calcul des prix de déclenchement (en principe 5% inférieur à eux). Si ces prix ne sont pas atteints, les opérations de distillation et le stockage (pour 3 mois) peuvent être déclenchées. Enfin, un prix de référence, très supérieur au prix d'orientation, constitue le prix minimum auquel on peut importer un vin de pays

exceptions. L'Italie, par exemple, a obtenu une dérogation des « prestations viniques »<sup>85</sup> et certains pays tiers bénéficient de dérogations pour pénétrer le Marché Commun.

Le monde viticole a bien compris la menace que peut représenter l'orientation libérale de l'Europe. Le viticulteur narbonnais Michel Romain, l'un des principaux responsables des Comités d'Action, dans l'un des entretiens qu'il m'a accordés (annexe 9), se livre à une analyse du règlement qui révèle la façon dont celui-ci a été perçu par le monde viticole :

« le 816 avait institutionnalisé la manifestation. Il fallait manifester pour que soient déclenchées les mesures de régulation qui avaient lieu a posteriori ». C'était clair, il concernait toute la viticulture, l'Europe qu'on croyait dirigiste, était libérale. Le système que proposait le 816 était le suivant. On intervient, quand il y a une crise, par une distillation « volontaire » et « exceptionnelle ». Pour déterminer l'état de crise, il fallait que, pendant plus de quatre mois, sur dix places européennes où se tenaient les marchés (5 du Midi, dont Béziers et Narbonne, certaines en Italie), le vin se vende au-dessous du prix du seuil<sup>86</sup>, le prix d'orientation<sup>87</sup> lui n'était jamais atteint. Mais, l'état de crise était aussi défini par les manifestations, l'Europe avait « institutionnalisé l'état de crise et la manifestation », selon une formule empruntée à Maffre-Baugé.

Le prix de base déterminait le prix de campagne ; la cellule économique de la CGVM le déterminait chaque année. Chaque année, on négociait un prix, en fonction du PIB, des salaires et avec le négoce. Ce n'était pas le marché qui définissait le prix, c'était à la CGVM le travail de Daniel Combes, plus tard ce fut le rôle de l'ONIVINS<sup>88</sup>, qui regroupe des représentants du négoce, de l'État et des viticulteurs, instauré par l'Europe.

Pour fixer le prix de seuil, on se basait sur le prix le plus bas sur les 10 places européennes de référence. C'est-à-dire qu'on utilisait la misère dans laquelle étaient maintenus les viticulteurs du sud de l'Italie pour faire baisser le revenu des autres viticulteurs européens et, en particulier, ceux du Midi. C'était inscrit dans le 816. Il suffisait de définir artificiellement le prix le plus bas. Ce règlement 816 était très complexe (630 articles), je le trimbalais tout le temps. Il fallait bien connaître le 816 pour discuter avec le ministre ».

---

tiers ». Dubos (L.), « Les mutations de la viticulture française contemporaine, la viticulture française au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », art. cit., p. 93.

<sup>85</sup> Il s'agit de la distillation des sous-produits de la viticulture (marcs et lies), à partir desquels les distilleries produisent des alcools.

<sup>86</sup> Prix de seuil : équivalent du prix de référence (cf. note 84).

<sup>87</sup> Prix d'orientation : déterminé chaque année par le Conseil des Ministres de l'Agriculture et sensé garantir au producteur un certain revenu.

<sup>88</sup> Organisation Nationale Interprofessionnelle des Vins.

Christian Bonnet, ministre de l'Agriculture (28 mai 1974 au 30 mars 1977), reconnaît lui-même en 1976 que le règlement viticole européen n'a pas permis d'endiguer le flot des importations, bien au contraire !

« Le règlement viti-vinicole, [...] dernier-né des règlements communautaires et qui fut comme on sait marchandé contre un règlement financier<sup>89</sup>, ne comporte pas de mécanisme de soutien automatique et permanent du marché, contrairement à ce qui existe pour la viande de bœuf, les produits laitiers ou les céréales, produits qui de ce fait n'ont nullement souffert de la dévalorisation de la lire. C'est pourquoi est devenu torrent le courant d'importations normal dans une Communauté fondée sur la libre circulation des marchandises. »<sup>90</sup>

- **1970-1972, au moment où pèsent de lourdes menaces sur les vins du Midi, l'unité du monde viticole est menacée**

Dès le début de l'année 1970, les viticulteurs sont en alerte, car ils ont perçu les faiblesses et les dangers de la réglementation européenne. Le 5 février, alors que la discussion sur le règlement est en cours, le CRAV et la CGVM dénoncent « un compromis politique qui va ruiner la viticulture »<sup>91</sup>. Dans la nuit qui suit, la perception de Capendu (entre Carcassonne et Lézignan-Corbières) est mise à sac : la « guerre du vin » a commencé.

L'ensemble des représentants de la profession montent au créneau. Jean Long, directeur de l'Institut des Vins de Consommation Courante (IVCC), précise : « sur le plan des principes, le règlement 816/70 représente incontestablement un ensemble cohérent, certainement valable. Mais il constitue un tout devenant bancal dès qu'une dérogation est acceptée »<sup>92</sup>. E. Maffre-Baugé, alors président de la Fédération des Vins de Table, déclare : « La communauté ne permet pas de nous donner satisfaction »<sup>93</sup>.

---

<sup>89</sup> Il s'agit des montants compensatoires monétaires, taxes sur les importations d'un produit sortant d'un pays à faible monnaie. Ces taxes sont destinées à corriger l'avantage qu'elle constitue pour l'exportation.

<sup>90</sup> C. Bonnet, à la tribune du Sénat, non daté (entre mai 1974 et mars 1976, date de l'impression de l'ouvrage de de P. Bosc). Bosc (P.), *Le vin de la colère*, *op. cit.*, p. 109.

<sup>91</sup> *Le Paysan du Midi*, 26 février 1970, cité par G. Gavignaud-Fontaine, *op. cit.*, p. 252.

<sup>92</sup> Gavignaud-Fontaine (G.), *op. cit.*, p. 253.

<sup>93</sup> *Ibidem*.



Durant les semaines qui suivent, les manifestations se multiplient, le 13 février à Béziers, le 27, à Narbonne. Les Fédérations des Caves Coopératives, elles aussi, dénoncent le règlement qui met en place une libre circulation du vin, avant d'harmoniser les conditions de production à l'intérieur du Marché Commun par une législation adéquate.

Les viticulteurs du Midi ont de bonnes raisons de s'inquiéter, car ils savent qu'une certaine forme de viticulture est menacée, celle des petites et moyennes exploitations n'ayant pu fournir les efforts de mutation nécessaires dans le cadre de la politique voulue par le gouvernement français et les instances européennes.

« L'agriculture de grand-papa n'est pas encore morte, mais elle est destinée à mourir [...] quelque 75% des exploitants et leurs familles devront en principe, au cours des années à venir, décider de céder ou de réduire leur activité agricole. Les régions défavorisées devraient être de plus en plus mises hors de production. Les prix de production à l'hectare ou par animal étant trop élevés, il est impossible de réaliser des bénéfices. Comme l'a proposé la commission en 1960, des subventions et des mesures sociales multiples sont à prévoir dans ce cas, pour inciter aussi financièrement les agriculteurs à abandonner volontairement leur activité<sup>94</sup>[...] Ces espaces reboisés ou retournés à l'état sauvage serviront en même temps au délassement de l'homme et à la régénération de la nature »<sup>95</sup>.

Dès 1970, les viticulteurs ont anticipé l'avenir tel que le dessine ici ce haut fonctionnaire de la CEE, d'autant plus que, deux ans auparavant, le commissaire européen chargé de l'agriculture, Sicco Mansholt<sup>96</sup>, prévoyait une nouvelle distribution des rôles entre les vignobles italiens et ceux de la France méridionale. Les Pouilles et la Sicile conserveraient une sorte de monopole de la production des vins de table. Le vignoble méridional français, quant à lui, devrait se concentrer sur quelques coteaux

---

<sup>94</sup> IL s'agit de l'IVD : Indemnité Viagère de Départ, accordée aux viticulteurs en âge de faire valoir leur droit à la retraite, s'ils décident de cesser d'exploiter.

<sup>95</sup> G. Thiede, haut fonctionnaire de la CEE, *L'avenir vert de l'Europe. La modification du monde rural*, Econ-Verlag, Düsseldorf-Wien, 1975, cité dans Bosc (P.), *Le vin de la colère*, op. cit., p. 123-124.

<sup>96</sup> Il avait été chargé en 1968 d'élaborer un plan pour diminuer le nombre de paysans en Europe et agrandir les exploitations ("Mémorandum sur la réforme de la PAC", appelé "Plan Mansholt").

autour de quelques appellations d'origine, tandis que le littoral méditerranéen et son arrière-pays devraient devenir « la cour de récréation de l'Europe »<sup>97</sup>.

Le scénario prévu par S. Mansholt est en train de se mettre en place, car, déjà en 1970, le nombre d'exploitations viticoles en Languedoc a chuté de 40% par rapport à 1955.

« Nous ne sommes pas encore assez inconscients pour ignorer que le pouvoir veut notre disparition. Nous ne sommes pas assez aliénés pour ne pas nous rendre compte que jamais dans l'histoire viticole de notre pays, notre profession n'avait été aussi complètement trahie... »<sup>98</sup>

C'est la petite exploitation, autrement dit celle dont la superficie est inférieure à 7 ha, soit 73% des exploitations du Languedoc-Roussillon<sup>99</sup>, qui est la première menacée par les politiques viticoles décidées au niveau national et européen. Quant aux exploitants dynamiques qui ont modernisé, investi et se sont tournés vers la qualité, leur exploitation de taille moyenne, soit entre 7 et 20 ha, ne leur permet plus de vivre décemment. Ils doivent rembourser les prêts qu'ils ont contractés auprès du Crédit Agricole au moment où les frais d'exploitation ont augmenté du fait de l'inflation qui est aggravée par le premier choc pétrolier de 1973<sup>100</sup>.

Les dirigeants viticoles qui s'imposent alors à la tête des Comités d'Actions font partie d'une génération de viticulteurs qui, souvent après des études secondaires, ont repris l'exploitation familiale pour l'agrandir et la moderniser. André Cases, Jacques Tallavignes, Jacques Mestre, Georges Fabre, Roger Guitard, Jean Vialade, sont de cela<sup>101</sup>. Écoutons Jacques Mestre à propos de son exploitation :

« Je suis né à Laure-Minervois le 15 mars 1936, j'ai fait les études dans un pensionnat religieux à Carcassonne, je suis allé jusqu'au bac, puis mon père est tombé malade et je suis revenu à Laure m'occuper de l'exploitation familiale de 14 ha. J'ai commencé à exploiter avec le cheval. J'ai eu parfois un ouvrier, pas toujours. Ensuite, j'ai

<sup>97</sup> Discours de S. Mansholt prononcé à Avignon en 1968, cité par G. Gavignaud-Fontaine, *op. cit.*, p. 247.

<sup>98</sup> Roger Guitard, viticulteur, président de la cave coopérative du Razès, à Routier (près de Limoux), déclaration du 2 janvier 1971, cité dans Comités d'action viticoles, *La révolte du Midi*, *op. cit.*, p. 57.

<sup>99</sup> Gavignaud-Fontaine (G.), *op. cit.*, p. 263.

<sup>100</sup> Les coûts de production doublent entre 1968 et 1975, tandis que le pouvoir d'achat d'un hectolitre de vin a diminué de 7% dans le même temps (Bosc (P.), *Le vin de la colère*, *op. cit.*, p. 38).

<sup>101</sup> Cf. prosopographies en annexe 3 et Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane*, *op. cit.*

agrandi l'exploitation avec des fermages. Avec l'arrivée du tracteur, il fallait une superficie plus grande pour amortir les investissements »<sup>102</sup>.

À propos de J. Mestre, G. Gavignaud-Fontaine explique qu'il fait partie de ces viticulteurs à la tête d'une exploitation consacrée pour moitié aux cépages nobles et pour moitié aux cépages recommandés<sup>103</sup> et qui se voit contraint à les déclasser en vins de consommation courante sans toutefois parvenir à les écouler ». Elle précise qu'« il est un cas de figure emblématique de la situation générale »<sup>104</sup>. À quoi j'ajouterai qu'on peut trouver là une explication au fait que les CAV de l'Aude ont beaucoup recruté dans les Corbières et dans le Minervois. Juliette Vialade, viticultrice de Ribaute, près de Lagrasse, épouse du responsable des CAV Jean Vialade, que j'interroge au sujet de la présence des femmes dans le mouvement, déclare ceci : « les femmes qui n'étaient pas d'accord avec le mouvement, ça n'existait pas ; elles connaissaient la situation et géraient le budget des ménages, elles étaient pleinement concernées »<sup>105</sup>. Elle évoque ici la hausse des coûts d'exploitation qui pèsent sur le budget des ménages d'exploitants agricoles pendant les années 1970.

De janvier à mars 1971, les manifestations se succèdent de plus en plus nombreuses et de plus en plus violentes. Le 4 février, à Carcassonne, Jean Vialade est ovationné par des milliers de viticulteurs : « Nous nous battons, même dans l'illégalité, si le gouvernement ne nous rend pas justice. Vignerons debout ! Redressez la tête, car vous êtes encore des hommes »<sup>106</sup>. Il exprime là ce sentiment d'injustice que ressentent les viticulteurs du Midi, sacrifiés, disent-ils, sur l'autel de l'Europe, au nom des intérêts du négoce ou des céréaliers, comme l'exprime son discours du 18 février, à Béziers (annexe 29). Le 21 janvier précédent, après une journée de manifestations violentes, le CRAV avait précisé la menace : « L'endettement des vigneron s'accroît, les emprunts s'aggravent et l'inquiétude aussi. Que faut-il donc faire pour que l'on nous entende enfin ? Faudra-t-il, comme on le fait ailleurs, s'attaquer à des personnes influentes ? »<sup>107</sup>. C'est une allusion à peine voilée aux actions directes et aux enlèvements de notables alors pratiqués en Italie.

---

<sup>102</sup> Entretien avec J. Mestre.

<sup>103</sup> Cépages reconnus pour donner un vin de qualité.

<sup>104</sup> Gavignaud-Fontaine (G.), *op. cit.*, p. 311.

<sup>105</sup> Entretien dans *Des mots de la vigne*, montage documentaire amateur réalisé par Nicole Aucouturier et Geneviève Abbé, 2007.

<sup>106</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>107</sup> *Ibidem*.

La violence des actions accompagne celle des paroles. À la fin de la journée du 4 février, les affrontements de Carcassonne ont fait une quarantaine de blessés, à parts égales entre les CRS et les vigneron. Le 7 mars 1971, s'engage à Lézignan une véritable bataille de rue entre CRS et manifestants qui, connaissant bien le terrain, détiennent l'avantage. Un CRS est blessé au visage par un tir de chevrotine. Un viticulteur, Dominique Campos, est arrêté et, sous la pression des Comités d'Action, immédiatement libéré. Le 10 avril, l'adjoint au maire de Barbaira, près de Carcassonne, André Laborie, est tué accidentellement par une voiture, alors qu'il s'apprête à déplacer un pneu enflammé sur un barrage.

Les Comités d'Action ont fait la démonstration de leur force. Les viticulteurs, qui pouvaient paraître inactifs en 1968 et 1969, passent de nouveau à l'action, mais ils ont l'impression de vivre un cauchemar. A. Cases leur avait demandé d'être « forts et résolus », de ne plus se montrer « somnolents ou lymphatiques »<sup>108</sup>. Il a été entendu. Les Audois sont les plus déterminés et, parmi eux, ceux des Corbières et du Minervois, particulièrement touchés par l'évolution de la politique viticole.

Comme dans les luttes passées, les vigneron ne sont pas seuls. Les élus sont à leurs côtés, les maires ceints de leurs écharpes tricolores sont en première ligne lors des manifestations. Lorsque le CRAV lance un appel à la grève générale agricole le 5 mai 1970, les mairies restent fermées, de même les caisses de mutualité agricole, le Crédit Agricole, les caves coopératives. Après le décès accidentel d'A. Laborie et l'arrestation consécutive de huit personnes, le député socialiste et président du Conseil général de l'Aude Georges Guille demande à être arrêté et les maires du canton de Capendu démissionnent. Le 3 février 1971, sous la conduite du député socialiste de l'Hérault Raoul Bayou, les maires du département occupent le Pavillon Populaire situé au centre de Montpellier et font à nouveau le serment de défendre la viticulture. Ainsi, les maires, qui sont souvent eux-mêmes viticulteurs ou administrent des municipalités à dominante viticole, sont, comme en 1907, présents au côté des viticulteurs et soutiennent leur combat. Comme en 1907, les députés du Languedoc majoritairement socialistes sont des "députés du vin".

En avril 1972, le référendum sur l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché Commun est boycotté. A. Cases parle « d'insubordination civique ». Voici ce qu'il en dit :

---

<sup>108</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir, op. cit.*, p. 66.

« Nous avons pris position pour l'abstention et le PS nous a suivis. Résultat : 80% d'abstention dans le Midi viticole. Ici, à Leuc, qui est pourtant un village-dortoir de Carcassonne, seules sept personnes ont voté. Un mouvement de rébellion étonnant : dans les Corbières les mairies restaient fermées parce que les maires avaient perdu les clefs, ou bien étaient partis à la pêche en "oubliant" les clés dans leur poche, recherchés par les "autorités" complètement débordées, ou bien la mairie était ouverte, mais il ne se trouvait personne pour constituer un bureau, ou bien le bureau était constitué, mais l'urne restait ouverte tandis que la population du village, hilare, jouait aux boules sur la placette de la maire. Dans un village, on a même fait voter des ânes»<sup>109</sup>.

Voici le texte que le CAV de l'Aude communique au quotidien régional *L'Indépendant* et qui est publié le 16 avril 1972<sup>110</sup> :

« Réuni à Narbonne, le comité d'action viticole s'est livré à un large tour d'horizon de la situation, il constate qu'elle n'a jamais été aussi mauvaise et que les cours n'ont jamais atteint un niveau aussi bas, il constate que cette situation résulte de la non-application des textes communautaires. Il demande à tous les viticulteurs de manifester leur profond mécontentement en boycottant par tous les moyens propres à manifester leur désapprobation sur le référendum en l'absence de solutions préalables aux problèmes cruciaux actuellement posés à la viticulture méridionale ».

Ce texte du Comité d'Action montre que les viticulteurs ne dénoncent pas les traités européens en tant que tels, mais plutôt la manière dont l'esprit du traité de Rome est dévoyé par les règlements récents et, surtout, par la manière dont ils sont, à leurs yeux, mal appliqués. Cet autre communiqué du syndicat de Carcassonne-Limoux publié le 24 avril 1972 dans *L'Indépendant* résume encore plus clairement ce que reprochent les viticulteurs du Midi à la réglementation européenne :

« Les auteurs du règlement 816 avaient prévu une période transitoire afin d'adapter la réglementation communautaire aux particularités nationales. Cette disposition en soi, loin d'être critiquable, révélait un profond souci, une ferme volonté de réussir.

---

<sup>109</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, op. cit., p.69.

<sup>110</sup> Archives municipales de Narbonne, CGVM, carton 69.

Mais dans la pratique, cette période d'adaptation fut mise à profit par certains milieux commerciaux puissants et influents pour peser sur les décisions de la commission de Bruxelles de sorte que l'Europe, qui était celle des producteurs, a basculé et est devenue l'Europe des commerçants. Ce sont là deux conceptions foncièrement opposées et le triomphe de la seconde idée ne pouvait se faire qu'au détriment des producteurs et d'eux seuls.

Avant que ne fût atteinte l'échéance du 31 août 1971, une foule de distorsions furent prises dont certaines s'étendent au-delà du 31 août. Les reprendre chronologiquement en les relevant toutes serait fastidieux. Nous noterons cependant qu'elles ont créé entre les États membres des situations discordantes souvent discriminatoires, qu'elles ont le plus souvent engendré des distorsions de concurrence, dont les effets ont été d'autant plus sensibles que la communauté, dans le même temps, devait subir les effets d'une récolte excédentaire.

Quelles sont ces distorsions ?

Le droit à la chaptalisation accordé à l'Allemagne ; l'exemption des prestations viniques accordées à l'Italie pour la campagne 1970-71 et à l'Allemagne jusqu'en 1974 au moins, l'autorisation de coupage des vins rouges avec les pays tiers accordée à l'Allemagne jusqu'en 1979 ; l'autorisation accordée à l'Allemagne de livrer des vins non conformes à la réglementation communautaire ; la latitude donnée à l'Italie pour l'établissement de son cadastre viticole ; le refus de recourir au stockage à long terme qui aurait permis de retirer du marché des excédents ; enfin et surtout, le régime des échanges avec les pays tiers apparaît assez subjectif et par là même fragile (...).

C'est cette méfiance envers le Marché unique qui explique la suspicion du monde viticole vis-à-vis d'une ouverture plus large de la Communauté. Avec l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark se profile l'entrée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne dont les vignobles sont des concurrents dangereux pour les vins du Midi. Au lendemain du référendum, *L'Indépendant* peut titrer, le 25 avril 1972 : « En plus des nombreuses abstentions, le référendum a surtout été marqué par "le coup de force" du monde viticole ». Ce "coup de force" a même inquiété le gouvernement britannique puisque qu'A. Cases affirme avoir été contacté par Margareth Thatcher, alors secrétaire d'État dans le gouvernement conservateur d'E. Heath. La future « Dame de fer » lui aurait téléphoné pour lui dire que l'Angleterre n'était pas hostile aux viticulteurs du Midi. Cela relève peut-être de l'anecdote, mais démontre en tous cas l'écho et la force de frappe que pouvaient avoir les actions du Midi viticole, y compris au niveau européen.

C'est d'abord et surtout le gouvernement français qui semble avoir pris la mesure du problème. Michel Cointat, ministre de l'Agriculture, se déplace en personne dans l'Aude le mois suivant le référendum, une besace pleine de promesses. Le 5 mai, dans la presse locale, il déclare : « Des mesures seront prises avant le 15 mai pour relancer le marché du vin »<sup>111</sup>. Pour autant, les dispositions annoncées ne sont pas à la hauteur des espérances des viticulteurs, puisqu'il s'agit avant tout de mesures de distillation et d'arrêt momentané des importations. Quand *Paris Match* titrait en 1967 « Castéra aussi puissant qu'un Premier ministre », l'hebdomadaire mettait en évidence le rapport de force qu'avait instauré le mouvement viticole face au pouvoir. Dans les années 1970, c'est au niveau européen qu'il s'agit d'établir ce même rapport de force, comme l'indiquait Michel Romain dans l'entretien que je citais précédemment (annexe 9).

Si le rapport de force est établi dans la rue sous des formes de plus en plus violentes, les dossiers s'accumulent à la CGVM pour prouver le dumping et les fraudes que pratiquent les partenaires européens, et tout particulièrement l'Italie. Daniel Combes, secrétaire général de La CGVM, aligne les chiffres et déploie une argumentation qui devrait faire la preuve de l'injustice dont est victime la viticulture du Midi. Les membres des Comités d'Action parlent de kilos de dossiers accumulés. J'ai pu vérifier lors de mes recherches dans les archives de la CGVM, 77 cartons déposés aux Archives municipales de Narbonne<sup>112</sup>, la quantité et l'importance de ce travail sur lequel s'appuyait une protestation sûre de son bon droit.

En juillet 1972, une charte des vins de table de la viticulture méridionale est adoptée par la profession. Elle est le fruit d'une élaboration conjointe de la CGVM et de la Fédération Méridionale des Caves Coopératives, avec la collaboration du CRJA<sup>113</sup>, de la FDSEA<sup>114</sup>, du MODEF<sup>115</sup> et à l'initiative du CRAV. En substance, elle préconise :

- un prix minimum du vin garanti,
- l'application de la préférence communautaire (pas de coupage avec les vins des pays tiers),
- l'interdiction d'entrée pour les vins de la CEE non conformes aux critères qualitatifs définis par les règlements communautaires,

---

<sup>111</sup> *Idem*.

<sup>112</sup> Archives municipales de Narbonne, CGVM, cartons 1-77.

<sup>113</sup> Centre Régional des Jeunes Agriculteurs.

<sup>114</sup> Fédération Départementale des Syndicats des Exploitants Agricoles.

<sup>115</sup> Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux.

- l'interdiction des vins détournés d'un pays tiers vers un pays de la CEE (vins grecs, algériens, espagnols qui transitent par l'Italie),
- l'interdiction de toute nouvelle plantation dans la CEE,
- une harmonisation fiscale concernant les taxes sur le vin.

L'analyse de la charte, par ailleurs immédiatement enterrée par le gouvernement français, permet de comprendre aisément qu'elle constitue une véritable déclaration de guerre à l'Italie.

On peut avancer à ce stade de la démonstration que la mobilisation viticole tire sa force d'une organisation syndicale puissante, la CGVM, qui avance ses pions sur des dossiers solides lors des négociations avec les instances dirigeantes. Mais les négociations ont peu de chance d'aboutir sans la mobilisation orchestrée par les CAV sur le terrain. C'est cet équilibre entre démonstration de force et négociation qui permet aux viticulteurs d'obtenir temporairement satisfaction par la mise en place de mesures ponctuelles, comme la distillation ou le blocage des importations. En ce début des années 1970, l'attelage ainsi constitué semble fonctionner, d'autant plus que les élus du Midi sont toujours solidaires des viticulteurs en lutte et que l'organisation des villages autour des coopératives soude les viticulteurs dans les moments de mobilisation. Il semble alors que rien n'est changé depuis 1907, les années 1930, 1950 ou 1960. Les prix baissent, la profession se mobilise, descend dans la rue, dénonce les importations et la fraude, les négociations s'engagent et le gouvernement recule.

On pourrait alors suivre la piste tracée par Laurence Mac Falls<sup>116</sup> qui parle d'un unanimisme viticole sans failles, s'appuyant sur des élus locaux tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, du moins jusque dans les années 1980. Il ajoute que perdure durant la même période une « idéologie de 1907 ». Cette « idéologie » condamne, selon lui, le monde viticole à une analyse figée des crises viticoles toujours attribuées à des causes extérieures : les betteraviers du Nord, les négociants fraudeurs, les importations pléthoriques, etc.

Qu'en est-il exactement ?

Il est vrai que les viticulteurs de la plaine, dont les rendements dépassent 100 hls à l'hectare, et ceux des coteaux, dont les rendements ne vont pas au-delà de 50 hls, protestent au coude à coude. Ils dénoncent d'une seule voix les négociants importateurs

---

<sup>116</sup> Mac Falls (L.), *In vino veritas. Professional ideology and politics in viticultural Languedoc, 1907-1987*, Ph. Thesis, Harvard University, 1990.



de vins étrangers, italiens surtout dans les années 1970, qu'ils estiment trafiqués. D'autre part, l'affichage d'un mouvement indépendant des partis politiques est toujours de rigueur en ce début des années 1970, comme il l'avait été avec M. Albert ou avec A. Castéra. Mais, il me semble que, sous cette apparente continuité, apparaissent bien des ruptures. Apparues dès les années 1960, elles vont s'approfondir dans les années 1970. Le contexte a changé, on l'a dit, à de nombreux points de vue. J'en retiendrai trois qui me paraissent essentiels. D'abord, je viens de le montrer, c'est au niveau européen que se joue la partie et non au niveau national. Ensuite, le nombre des viticulteurs, comme celui des agriculteurs dans leur ensemble, a fortement diminué depuis le début du siècle, et très rapidement dans les décennies 1950 et 1960. Enfin, le grand mouvement politique qui a eu lieu en 1968 n'a pas reflué en ce début des années 1970, au contraire. On peut même avancer qu'il entraîne le monde des vignes dans son sillage, comme j'essaierai de le montrer plus loin.

La politique agricole promue par l'Europe et relayée par la France, que l'on peut résumer par les qualificatifs de « moderniste » et de « productiviste », a des adeptes dans le monde agricole, en particulier au sein de la FNSEA qui soutient les objectifs de rentabilité, la mécanisation, les mesures malthusiennes concernant la production, l'encouragement de la qualité au détriment de la quantité. Depuis longtemps, la FNSEA veut voir la CGVM entrer dans son giron. Elle tente d'y parvenir en 1972.

Dans la région de Carcassonne et de Limoux, des viticulteurs mettent en débat la question de la chaptalisation<sup>117</sup>. Il faut rappeler à ce propos que le règlement 816 a divisé l'Europe en régions où la chaptalisation est interdite, d'autres où elle est autorisée sous certaines conditions, d'autres où elle est totalement interdite, comme pour les départements viticoles du Midi. Or, sur ce point, les divergences sont importantes entre viticulteurs languedociens. Ceux des Corbières et du Minervois dont les vins sont classés en VDQS<sup>118</sup> ou AOC<sup>119</sup> à degrés élevés, en tout cas « consommables en l'état », du point de vue des producteurs, sont totalement opposés à cette demande.

Pour mieux comprendre les enjeux de ces divergences, examinons la lettre adressée à la CGVM par un responsable d'un Comité d'Action de la région de Carcassonne-Limoux<sup>120</sup>. Le 28 février 1972, son auteur, un certain Carbou, demande que

---

<sup>117</sup> Procédé qui consiste à augmenter le degré du vin par adjonction de sucre.

<sup>118</sup> Vins Délimités de Qualité Supérieure.

<sup>119</sup> Appellation d'Origine Contrôlée.

<sup>120</sup> Archives municipales de Narbonne, CGVM, carton 69.

soit convoquée par la CGVM une réunion pour mettre en débat la question de la chaptalisation. Il se livre à la démonstration de tous les bénéfices que pourraient en tirer les viticulteurs concernés. Il faut noter que depuis 1907 la défense du vin naturel est une constante dans le Midi viticole, la lutte contre l'ajout de sucre, associée au combat contre les betteraviers du Nord, avait fait déclarer à M. Albert : « la chaptalisation est la petite fissure par laquelle passera l'éléphant capitaliste qui, sous peu de jours, viendra inonder nos marchés de vins artificiels au détriment de nos produits naturels »<sup>121</sup>. Quoi qu'il en soit, par cette demande des Carcassonnais et des Limouxins, un tabou, celui de la chaptalisation, vient d'être levé.

Ce débat va déboucher le 20 avril 1972 sur ce qu'il est convenu de nommer le "coup d'État" de Pennautier, du nom d'un village proche de Carcassonne, où, au cours d'une réunion qu'il a provoquée, le président de la cave coopérative de Carcassonne, Jean Auzias<sup>122</sup>, appelle à la création d'un « syndicat unique » dans l'Aude, donc distinct de la CGVM. Cette création est effective le 3 mai suivant. Au cours d'une réunion à Cavanac, près de Carcassonne, sont condamnées en bloc les méthodes des Comités d'Action et des négociateurs syndicaux. Auzias déclare : « À Béziers, on nous a promenés sur les allées<sup>123</sup>. À Lézignan, nous avons fait mettre un ouvrier en prison<sup>124</sup>. À Barbaira, nous avons fait tuer un père de famille<sup>125</sup> »<sup>126</sup>.

C'est un coup de tonnerre dans la profession, une brèche importante dans l'union que, jusque là, le monde viticole tentait de maintenir coûte que coûte. On peut, me semble-t-il, avancer, d'ores et déjà, l'hypothèse que cette division a pu jouer un rôle dans la surenchère à laquelle vont se livrer à partir de 1974 les responsables des Comités d'Actions sommés de montrer leur force et leur efficacité par des actions de plus en plus ciblées et de plus en plus en plus spectaculaires. À cela s'ajoute en mars-avril 1972 une démarche d'A. Castéra qui, une fois de plus, fait cavalier seul en se rendant à Paris pour rencontrer Edgar Faure, alors ministre des Affaires Sociales, qu'il connaît très bien, afin

---

<sup>121</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, op. cit., p.74, n. 1.

<sup>122</sup> Par ailleurs, auteur d'un pamphlet, « Les cornichons au vinaigre », qui s'en prend aux membres des Comités d'Action. Il est considéré par eux comme un représentant de l'extrême droite. Entretien avec Juliette et Jean Vialade, annexe 6.

<sup>123</sup> Il s'agit de la manifestation du 13 février 1970.

<sup>124</sup> Au cours de la manifestation du 7 mars 1971, pendant laquelle le viticulteur Dominique Campos est arrêté (cf. *supra*).

<sup>125</sup> Le 10 avril 1971, l'adjoint au maire de Barbaira (cf. *supra*).

<sup>126</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 100-103.

d'obtenir des mesures d'urgence face à cette nouvelle crise, comme cela avait été le cas en 1967<sup>127</sup>. Toute ressemblance avec la démarche d'Albert auprès de Clemenceau.... est une évidence ! Il est désapprouvé dans cette démarche par ses compagnons de lutte, qui voient là une manœuvre politique de la droite pour déstabiliser le mouvement. D'ailleurs, A. Castéra se présente comme suppléant de l'UDR Gaston Heurley aux élections législatives de 1973. Mais, pour l'heure, il démissionne de ses responsabilités au sein de la CGVM.

L'année 1972 est une année noire pour le combat viticole et ses dirigeants affectés par la division, meurtris par les « trahisons »<sup>128</sup>. Par conséquent, au moment où va s'engager la « guerre du vin » contre les importations de vin italien, l'union du monde viticole est mise à mal. C'est peut être l'une des raisons pour lesquelles les viticulteurs cherchent à se rapprocher du monde ouvrier et à essayer de faire converger toutes les luttes régionales autour du slogan occitan *volem viure al país* (nous voulons vivre au pays). Mais ceci est un aspect du mouvement que je développerai plus loin.

### **3.3. Les importations de vin algérien, puis italien, dénoncées violemment par les viticulteurs du Midi**

C'est au moment de la crise phylloxérique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que se développe le vignoble de la colonie française d'Algérie. Cette production compense alors les quantités insuffisantes produites en France, mais, peu à peu, elle concurrence les vins du Midi. En effet, les vins de fort degré produits en Algérie dans des conditions d'exploitation favorable sont utilisés par les négociants comme vin de coupage avec les vins à plus faible degré des plaines méditerranéennes. Encouragé par le négoce, cet afflux de vin a un autre effet pervers, celui d'encourager la course au rendement dans le Midi au détriment de la recherche de qualité.

Qu'en est-il dans la période qui nous occupe ? Au début des années 1960, les importations de vin algérien inondent le marché français, tandis que les viticulteurs du Midi, et plus particulièrement ceux des coteaux des Corbières et du Minervois, font le pari de la qualité et produisent des VDQS et des AOC. Avec la fin de la guerre et

---

<sup>127</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, op. cit., p.72-73.

<sup>128</sup> À cela s'ajoute le deuil, le 3 novembre, de Marcel Francès, proche de Castéra, qui se tue au volant de sa voiture, au retour d'une réunion syndicale.

l'indépendance de l'Algérie (1962), l'espoir jaillit, chez les viticulteurs : le flot des importations va se tarir. Or, une clause, tenue longtemps secrète, des accords d'Évian de mars 1962 prévoit que le vin algérien peut entrer en France jusqu'en 1969, date prolongée par la suite d'un an, afin de donner à l'Algérie le temps d'une transition progressive. En réalité, cet accord arrive à son terme au moment où le vin français fait son entrée sur le « libre marché » européen qui ouvre ses portes au vin italien :

« les clauses d'Évian ont maintenu jusqu'en 1970 la franchise douanière sur les vins algériens. Les raisons économiques (délais nécessaires de reconversion pour les vignobles algériens et français comme pour les négociants importateurs), mais aussi stratégiques (approvisionnement de la France en pétrole), étaient probablement justifiées. Mais elles furent perçues, dans un Midi viticole alors très opposant au gaullisme, comme une contrainte imposée, et firent apparaître la date de 1970 comme le terme d'une crise vécue plus comme un artifice politique que comme une douloureuse conversion »<sup>129</sup>.

C'est dans ces conditions que déferlent en France, durant l'année 1970, 10 millions d'hls provenant d'Algérie, auxquels s'ajoutent 2 millions d'hls de vin italien. En effet, le vin italien va prendre peu à peu la place du vin algérien dans le cadre des « complémentarités quantitatives ou qualitatives » qui sont des arguments utilisés par le négoce pour légitimer les importations. De quoi s'agit-il en réalité ?

Au regard de la profession, l'Organisation Commune des Marchés, en ouvrant les frontières, place le vignoble français, plus précisément le vignoble méridional, dans une situation de concurrence déloyale face à l'Italie. Écoutons à ce propos E. Maffre-Baugé :

« vouloir mettre en concurrence la France et l'Italie était les engager dans une lutte à mort si la Communauté ne prévoyait pas rigoureusement les règles selon lesquelles joueraient les échanges, s'élaboreraient les vins, s'établiraient les contrôles, seraient sanctionnées les fautes et interviendraient les clauses de sauvegarde »<sup>130</sup>.

---

<sup>129</sup> Pech (R.), « La guerre du vin (1971-1985), histoire d'une mutation », art. cit., p. 26 ; Dubos (J.), « Les mutations de la viticulture française contemporaine », art. cit., p. 86-91. Cf. aussi le discours de Jean Vialade, lors de la manifestation du 18 février 1971, à Béziers (annexe 29).

<sup>130</sup> Bosc (P.), *Le vin de la colère*, op. cit., p. 108.

C'est en effet entre la France et l'Italie que la « guerre économique » va se jouer. Les deux pays concentrent la moitié de la production mondiale de vin : 65 millions d'hl pour l'Italie, dont 70% en vins de table, c'est-à-dire de consommation courante, 30 millions pour le vignoble languedocien, dont une bonne partie également en vins de table. Les deux vignobles sont mis en concurrence au moment où l'ouverture des frontières permet la libre circulation du vin dans le cadre de la PAC<sup>131</sup>. Or, la production vinicole européenne est excédentaire depuis les années 1960, alors que la consommation est en baisse<sup>132</sup>. Mais, les deux vignobles n'entrent pas en concurrence sur les mêmes bases. La production française est soumise à une réglementation stricte destinée à réguler les quantités de vin mises en marché (Statut viticole des années 1930, complété par la mise en place de l'IVCC en 1953), alors que le gouvernement italien encourage le développement de vignobles dans le sud du pays.

En effet, dans les années 1970, l'Italie déploie son vignoble vers le Mezzogiorno avec un double objectif, économique et politique. Il s'agit pour elle de fixer dans le Sud une population qui ne trouve plus à s'employer dans l'industrie concentrée au Nord, au moment où les grèves ouvrières se multiplient et où les Brigades rouges menacent le pouvoir en place par une série d'attentats. L'aide de l'État italien à la viticulture du Sud prend différentes formes (prêts à long terme, subvention pour la création de caves coopératives), dans un contexte où les nouvelles plantations, alors limitées en France, sont autorisées et où le cadastre viticole est peu fiable<sup>133</sup>.

### **3.4. 1973, 1974, des promesses et des espoirs vite déçus**

Depuis juillet 1972, un nouveau ministre de l'Agriculture est aux commandes, Jacques Chirac. Lors de ses visites à Montpellier, le 9 décembre 1972 et le 8 février 1973, il fait des propositions qui vont dans le sens de ce qu'attendent les viticulteurs, comme la restructuration du vignoble, afin d'améliorer la qualité, et la modification du règlement communautaire, afin de mettre fin à la concurrence déloyale. Les viticulteurs ne peuvent qu'applaudir. Depuis plus dix ans, ils arrachent les vieilles vignes, replantent des cépages améliorateurs, sélectionnent la vendange et obtiennent des vins personnalisés qui n'ont

---

<sup>131</sup> La Politique Agricole Commune entre en vigueur en 1962, mais le marché du vin n'est concerné qu'à partir de 1970.

<sup>132</sup> Pech (R.), « La guerre du vin (1971-1985), histoire d'une mutation », art. cit.

<sup>133</sup> *Ibidem*.

rien à envier à ceux qui arrivent d'Italie par wagons-citernes dans les ports de Sète, de La Nouvelle ou de Port-Vendres.

Néanmoins, les viticulteurs sont obligés de déchanter très vite. J. Chirac n'a pas fait de miracles, en ordonnant la distillation de 2 millions d'hls de vin. Il est remplacé en février 1974 au ministère de l'Agriculture par Raymond Marcellin et devient peu après Premier ministre avec l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en mai 1974. « On change de ministre au moment le plus critique. Chirac fait des promesses, trop de promesses et on le change de fonction pour le décharger de ses promesses » déclare A. Cases<sup>134</sup>.

L'élection de V. Giscard d'Estaing semble donner le coup d'envoi de la reprise finale dans le bras de fer entre les viticulteurs et le pouvoir. Mais l'ouverture du marché européen a aggravé la situation. Depuis les années 1960, les présidents de la République se sont succédé, De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing et les ministres de l'Agriculture ont défilé : Faure (1966-1968), Boulin (1968-1969), Duhamel (1969-1971), Cointat (1971-1972), Chirac (1972-1974) et R. Marcellin (1974), rapidement remplacé par Christian Bonnet (1974-1977). Les viticulteurs du Midi ne sont toujours pas entendus.

« On nous a dit qu'il fallait faire une politique de qualité, puis on nous a dit d'être compétitifs par le rendement (...) On nous a dit qu'il fallait accepter les contraintes du Marché commun et en même temps on accepte que nos partenaires ne les respectent point.

On nous a dit que nous ne sommes pas communautaires et on nous censure parce que nous demandons l'application des règles communautaires.

À devenir fou...

Un gouvernement qui annonce à grand fracas que la collectivité nationale magnanime va subventionner la viticulture - et qui subventionne en fait les négociants importateurs.

Un ministre qui mobilise la presse pour faire savoir qu'il a décidé de bloquer 1,5 million d'hectolitres de vin italien à Sète et qui n'en bloque que 70 000.

Ce même ministre qui annonce l'interdiction des importations de vin pendant le mois d'août - et c'est sans doute pour cela qu'un million d'hectolitres furent en fait importés »<sup>135</sup>.

---

<sup>134</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 112.

<sup>135</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, op. cit., p. 83.

Ce témoignage de Jacques Tallavignes, viticulteur et président du syndicat des vigneronns de Carcassonne-Limoux, illustre clairement le désarroi qui est celui de nombreux viticulteurs languedociens au début des années 1970. Ils ont l'impression de se heurter à un mur d'incompréhension de la part des instances gouvernementales. Ils protestent de leur bonne foi face à un jeu européen où les partenaires disposent de cartes biseautées. Enfin, comme le dit le même J. Tallavignes, la presse tout entière, de droite, comme de gauche, semble se liguer contre les vigneronns du Midi. Il cite alors Radio-France qui, à ses yeux, est aux ordres du gouvernement en critiquant les viticulteurs du Midi, mais aussi *Le Nouvel Observateur* qui décrète que « du point de vue économique, le dossier des viticulteurs méridionaux, pour mille raisons dont ils ne sont pas toujours responsables, est plutôt fragile »<sup>136</sup>. Ce sentiment de n'être pas compris, voire calomnié par le pouvoir central et par la presse « parisienne », va alimenter bien des rancoeurs au pays des vignes dont les inquiétudes ont du mal à être prises au sérieux.

Ce ressenti, ajouté à des années de luttes, alors que les divisions au sein du monde viticole affaiblissent le mouvement, conduit à une montée en puissance de l'exaspération et de la radicalisation, alimentées par une sorte d'énergie du désespoir. Le 12 mars 1974, 3 000 viticulteurs bloquent le port de Sète, plaque tournante des importations de vin ; des rassemblements ont lieu à Trèbes, près de Carcassonne, et à Narbonne. J. Vialade fait appel au courage de chacun pour sauver la terre en péril et l'avenir d'une jeunesse, qui risque d'être condamnée à l'exil. L'heure selon lui n'est plus à la négociation, mais à l'action violente :

« On va prendre le mors aux dents. La solution n'est pas à Paris, mais ici entre vos mains. Il faut que l'on ferme un peu plus la télévision et que l'on ouvre davantage les yeux. Dans les temps qui viennent, cette terre que l'on a méprisée est le plus sûr placement que nous ayons et si vous n'avez pas le courage de vous battre pour vous, battez-vous pour vos fils, car cela vous êtes obligés de le faire »<sup>137</sup>.

Les viticulteurs ne cessent de démontrer, en interceptant les camions italiens ou en "visitant" les chais des gros importateurs, que des vins trafiqués ou provenant de pays tiers constituent l'essentiel des importations de vin italien, ce que décrit et souligne

---

<sup>136</sup> *Ibidem*, p. 84-85.

<sup>137</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 112.

aussi R. Pech<sup>138</sup>. Mais il souligne aussi la part de chauvinisme qui de chaque côté des Alpes a pu envenimer la “guerre du vin”. Les accusations de trafics mafieux portées de ce côté-ci des Alpes font écho au ressentiment des viticulteurs italiens face au groupe de pression que constituent les viticulteurs français fortement organisés<sup>139</sup>. Cependant, le conflit n’oppose pas frontalement et physiquement les viticulteurs italiens et languedociens. Le terme même de “guerre du vin” est réfuté par certains dirigeants comme E. Maffre-Baugé ou J. Huillet, qui précise qu’une marche verte a même été envisagée, réunissant les viticulteurs transalpins et ceux du Midi. En 1973, il participe à une rencontre avec la Confinagricultura, la confédération syndicale agricole italienne : « En 73, je me débrouille pour être dans la délégation française d’agriculteurs à Rome. J’ai rencontré des types qui m’ont permis d’avoir un point d’accroche avec la Confagricultura »<sup>140</sup>.

Les vigneron du Midi ont bien compris que ce ne sont pas les petits producteurs italiens qui profitent de la situation, mais les négociants exportateurs qui jouent les distorsions de prix dans le cadre du libre marché européen dont les garde-fous ne protègent pas forcément les producteurs, comme l’affirme J. Vialade dans l’un des entretiens qu’il m’a accordés :

« Dans les années 70, les vins italiens entraient en grande quantité et les montants compensatoires<sup>141</sup> qui auraient dû être versés aux viticulteurs étaient en fait versés aux négociants qui importaient du vin trafiqué. Nous étions renseignés par le ministère des Finances sur ce qui se passait »<sup>142</sup>.

La colère des viticulteurs contre les négociants importateurs est d’autant plus grande que le commerce du vin dans les années 1970 est concentré dans les mains de quelques

---

<sup>138</sup> « Il est certain que le développement brutal du vignoble sicilien n’a été possible que par inobservation des règlements limitant les possibilités de plantation. D’autre part, les transformations illégales de rebuts de la production des raisins de table des Pouilles en vins blancs, parfois transformés en vins rouges par addition de colorants dans les soutes des cargos pinardiens, relèvent de la délinquance économique et ont été poursuivies comme telles. Il fallut attendre 1986 pour voir l’Italie se doter, à l’instar de la France, d’un système efficace de répression des fraudes ... ». Pech (R.), « La guerre du vin (1971-1985), histoire d’une mutation », art. cit. , p. 33.

<sup>139</sup> *Ibidem*.

<sup>140</sup> Entretien avec J. Huillet, annexe 5.

<sup>141</sup> Les montants compensatoires sont des aides prévues par la communauté européenne pour compenser les écarts de prix entre pays à monnaie forte et ceux à monnaie faible. Ces montants sont positifs pour les pays à monnaie forte et négatifs pour les pays à monnaie faible (ce qui est le cas de la lire dans les années 1970).

<sup>142</sup> Entretien avec J. Vialade.



grands groupes qui sont les maîtres du jeu. J. Bardissa dresse un tableau éclairant de ces trusts qui se constituent sur la base de fusions et de rachats<sup>143</sup>. Les exemples exposés donnent une juste idée du poids de ces mastodontes. C'est le cas de la société Pernod-Ricard dont l'organigramme<sup>144</sup> montre les différents secteurs commerciaux que le groupe contrôle, mais qui révèle aussi ses liens avec les banques et, surtout, avec le monde politique. C'est le cas de J.-P. Fourcade, ministre de l'Économie et des Finances de mai 1974 à août 1976, lié à la banque Indo-Suez, et V. Giscard d'Estaing lui-même, qui a des liens familiaux avec la banque Rothschild.

### 3.5. 1975, une situation bloquée qui laisse présager le pire

En 1975, ce sont ces négociants qui deviennent la cible des « commandos » viticoles. Ils attaquent le mal à sa racine, à savoir les bateaux pinardiers qui déversent dans les ports des hectolitres de vin italien, les camions qui le transportent sur les routes languedociennes et les chais dans lesquels il est entreposé. Tandis que le 13 janvier 1975 s'ouvrent les négociations sur les prix agricoles à Bruxelles, A. Cases déclare que « Les vins médecins<sup>145</sup> que nous avons ici [Corbières, Minervois] sont les plus pénalisés. On fait tout pour donner des primes à la médiocrité »<sup>146</sup>.

La réponse du gouvernement à la situation que dénoncent les viticulteurs est... la chaudière. B. Revel cite en effet le cas de Jean Vialade qui doit envoyer à la distillation un vin ayant obtenu une médaille d'or au concours agricole de Paris et dont le « cas n'est pas isolé »<sup>147</sup>. Le 22 janvier 1975, c'est dans les ports que la partie se joue. Des commandos se rendent à Sète, Port-La-Nouvelle, Port-Vendres et vérifient les cargaisons en provenance d'Italie. Dans la même nuit, un supermarché de Narbonne est attaqué. Des bouteilles de Sidi-Brahim embouteillées par les établissements Castel situés à Sallèles-d'Aude, près de Narbonne, sont détruites.

Dans les jours et les semaines qui suivent, ce sont d'autres supermarchés qui sont visés. Le 24 janvier, les viticulteurs se rendent à la direction des services fiscaux de

---

<sup>143</sup> Bardissa (J.), *Cent ans de guerre du vin*, op. cit.

<sup>144</sup> *Ibidem*, p. 72.

<sup>145</sup> Vins qui, lors d'un assemblage, rééquilibrent un autre vin par leurs qualités complémentaires.

<sup>146</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 123. Les vins « consommables en l'état », produits dans les Corbières et le Minervois, ne se vendent pas, car ils sont concurrencés par les vins italiens de même degré, mais moins chers. Ces derniers servent à effectuer des coupages avec les vins de la plaine méridionale, de faible degré et achetés à bas prix par les négociants.

<sup>147</sup> *Ibidem*.

Carcassonne pour obtenir la liste des négociants importateurs de vins italiens. Le 17 mars, de grandes manifestations sont, à nouveau prévues dans plusieurs villes du Midi, Carcassonne, Montpellier, Perpignan, puisque, dans les Pyrénées-Orientales, les producteurs de fruits et légumes se battent aussi contre les importations espagnoles.

Ce jour-là, la protestation affiche un double visage : à Carcassonne, c'est la violence à l'état pur qui se déchaîne, avec affrontements violents entre viticulteurs et CRS. Un désir de vengeance s'exprime dans les deux camps, exacerbé par des années de face à face. La perspective d'une issue tragique est dans toutes les têtes et est évoquée à plusieurs reprises par les dirigeants viticoles eux-mêmes. L'arsenal des viticulteurs (boules de pétanque bourrées d'explosifs agricoles, cocktails Molotov et fusées anti-grêle) comporte maintenant des fusils. Ils restent le plus souvent dans les coffres des voitures, mais leur ombre plane sur chaque manifestation (annexe 17).

Au même moment, à Montpellier, sous la houlette d'E. Maffre-Baugé, les manifestants se réfugient dans la cathédrale Saint-Pierre où ils sont accueillis par l'évêque de Montpellier et le père Jean Rouquette (*alias* Joan Larzac, poète et écrivain). Ce rassemblement dans l'édifice sacré constitue un geste fort, car il rappelle celui de monseigneur de Cabrières qui avait ouvert les portes de la cathédrale aux "gueux" de 1907. Ces deux événements, à Carcassonne et à Montpellier, annoncent un dénouement que chacun essaie d'éviter à sa manière. Dans l'Aude, les dirigeants avertissent qu'il y aura des morts. Ils interviennent toujours quand la situation risque de dégénérer, mais poussés par la base, des hommes qui ont l'habitude des armes, car beaucoup sont des chasseurs, et des combats virils que sont les matchs de rugby, ils semblent voués à la surenchère s'ils ne veulent pas passer pour des lâches<sup>148</sup>.

Dans l'Hérault, E. Maffre-Baugé, partisan de la non-violence, tente de canaliser la colère par ce rassemblement dans la cathédrale où vont se succéder pendant 9 jours des chanteurs occitans et des délégations des Comités d'Action de toute la région. La non-violence est, au même moment, la voie que choisissent les paysans du Larzac pour s'opposer à l'armée. Il serait intéressant d'analyser les causes des différences entre ces deux luttes paysannes (et occitanes) qui se rejoignent et établissent des liens, mais se déclinent de façon très différente. J'évoquerai plus loin quelques pistes, mais ce n'est pas ici mon propos. En tout cas, dans l'Aude et dans l'Hérault, mais de façon différente, en ce mois de mars 1975, le degré d'exaspération et le danger qu'il induit sont tout à fait

---

<sup>148</sup> Zancarini-Fournel (M.), « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur », art. cit.

mesurables. Pour autant, il ne s'agit pas d'un mouvement strictement régional, isolé, dans la France des années 1970.

## Chapitre 4. LA COLÈRE VITICOLE DU LANGUEDOC N'EST PAS UNE COLÈRE ISOLÉE DANS LA FRANCE DES ANNÉES 1960 et 1970

### 4.1. D'autres colères paysannes

- **Les agriculteurs bretons**

À Redon, le 29 juin 1967, à Quimper, le 2 octobre de la même année, les paysans bretons manifestent à l'appel de la FNSEA, exprimant vis-à-vis de l'Europe les mêmes craintes que les viticulteurs du Midi. La revendication, telle qu'elle s'exprime à travers les slogans, dépasse le cadre syndical : « Nous ne voulons pas deux Europes, celle des riches et celle des pauvres ». D'autres mots d'ordre ont une tonalité plus révolutionnaire, comme « Che Guevara est en Bretagne » ou « Québec libre, Bretagne Libre ». Ils montrent une ouverture de la protestation paysanne sur un champ plus vaste de préoccupations (annexe 15). M. Zancarini-Fournel, qui étudie ces luttes paysannes comme je l'ai évoqué précédemment, a montré que la jonction s'effectue en Bretagne dès 1967 entre paysans, ouvriers et étudiants<sup>149</sup>, alors qu'il faut attendre les années 1970 pour que cela se produise dans le Midi. Je ne reviendrai pas sur l'explication qu'elle en donne et à laquelle je souscris, je voudrais juste la compléter.

Dans le Midi, Les grandes manifestations viticoles ont lieu dans les villes comme Carcassonne, Béziers, Narbonne, Perpignan qui ne sont pas devenues des centres industriels, aspirateurs de la main d'œuvre rurale des campagnes environnantes. La jeunesse qui quitte les campagnes étudie dans les villes universitaires que sont Toulouse et Montpellier, ou s'exile dans des régions plus lointaines pour travailler :

« Leur vie, ils seront flics ou fonctionnaires,  
De quoi attendre sans s'en faire,  
Que l'heure de la retraite sonne »

chantait Jean Ferrat en 1964 (*La Montagne*). Les jeunes générations ne sont donc pas présentes sur les lieux de la contestation viticole, elles ont leur propre terrain d'action dans les villes universitaires où vivent, « exilées », plus au nord :

---

<sup>149</sup> Artières (P.) et Zancarini Fournel (M.), 68, *Une Histoire collective (1962-1981)*, op. cit., p 47-49.

*Los joves nos daissan :*

*C.R. S es lor sòrt.*

*Las usinas tampan :*

*Travaillaràs dins lo Nòrd* <sup>150</sup>

chante de son côté Mans de Breish, l'un de ceux qui incarnent le renouveau de la chanson occitane dans les années 1970, dans *Volèm viure al pais*, en 1975. C'est justement ce thème de l'exil forcé, thème fort de la contestation occitane, qui conduit la jeunesse contestataire de 1968 à se rapprocher du mouvement viticole de la décennie suivante.

En Bretagne, comme en Languedoc, avec un certain décalage dans le temps, se déroulent les mêmes scènes de violence. Au sujet des événements qui se déroulent le 2 octobre 1967 à Quimper, un rapport de police explique que

« Le service d'ordre a eu affaire à des foules ayant un comportement identique : nombreux, agressifs, organisés, équipés de projectiles divers : boulons, pavés, éclats de métal, bouteilles, galets »<sup>151</sup>.

Le 16 mars 1967, à Carcassonne, se déroule une scène quasiment identique, rapportée par le quotidien *L'Indépendant* :

« Le premier choc à lieu près de la préfecture. Mais cette fois, on ne se contente pas d'injures et de huées. Une véritable bataille rangée éclate. Un groupe de jeunes vigneronns saisit une barrière métallique et fonce sur les CRS. Sous une pluie de pierres et de coups, ces derniers répliquent en lançant des grenades lacrymogènes. Cette arme nouvelle surprend les viticulteurs audois qui lui servent de cible pour la première fois. Ils ne restent pas sans ressources pour autant et répliquent avec des « bombes » de soufre. Il y a des blessés de part et d'autre. La vitrine d'un café voisin vole en éclat. Pendant près d'une heure, le combat se déroule à deux pas de la préfecture, place de la Poste »<sup>152</sup>.

<sup>150</sup> « Les jeunes nous laissent / CRS est leur sort / Les usines ferment / Tu travailleras dans le Nord. »

<sup>151</sup> Archives nationales (AN) 890466, article 11, rapport des officiers chargés du maintien de l'ordre dans l'ouest de la France à l'automne 1967, cité dans Artières (P.) et Zancarini Fournel (M.), 68, *Une Histoire collective (1962-1981)*, op. cit., p 47.

<sup>152</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 53.

Ces deux exemples montrent qu'en Bretagne et en Languedoc, la guérilla urbaine réunit des acteurs d'origine différente, mais utilisant des modes d'actions comparables.

Du fait de ces rapprochements, les revendications corporatistes évoluent vers une approche plus globale et plus politique du problème paysan, comme l'explique dans un entretien publié dans *Occitanie Volem Viure !* ce probable responsable viticole (dont l'identité n'est pas indiquée) :

« Si tu compares mouvement breton et mouvement des viticulteurs, ça te permet de bien te rendre compte combien il y a de différence dans le développement des luttes. À mon point de vue, la gauche du mouvement des paysans de l'Ouest est largement en avance politiquement sur nous (...) Par contre ici le mouvement est plus mêlé, mais il embrasse la quasi-totalité des viticulteurs, et la violence est peut-être à une plus grande échelle de masse. Sur la question d'être en voie de devenir des prolétaires, par exemple. Ici ça avance à grands pas, mais c'est pas encore très clair pour tous. Dans l'Ouest, ça l'est beaucoup plus. Pourquoi ? Parce que l'intégration capitaliste est plus avancée (...) Par exemple, il y a des gars, des jeunes qui travaillent directement avec une grosse firme. La firme, elle passe avec lui un contrat selon lequel elle lui prête des capitaux contre l'engagement que l'agriculteur effectuera les investissements estimés nécessaires. Estimés par la firme, bien entendu. (...) Alors le gars est complètement coincé, puisque sa production elle est réservée à la même firme, au prix qu'elle veut bien fixer. Ici, il n'y a rien de ça, à quelques exceptions près, comme Nicolas, qui commence à employer le système dans les Corbières, je crois »<sup>153</sup>.

Ce texte, me semble-t-il, témoigne bien de la politisation des luttes paysannes, à l'Ouest comme au Sud et de leur porosité. Il est possible, par ailleurs, de questionner ces colères paysannes et de se demander pourquoi elles sont un peu « en avance » sur le mouvement général qui soulève la France en 1968.

La paysannerie « sacrifiée » au profit de l'industrialisation a peut être été la première à ressentir les effets de la crise qui s'annonce en cette fin des années 1960. Poussée au productivisme au moment de la reconstruction d'après-guerre, elle subit une baisse de ses revenus provoquée par l'inflation, lorsque s'effondrent dans les années

---

<sup>153</sup> Le Bris (M.), *Occitanie : volem viure !*, Gallimard, Paris, 1974, p. 262-263. L'auteur ne précise pas le nom de la personne qui s'exprime, ni la date de l'entretien dont est extrait ce passage et qui constitue un chapitre entier (p. 255-264). Il indique simplement en note de bas de page finale de l'entretien : « Cette interview a été réalisée avant l' "explosion bretonne" (Joint français et guerre du lait) », soit avant le printemps 1972.

1970 les prix agricoles, tirés vers le bas par la baisse de la demande. Aux difficultés économiques que connaissent les paysans, s'ajoute leur inquiétude face aux mutations profondes que connaît la société française : l'exode rural, l'urbanisation rapide et la société de consommation dont les grandes surfaces sont les symboles. Tout cela peut expliquer le malaise paysan tel qu'il s'exprime à Quimper où à Carcassonne avant 1968.

- **Les viticulteurs corses**

Le 22 août 1975, le drame d'Aléria, en Corse, préfigure celui de Montredon en 1976 et révèle une autre dimension du problème, qui résulte d'affrontements mortels avec les forces de l'ordre<sup>154</sup>. En Corse, ce sont des militants du groupe régionaliste Action Régionaliste Corse (ARC) qui occupent symboliquement la cave d'Henri Depeille, d'origine "pied noir", propriétaire de 300 ha de vignes et symbole du « colonialisme agricole » qu'ils dénoncent. Cette occupation est le fait d'un groupe armé composé de viticulteurs, de petits commerçants et d'étudiants, sous la direction d'Edmond Simeoni. Elle donne lieu à une prise d'otages qui provoque l'intervention des forces de l'ordre et la mort de deux gardes mobiles. À Aléria, le gouvernement a employé la manière forte face aux régionalistes ; le ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, a géré directement la crise en déployant un impressionnant dispositif (1200 hommes, des blindés, des hélicoptères) qui annonce le déroulement des événements de Montredon-des-Corbières, moins d'un an plus tard.

Il existe en effet entre les deux mouvements des résonances. En Corse, comme dans les départements viticoles du Midi, les petites et moyennes exploitations sont menacées. Dans les deux cas, la revendication régionaliste sous-tend la revendication viticole. Celle-ci rejette un développement économique qui fait la part belle au tourisme, provoquant ainsi une forte déprise agricole. Une des conséquences en est, dans les deux cas, la multiplication des attentats entre 1970 et 1975 contre certains lieux représentant l'État où emblématiques du tourisme. L'ouvrage des Comités d'Action Viticoles, écrit « à chaud », un peu avant Montredon, montre la simultanéité de ce qui se passe en Corse et

---

<sup>154</sup> « deux manifestations viticoles, la première en Corse à Aléria, la seconde à Montredon-Corbières dans l'Aude, se terminent chacune par deux morts, deux gendarmes en Corse, un commandant des CRS et un viticulteur dans l'Aude ». Artières (P.) et Zancarini Fournel (M.), 68, *Une Histoire collective (1962-1981)*, op. cit., p. 650-651.

sur le continent à travers cette récapitulation des faits qui se déroulent pendant le mois d'août 1975 :

« Le 22 août, commence une affaire qui va connaître un retentissement considérable dans toute la France, mais particulièrement en Languedoc : des paysans et des autonomistes corses occupent une cave à Aléria. Les CAV leur envoient un télégramme de soutien (...)

Le même jour, multiples contrôles dans le Narbonnais. 1500 hectolitres détruits à Capendu.

Le 23, "Corse : le gouvernement résolu à la plus grande fermeté."

Le 24, deux nouveaux attentats à Bastia et "avertissement solennel au président de la République".

Le 26, dix autonomistes accusés d'avoir participé au commando d'Aléria sont arrêtés.

Contrôles sur les routes du Carcassonnais

Le 27, dissolution de l'A.R.C. (Action régionaliste Corse). 260 hectos de vin blanc sont répandus sur la chaussée à Carcassonne.

Le 29, les viticulteurs audois menacent de paralyser l'économie méridionale si aucune décision n'est prise le 9 septembre à Bruxelles.

Une grève générale est envisagée en Corse. [...]

Le 30, le "Comité antirépression" lance le mot d'ordre de grève "Isola morta" (Île morte) »<sup>155</sup>.

Quels enseignements tirer de cette simultanéité des faits ? De part et d'autre de la Méditerranée est enclenchée une escalade entre les viticulteurs et le pouvoir : le cycle actions commandos/répression est en marche. En Corse, les armes ont parlé et deux gendarmes ont été tués lors de l'assaut de la cave d'Aléria, alors que dans le Midi, dans l'Aude, en particulier, les fusils sont, pour l'instant, restés dans les coffres des voitures. Le point de non-retour est déjà atteint en Corse, le gouvernement répliquant aux événements d'Aléria par l'arrestation de dix autonomistes et la dissolution de l'ARC. Ce parallélisme entre les deux mouvements permet de voir se profiler le drame de Montredon.

---

<sup>155</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, op. cit., p. 187-188.



À la liste comparant l'enchaînement des actions en Corse et en Languedoc, il me semble intéressant de confronter l'opération « Terres perdues », qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> août 1975 dans le Midi viticole, à l'« Isola morta » corse, qu'elle précède d'un mois. Le sens de l'opération est donné par les Comités d'Action qui déclarent : « Puisque l'Europe nous raye de la carte pour faire place au tourisme, nous allons nous-même nous rayer de la carte »<sup>156</sup>. Encore une fois, l'Aude est le point le plus chaud de l'opération qui consiste à enlever ou changer de sens les panneaux de signalisation routière pour que les touristes ne trouvent plus leur chemin, au moment où commencent les congés du mois d'août. Après une veillée d'armes où tous les panneaux ont été tordus ou arrachés dans une sorte de frénésie où se mêlent colère et joie destructrice, la région est « rayée de la carte ».

Sous la chaleur caniculaire du 1<sup>er</sup> août, des touristes anglais, hollandais, belges, allemands et italiens, mais aussi français, errent sur des petites routes, en particulier dans les Corbières, qui ne mènent plus nulle part. Un tract très court leur est distribué, rédigé en français, anglais, allemand et italien :

« Madame, monsieur, les vigneronns qui vous détournent de votre route sont navrés de vous gêner ainsi. Ruinés par une arrivée massive de vins italiens commercialisés à des prix très inférieurs au prix officiel communautaire, ils constatent que lors de la réunion du 21 juillet 1975 à Bruxelles

1° Monsieur le ministre italien de l'Agriculture a prétendu continuer son dumping.

2° Messieurs les ministres de Hollande et de RFA se sont refusés à l'application par Bruxelles des contraintes financières et qualitatives.

Pour réclamation, adressez-vous à votre Consulat par le canal de la préfecture »<sup>157</sup>.

À travers cette action et par la voie de ce tract, la situation, telle qu'elle est vécue par les viticulteurs, est clairement résumée et les responsables sont désignés. C'est d'abord l'Italie (« le ministre italien de l'Agriculture a prétendu continuer son dumping ») qui ne joue pas le jeu d'une concurrence loyale ; c'est aussi « Bruxelles », c'est-à-dire le Marché commun européen où les négociations sont dominées par l'Allemagne et la Hollande

<sup>156</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 172.

<sup>157</sup> Arch. dép. de l'Aude, 98 J 3-8 : CGVM, Syndicat des Vignerons Carcassonne-Limoux.

( « Les ministres de Hollande et de RFA se sont refusés à l'application par Bruxelles des contraintes financières et qualitatives »). C'est, enfin, le gouvernement français qui est responsable de la gêne occasionnée aux touristes, en ne soutenant pas les viticulteurs (« Pour réclamation, adressez-vous à votre Consulat par le canal de la préfecture »).

Le tract s'adresse avant tout à ces Européens, pour la plupart venus du Nord, qui « déferlent » vers le Sud destiné à devenir « la cour de récréation de l'Europe »<sup>158</sup>. Bretagne, Corse, Languedoc, les « périphéries » semblent se soulever contre le centre, « minorités contre l'Empire » chante Claude Marti (*Montségur*, 1972). Le thème du « colonisé de l'intérieur » qu'a théorisé l'occitaniste Robert Lafont<sup>159</sup> est facilement compris dans ces régions dont les trajectoires économiques présentent quelques similitudes avec des modèles de type colonial.

Dans le Midi viticole comme en Corse, l'aménagement du territoire entrepris sous la direction de la DATAR<sup>160</sup> impulse une politique de développement touristique très contestée par les populations locales et, en particulier, par les viticulteurs. En Languedoc (Gard, Hérault, Aude) et dans les Pyrénées-Orientales, l'objectif affiché de la « mission Racine »<sup>161</sup> est de développer sur le littoral des stations touristiques pour créer une alternative à la monoculture de la vigne. C'est ainsi que sont créés de toutes pièces dans les décennies 1970 et 1980 La Grande Motte, le Cap d'Agde, Port Gruissan, Port Leucate et Port Barcarès. Et Marti de décrire ainsi la situation dans sa chanson *Floride occitane* (1970) :

« Cent mille hectares de néon  
et du bourgeois à trois étoiles  
des pyramides de béton  
Floride occitane

C'est l'hexagone électronique  
le fric multiplie ses petits

---

<sup>158</sup> Cf. n. 97.

<sup>159</sup> Lafont (R.), *La Révolution régionaliste*, éd. Gallimard, Paris, 1967.

<sup>160</sup> La Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale est créée en 1963. Son objectif est d'équilibrer la répartition des activités économiques sur le territoire français.

<sup>161</sup> La « mission Racine » est une structure administrative créée en 1963 et devant conduire de grands travaux d'infrastructure afin de développer le littoral de la Méditerranée.

tous les bouseux et leur famille  
 le long des plages  
 c'est bien fini

C'est l'Hexagone missionnaire  
 Peaux-rouges bougnouls du Midi  
 anachroniques minoritaires  
 planète morte : vive Saint Louis !

(Viendra un jour de peuple en armes  
 dans les motels du littoral  
 et des pauvres plein la Grand-Motte  
 Floride occitane !) »<sup>162</sup>

Ce que chante Marti, c'est à la fois l'enlaidissement du littoral (les néons, le béton), l'opération juteuse que constitue, pour certains, le développement touristique (« le fric multiplie ses petits »), mais, aussi et surtout, ce sentiment qu'ont les populations locales d'être étrangères sur leur terres : « bouseux et leurs familles [...] Peaux-rouges bougnouls du Midi ». C'est le même sentiment qu'exprime le viticulteur J. Vialade :

« Le tourisme de masse ne rapporte rien au pays. Nous allons devenir le « bronze cul » de l'Europe industrielle pour le seul profit des puissances d'argent. Le touriste qui s'installe à Leucate, lui, voit le soleil, la mer, peut-être les pêcheurs de Leucate dans le lointain pour la "couleur locale". Mais ce qu'il refuse de voir ce sont les 25 000 hectares du littoral expropriés d'un seul coup, autoritairement, à 3 F le mètre carré, pour sa jouissance exclusive, les pêcheurs du littoral chassés, leur étang coupé en deux pour qu'ils ne "gênent pas les touristes". Ce qu'ils ne voient pas c'est que, si la côte est suréquipée pour trois mois d'utilisation par an, l'intérieur des terres, en conséquence, "parce qu'il y a des choix prioritaires" est sous-équipé. Ce qu'ils ne voient pas c'est qu'ils s'installent sur fond de misère, c'est que ce tourisme-là chasse les gens et ne rapporte rien à la région »<sup>163</sup>.

---

<sup>162</sup> Pécout (R.), *Claude Marti. Poésie et chansons*, Seghers, Paris, 1974, p. 91.

<sup>163</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, op. cit., p. 207.

Voici ce qu'écrit le géographe Joseph Martinetti à propos des liens entre développement touristique et nationalisme en Corse :

« Le développement d'un tourisme de masse a constitué le vecteur majeur du réveil d'un nationalisme régional et a contribué largement à légitimer auprès d'une partie de la population le recours à la violence contre la bétonisation des côtes »<sup>164</sup>.

Sans que les propos précédents de J. Vialade expriment ce nationalisme évoqué par J. Martinetti, les frustrations engendrées par une politique d'aménagement peu ou pas concertée s'expriment très clairement et constituent l'un des ressorts du mouvement régionaliste et occitan des années 1970.

Il faut ajouter une autre facette du rapprochement entre viticulteurs corses et languedociens dont la cible choisie à Aléria indique la piste. C'est la cave appartenant à un rapatrié d'Algérie, propriétaire de 300 hectares, qui est visée à Aléria et il est à ce titre accusé de « colonialisme agricole ». Dans le film documentaire militant *N'i a pro* (1976), consacré principalement à la lutte des viticulteurs languedociens contre les importations de vin italien<sup>165</sup>, la figure du rapatrié d'Algérie est présente sous les traits d'un exploitant dénommé Bruel. Ce personnage est à la tête d'une vaste exploitation entièrement mécanisée, il vinifie en cave particulière, vend son vin en bouteilles sous la marque qu'il a créée (Sable et Soleil) et a ouvert un supermarché à La Grande-Motte. Il déclare, face à la caméra, que son exploitation est en pleine expansion et que le tourisme est l'avenir de la région ! Il est présenté en opposition avec la grande majorité des viticulteurs, victimes de la politique européenne.

L'installation de nombreux rapatriés à la tête de grandes propriétés viticoles dans le sud de la France et en Corse à la fin de la guerre d'Algérie cristallise bien des rancoeurs. En effet, ces rapatriés désignés comme cible à Aléria ou mis en scène dans *N'i a pro* représentent plusieurs facettes du « mal » tel qu'il est vécu par les petits ou moyens viticulteurs. Ces rapatriés ont la possibilité d'investir des capitaux importants dans l'achat de terre et la mécanisation, ils peuvent maîtriser la commercialisation de bout en bout dans le cadre d'une exploitation totalement intégrée : viticulture, vinification, vente en bouteille et distribution, comme dans le cas de Bruel. Circonstance

<sup>164</sup> Martinetti (J.), « Les tourments du tourisme sur l'île de Beauté », *Hérodote*, 127, 2007, p. 29-46.

<sup>165</sup> Réalisé par le Front Paysan (G. Chapouillié *et alii*) dans le département Cinéma de l'université de Vincennes. En ligne : <http://www.archives-video.univ-paris8.fr/video.php?recordID=142>.

aggravante, selon leurs détracteurs, le capital a été accumulé grâce à l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché en Algérie, au Maroc ou en Tunisie qui a permis, avant l'indépendance, le développement d'un vignoble concurrent de celui du Midi.

En Corse comme en Languedoc, les luttes paysannes se nourrissent d'une revendication identitaire qui débouche sur une remise en cause du pouvoir central. Dans les deux cas, l'action directe conduit à l'affrontement avec les forces de l'ordre, les morts d'Aléria préfigurant ceux de Montredon. On peut penser que la montée en puissance de la colère et de la violence, simultanément des deux côtés de la Méditerranée, a précipité l'intervention de la force à Aléria, sans mettre un coup d'arrêt à l'action des CAV dans le Midi, mais, peut-être, au contraire, a contribué à la radicaliser.

- **Paysans du Larzac**

La colère paysanne des années 1970, c'est aussi et avant tout le Larzac. Ce long conflit, d'ampleur nationale, commence en 1970 avec le projet d'extension du camp militaire sur le causse du Larzac, promu par un député UDR de l'Aveyron, Delmas, dans un contexte de crise de l'industrie gantière à Millau. Michel Debré, ministre de la Défense, confirme le projet en octobre 1971 : c'est le début de la lutte contre l'extension du camp. Je ne peux dans ce mémoire évoquer « l'affaire du Larzac » dans toute sa complexité et sa durée, de 1970 à 1981, date à laquelle F. Mitterrand, qui vient d'être élu président de la République, décide l'abandon du projet. Le projet d'extension rassemble pendant dix ans toutes sortes d'opposants qui convergent sur le plateau : activistes d'extrême gauche, non-violents des communautés de l'Arche, pacifistes, tiers-mondistes et écologistes. Je souhaite, par contre, souligner le parallèle entre les viticulteurs du Bas-Languedoc et les paysans du causse.

En ce début des années 1970, où « la fin des paysans » est programmée à longueur de plans et de programmes (plan Monnet, lois d'orientations agricoles de 1962<sup>166</sup>, plans Mansholt et rapport Vedel), l'éleveur du Larzac et le viticulteur du Midi ont des inquiétudes similaires : « On veut nous chasser du Larzac pour accélérer la mise en place

---

<sup>166</sup> Les lois d'orientation agricoles de 1960-1962 sont réalisées par E. Pisani, ministre de l'Agriculture. Elles ont pour objectif la modernisation de l'agriculture, en particulier par la restructuration des exploitations en grandes unités (remembrement), sous l'égide de la SAFER.

du plan Vedel et du plan Mansholt... »<sup>167</sup>. Le même plan Mansholt, condamnant à terme les viticulteurs du Midi, a déjà été évoqué.

Si les bergeries du Larzac disparaissent, c'est la fermeture programmée des caves de Roquefort et toute l'activité économique du Causse qui est en péril. Les paysans interrogés par M. Le Bris dans *Occitanie : volem viure !* justifient leur combat en faisant la démonstration de leur poids économique dans l'économie locale, de leur dynamisme et de leur compétitivité :

« Les militaires et les notables [...] quand ils passent sur la nationale 9, le cul dans leur voiture, ils disent : "c'est un désert". Forcément, ils voient la route. Mais pourtant nous ici on vit et on veut vivre. On vit de notre travail comme n'importe qui. Même que, par ici, c'est une région pilote, question élevage... »<sup>168</sup>

et, comme le souligne M. Le Bris pour illustrer le propos :

« l'extension du camp militaire ferait disparaître un cheptel de 22 000 bêtes dont 16 500 brebis laitières produisant 350 tonnes de roquefort, soit la moitié des exportations en direction des États-Unis »<sup>169</sup>.

C'est le même souci de justification qui fait dire à J. Tallavignes, président du Syndicat des vignerons de Carcassonne-Limoux :

« La viticulture représente 60% du potentiel économique du département de l'Aude, elle est l'activité principale des départements méridionaux. La liquider, c'est liquider du même coup toutes les activités et les courants commerciaux qui en dépendent. C'est liquider tout le Midi. »<sup>170</sup>.

L'extension du camp militaire ou la présence de plus en plus musclée de forces de l'ordre déployées face aux viticulteurs constituent une seule et même menace aux yeux

---

<sup>167</sup> Extrait d'un texte syndical agricole local (1971) dans Le Bris (M.), *Occitanie : volem viure !*, op. cit., p. 305.

<sup>168</sup> *Ibidem*, p. 295.

<sup>169</sup> *Ibidem*, p. 296.

<sup>170</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, op. cit., p. 88.

de ces deux populations rurales. La menace est vécue au quotidien par les bergers du Larzac :

« Les militaires, ils nous emmerdent, ils passent partout. Un jour ils sont passés sur les barbelés d'un pacage. Je l'ai réparé : on ne peut pas laisser ça pour les bêtes. Pour l'indemnisation, l'expert est passé après huit jours, il a dit qu'il n'y avait rien. C'est sûr j'avais réparé ! (...) *Los « militaires » tiran, tiran que te sembla qu'es la guerra ... Disan que van pas panar tot que laissaran las melhoras terras, aquellas dels grosses, que... Dins los vilatges passan amb los « chars » [...] »*<sup>171</sup>.

Cette déclaration d'un éleveur explique assez bien pourquoi l'extension du camp a entraîné une telle résistance. Elle résulte d'une impossible cohabitation de l'activité militaire et de l'activité agricole, du sentiment d'injustice dans le règlement des conflits entre militaires et paysans, du fait que l'armée est vécue comme une armée d'occupation. Ceci explique aussi que le Larzac ait constitué l'acmé d'une prise de conscience occitane. Ce qui fait dire à M. Le Bris :

« Ce qui se joue là-haut sur le Larzac, tout le monde sent bien que c'est décisif, pour l'Occitanie entière [...]. "Une étincelle peut mettre le feu à la plaine", écrivait un jour un grand dirigeant révolutionnaire. Cette étincelle, pour l'Occitanie, ce pourrait bien être cette "affaire du Larzac" »<sup>172</sup>.

Si la révolte diffère dans sa forme, non violente sur le Larzac, violente dans le Midi, elle se nourrit des mêmes causes. J. Vialade, déclare : « On prévoit la disparition de 24 mille exploitations [...] En compensation que nous propose-t-on ? une caserne de C.R.S. sur la route de Narbonne qui coûtera deux milliards »<sup>173</sup>. Il exprime lui aussi sa révolte face à ce qui est vécu comme une provocation des pouvoirs publics décidés à faire disparaître les viticulteurs et à la contraindre par la force. La chanson des *Animaux à cornes sur le Larzac* de C. Marti (1972) exprime la proximité des deux luttes :

---

<sup>171</sup> Le Bris (M.), *Occitanie : volem viure !*, op. cit., p. 303. La partie du texte en occitan est reproduite dans la graphie adoptée par l'auteur, la traduction est la suivante : « Les militaires tirent, tirent, on dirait que c'est la guerre. On dit qu'ils vont pas tout prendre qu'ils vont laisser les meilleures terres, celle des gros, que... dans les villages ils passent avec les chars ».

<sup>172</sup> *Ibidem*, p. 291.

<sup>173</sup> *L'Écho des Corbières*, n° 65, avril 1976 (première page en annexe 26).

« La République française  
qui aime bien les Occitans  
vient de lâcher sa police  
pour aider les paysans

Allez à la Cavalerie :  
on n’y manquait pas de brebis  
C’est des vaches vêtues de bleu  
qu’il va falloir élever

Si tu veux sortir dans la rue  
pour voir le temps qu’il va faire  
n’oublie pas ton balai  
Y aura du corbeau à chasser

J’ai parcouru l’Occitanie  
il n’y a pas à désespérer  
de ces animaux à cornes  
il y en a par milliers

Appelez ceux de la plaine  
à la rescousse, et ceux de Canjuers  
ils viendront tous vous aider  
à rapatrier le troupeau »<sup>174</sup>

On le voit, sur le Larzac, comme dans l’Aude ou l’Hérault, le paysan se sent dépossédé ; l’armée et la police sont perçues comme des puissances d’occupation sur des territoires abandonnés ou menacés par le pouvoir central.

Le lien entre les deux mouvements est évident pour les viticulteurs engagés dans VVAP<sup>175</sup> ou ceux du MIVOC<sup>176</sup> qui, à plusieurs reprises, manifestent leur solidarité en

---

<sup>174</sup> Pécout (R.), *Claude Martí. Poésie et chansons, op. cit.*, p. 73.

<sup>175</sup> *Volem Viure Al País* (émanation de Lutte Occitane, cf *infra*) est créé en 1974 pour soutenir la candidature de Robert Lafont à l’élection présidentielle. Le mouvement se déploie dans plusieurs départements languedociens, mais il est surtout actif dans l’Aude.

<sup>176</sup> Le Mouvement d’Intervention Viticole Occitane est créé dans l’Hérault en 1975 autour de la personnalité de Jean Huillet qui revendique un double héritage, celui du syndicalisme (les Paysans travailleurs de Bernard Lambert) et de l’occitanisme de Lutte Occitane.



assistant aux rassemblements sur le plateau à l'appel des comités Larzac qui se constituent dans toute l'Occitanie :

« Il y a eu le Larzac , on échangeait sur le problème de la violence, eux étaient non-violents et nous plutôt activistes ! Mais on a mis en place des actions de solidarité avec eux. Je me souviens que je suis monté sur le Larzac en 74, je revenais du Portugal, car j'avais voulu aller au Portugal après la Révolution des Oeillets »<sup>177</sup>.

Je soulignerai également que, dans les deux cas, les principales organisations professionnelles ne sont pas au premier plan dans le combat. Sur le Larzac, la FDSEA est certes présente, mais en retrait par rapport au « Comité de sauvegarde » qui a la main. De même, en Languedoc, les Comités d'Action, aiguillon du syndicalisme, occupent le devant de la scène.

Les luttes des paysans bretons, corses, occitans, qui de 1967 jusqu'à la fin des années 1970 secouent la France, concernent les territoires « périphériques » de la nation, des périphéries géographiques, mais surtout des périphéries économiques, éloignées du centre de décision politique, qui se perçoivent comme sacrifiées à des raisons d'État vécues comme injustes par les intéressés. Ces ressentiments et ces réalités alimentent le régionalisme de gauche dans ces années 1970.

#### **4.2. La revendication occitane comme catalyseur d'une convergence des luttes**

Les mouvements occitanistes au sein desquels agissent les dirigeants viticoles les plus actifs dans ces années 1970, à savoir le MIVOC et VVAP, constituent avec Lutte Occitane<sup>178</sup> le creuset dans lequel la colère paysanne puise des réponses, trouve du soutien et rejoint la gauche radicale, essentiellement étudiante. C'est dans ce creuset qu'une convergence des luttes semble possible. Le concept de « colonialisme intérieur » que j'ai déjà évoqué, théorisé par Robert Lafont<sup>179</sup>, est le prisme qui permet de

---

<sup>177</sup> Entretien avec Jean Huillet, annexe 5.

<sup>178</sup> Mouvement « socialiste occitan » fondé en 1969 « pour que se dégage une gauche paysanne [...] anticapitaliste [...] offrant la perspective à long terme d'un socialisme occitan », éditorial du premier numéro (1972) du mensuel *Lutte Occitane*, cité par Pierre Vidal dans *Le mouvement d'intervention des viticulteurs occitans de 1975 à 1984*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2005.

<sup>179</sup> Universitaire montpelliérain, secrétaire général de l'IEO (Institut d'Études Occitanes) en 1952, il est l'un des théoriciens de l'occitanisme politique, non nationaliste. En 1974, dans *La revendication Occitane*, il

comprendre ce qu'ont en commun l'ouvrier de Toulouse, le mineur de la Grand-Combe, dans le Gard, et le viticulteur des Corbières. Essayons d'abord, dans la mesure du possible, d'éclaircir la notion d'occitanisme, difficile à cerner. Le paragraphe qui sert d'introduction au chapitre « les mouvements occitanistes au XX<sup>e</sup> siècle », dans le catalogue de l'exposition des Archives départementales de L'Aude *Occitan, Occitanie*<sup>180</sup>, me semble proposer une bonne entrée en matière :

« Régionalisme, mouvements occitans ou occitanistes, autant de termes qui, sans recouvrir la même réalité, font référence à des prises de position politiques rejetant le centralisme, qu'il soit l'héritage de la monarchie ou celui de la Révolution française. Phénomène multiforme et ambigu, « l'occitanisme » se situe à la fois dans le champ culturel (défense d'une langue et d'un patrimoine historique) et dans le champ politique (prise en compte des problèmes économiques et sociaux d'une population, remise en cause des structures de l'État, du pouvoir central au bénéfice d'institutions locales) »<sup>181</sup>.

Le Comité Occitan d'Étude et d'Action (COEA), émanation de l'Institut d'Études Occitanes, est fondé à Narbonne le 4 février 1962, Robert Lafont en devenant le secrétaire général. Au même moment, se déroule la grande grève des mineurs de Decazeville, du 19 décembre 1961 au 20 février 1962. Cette grève, qui oppose les mineurs de l'Aveyron aux Charbonnages de France, est symbolique du « colonialisme intérieur » que dénoncent les occitanistes : une grande société d'envergure nationale n'hésite pas à sacrifier ses employés et toute une région au nom de la rentabilité, comme le dénonce R. Lafont<sup>182</sup>. À partir de 1962, la revue *Viure* popularise les thèses du COAE, qui associent revendication régionaliste et lutte des classes. Le COAE se réclame du socialisme et considère que la lutte des classes n'est possible que dans le cadre d'un pouvoir régional confié à une assemblée et à un exécutif, tous deux issus du suffrage universel. En cela, il est proche du PSU<sup>183</sup>.

---

propose une historiographie du fait occitaniste, au moment où il présente sa candidature à l'élection présidentielle.

<sup>180</sup> Exposition présentée aux Archives départementales de l'Aude du 14 février au 30 juin 2017 avec le concours de L'Institut d'Études Occitanes (Aude).

<sup>181</sup> Archives départementales de l'Aude, *Occitan, Occitanie*, catalogue d'exposition, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2017, p. 151.

<sup>182</sup> « L'affaire de Decazeville a montré que la nationalisation ne fait qu'accélérer la destruction des entreprises régionales, selon la stratégie géographi[qu]e des trusts », Lafont (R.), *La revendication occitane*, Flammarion, Paris, 1974, p. 280.

<sup>183</sup> Parti Socialiste Unifié.

Le COEA est la matrice des mouvements occitanistes que j'ai évoqués plus haut. En 1971, Lutte Occitane se substitue au COAE, qui se dissout après 1968. Dans les années 1970, des éléments de la Gauche prolétarienne maoïste, des trotskistes de la Ligue communiste, des anarchistes, voient dans les revendications régionalistes l'avenir d'une « unité populaire » porteuse de potentialités révolutionnaires. Au début des années 1970, les Comités d'Action Occitans, qui s'étaient constitués au côté de Lutte Occitane, surtout présents, semble-t-il, dans l'Aude, sont souvent présents sur le terrain où ils « prêtent la main » à des actions de tout type. Ces comités sont des structures informelles qui se constituent de façon assez spontanée parce qu'ils correspondent à une sorte d'évidence du moment. J'ai retenu les témoignages de Claude Marti et de Jean-Pierre Laval qui donnent un éclairage intéressant sur la formation de ces comités. Claude Marti, tout d'abord :

« Et puis il y a eu le mouvement occitaniste qui avait commencé bien avant, mais sur les bases de 68, il revendiquait ce qui rend profonde la vie, ce qui lui donne du sens.

En 1969, le journal *Action* titrait en Une : « *Òme d'Òc as dreit a la paraula* » [n° 40, 4 mars 1969]. Pour la première fois, il donnait la parole à des gens qui ne l'avaient jamais prise. Il a été tiré à 30 000 exemplaires.

Tout c'est passé chez Claude Rives<sup>184</sup>. Des étudiants des Beaux-Arts étaient descendus voir ce mouvement occitan politique informel, le COEA. Il y avait là les éléments percutants de l'IEO (Rouquettes, Lafont).

J'ai rencontré chez Claude Rives des gens que je connaissais par ailleurs, des rugbymen, des gens du Comité d'Action Viticole. On se disait qu'est-ce que tu fais là et « *tu que fas aqui ?* ». C'était informel.

Jeannot Vialade, on l'a connu en 70 à Fabrezan, lors d'une soirée où on chantait. Je me souviens de la phrase qu'il a prononcée et que j'ai rapportée maintes fois : « Il y a des années, des années qu'on vous attendait ».

Cette amitié nous a ouvert des tas de portes dans les Corbières, le Minervois, auprès du Comité d'Action [Viticole] on a connu André Cases, Mouriès, les trois mousquetaires : Pierre Roux, Popo Roux et son frère, les cousins ... Le hasard distribue souvent les rendez-vous ; le hasard avait la tronche de C. Rives.

---

<sup>184</sup> Viticulteur à Alzonne, près de Carcassonne.

Avec Jeannot [Vialade], c'était une accroche amicale et politique. Puis on est passé dans l'Hérault, on a connu Jean Huillet, Maffre-Baugé, tout ça a fait tache d'huile »<sup>185</sup>.

Le COEA, qui se décline en de nombreux Comités d'Actions Occitans, donne naissance en 1974 à VVAP (*Volem Viure al País*). Voici ce qu'en dit Jean-Pierre Laval, alors étudiant toulousain d'extrême gauche et membre de VVAP dans l'entretien qu'il m'a accordé :

« En 1973, après l'interdiction du journal *La Cause du peuple*, Sartre, Le Bris, Le Dantec créent *Libération* dont l'édition toulousaine, à laquelle je participais, publiait tous les lundis une rubrique intitulée « *Occitania al présent* ».

Le 22 mars 1974, des membres de la Gauche prolétarienne toulousaine dont je faisais partie rencontrent à Couffoulens Jean-Michel Mariou, Pierre des Rosiers, Eric Fave et Pierre Maclouf. À Azille [près de Lézignan], des contacts avaient été pris avec Claude Marti.

En juin 1974, le congrès de création de VVAP a lieu à Féniers, près de Limoges. À l'occasion de ce congrès, une gerbe est déposée au pied du monument aux morts de la guerre de 1914-1918, qui porte l'inscription « Maudite soit la guerre ».

VVAP, autonomiste et socialiste, est constitué de comités dont quatre dans l'Aude, puis Béziers, Sète, Montpellier et les Cévennes protestantes »<sup>186</sup>.

Je retiens de ces deux témoignages la coloration politique des mouvements occitanistes dans le contexte post 68, coloration qu'apporte en grande partie la Gauche prolétarienne maoïste par le biais d'étudiants, comme J.-P. Laval, qui se rapprochent des luttes paysannes dont l'Aude et l'Hérault sont alors le fer de lance. Je note aussi, comme le souligne C. Marti, le rôle du hasard, des rencontres et de l'amitié dans la constitution de ces groupes. Il ajoute :

---

<sup>185</sup> Entretien C. Marti, annexe 8.

<sup>186</sup> Entretien J.-P. Laval.

« Le moment était propice à ces rencontres. C'était le même souffle régional de l'histoire qui produisait ce mouvement décentralisé, autonome, qui avait, selon l'endroit, la vibration que lui donnaient les personnes présentes »<sup>187</sup>.

En effet, si l'étudiant gauchiste de Toulouse ou de Montpellier et le viticulteur de l'Aude et de l'Hérault ont quelque chose en commun, c'est cette identité occitane qui au tournant des années 1960 et 1970 est revendiquée à partir d'une histoire commune retrouvée. J'ai montré dans le mémoire de master 1 le rôle de la mémoire et de l'histoire dans les luttes viticoles des années 1960 et 1970. Je ne m'appesantis donc pas sur ce point, mais je rappelle simplement que dans la série télévisée *La caméra explore le temps* de Stello Lorenzi, l'émission sur les cathares diffusée en 1966 avait créé un véritable choc dans les « chaumières occitanes » dont je peux témoigner, comme le fait C. Marti dans *Homme d'Oc* quand il déclare qu'on voyait des gens pleurer devant les écrans<sup>188</sup>. Ces ruines, celles des châteaux « dits » cathares, qui constituaient « notre » décor, devinrent tout à coup (pour nous Occitans) le théâtre d'un récit héroïque dont « nos ancêtres » avaient été les acteurs, récit qui nous rachetait de la honte (la *vergonha*) de ne pas avoir le bon accent et d'avoir cru, jusque là, que la grande Histoire s'était écrite sans nous.

Ce souffle régional de l'histoire dont parle Marti qui conduit une foule de « pèlerins » sur le « Pog » de Montségur pour la fête annuelle de Lutte Occitane est aussi porté par des intellectuels, comme le poète René Nelli qui fonde le Centre national d'études cathares (1981) ou le journaliste Michel Roquebert qui publie en 1970 le premier tome de *L'épopée cathare*. Ce sont aussi des écrivains, comme Guy Bechtel<sup>189</sup> et Felix Napo<sup>190</sup>, qui font au même moment le récit de la révolte de 1907. Ce récit d'un « roman national occitan » est, semble-t-il, attendu par le peuple occitan, dont celui du Languedoc viticole qui crie depuis longtemps qu'on l'oublie à Paris, qu'on le chasse de ses plages et qu'on le force à l'exil. Alors, il ne reste plus qu'un vecteur populaire, la chanson, pour que soit popularisée cette histoire et que la culture occitane sorte des cercles intellectuels où elle était jusqu'alors confinée. L'historien Philippe Martel décrit

---

<sup>187</sup> Entretien C. Marti, annexe 8.

<sup>188</sup> Marti (C.), en coll. avec M. Le Bris, *Homme d'oc*, Stock, Paris, 1975, p. 91.

<sup>189</sup> Bechtel (G.), *1907, la grande révolte du Midi*, Robert Lafont, Paris, 1976.

<sup>190</sup> Napo (F.), *1907, la révolte des vigneronns*, op. cit.

ce moment où la littérature occitane connaît un nouveau souffle<sup>191</sup>. Il note que, dès le numéro 13 de la revue *Viure*, paru en août 1968, le ton des poèmes publiés a changé :

« Le silence des poètes est toujours là, mais on voit comment il doit céder la place à une parole d'histoire, celle du peuple qui se libère. Et, de même qu'il est « interdit d'interdire », il est impossible de ne pas écrire des poèmes : signe que pour la parole poétique, les événements de mai 68 ont ouvert un espace dans lequel elle a vocation à s'engouffrer pour apporter sa pierre (son pavé) ? au mouvement en marche »<sup>192</sup>.

Cette poésie est diffusée par la collection éditée par Joan Larzac, Quatre Vertats, qui publie les « poèmes-tracts » du breton Paol Keineg, dont la préface d' Yves Rouquette dit ceci : « la jeunesse ici ne veut plus de poètes larmoyants [...] Du poète elle exige qu'il fasse flamber son désir, qu'il dénonce, qu'il accuse, qu'il annonce un pays habitable »<sup>193</sup>. Y. Rouquette semble avoir été entendu par R. Pécout :

« À tous ceux qui, en Occitanie ou ailleurs, ont le dos courbé et en ont plein le dos, à tous ceux qui veulent garder conquérir ou inventer le droit de vivre à plein et de ne pas mourir imbéciles [...] à tous les colonisés battus et contents et qui en ont assez d'être colonisés, assez d'être battus et assez d'être contents [...] L'esclave ne lèchera plus la main du maître, car il n'y a plus d'esclaves. Nous venons de naître, de l'autre côté de toutes les vieilles peurs et des vieux silences, hommes révoltés, c'est à dire hommes »<sup>194</sup>.

Dans les années 1970, c'est surtout la chanson diffusée par la maison de disques Ventadorn qui réveille la conscience occitane populaire. La chanson est présente lors des concerts-débats qui ont lieu dans les salles des fêtes des villages viticoles ou lors de meeting militants à Toulouse ou Montpellier. C'est bien sûr C. Marti qui chante « Ce n'est pas vrai que nous n'ayons pas d'histoire » (*Rouges et noirs mes souvenirs*) ou qui se demande « pourquoi ne m'ont-ils pas dit à l'école / le nom de mon pays ? » (*Pourquoi ne m'ont-ils pas dit ?*), qui affirme « rouge le sang rouge le feu / et rouges mes souvenirs

---

<sup>191</sup> Martel (P.), « Révolutionnaire ou nationaliste ? La poésie occitane après 1968 », *Terrain*, 41, 2003, p. 91-102 [en ligne].

<sup>192</sup> *Ibidem*.

<sup>193</sup> Keineg (P.), *Chroniques et croquis des villages verrouillés, suivi de Barzhonegou-trakt*, P. J. Oswald, Paris, 1971, p. 7-13 (préface d'Y. Rouquette), cité par Martel (P.), « Révolutionnaire ou nationaliste ? La poésie occitane après 1968 », art. cit.

<sup>194</sup> Martel (P.), « Révolutionnaire ou nationaliste ? La poésie occitane après 1968 », art. cit.

sont rouges » (*Rouges et noirs mes souvenirs*), replaçant ainsi les luttes du moment dans la lignée de celles du passé : « Marcellin Albert / et la Commune de Narbonne / et ceux qu'ont tués les croisés » (*Le pays qui veut vivre*). Il ne se contente pas de rappeler le passé, il est aussi le chroniqueur des événements présents : « J'étais devenu le chanteur officieux du mouvement viticole et s'il fallait donner un coup de main, je le donnais »<sup>195</sup>. Par « coup de main », il entend sa présence sur les barrages où au côté des « commandos de la nuit ». Il raconte d'ailleurs comment A. Cases lui dit un jour : « ce que tu vois là, Marti, il faudra en faire une chanson » et cela donne *Les commandos de la nuit*, chanson qui fait le récit des attaques de camions transportant du vin italien trafiqué.

Dans l'Aude, les CAV et VVAP ont leur chanteur. Dans l'Hérault, le MIVOC a le *Teatre de la Carrièra* (Théâtre de la Rue). Le *Teatre de la Carrièra*, c'est d'abord Claude Alranq, acteur, metteur en scène et « directeur d'une troupe » installée à Cabrières, près de Pézenas :

« Acteur, il semble l'être toujours quand il descend de scène. Il donne l'impression d'être entré en occitanisme comme d'autres ont rencontré Dieu. Ouvriers agricoles le jour, acteurs le soir et militants la nuit, les membres de la compagnie s'inscrivent dans la tendance maoïste qui veut absolument se mettre au Service du Peuple »<sup>196</sup>.

Le théâtre de la Carrièra joue une pièce intitulée *Mort et résurrection de M. Occitania* (1970). Elle remporte un énorme succès auprès des viticulteurs qui y lisent leur histoire. Voici la pièce telle qu'elle est présentée dans son préambule (traduction de l'occitan) :

« Ce montage est le résultat d'un travail collectif. Il a été réalisé par une troupe de comédiens amateurs de Lyon : le Théâtre de la Carrièra. Dans la troupe il y a deux Occitans.

Tout commença par une enquête que nous avons faite en Occitanie avec l'idée d'apporter notre pierre, très modestement, à la lutte de libération du peuple occitan. Le spectacle qui en résulte est basé sur les problèmes que, chaque jour et concrètement, les gens se posent.

Si ce montage devait être repris, cette expérience demeurera une première : ce n'est pas le texte écrit et ainsi imprimé qui doit compter, mais c'est l'endroit et la situation économique et sociale de l'endroit où il sera joué. Chaque endroit et chaque situation.

<sup>195</sup> Entretien avec C. Marti, annexe 8.

<sup>196</sup> Vidal (P.), *Le mouvement d'intervention des viticulteurs occitans de 1975 à 1984*, op. cit., p. 21.

En conséquence, on peut et on doit faire toutes les adaptations utiles concernant les situations, les personnages, le jeu, les faits. Le texte n'a aucune prétention que ce soit. Il doit se plier aux exigences de la lutte [...]»<sup>197</sup>.

Dans ce préambule, le projet est énoncé, c'est en fait celui de Lutte Occitane : s'emparer des problèmes économiques et sociaux de l'Occitanie et aider le peuple occitan (ouvriers et paysans) à trouver les voies de sa libération en étant à son écoute, au plus près des situations locales. Je résume l'argument de la pièce : Mr Occitanie comparait, après son décès, devant un tribunal qui doit découvrir de quel mal il est mort. Le tribunal appelle à la barre des témoins qui le condamnent par avance. Les médecins légistes constatent qu'il « pisse rouge, a le ventre qui enfle et ne parle pas français ». Le curé prétend que « la vengeance divine s'est abattue sur cet hérétique ». Mais une sorcière donne trois jours à Mr Occitanie pour « se ressusciter », s'il parvient à trouver lui-même les causes de sa mort. Mr Occitanie va voir son député qui lui promet monts et merveilles. Il a recours à des soins esthétiques qui le transforment en vrai Parisien parlant un langage fleuri avec l'accent « pointu ». Il devient un homme moderne, mais rien de tout cela ne lui redonne vie ; finalement, après avoir perdu ses terres vendues aux promoteurs, il ne lui reste plus qu'à devenir un amuseur de touristes. Mais c'en est trop, Mr Occitanie à compris : il démasque les coupables, les élus et leurs fausses promesses (Manjetot) et les capitalistes accapareurs (Digerapla). Alors il ressuscite ! Cette fable burlesque a certainement contribué en grande partie à la prise de conscience occitane dans les villages viticoles où elle résonne fortement aux oreilles de ceux qui se sentent condamnés, mais ont aussi reconnu dans ces personnages de théâtre toutes les forces auxquelles ils s'opposent.

J'ai voulu ainsi montrer les origines de ce que C. Marti appelle le « souffle régional de l'histoire ». C'est cette respiration commune qui permet une rencontre entre des viticulteurs des CAV, comme J. Vialade, A. Cases, M. Romain et bien d'autres, des intellectuels occitanistes, R. Lafont, Y. Rouquette, et des étudiants gauchistes, tel J.-P. Laval. Depuis la fondation de l'IEO en 1945, se démarquant du Parti de la Nation Occitane (PNO) et se réclamant de la Résistance, le mouvement culturel occitan s'est de plus en plus politisé et, après 1968, il a affirmé un régionalisme résolument anticapitaliste, en tout cas à l'intérieur des mouvements que je viens d'évoquer, à savoir

---

<sup>197</sup> Teatre de la Carrièra, *Mort et résurrection de M. Occitania*, 4 Vertats, Ardoana (Saint-Pons), 1970.



Lutte Occitane et les deux mouvements qui en sont issus, VVAP et le MIVOC. Évidemment, on est bien loin avec ces mouvements de couvrir tout le spectre de l'occitanisme qui se décline en une multitude de partis, comités, groupuscules plus ou moins nationalistes, voir ethnistes ou même anarchistes, comme le PNO, Poble d'OC ou la FACO anarchiste. C'est en tout cas dans la mouvance occitaniste de gauche et d'extrême gauche que le mouvement viticole puise inspiration et soutien pour essayer de construire une convergence des luttes avec les mouvements ouvriers de la région et tisser des liens avec les autres mouvements régionalistes, catalans, basques, bretons ou corses.

Il convient de comparer les projets respectifs de VVAP et du MIVOC, tels qu'ils sont définis dans leurs manifeste et plate-forme respectifs (annexes 18 et 19). La plate-forme du MIVOC (septembre 1975) est publiée en annexe du mémoire de P. Vidal<sup>198</sup>. Elle s'intitule « *Lo camin de l'espèr* » (le chemin de l'espoir). Elle définit d'abord trois ennemis du viticulteur : le pouvoir en place, le négoce et les gros propriétaires fonciers. Le MIVOC reconnaît le CRAV comme « seule structure d'expression du mécontentement des viticulteurs » et s'oppose au CDJA qui fait le jeu du pouvoir en place et propose une collaboration avec le négoce. Ce dernier est accusé par ailleurs d'ignorer les problèmes spécifiques des viticulteurs occitans. Le MIVOC réclame à court terme un prix du vin à 12F50 le degré /hl et une diminution de la TVA.

Son originalité réside dans l'appellation de « travailleurs » réclamée pour désigner les viticulteurs qui, à long terme, devraient être rémunérés sur la base d'une « unité de temps de travail »<sup>199</sup>. Les membres du MIVOC refusent « l'implantation touristique telle qu'elle est proposée » par la mission Racine. Ils refusent également toute implantation militaire, comme à Canjuers (dans le Var) ou au Larzac, et la construction de centrales nucléaires, à Golfech ou Port-La-Nouvelle. Ils ne conçoivent la lutte viticole que dans le cadre d'une « liaison de toutes les luttes menées dans [le] pays [...] En tant qu'Occitans nous défendons les intérêts économiques, politiques, économiques et culturels de notre pays », le mot « pays » correspondant bien sûr à l'Occitanie.

---

<sup>198</sup> Vidal (P.), *Le mouvement d'intervention des viticulteurs occitans de 1975 à 1984*, op. cit., annexe XVIII. La plate-forme est aussi publiée par le mensuel *Lutte Occitane* de décembre 1975.

<sup>199</sup> UTT / Unité Temps Travail : il s'agit d'un calcul à partir duquel le viticulteur pourrait être rémunéré sur la base d'un rapport entre la surface travaillée et le temps de travail nécessaire pour cette surface.

Que retenir de cette plate-forme ? Elle comporte des revendications sur le prix du vin qui ne constituent pas une rupture avec les revendications corporatistes telles qu'elles se sont exprimées au cours des crises antérieures. Il en est de même pour la dénonciation du pouvoir en place et des négociants. Celle d'une Europe dont la politique est guidée par l'intérêt des multinationales ne place pas le MIVOC en dehors de la tradition syndicaliste viticole. Par contre, l'influence de la Gauche prolétarienne ou du PSU est clairement identifiable dans certaines revendications comme « La terre [pour] ceux qui la travaillent ». Présenter le viticulteur comme un travailleur à domicile dont le négoce serait le patron ou inscrire les luttes viticoles dans l'ensemble des luttes ouvrières dénote également de telles influences.

Il est intéressant de remarquer qu'en ce qui concerne le volet occitan de la revendication, le MIVOC est assez flou. En affirmant qu'« En tant qu'Occitans nous défendons les intérêts politiques, économiques et culturels de notre pays », il n'est pas précisé dans quel cadre : celui d'une indépendance ou d'une autonomie régionale et, si oui, laquelle ? Mais il est vrai que le MIVOC est un « mouvement d'intervention viticole », et non un parti politique.

Examinons maintenant, à travers quelques extraits, le manifeste de VVAP (1974)<sup>200</sup>. Le préambule rappelle que le mouvement a été créé pour soutenir la candidature (invalidée) de R. Lafont à la présidentielle. Un appel est ensuite lancé au rassemblement :

« OCCITANS qui ne voulez pas que soient étouffées au terme de sept siècles de résistance votre langue et votre culture ; / TRAVAILLEURS intellectuels, de la terre et de l'usine qui ne voulez pas subir le joug du capitalisme [...] / JEUNES GENS [...] avec la menace de l'exil ».

Il définit les Occitans comme faisant partie des sept « minorités nationales » qui peuplent la France, avec le Pays basque, la Bretagne, la Catalogne-Nord, le pays flamand, « l'Alsace-Lorraine germaniques » et la Corse. Il affirme que la reconnaissance de la culture, de la langue, de l'histoire de ces minorités n'est pas un repli ou un enfermement : « nous serons des hommes d'autant plus ouverts au monde que nous serons plus sûrs d'être de ce pays ». Le manifeste rappelle de façon claire ce que signifie

---

<sup>200</sup> Tautil (G.) (éd.), *Chemins d'Occitanie : espace, territoire, identité, démocratie, politique occitane*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 23-30 (annexe 18).

être « colonisé de l'intérieur ». C'est subir le pillage des ressources naturelles qui ne profitent pas au développement industriel local ou encore subir des aménagements touristiques qui sont « un espace de loisir pour les autres » et des implantations industrielles (centrales nucléaires, complexe de Fos) qui « détruisent notre environnement ».

Du point de vue politique, le manifeste réclame l'instauration d'une « démocratie véritable » en France, qui rendrait le pouvoir « là où s'articule la vie du pays », c'est-à-dire la commune et la région. VVAP s'inscrit résolument dans la lutte des classes et se réclame du courant autogestionnaire du socialisme (faisant explicitement référence à l'expérience de Lip). Concernant les luttes paysannes, il est nécessaire qu'elles mettent en question la domination capitaliste des marchés et que la vraie valeur à défendre par les paysans soit la valeur travail. Les luttes doivent converger et rassembler intellectuels, ouvriers et paysans, « comme à Decazeville », dans un combat commun et non corporatiste contre le capitalisme. VVAP se dit solidaire de toutes les victimes de l'impérialisme (populations des territoires et départements d'outre-mer, travailleurs immigrés, etc.). À propos de l'Europe, le manifeste affirme « nous ne refusons pas l'Europe. Mais il est bien clair que l'Europe telle quelle se dessine, Europe des États et Europe capitaliste, est notre pire ennemie ». Le manifeste se termine sur la revendication d'un monde habitable, où « les zones de nature s'imbriqueraient avec les zones de travail ; villes et campagne se dissoudraient dans l'harmonie d'une occupation rationnelle de l'espace ; le tourisme ne serait pas aboli, mais il deviendrait contact entre des hommes [...] ».

Le MIVOC et VVAP ont, malgré quelques divergences, un socle idéologique commun, celui d'un occitanisme de gauche, tel que le défend Lutte Occitane. C'est ce qui explique leur rapprochement et leur action en faveur de la convergence des luttes. J. Huillet et C. Marti, dans les entretiens que j'ai réalisés avec eux, attestent d'une sorte d'axe, Couffoulens, Ribaute, Valros où résident respectivement Marti, Vialade et Huillet et qui matérialise la confluence VVAP/MIVOC, lieu de circulation d'individus et d'idées qui constituent le noyau de cet occitanisme de gauche (annexe 2).

### 4.3. Vers une convergence des luttes ouvrières et paysannes en Occitanie

Dans le Midi, la grève des mineurs de Decazeville (décembre 1961-février 1962), déjà évoquée, avait entraîné un important mouvement de solidarité populaire. Cette lutte constitue, dans l'inconscient collectif ouvrier, paysan et occitan, un acte fondateur des combats à venir. Dans les années 1970, au moment où surgissent d'autres conflits sociaux, les mineurs de Decazeville sont dans toutes les mémoires et tout Occitan a dans la tête quelques couplets de la chanson de Mans de Breish *Los carbonièrs de la Sala* (1970) :

*La plégarem pas l'esquina  
Ajudas-nos paisan,  
Volem gardar nòstra mina,  
Lo pan de nòstres enfants.*<sup>201.</sup>

À ce moment-là, les luttes ouvrières sont nombreuses dans la région et partout en France. Le premier choc pétrolier de 1973 a sonné le glas des Trente Glorieuses, qui n'ont en fait pas été glorieuses pour tout le monde<sup>202</sup>. Dans le Midi, ces années sont marquées par les conflits sociaux, comme à Myrys (usine de chaussures à Chalabre, dans l'Aude), la Samex (usine textile, à Millau), l'ONIA (usine chimique, à Toulouse), Griffet (constructeur de grues, à Marseille), la mine de la Grand-Combe, dans le Gard, la Socomatec (fabricant de chargeurs de batterie et de postes de soudure, à Pézenas, dans l'Hérault). Ailleurs, la grève du Joint français (électricité, à Saint-Brieuc) et la grande grève de Lip (horlogerie, Besançon), de 1970 à 1976.

La liste incomplète que je viens de dresser est empruntée à M. Le Bris, dans *Occitanie Volem Viure!* et au film *N'i a pro*. Il me semble intéressant d'accorder une attention particulière à ces deux documents emblématiques de la tonalité nouvelle qui se fait entendre dans le combat viticole dans les années 1970. *Occitanie. Volem Viure!* est publié en 1974 chez Gallimard, dans la collection France Sauvage dirigée par J.-P.

---

<sup>201</sup> « Nous ne courberons pas l'échine, / aidez nous, paysans, / nous garderons notre mine, / le pain de nos enfants. »

<sup>202</sup> Pessis (C.), Topçu (S.), Bonneuil (C.) (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »*, La Découverte, Paris, 2013 ; Zancarini-Fournel (M.), *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, La Découverte, Paris, 2017.

Sartre, co-fondateur avec M. Le Bris de « La Cause de peuple », de tendance maoïste<sup>203</sup>. Le film *N'i a pro* (Ça suffit) est réalisé, à la même date, par Guy Chapouillé et la section Front Paysan de l'unité cinéma de Vincennes. Les deux *opus* constituent de précieux témoignages sur le mouvement tel qu'il s'infléchit au début des années 1970. Ce sont des reportages sur le vif qui donnent la parole aux principaux acteurs des luttes sociales du moment. Ce sont aussi des œuvres engagées, militantes, qui sont faites pour dénoncer le capitalisme et le pouvoir en place, désignés comme responsables de la situation. Les deux réalisations ont aussi pour objectif de proposer une alternative aux informations - « désinformations » - que diffuse « la presse parisienne et bourgeoise ». L'un et l'autre s'adressent en écho à l'opinion publique, mais aussi à l'ensemble des viticulteurs en lutte qui sont susceptibles de devenir les fers de lance de la révolution prolétarienne espérée. Les passerelles entre intellectuels et vignerons sont effectives : *N'i a pro* est tourné essentiellement dans l'Hérault, plus précisément à Valros, chez J. Huillet, dirigeant du MIVOC, et M. Le Bris réside alors à Couffoulens, dans l'Aude, où vit aussi C. Marti, très actif au côté des CAV et de VVAP.

Je choisis quelques exemples dans les documents mentionnés pour illustrer mon propos concernant la rencontre des luttes paysannes et ouvrières. Voici ce que déclare J. Huillet dans une réunion de viticulteurs organisée par le MIVOC (extrait de *N'i a pro*) :

« Voici ce que nous avons dit au comité de lutte contre le chômage que nous avons rencontré à Marseille : vous ne voulez pas être licenciés de vos usines, nous ne voulons pas être licenciés de la vigne »

et s'adressant aux mêmes viticulteurs, il explique :

« nous sommes des travailleurs à domicile et, en plus, nous achetons nos machines. Nos patrons sont les négociants et le Crédit Agricole ».

Ce responsable viticole de l'Aude soutient la même idée, quand il déclare à M. Le Bris (*Occitanie. Volem Viure !*, p. 50-51) :

---

<sup>203</sup> C'est ce qui explique que l'ouvrage se termine sur une sentence de Mao Zedong : « La pauvreté pousse au changement, à l'action, à la révolution... Sur une feuille blanche tout est possible, on peut y écrire et dessiner ce qu'il y a de plus nouveau et de plus beau » (p. 337).

« Le petit viticulteur, il est pelé et repelé. 80% des agriculteurs sont à découvert au Crédit agricole. Moi je le suis en permanence [...] On fait une mauvaise récolte, il faut emprunter. On en fait une bonne, elle ne se vend pas, il faut emprunter aussi. Parce qu'ils vous prêtent facilement, de l'argent ! Maintenant... comme ça il vous tiennent. Les gens commencent à se rendre compte [...] Quand on sera pieds et points liés ils couperont le robinet.

[...]

Qu'est- ce qu'il fera le gars, quand il ne lui restera plus rien ? Il prendra le fusil. Moi, j'ai mon 22 long rifle là. Il attend. »

Quant à ce mineur de la Grand-Combe interrogé dans *N'i a pro*, il semble avoir compris que le viticulteur de l'Aude est un prolétaire comme lui :

« Les viticulteurs, pour un mineur, ils passent pour des riches qui se baladent sur leurs gros tracteurs sans se fatiguer. En réalité ils ont des millions en cave et sont endettés au Crédit agricole ».

Le film et le livre proposent une grille de lecture anticapitaliste du problème paysan. C'est cette grille qui doit permettre de construire la convergence des luttes ouvrières et paysannes en Occitanie, et au-delà. Le MIVOC, par la parole de J. Huillet, dans le film, précise que les fusils ne sont pas forcément la solution : « non à l'activisme et au poujadisme », ajoute-t-il. Exit, par conséquent, l'apolitisme et le « tous unis derrière le drapeau de la viticulture » qui prévalaient en 1907. L'ennemi est aujourd'hui clairement identifié : c'est la bourgeoisie, incarnée par les gros propriétaires et les négociants, les patrons et le pouvoir complice. C'est contre cet ennemi qu'ouvriers et paysans doivent lutter main dans la main.

Des exemples de solidarité entre ouvriers et viticulteurs sont montrés dans le film. Les ouvriers de la Socomatec de Pézenas, qui occupent leur usine et continuent à fabriquer de l'outillage, ont décidé de vendre à bas prix du petit matériel agricole aux viticulteurs. De leur côté, des viticulteurs se déplacent à Marseille, chez Griffet, pour amener du « vin solidaire ». Les viticulteurs multiplient « les opérations sourire » ou des « ventes sauvages » destinées à populariser leur action et obtenir un large soutien de la population, parfois hostile aux actions violentes qu'elle ne comprend pas toujours.

La convergence des luttes n'est pas toujours chose aisée. Par exemple, le 6 décembre 1973, Le CRAV et les syndicats ouvriers appellent à une journée de lutte contre la vie chère, mais ils agissent séparément : les ouvriers défilent à Montpellier, Nîmes, Carcassonne, Narbonne, tandis que les viticulteurs barrent des routes. Les vigneronnais audois font l'amère expérience de certaines méfiances des syndicats ouvriers à leur égard. Ainsi, lorsque, s'étant déplacés à Limoux pour apporter leur soutien aux ouvriers de Myrys, ils se voient interdits de micro par la CGT, alors que la FEN (la Fédération de l'Éducation Nationale) peut prendre la parole<sup>204</sup>, et qu'ailleurs se négocie une journée unitaire d'action. Pour aboutir à cette journée unitaire, le chemin est long :

« Ce sont les viticulteurs, cette fois, qui prennent l'initiative. Michel Romain est chargé des négociations. Cela ne se fait pas sans mal. Concilier les intérêts de la CGT, de la CFDT, de FO, de la FEN, des commerçants du CID-UNATI avec ceux des viticulteurs, petits et gros propriétaires, sans oublier les ouvriers agricoles, relevait de la mission impossible »<sup>205</sup>.

Quoi qu'il en soit, dans ces années 1970, les dirigeants des CAV sont bien au cœur de cette convergence des luttes. Voici comment ils l'expliquent :

« C'est simple : tout passera par les paysans en Occitanie. Ou il ne se passera rien. Ce n'est pas une question de mépris pour qui que ce soit, pour l'ouvrier ou le commerçant. Au contraire. Mais c'est une constatation. Enfin, bon Dieu, qui c'est qui se bat ici depuis des années contre le pouvoir ? Les ouvriers ou les paysans ? Les paysans, les viticulteurs. C'est un fait oui ou non ?

Ça s'explique très bien d'ailleurs .

D'abord dans beaucoup de départements, comme l'Aude et le Lot-et-Garonne, les agriculteurs, c'est la majorité de la population. [...]

Premier point : on fait la révolution avec la majorité des gens ou on ne la fait pas. Alors ...

Ensuite c'est les paysans, surtout les viticulteurs, qui ont les plus grandes traditions de lutte par ici [...] Au début du siècle, ici, les organisations d'ouvriers agricoles étaient très puissantes, très violentes, sur des bases anarcho-syndicalistes.

<sup>204</sup> Le Bris (M.), *Occitanie : volem viure !*, op. cit., p. 280.

<sup>205</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 222.

*Et puis, le paysan, il a des traditions de lutte avec les ouvriers, ne serait-ce que la Résistance, Decazeville en 1962 et ce qui commence maintenant avec le Larzac et les ouvriers de Millau.*

Il faut aussi se rendre compte que le Midi, ça toujours été le "Midi Rouge" et ce n'est tout de même pas banal qu'un pays essentiellement agricole vote systématiquement rouge ! »<sup>206</sup>.

On se demande alors si l'ensemble des viticulteurs du Midi sont convaincus de constituer l'avant-garde d'une possible révolution prolétarienne comme semblent le suggérer cette image du film *N'i a pro* où l'on voit des paysans vietnamiens cultivant leurs champs, le fusil à l'épaule, tandis qu'une voix off déclare que les viticulteurs de l'Aude ne « reculent pas devant le pouvoir », [qu'] « ils se battent le fusil à la main » et « posent les jalons de l'unité populaire ». Probablement que non. Mais ceux que M. Le Bris interroge commencent à penser ainsi, en particulier certains dirigeants viticoles proches des thèses occitanistes, telles que je les ai présentées. Il s'agit, dans l'Aude, principalement de M. Romain et de J. Vialade, militants par ailleurs de VVAP, et, dans l'Hérault, ce sont le MIVOC et son bouillonnant leader, J. Huillet, qui donnent aux actions viticoles leur coloration révolutionnaire.

Que s'est-il passé depuis 1967, lorsque Castéra voulait maintenir le mouvement dans la ligne apolitique et corporatiste de 1907 ? La masse des viticulteurs est-elle poussée par un élan révolutionnaire, veut-elle changer le monde ou simplement voir le prix du vin augmenter ? Les paysans sont-ils noyautés par des groupuscules maoïstes et trotskistes ? La chronologie est à prendre en compte. Si le mouvement viticole est en lutte et sous une forme violente depuis les années 1960 avec ses propres problématiques et ses propres modes d'action, il évolue en même temps qu'évolue le contexte macro-économique et politique qu'il affronte.

L'ouverture du marché européen a changé la donne et aggravé les difficultés du monde viticole. Le pouvoir de décision s'est éloigné, Paris et Bruxelles semblent frappés de surdité quand le Midi viticole s'époumone. La colère de la base s'exprime de plus en plus fortement depuis l'affrontement de Lézignan en 1971, lorsque les fusils ont été sortis. Depuis lors, ils sont conservés dans les coffres de voiture à chaque manifestation viticole, dans l'Aude surtout ; les dirigeants des Comités d'Action le savent et en ont

---

<sup>206</sup> Le Bris (M.), *Occitanie : volem viure !*, op. cit., p. 258-259.



averti les pouvoirs publics. Si le projet des viticulteurs n'est pas révolutionnaire, la protestation est de plus en plus violente et jusqu'au-boutiste face à un pouvoir qui ne cède pas. Ce que tentent les dirigeants viticoles du MIVOC et de VVAP, c'est de donner à cette colère et à cette violence un sens politique et en cela leurs analyses rencontrent celles des étudiants, qui, de Toulouse ou de Montpellier, se joignent aux manifestations viticoles. J. Huillet déclare lors d'un entretien :

« Chez moi j'ai vu arriver des trotskistes, des maos, enfin toute la gauche radicale de l'époque. Ils ont mis des mots sur ce que je pensais et le MIVOC est devenu un lieu d'analyse et de réflexion »<sup>207</sup>.

Il explique, par ailleurs, que sa conscience politique s'est également abreuvée à d'autres sources, celles d'un beau-père militant du PSU et de la rencontre de l'écivain occitaniste Y. Rouquette. Il rappelle que ses responsabilités syndicales au sein du CDJA l'ont amené à rencontrer Bernard Lambert et le syndicat « Paysans Travailleurs », très actif sur le Larzac, dont l'influence fut déterminante au sein du MIVOC<sup>208</sup>. Il précise que C. Marti et la lecture de Gramsci lui ont permis de dépasser la contradiction apparente entre une pensée internationaliste et l'affirmation d'une identité occitane<sup>209</sup>.

Il est certain que, de 1970 (l'immédiat après 1968) à 1976, l'analyse des crises viticoles a pris un tour nouveau. Elle s'est infléchie dans le sens d'une lutte des classes réunissant sous la bannière occitane étudiants, ouvriers et paysans. Avec un revenu parfois inférieur au SMIG, le petit ou moyen viticulteur s'est senti plus proche du mineur d'Alès que de Mme Lanneluc Sanson filmée dans *N'i a pro*. Propriétaire de quatre domaines viticoles très mécanisés, de plusieurs centaines d'hectares et, entre autres, d'une société de transports, elle incarne une viticulture capitaliste éloignée des préoccupations de la majorité des exploitants. Le message du film est par conséquent à l'inverse de l'unanimité du monde viticole véhiculé depuis 1907.

L'idée d'une convergence des luttes apparaît de plus en plus comme une nécessité pour la survie du mouvement viticole qui, ayant utilisé toute la gamme des actions possibles, pense que l'espoir ne réside pas forcément dans l'unité de toute la corporation, mais dans le rassemblement de ceux qui luttent contre les mêmes

---

<sup>207</sup> Entretien J. Huillet, annexe 5.

<sup>208</sup> Vidal (P.), *Le mouvement d'intervention des viticulteurs occitans de 1975 à 1984*, op. cit., p. 29-31.

<sup>209</sup> *Idem*.

adversaires. Ainsi peut-on expliquer le discours clairement anticapitaliste qui s'impose dans les prises de parole des leaders viticoles, au moment, d'ailleurs, où vient d'être conclut le Programme commun de la gauche entre le parti socialiste, le parti communiste et les radicaux de gauche (juin 1972).

J. Vialade exprime en 1974 la forme qu'est en train de prendre le combat viticole dans *L'Écho des Corbières*, « tribune des Comités d'Action et Tribune occitane » ( n° 50, novembre-décembre 1974) :

« Quand « ils »<sup>210</sup> couraient après nos bulletins de vote, ils nous ont beaucoup promis ! Ça ne coûtait pas cher. Ils nous assuraient que l'agriculture serait particulièrement favorisée, et certains même chez nous se sont laissé prendre au piège des belles paroles....

On a même vu un certain syndicalisme prendre position en ce sens.

Les mois sont passés.... Les mêmes sont repassés.... Les promesses ont trépassé !

[...] Mais que l'on ne vienne pas nous dire, que faire cette constatation, C'EST FAIRE DE LA POLITIQUE... Sous le prétexte de ne pas risquer ce grief, devons-nous, justement, laisser faire cette politique économique qui ruine notre région ? [...] Toutes les professions, toutes les couches sociales des travailleurs se battent pour « seulement améliorer leur sort ». Serions-nous les seuls incapables... quand il s'agit du simple DROIT DE VIVRE ?

[...] Personne n'a le droit de laisser mourir LE PAYS par attentisme ou stupidité [...] ».

Après les promesses des ministres de l'Agriculture qui se sont succédé, la Charte du vin et les différentes revendications posées sur la table des négociations par les représentants de la CGVM n'ont pas été prises en compte. D'autre part, l'allusion de J. Vialade au Syndicat Unique des viticulteurs qui revendique son apolitisme<sup>211</sup> est claire et indique le tournant pris par les CAV et VVAP. Le combat est politique : c'est celui qui consiste à dénoncer une « politique économique qui ruine notre région »<sup>212</sup>.

Le journal *Le Monde* du 6 mars 1976, au lendemain du drame de Montredon, retrace une chronologie de « Deux ans de crise » dans laquelle sont pointées les

---

<sup>210</sup> Les ministres des différents gouvernements de droite.

<sup>211</sup> Cf. l'affaire Auzias *supra*.

<sup>212</sup> *L'Indépendant*, 31 décembre 1974.

différentes mises en garde adressées aux autorités par les dirigeants viticoles, face aux mesures prises, considérées comme insuffisantes par la profession :

- « Le 20 mars 1975, au cours d'un congrès de la FNSEA, E. Maffre-Baugé affirme que "le monde occitan est en prérévolte" »,
- « Le 25 juillet 1975, c'est Louis Tessier, porte-parole du Comité Régional d'Action Viticole, qui s'écrie : "Si vous ne voulez pas comprendre pourquoi nous sommes ici, en septembre, nous viendrons avec les fusils" ».

Face à ce climat de tension croissante s'impose la nécessité de créer un rapport de force reposant sur une base élargie aux différentes catégories sociales de la région, alors en mouvement. S'est ainsi construite peu à peu une unité d'action des ouvriers et des paysans occitans. Elle est concrétisée par la journée « villes mortes » du 5 février 1976 qui se déroule dans les principales villes du Midi, Montpellier, Nîmes, Carcassonne (annexe 20) et Perpignan. *Le Monde* du 6 mars 1976 mentionne cette journée dans la chronologie que je viens d'évoquer de la façon suivante :

« des manifestations sont organisées dans tout le Midi viticole, où toute activité est interrompue. Les vigneron sont soutenus par les partis communiste et socialiste, les syndicats CGT, CFDT, FEN, Force ouvrière, dans l'Aude, et le CID UNATI... »

Le journaliste B. Revel décrit ainsi cette journée du 5 février :

« La journée est historique. Les viticulteurs ne sont plus seuls à présent. Sous la pluie à Montpellier, à Nîmes, à Perpignan, à Carcassonne, le monde du travail célèbre ses retrouvailles. Partout en ce jeudi gris et froid, les magasins, les bureaux, les services publics sont fermés, l'électricité est coupée, les trains ne circulent pas. Les syndicats d'ouvriers, d'enseignants, de commerçants et d'artisans ont appelé à la grève et ont été écoutés. Les rues des villes sont désertes, la seule vie, celle de tout un peuple, se concentrant, en début d'après-midi, sur les places où sont prévus les grands rassemblements »<sup>213</sup>.

---

<sup>213</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 222.

L'élargissement de la contestation viticole, sa politisation et sa radicalisation me semblent être les caractéristiques essentielles de ces années 1970 où « l'idéologie de 1907 » évoquée par L. Mac Falls semble avoir reculé. Du moins, peut-on dire qu'une brèche a été ouverte dans l'unanimisme corporatiste et dans l'apolitisme affiché, tels qu'ils avaient prévalu jusque là. Plusieurs facteurs contribuèrent, me semble-t-il, à cette mutation. La viticulture méridionale confrontée à un marché du vin de moins en moins régulé dans le cadre de l'Europe libérale prit un nouveau visage. Les petites et moyennes exploitations menacées de disparition furent de plus en plus à la merci des banques et d'un commerce se concentrant en grands groupes, tandis que la désertification accélérée des campagnes, l'augmentation du chômage et les aménagements touristiques d'envergure dessinaient un nouveau visage de la région. C'est dans ce contexte que conscience de classe et identité occitane se frayèrent un chemin dans la contestation viticole du Midi. L'affrontement de Montredon marque un tournant majeur dans cette dynamique.

## Chapitre 5. MONTREDON 1976. REGARD DES DIFFÉRENTS ACTEURS SUR L'ÉVÉNEMENT

L'affrontement entre les viticulteurs et les forces de l'ordre à Montredon, le 4 mars 1976, a provoqué la mort d'un viticulteur et d'un CRS. Ce drame, qui fait écho à celui d'Aléria, quelques mois auparavant (cf. *infra*) a été maintes fois relaté et il est inutile, ici, d'en refaire un récit événementiel détaillé<sup>214</sup>. Par contre, je vais faire porter l'analyse sur la réception des événements par la presse, audiovisuelle et écrite, ce qui a été moins mis en valeur, alors que les fractures au sein de la société française y apparaissent bien. Dans un deuxième temps, l'étude des réactions syndicales et politiques permettent aussi de travailler cette question de la réception, à travers des acteurs régionaux et nationaux majeurs.

### 5.1. L'État

L'événement qui s'est produit le 4 mars 1976 à Montredon-des-Corbières, à quelques kilomètres de Narbonne, a résonné « comme un coup de tonnerre dans la France giscardienne », selon une formule mainte fois reprise dans les différents récits de l'événement. Le journal d'Antenne2, chaîne télévisée du service public, le soir du 4 mars, est entièrement consacré à ce qui vient de se produire à Montredon<sup>215</sup>. En ouverture du journal, le présentateur, Guy Thomas, s'exprime ainsi :

« Il s'est passé aujourd'hui près de Narbonne des événements extrêmement graves. En début d'après-midi, des manifestants qui avaient barré la voie ferrée ont ouvert le feu sur des CRS. Le bilan est lourd, très lourd, 2 morts par balles, une vingtaine de blessés, dont 3 officiers de CRS et 8 gardiens.

A 17h le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur ont rejoint le président de la République à l'Élysée où se tient une réunion de crise ».

---

<sup>214</sup> Récit détaillé dans Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit.

<sup>215</sup> Journal télévisé visionné sur le site de l'INA.

Puis viennent les images, en noir et blanc, qui ont été tournées sur place par les journalistes de FR3<sup>216</sup>. Sur ces images, apparaissent une épaisse fumée noire qui s'élève de la voie ferrée Narbonne-Carcassonne, des cars de CRS qui se mettent en place, des camions bloqués par le barrage des viticulteurs. La voix du commentateur attire l'attention du téléspectateur sur ce qui se passe à gauche de l'écran. Un homme vient de s'écrouler mortellement blessé. C'est le commandant J. Le Goff, de la CRS 27, qui est rapidement évacué en ambulance.

Un peu plus tard, G. Thomas, sur le plateau d'Antenne 2, annonce que le commandant T. Siméoni vient d'être transporté à l'hôpital de Narbonne dans un état très grave. Vient ensuite l'intervention, en direct, du ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski. Il se livre à un récit très détaillé des faits qui se sont déroulés quelques heures plutôt à Montredon. Il rappelle d'abord l'attaque des chais Ramel, importateurs de vin italien, à Meximieux (dans l'Ain, près de Lyon), le 1<sup>er</sup> mars, par les viticulteurs ; à partir de cette action se sont enchaînés les événements jusqu'au 4 mars. Ensuite, il explique :

« [l'attaque des chais Ramel] a provoqué la destruction de 85 cuves, 21 camions semi-remorques transportant du vin, mettant ainsi au chômage 200 ouvriers et causant 500 000 000 francs de dégâts, soit un demi-milliard de nos francs anciens. Une plainte a été déposée, la justice a été saisie, la police judiciaire a reçu l'ordre d'interpeller le 3 mars cinq personnes qui ont pu être identifiées pour être présentées au juge d'instruction.

Cette mise en œuvre de la loi a été le prétexte dans la soirée du 3 mars de désordres graves qui sont survenus à Narbonne autour de la sous-préfecture, du commissariat de police et du palais de justice. Des opérations commandos ont détruit des équipements de grande valeur : 11 perceptions, 3 gares, 1 relai hertzien, 1 émetteur de télé, des pylonnes électriques, ainsi que des voies ferrées<sup>217</sup>.

Partout, les forces de l'ordre ont fait face avec beaucoup de sang-froid et de discipline aux agressions dont elles ont été l'objet.

---

<sup>216</sup> Pierre Bosc, auteur de *Le vin de la colère*, *op. cit.*

<sup>217</sup> La "nuit bleue" de Narbonne : une foule compacte s'est rassemblée devant le siège de la CGVM, cours de la République, à Narbonne, à l'annonce de l'arrestation de deux viticulteurs audois, Michel Olive et Salvador Domenech, qui ont rapidement été transférés du commissariat de Narbonne vers une destination inconnue sur commission rogatoire du juge d'instruction. Parmi les manifestants qui sont accourus à l'appel du CAV, certains ont amené les fusils. Toute la nuit les informations de plus en plus alarmantes parviennent au siège de la CGVM. La situation échappe au contrôle de dirigeants. Des rumeurs circulent, un commissaire serait retenu en otage. Les interventions des élus locaux, le député Jean Antagnac, le maire de Narbonne Hubert Mouly, ne permettent pas de débloquer la situation. Dans la nuit, la colère se déchaîne, la ville est mise à sac par les viticulteurs (annexe 21).

Au début de l'après-midi [du 4 mars], à Montredon, sur la voie ferrée les manifestants ont détruit un important matériel et mis à feu des wagons. C'est à ce moment-là que des manifestants ont tiré sur les forces de l'ordre qui protégeaient les installations non encore détruites, tuant un officier, blessant trois autres officiers, 22 gradés et gardiens.

Il y aurait 1 manifestant tué et plusieurs blessés. Les CRS ainsi attaqués ont dû faire usage de leurs armes.

La sécurité ne se divise pas. Les Français y aspirent dans leur grande majorité. Ils doivent savoir que si de tels événements se reproduisaient, ils mettraient en danger la sécurité de la collectivité et aussi celle de chacun de nous. C'est pourquoi le gouvernement, avec justice et modération, entend assurer cette sécurité. C'est la consigne que j'ai donnée à toutes les forces de l'ordre ».

À travers ce récit martelé par des chiffres, qui traduisent une réalité incontestable, apparait la volonté du gouvernement de désigner les viticulteurs comme seuls responsables de ce qui vient de se passer : ils se sont livrés à d'importantes destructions chez un négociant, le gouvernement a arrêté cinq d'entre eux, en vertu de la loi anti-casseurs. Ce sont ces arrestations qui ont été le « prétexte » des destructions effectuées par les manifestants à Narbonne dans la nuit du 3 mars. À Montredon, les vigneron ont tiré, Les CRS se sont défendus, parce qu'ils étaient attaqués. Ce discours s'adresse à l'opinion publique inquiète du climat « d'insécurité » lié à ces manifestations et hostile aux destructions de biens publics, comme le montrent certaines lettres anonymes envoyées aux Comités d'Action après Montredon (annexe 24).

Les hommes présents à Montredon sont d'ailleurs désignés par le mot de « manifestants ». Ce terme très vague laisse entendre qu'il n'y a pas que des viticulteurs dans les manifestations viticoles. D'ailleurs, les comptes-rendus que font les Renseignements généraux de ces manifestations insistent sur la présence « d'étudiants gauchistes » et de « casseurs » au côté des viticulteurs<sup>218</sup>. Le ministre de l'Intérieur s'exprime donc avant tout pour dire aux Français que le gouvernement ne tolérera plus le désordre et qu'il est bien décidé à mettre un terme à ce vent de révolte qui souffle sur le Midi. Quelques jours plus tard, durant les obsèques du commandant Le Goff, le ministre de l'Intérieur déclare qu'« on ne se tue pas entre Français », reprenant ainsi les

---

<sup>218</sup> Arch. dép. de l'Aude, 1090 W 28 et 32.

paroles de la chanson *Gloire au XVII<sup>e</sup>*<sup>219</sup>. La chanson rend hommage aux soldats du XVII<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui avait refusé de tirer sur leurs frères vigneron pendant la révolte de 1907. Le ministre accuse par conséquent les viticulteurs, en tirant sur les CRS, d'avoir, à l'inverse, tiré sur d'autres Français.

## 5.2. Les viticulteurs

Le journal télévisé d'Antenne 2 du 4 mars donne ensuite la parole aux dirigeants viticoles. Deux entretiens d'A. Cases (appelé Maurice Cases dans le journal) sont diffusées. Voici ce qu'il répond au journaliste qui l'interroge quelques minutes avant le drame :

« Je ne sais plus si c'est une épreuve de force, parce qu'à ce niveau, une violence en appelle une autre, et je crois que c'est un climat où il n'y a pas de vainqueurs, il n'y a que des perdants. Mais enfin, nous, nous sommes des terriens, il faut continuer à vivre sur nos terres. La qualité de la vie elle est ici et pas ailleurs.

On dit partout que c'est « tronqué » à tous niveaux, mais c'est nous qui subissons.

Devant la façon dont les pouvoirs publics ont promené l'ensemble des responsables professionnels ou politiques, le responsable que je suis et les responsables que nous sommes, nous nous asseyons par terre et nous levons les bras au ciel. Je voudrais ajouter que les viticulteurs ne sont pas contre les raisons d'État, s'il faut importer du vin italien pour des raisons d'ordre national, nous nous inclinons, mais à la seule condition, c'est que ce soit l'ensemble de la Nation qui en prenne la charge et pas seulement une région qu'on est en train de ruiner. Et si je peux me permettre aujourd'hui de faire un appel, c'est de lancer un cri d'alarme au président de la République, parce que ça fait quinze ans que nous nous battons et avons frappé à toutes les portes. Le problème est grave, il faut trouver une solution au Midi, sinon on va vers des catastrophes qui risquent d'être des catastrophes nationales ».

La catastrophe a lieu dans les minutes qui suivent ces paroles. Tout est dit de la situation bloquée qui a provoqué le drame. D'un côté, se trouvent des viticulteurs qui se battent depuis quinze ans, qui ont l'impression d'avoir frappé en vain à toutes les portes, qui se sentent légitimes dans la défense de leur terre et du droit de vivre dans une région qu'ils

---

<sup>219</sup> Composée en 1907 par Montéhus.



estiment sacrifiée sur l'autel d'intérêts qui ne sont pas les leurs. De l'autre côté, le gouvernement a décidé, quelques mois après Aléria et quelques jours avant des élections cantonales, de mettre un terme aux agissements des viticulteurs pour répondre aux attentes d'une France majoritairement hostile aux destructions de biens publics, au blocage des routes et plus généralement aux méthodes musclées de ces « producteurs de bibine »<sup>220</sup> dont le soleil échauffe les esprits.

Je ne reviendrai pas sur les causes profondes de la colère viticole et sur le sentiment d'injustice qui a entraîné le mouvement vers des actions de plus en plus violentes. Je rappellerai simplement les nombreux avertissements lancés par les dirigeants viticoles aux autorités. Durant la soirée du 3 mars 1976, celle de la "nuit bleue" de Narbonne, la veille de la fusillade, A. Cases et M. Romain, suspendus à leur téléphone, avaient tenté, en vain, de joindre le sous-préfet, le préfet de région, le garde des Sceaux, le ministère de l'Intérieur, pour les informer de la situation insurrectionnelle après l'arrestation des deux viticulteurs arrêtés à la suite du « coup de Meximieux ». Pourtant, déjà à Lézignan, en 1971, les fusils avaient été utilisés par les viticulteurs et un CRS et avait été gravement blessé.

Quelques mois avant Montredon, le 1<sup>er</sup> Août 1975, au cours de l'opération « Terres perdues » (cf *supra*), l'irréversible avait failli se produire à nouveau. De jeunes viticulteurs ou fils de viticulteurs audois des Corbières avaient barré la route à Ripaud, près de Durban, à l'endroit où bifurque vers Carcassonne la route par laquelle, venant de Narbonne, il est possible de rejoindre l'Espagne par les Corbières. Ce jour là, les CRS, bien renseignés, sont à la recherche d'Éric Vialade, fils du leader des CAV Jean Vialade. Il fait partie du groupe des jeunes gens qui bloquent la route à Ripaud. Essayant d'échapper à la police, ces derniers tentent de regagner Thézan, le village le plus proche. Ils sont bloqués par des CRS qui les passent à tabac avec une violence jamais atteinte, l'un des jeunes a les chevilles brisées. Éric Vialade, qui a échappé au coup de filet, donne l'alerte. À Thézan, le tocsin sonne, tout le village se rassemble, les hommes prennent les fusils et se dirigent vers les cars de CRS qui stationnent aux abords du village. Le député socialiste du canton de Durban, Régis Barailla, ainsi que le conseiller général socialiste du canton de Lagrasse, Charles Alquier, tentent de raisonner, en vain, les habitants. A. Cases est appelé à la rescousse. Il parvient à éviter le pire en déplaçant les hommes armés vers d'autres objectifs. Finalement, c'est vers Narbonne que se dirige la troupe

---

<sup>220</sup> Selon les termes de C. Bonnet, alors ministre de l'Agriculture.

des hommes en colère. Les voitures des manifestants sont garées près du pont de Montredon, à proximité de Narbonne, où quelques femmes de viticulteurs sont restées aux abords des voitures. Les gardes mobiles s'en prennent aux pare-brise de toutes les voitures et molestent quelques femmes.

Les fusils ne servent pas ce jour-là, mais A. Cases comprend qu'un ressort s'est cassé et que, la prochaine fois, il ne pourra pas éviter le pire. Et le pire, il n'a pu l'éviter le 4 mars.

« À ce niveau là, le responsable que je suis, les responsables que nous sommes, nous nous asseyons par terre et nous levons les bras au ciel ».

Cette phrase, qu'il prononce plus tard à Montredon le 4 mars 1976, quelques minutes avant le drame avec une grande tristesse dans le regard, contient toute la détresse d'un homme qui clame son impuissance et ne peut plus qu'implorer le ciel. À Montredon, les dirigeants viticoles ne sont plus mettre du jeu, ils sont débordés par la base et impuissants face au pouvoir.

Après le drame, c'est M. Romain, porte parole du CAV, qui signe le communiqué de presse suivant :

« Je ne reviendrai pas sur les tragiques événements que le monde viticole a vécus depuis mercredi dernier.

On souhaite de toute part un retour au calme, ceci n'est pas en mon pouvoir.

Les solutions doivent être prises à PARIS.

Les vigneron sont mobilisés, ils attendent. Ce n'est pas d'apaisement confus ou de demi-mesures qu'ils ont besoin.

Leur problème reste entier. Ils ne peuvent faire face à leurs dépenses. Ils ne peuvent assumer l'avenir de leur exploitation et de leur famille. Ils sont dans l'anxiété.

Que l'on ne croit surtout pas que, comme des moutons transhumants, nous quitterons nos terres avec le baluchon sur le dos, pour aller vivre où !!

Notre passé et notre avenir sont ici et non ailleurs.

On parle beaucoup de faim dans le monde. Il faut éviter les catastrophes que certains prévoient, que le paysan reste sur sa terre et ce n'est pas en créant des déserts qu'on résoudra les problèmes en suspens.

Vignerons, on m'a chargé de lourdes responsabilités à un moment critique. Je ne faillirai pas à ma tâche. Nous sommes en réunions permanentes, nuit et jour.

Chacun à votre place, soyez prêts à faire votre devoir pour qu'enfin nous puissions travailler et vivre en paix. »<sup>221</sup>

Le communiqué, qui paraît dans la presse six jours après la fusillade, donne l'impression que chaque mot a été pesé et que le texte résulte d'un difficile exercice d'équilibre. La phrase « chacun à votre place soyez prêts à faire votre devoir » peut être entendue de façons très différentes. On peut y entendre un appel aux armes (certains vigneron se sont exprimés en ce sens dans la presse) ou, à l'inverse, une incitation à la modération. Le communiqué s'adresse aux plus déterminés dans les CAV qui ne veulent pas en rester là et au pouvoir sur lequel il faut maintenir la pression. Mais il rappelle également les racines profondes de la colère et, par là même, légitime la violence qui en découle. Il donne aussi un sens politique à cette violence en enracinant l'événement dans le passé et le projetant dans l'avenir : « Notre passé et notre avenir sont ici et pas ailleurs ».

M. Zancarini Fournel a étudié ce qui s'est passé le 4 mars 1976 dans un texte de séminaire remarquable, intitulé « Montredon, l'événement comme révélateur »<sup>222</sup>. Elle a scruté l'événement sous toutes ses facettes, afin d'en révéler la complexité et a montré, en particulier, comment les différents acteurs ont « construit » l'événement, au moment où il s'est déroulé. « L'événement était inévitable et décidé consciemment », écrit-elle, s'appuyant sur les déclarations d'A. Cases sur Antenne 2 (cf. *supra*) et sur la chaîne des décisions telle qu'elle a été mise en place depuis le président de la République jusqu'aux responsables des forces de l'ordre sur le terrain.

« Le Président de la République et le gouvernement ont, ce jour là, choisi la manière forte. L'ordre a été donné par le ministre de l'intérieur, Michel Poniatowski, à deux unités de CRS de dégager le pont de Montredon par une action brève et violente. L'ordre est répercuté par le préfet de région, car le préfet de l'Aude<sup>223</sup>, jugé trop indulgent avec les viticulteurs, est tenu à l'écart ».

---

<sup>221</sup> Communiqué du 10 mars 1976, conservé dans les Archives de la CGVM déposées aux Archives municipales de Narbonne, carton 71 ; reproduit en annexe 18, p. 122, du mémoire de master 1.

<sup>222</sup> Zancarini-Fournel (M.), « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur », art. cit.

<sup>223</sup> Cf. le discours du préfet de l'Aude, C. J. Gosselin, devant le Conseil Général de l'Aude le 17 mars 1976 (annexe 25). Le préfet a été ensuite muté dans l'Eure-et-Loire, ses supérieurs hiérarchiques critiquant ce qu'ils estimaient être sa mauvaise gestion de la situation dans l'Aude.

Le drame de Montredon était prévisible, le gouvernement n'a rien fait pour l'éviter, au contraire, il l'a précipité par ses initiatives, selon l'historienne. J'ajouterai que le mot qui revient le plus souvent entendu dans la bouche des différents acteurs est celui d' « embuscade ». Pour les viticulteurs, l'embuscade se réfère au mutisme des autorités qui savent qu'en arrêtant deux viticulteurs, elles vont provoquer une émeute. Mais l'embuscade, c'est aussi ce train de marchandise qui a reçu l'autorisation de circuler, depuis Narbonne vers Carcassonne, alors que depuis le matin les viticulteurs ont arraché les rails, que des cars de CRS ont déjà été attaqués par des jets de pierres quelques heures auparavant et qu'un hélicoptère a déjà essuyé des tirs de chevrotine. Pour les CRS, l'embuscade, c'est le piège que les viticulteurs armés et positionnés sur le terrain tendent aux forces de l'ordre<sup>224</sup>.

Au lendemain des événements, le communiqué publié par M. Romain pour les CAV est clair sur un point. La violence des viticulteurs répond à la violence économique subie par le monde viticole et orchestrée par l'État. Quant au gouvernement, il laisse parler son ministre de l'Intérieur, à la télévision, qui est présent aux obsèques du commandant J. Le Goff, à Toulouse, mais n'envoie pas de représentants à Arquettes-en-Val, près de Carcassonne, pour les obsèques d'É. Pouytès, le vigneron tué. Cependant, l'événement révèle la complexité du mouvement occitano-viticole qui, contrairement au mouvement séparatiste corse, continue à revendiquer son républicanisme. Le maintien des liens avec les élus politiques locaux, députés et conseillers généraux, y compris après Montredon, a certainement joué dans ce sens<sup>225</sup>. On peut lire dans *L'Écho des Corbières* :

« À cet endroit le 4 mars 1976, un VIGNERON a trouvé la mort une balle en plein front. Il est mort en défendant son travail, sa terre, sa Vie, sa famille, son pays d'Oc. À quelques pas, le même jour au même instant, un POLICIER a trouvé la mort de la même

---

<sup>224</sup> Un ancien officier des CRS, Alain Crosnier, a enquêté sur la fusillade de Montredon et doit livrer dans un livre à paraître un point de vue qui sera, pour la première fois, celui d'un CRS. Crosnier (A.), *L'embuscade de Montredon-des-Corbières : révélations sur une affaire d'État*, à paraître. Entretien avec J. Crosnier.

<sup>225</sup> « Les différences [avec les autonomistes corses] peuvent s'expliquer par les sentiments républicains des viticulteurs audois et par le lien maintenu avec les parlementaires et les élus en majorité socialistes. La présence constante dans les manifestations, et même lors d'actions violentes et minoritaires, de maires des villages des Corbières a maintenu le lien avec les représentants politiques du département, alors qu'en Corse le mouvement régionaliste s'est développé contre les notables des clans qui sont à la tête du Conseil régional et qui ont été dénoncés par les autonomistes ». Zancarini-Fournel (M.), « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur », art. cit.

manière pour un motif qu'il croyait aussi noble : défense de « l'Ordre » pour protéger la Dignité, la Justice, la Fraternité Républicaines »<sup>226</sup>.

Les mots prononcés en 1976 dans *L'Écho des Corbières* auraient pu être prononcés en 1907 où, comme je l'ai montré dans la première partie de ce mémoire, républicanisme et régionalisme faisaient bon ménage.

Je vois, pour ma part, une autre dimension donnée à l'événement dans les milieux occitanistes. Joël Le Goff, le Breton, Edmond Siméoni, le Corse et Émile Pouytès, l'Occitan sont porteurs d'une charge symbolique qui a rapidement contribué à la construction de l'événement dans un contexte où « les minorités nationales » se dressent contre le pouvoir central. Les trois hommes apparaissent rapidement comme trois victimes d'une logique implacable, celle d'une économie de type colonial qui chasse les paysans de leur terre et pousse leurs enfants (corses, bretons ou occitans) à devenir, loin de chez eux, les gardiens de l'ordre établi. Le chanteur occitan La Sauze (Alain Sauzel), originaire d'Ouveillan, près de Narbonne, résume la situation telle qu'elle est vécue dans le milieu occitano-viticole après le drame (*Montredon*, 1979) :

*« Dos òmes son tombats sul sòl de Montredond  
Emili erà occitan, Joel erà breton  
Son mòrts et cresi pas qu'aquò pla importèsse  
Qu'un siá viticultor e l'autre C.R.S.  
A Brest o a Quimper se se torna passar,  
Emili sera flic e Joel paisan.*

*Bretanha e Languedoc, cadun perdet un fils  
Mas los meurtriers son pas los qu'aviàn un fusil  
Eran dins de burèus tirats a quatre espillas  
Rosetas al revès, consciencias tranquillas,  
Los copables per los trapar valdrià mèlhor  
Guitar cap a Paris, l'Eliseu, Matinhon ».*

En français :

---

<sup>226</sup> Cité dans Zancarini-Fournel (M.), « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur », art. cit.

« Deux hommes sont tombés sur le sol de Montredon  
 Émile était occitan, Joël était breton  
 Ils sont morts et je ne crois pas que cela ait une grande importance  
 Que l'un soit viticulteur et l'autre CRS.  
 À Brest ou à Quimper, si cela se reproduit,  
 Émile sera flic et Joël paysan.

Bretagne et Languedoc, chacun perdit un fils,  
 Mais les meurtriers ne sont pas ceux qui avaient les fusils.  
 Ils étaient dans des bureaux, tirés à quatre épingles  
 Rosette au revers, consciences tranquilles,  
 Pour trouver les coupables, il vaudrait mieux  
 Regarder vers Paris, vers l'Élysée ou vers Matignon ».

Cette chanson ne met pas en accusation les forces de l'ordre. Elle met en évidence des individus broyés par le pouvoir. C'est en tous cas le sens qui sera donné à l'événement du côté des viticulteurs, comme le soulignent le communiqué du CAV déjà cité et le dépôt de gerbe aux stèles des deux victimes, chaque année, le 4 mars.

### 5.3. La presse

Un travail important sur la manière dont la presse s'est faite l'écho de l'événement a été effectué par Françoise Morin, Rémi Pech et Anne Viguié<sup>227</sup>. Ce travail très riche, qui combine les approches linguistiques, sociologiques et historiques, restitue le discours sur l'événement au moment même où il se construit. Je ne reprendrai pas ici la totalité d'une analyse à laquelle je renvoie le lecteur, mais je m'appuierai sur certains éclairages qui m'ont paru essentiels. Les viticulteurs avaient dénoncé à plusieurs reprises une certaine presse « parisienne » qui, selon eux, déformait la réalité, ne s'intéressait qu'à l'aspect violent de leur révolte. Certains dirigeants des CAV ont raconté comment des journalistes demandaient à des viticulteurs de poser avec leur fusil bien

---

<sup>227</sup> Morin (F.), Pech (R.) et Viguié (A.), « Le Midi s'installe dans l'insurrection. Narbonne-Montredon 1907-1976, fantasme ou ethnotype ? l'imaginaire du politique », *Montredon, Larzac, Ladrecht : luttes et récits de luttes*, 21, *Lenguas*, 1987, p. 63-101.

avant Montredon. En 1975, au moment de la journée « région morte » un journaliste de France Inter est pris à partie à cause des propos qu'il a tenu sur les ondes. Ce que reproche la profession à certains journalistes, c'est de véhiculer, avant tout, à leur sujet un certain nombre de stéréotypes et de ne pas éclairer les raisons profondes de leur colère.

Parmi ces stéréotypes, l'un des plus marquants présente le méridional comme un être au sang chaud, dont le soleil exalte trop rapidement l'esprit. Stéréotype ou ethnotype que l'article précédemment cité a débusqué en étudiant un corpus de journaux, relatant les événements de juin 1907 et ceux des 3 et 4 mars 1976. Les exemples, pour 1976, sont éloquentes :

« Le gros rouge qui tache », *Témoignage chrétien*

« Le vin et le sang ont coulé », *Paris Match*

« Le gros rouge sang », *Le Canard enchaîné*

« Du sang dans le vin », *Le Quotidien de Paris*

« La violence éclate au soleil de l'Aude et de l'Hérault », *Paris Match*

Voici comment les auteurs de l'article commentent ces titres :

« C'est ici qu'on voit intervenir les images fantasmagiques. Les acteurs véritables du drame, c'est la conjonction du vin, du soleil autour d'une remarquable équation où l'addition vin + soleil produit .... Du SANG ».

C'est pourquoi, entre 1970 et 1976, les acteurs des événements viticoles avaient éprouvé la nécessité de prendre la parole pour décrire la situation de leur point de vue, en se dotant d'un mensuel, *L'Écho des Corbières*, dont l'intitulé complet constitue tout un programme : « Écho des Corbières, Minervois, Limouxin, Carcassès, Septimanie, Aude, Biterrois, Hérault, PAÏS DE LENGA D'OC. Tribune des Comités d'Action - Tribune occitane »<sup>228</sup>.

Le directeur de ce mensuel, Henri Fabre-Colbert, est un ancien journaliste qui, après une vie houleuse et complexe, est revenu au pays où il est devenu l'un des soutiens actifs du mouvement occitan et du mouvement viticole, ouvrant largement ses colonnes

---

<sup>228</sup> En 1907, les 87 d'Argeliers s'étaient aussi doté d'un journal, *Le Tocsin*.

aux dirigeants des comités viticoles et aux occitanistes. Dans *L'Écho*, on peut lire des prises de paroles sur les difficultés de l'ensemble des viticulteurs, sur les mesures prises par le gouvernement français ou à Bruxelles, mais aussi des appels à la mobilisation et surtout à l'union du peuple occitan. Le journal ne se prive pas de reprendre à son compte certains clichés, quand ils permettent d'éclairer les menaces, venues du Nord, qui pèsent sur le Sud. À titre d'exemple, ce titre : « AU PAYS DU SOLEIL, L'OMBRE DE LA MISERE », suivi d'une accroche : « Au ciel de mon pays plane un nuage noir et lourd de menaces [...] il fait bon vivre chez nous, et c'est là le paradoxe, on y vient en vacances et on s'emploie par ailleurs à stériliser nos richesses naturelles et culturelles » (n° 54, avril 1975).

Mais, parmi les stéréotypes, *L'Écho* choisit les siens. Dans le n° 42, de février 1974, il est proclamé que « Le MIDI, c'était peut-être Tartarin, l'OCCITANIE, c'est Trencavel ». Ainsi, Le Languedocien ne doit pas être assimilé au personnage comique d'Alphonse Daudet, mais à Trencavel, patronyme des vicomtes de Carcassonne des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, présenté comme le brave, le baron du Sud, opposé aux barons du Nord pendant la croisade contre les Albigeois. Le logo même du journal représente d'ailleurs un baron du Sud portant sur son écu la croix occitane.

Durant les années 1970, au-delà de *L'Écho des Corbières*, le mouvement viticole a aussi à ses côtés d'autres organes de la presse occitane, comme *Revolum*, *Lutte Occitane*, *Sud*, *Le Rictus occitan*, dans lesquels se développent leurs analyses. Que disent-ils de Montredon ? Le n° 8 de l'hebdomadaire *Sud*, du 8 au 14 mars 1976, consacre sa Une à l'événement. Au-dessus d'une photo d'É. Pouytès transporté en ambulance, ce titre « VITICULTEURS : le sang de Montredon ». Les victimes à déplorer du côté des forces de l'ordre ne sont pas évoquées. Quant à l'éditorial, il est clair : le pouvoir est coupable d'aveuglement et accusé de provocation. La France ne comprend rien aux problèmes de l'Occitanie :

« La France n'y croyait pas, les Méridionaux ont le verbe haut, mais ce sont des fanfarons. Aujourd'hui, elle est stupéfaite. Elle continue à donner dans l'aveuglement délibéré [...]. Inconscience ou provocation, à la limite peu importe, une chose est certaine : le pouvoir a jeté de l'huile sur le feu, alors qu'il avait en main tous les éléments pour éviter le drame et lui seul les avait ; sa responsabilité est écrasante. Il signe ainsi un grave échec du système. Il révèle l'incapacité du libéralisme avancé à résoudre, y compris à son avantage, le problème viticole [...] ».



Le numéro suivant, le n° 9, du 15 au 21 mars 1976, consacre encore une fois sa Une à l'événement. Sur une photo pleine page, deux jeunes gens portent le cercueil d'É. Pouytès avec dans le regard beaucoup de tristesse, mais aussi beaucoup de détermination. Dans les pages intérieures, ce sont les déclarations de M. Romain, porte-parole du CRAV, qui témoignent de cette détermination :

« Les autorités ont décidées de passer à la répression. Nous sommes prêts à l'affronter. Car nous n'avons rien à nous reprocher, qu'on se le dise clairement, on ne parviendra pas à nous donner mauvaise conscience. »

J'ajoute qu'au moment où M. Romain écrit ces lignes de nombreuses menaces pèsent sur la tête des leaders viticoles, en particulier sur la sienne et celle d'A. Cases. Il s'agit de menaces d'arrestation, mais aussi menaces de mort anonymes, comme le montrent les lettres conservées dans les archives de la CGVM à Narbonne (annexe 24).

*Lutte Occitane*, mensuel du parti éponyme n'a pu intégrer l'événement dans son numéro de mars 1976 et a donc ajouté à ce numéro une feuille ronéotypée, dont voici le contenu :

« Après les arrestations de l'Aude, Lutte Occitane communique

Si les affrontements ont fait deux morts dont 1 viticulteur par balle, ils n'étonneront pour autant personne.

Depuis 55 ans la dégradation constante du niveau de vie, l'asphyxie croissante et organisée de cette région d'Occitanie ont rendu une explosion violente inévitable. Cette violence est née de l'impasse des négociations et de la légèreté des autorités à traiter du problème.

Pourquoi a-t-il fallu attendre les pires événements pour qu'une lutte de 5 années fasse la Une de l'actualité et l'objet de prises de positions publiques et nationales des organisations de gauche ?

Les dernières manifestations dont celles du 5 février ont montré deux aspects nouveaux du mouvement :

- que le vieux corporatisme du mouvement viticole fait place à des luttes aux objectifs clairs et à la recherche du soutien de tous les travailleurs.

- qu'il y avait une adhésion et une prise en charge croissante par les viticulteurs et les travailleurs d'Occitanie de la revendication occitane.

C'est pourquoi nous travaillerons au côté des viticulteurs jusqu'à la solution complète de leurs problèmes et dans le sens d'un rapprochement avec tous les travailleurs du Languedoc viticole victimes du même étouffement de cette région.

Dans le moment présent, nous affirmons qu'il ne saurait y avoir de solution sans le départ immédiat des forces de l'ordre, l'arrêt définitif des poursuites judiciaires et la mise sur pied d'un plan négocié de développement du Languedoc. ».

Si les accusations portées contre le pouvoir politique rejoignent celles de *Sud*, le ton du communiqué est beaucoup plus polémique, puisque s'ajoute à ce constat une critique des partis traditionnels de gauche (parti socialiste et parti communiste), mais aussi du corporatisme viticole. Lutte Occitane se présente donc comme le seul parti capable de défendre la viticulture languedocienne dans le cadre d'une convergence des luttes que la journée du 5 février 1976 avait laissé espérer, un mois avant Montredon. À ces constats, vient s'ajouter une revendication : le départ des forces de l'ordre stationnées dans le Midi et l'arrêt immédiat des poursuites contre les responsables. On le voit, après Montredon, Lutte Occitane cherche à se positionner comme une force politique incontournable en Languedoc.

Si la presse occitane affirme sa solidarité avec le mouvement viticole après les événements de Narbonne et de Montredon, qu'en est-il de la presse nationale, si souvent décriée ? C'est en fait une France de droite et une France de gauche qui apparaissent à travers les titres de la presse nationale après le 4 mars. *France-Soir* et *Le Figaro* insistent, à travers leurs gros titres à la Une, sur la violence de l'événement qualifié de « Tache de sang » par *France-Soir* et d'« Insurrection » par *Le Figaro*. Les sous-titres sont, à leur tour, éloquents. Pour *France-Soir*, « derrière la violence spontanée des viticulteurs se cache peut être la violence organisée d'autres agitateurs » et pour *Le Figaro*, en sous-titre, cette phrase extraite de l'intervention de M. Poniowski au journal télévisé : « le gouvernement assurera la sécurité ».

À l'autre extrémité du spectre politique, *Le Quotidien du peuple* maoïste annonce en sur-titre : « Occupation policière dans le Midi viticole » et en gros titre sur toute la largeur de la page « ILS ONT TUÉ », le « ils » se référant aux forces de l'ordre (annexe 22). *L'Humanité Rouge*, politiquement proche du précédent, lui emboîte le pas en titrant : « Près de Narbonne les CRS ont tué ». Il évoque aussi la violence révolutionnaire des viticulteurs du Midi et appelle à une manifestation de soutien aux « justes luttes paysannes ». *Le Quotidien du Peuple* assimile d'ailleurs le gouvernement français au

gouvernement fasciste espagnol, en reproduisant sous une photo de l'ambulance qui emporte le cadavre d'É. Pouytès une scène de répression en Espagne avec ce commentaire, « En Espagne le fascisme assassine ». Le journal *Libération*, alors d'extrême gauche, met l'accent sur l'unité maintenue entre le CAV et les syndicats ouvriers. Pour *Le Monde*, ce sont les causes du drame qui sont mises en avant : « le sentiment d'injustice qui a conduit à l'émeute ».

Si on veut résumer à grands traits l'écho de l'événement dans la presse nationale, il apparaît bien une opinion de droite qui insiste sur un retour de l'ordre dans le pays et condamne la violence des viticulteurs, laissant entendre que le mouvement est manipulé par des mouvements d'extrême gauche. À l'inverse, du point de vue de l'extrême gauche, se sont les violences policières qui sont pointées du doigt, les viticulteurs représentant les éléments avancés des masses révolutionnaires en marche. Le ton est plus modéré dans *Libération* et *Le Monde*, le premier se posant la question du devenir du mouvement et le second revenant sur les causes qui ont conduit au drame.

Dans la presse quotidienne régionale, les titres reflètent assez bien l'état d'esprit sur le terrain, y compris celui des Comités d'Action qui mettent sur le même plan les deux victimes, « l'une ayant défendu son droit, l'autre ayant fait son devoir », selon la formule d'A. Cases :

- *L'Indépendant* : « Affrontement sanglant à Montredon, un viticulteur et un CRS tués »,
- *Midi Libre* : « Fusillade entre manifestants et forces de l'ordre. Un commandant de CRS et un viticulteur tués, une dizaine de blessés de part et d'autre.
- *La Dépêche du Midi* : « Midi viticole, plus que l'émeute, la révolte. Deux morts, trente blessés aux portes de Narbonne ».

À travers ces titres, au caractère factuel, on peut lire une volonté de placer les victimes des deux camps sur le même plan. La presse régionale reflète assez bien la réalité locale, où les dirigeants viticoles ne peuvent que déplorer les victimes des deux camps, face à une population choquée par ce qui vient de se passer. Cependant, la tâche de ces dirigeants s'avère compliquée, dans les semaines et les mois qui suivent l'affrontement, quant il s'agit de maintenir la mobilisation à un niveau aussi élevé que celui qui avait prévalu auparavant.

#### 5.4. Partis politiques et syndicats

M. Romain, dans le communiqué du 10 mars, avait rappelé que le combat viticole était lié à la volonté de vivre et travailler au pays et j'ai montré dans le chapitre précédent la difficile construction d'une convergence des luttes ouvrières et paysannes dans la région. J'ai aussi insisté sur le soutien des élus de gauche, essentiellement socialistes, aux différentes actions des CAV. Il faut alors se demander ce que devient cette unité après Montredon. Les communiqués des syndicats et partis politiques dans la presse locale sont clairs à ce sujet. Du côté des organisations syndicales, la CGT, la CFDT et le CID UNATI dénoncent une provocation du gouvernement, ainsi que la répression dont ont été victimes les viticulteurs. Le communiqué de la CGT est le suivant (*Midi Libre* du 5 mars 1976) :

« Le pouvoir tente d'isoler les viticulteurs. La manœuvre consiste à essayer de briser la convergence des luttes des viticulteurs, des artisans et des petits commerçants qui s'est manifestée le 5 Février et a ouvert la perspective d'une manifestation plus grande prévue pour le début avril à Montpellier<sup>229</sup>. Les revendications des viticulteurs sont justifiées, comme celles des travailleurs, des artisans, des petits commerçants. Elles se heurtent à un pouvoir autoritaire qui n'hésite pas à recourir aux provocations pour diviser ceux qui subissent sa politique néfaste. C'est lui qui porte l'entière responsabilité des incidents sanglants de ce jour.

La CGT réaffirme que seule une action de masse et responsable peut mettre en échec le pouvoir ».

Le soutien est total et les responsabilités clairement définies : le pouvoir provoque, tente de diviser, réprime. Les revendications des viticulteurs sont légitimes. La dernière phrase constitue cependant un bémol dans ce soutien qui semble inconditionnel. En effet, l'allusion à une « action de masse responsable » est une remise en cause à peine voilée des actions commandos du CAV.

Du côté politique, les élus socialistes de l'Aude, dans leurs communiqués, se disent solidaires, comme il l'ont toujours été, des viticulteurs. Ils rappellent leur démarche auprès du gouvernement dans la nuit du 3 mars et affirment que « [le drame]

---

<sup>229</sup> Manifestation unitaire (syndicats ouvriers et Comités d'Action) de Montpellier le 29 avril 1976, qui réunit 100 000 personnes derrière le drapeau occitan (cf. page de couverture de ce mémoire).

aurait pu être évité dès le départ, si les tenants du pouvoir n'avaient pas délibérément joué la carte de la provocation [...] »<sup>230</sup>. Quant à la fédération de l'Aude du Parti communiste, elle affirme que « les forces de police ont ouvert le feu sur les viticulteurs, un vigneron a été tué »<sup>231</sup>, ne mentionnant pas la mort du commandant des CRS survenue avant celle du viticulteur. À sa condamnation du pouvoir qui s'est livré selon lui à une véritable provocation, le Parti communiste ajoute :

« Inquiet de la montée du mécontentement et des luttes populaires contre sa politique frappant ouvriers, employés et artisans qui se sont retrouvés au coude à coude le 5 février dernier, le gouvernement tente de briser par la répression la large union ainsi réalisée [...] ».

Sans négliger la part d'opportunisme que comporte cette dernière déclaration, le communiqué du Parti communiste souligne un aspect important de l'événement qui s'est produit à Montredon. Le pouvoir, dans sa volonté d'en finir avec les troubles viticoles, a vraisemblablement craint le potentiel révolutionnaire de cette unité populaire régionale en construction. De même que le « serment des fédérés » des comités de défense viticoles méridionaux en 1907 avait précipité l'action du gouvernement de Clemenceau contre les « gueux du Midi », de même, la fermeture des mairies au lendemain du 4 mars 1976 n'est pas sans rappeler, du moins symboliquement, la démission des municipalités le 10 juin 1907.

Les trois syndicats précédemment cités envoient des télégrammes de soutien au siège du Syndicat à Narbonne et une délégation, qui regroupe des représentants de la CGT, de la CFDT, de la FEN et des membres du PS et du PC, se rend à la préfecture, exigeant la libération immédiate des viticulteurs arrêtés. Au lendemain de Montredon, la solidarité est donc affichée avec les viticulteurs par les syndicats et partis de gauche. Le soutien des syndicats de gauche s'inscrit dans le droit fil de la convergence des luttes en construction qui s'est concrétisée lors de la journée « villes mortes » du 5 février 1976. Quant au parti socialiste, il est depuis longtemps, du moins au niveau local, au côté de son électorat vigneron, qui lui en est reconnaissant, dans l'Aude en particulier, comme j'ai pu l'expliquer précédemment.

---

<sup>230</sup> *L'Indépendant*, 5 mars 1976.

<sup>231</sup> *Ibidem*.

Après Montredon, le Parti communiste et le Parti socialiste se livrent à une course de vitesse pour montrer leur solidarité avec le monde viticole. D'autant plus que, depuis les législatives de 1973, le Parti communiste a devancé le Parti socialiste en Languedoc-Roussillon (28% des suffrages pour le Parti communiste, 27% pour le Parti socialiste), bien que le Parti socialiste reste hégémonique dans l'Aude. Dès le 26 mars 1976, François Mitterrand, Premier secrétaire du Parti socialiste et ancien (et futur) candidat à l'élection présidentielle, se rend à Carcassonne, chef-lieu du département de l'Aude. À son arrivée à Salvaza, l'aéroport de Carcassonne, Mitterrand est accueilli par une délégation composée du maire socialiste de la ville, Antoine Gayraud, du président socialiste du Conseil général, Robert Capdeville (les élections cantonales de 1974 ayant confirmé la domination du Parti socialiste dans le département), et du Secrétaire général du PS audois, Jean-Baptiste Castilla<sup>232</sup>.

C'est surtout la rencontre avec les dirigeants viticoles audois qui constitue le point d'orgue de cette visite. Sur une photo de *Midi libre* daté du 27 mars, qui relate l'événement, on peut voir M. Romain, J. Vialade, J. Vaissière (responsable du syndicat Carcassonne-Limoux), A. Cases et J. Mestre. Il s'agit des dirigeants du CAV de l'Aude, reconnus encore une fois, officiellement, comme les véritables représentants des viticulteurs. Pourtant, il est intéressant de noter que M. Romain, porte-parole du CRAV, n'est pas invité à cette rencontre. Il s'y rend cependant et est accepté ; pour les socialistes locaux, le fougueux porte-parole représentait, au moment de la venue du Premier secrétaire, une personnalité un peu trop « voyante ». Lors de cette entrevue, F. Mitterrand accuse le pouvoir en place de n'avoir pas su dialoguer avec les viticulteurs et le rend responsable de l'affrontement de Montredon tout en dénonçant la violence d'où qu'elle vienne.

Il se prononce pour la création d'un Office du vin, ce qui est une revendication forte des syndicats depuis 1972, afin de réguler le marché. Le Parti socialiste avait alors élaboré un projet allant dans ce sens<sup>233</sup>. Mais, il fait peu de propositions concrètes concernant l'avenir de la viticulture et celui de la région. L'article de *Midi Libre* nous dit que F. Mitterrand est venu écouter les viticulteurs et, en effet, ce sont les différents représentants des instances viticoles qui sont alors entendus : représentants du CDJA, présidents des chambres d'agriculture, de la fédération nationale des caves

---

<sup>232</sup> *Midi Libre* du 26 mars 1976.

<sup>233</sup> Bardissa (J.), *Cent ans de guerre du vin*, op. cit, p. 117.

coopératives, le président de la CGVM, Jean-Baptiste Bénet, le président du cru Corbières, etc. Cette rencontre, par son côté officiel et sa tournure « consultative », pose déjà F. Mitterrand en futur candidat à la prochaine élection présidentielle (1981). D'ailleurs, au cours de cette rencontre, F. Mitterrand se livre à une véritable attaque contre V. Giscard d'Estaing, contre qui il s'est présenté en 1974 et contre qui il va se représenter en 1981.

Presque deux mois plus tard, le 15 mai 1976, Georges Marchais, Secrétaire général du Parti communiste, se rend à Béziers pour rencontrer les dirigeants du CRAV, dont M. Romain, cette fois. Dans un entretien donné à l'hebdomadaire *Sud*<sup>234</sup>, G. Marchais rappelle le soutien que le Parti communiste a apporté à la journée « région morte » du 29 avril pour dénoncer la « ruine de la viticulture et la désindustrialisation de la région provenant de la domination exercée par les grands trusts internationaux ». Il se prononce contre le marché commun européen, tel qu'il est mis en œuvre, et pour une organisation du marché du vin<sup>235</sup>, pour une « gestion démocratique » de l'aménagement du littoral. C'est donc une main largement tendue des communistes vers le monde viticole que concrétise cette visite du Secrétaire général du Parti à Béziers. Cependant, sur la question de l'autonomie régionale, G. Marchais, fidèle à la ligne traditionnelle du Parti, ne fait pas de concession. L'autonomie des régions favoriserait la mainmise de l'Europe et l'abandon des régions par l'État. Par contre, il réaffirme la nécessité de faire une place importante aux cultures régionales.

La nature des Comités d'Action, leur structure informelle et leurs modes d'action ont toujours été une pierre d'achoppement entre le Parti communiste et la CGT, d'une part, et les viticulteurs, de l'autre. L'exemple suivant le montre bien. En novembre 1975, une réunion importante se déroule à Lézignan-Corbières, réunissant des responsables locaux du Parti communiste et les principaux dirigeants du CRAV. Un responsable communiste interrogé le 15 mai 1976 par un journaliste de *Sud* à propos des Comités d'Action répond ceci :

---

<sup>234</sup> N° 17, du 10 au 16 mai 1976 : à la Une, une photo de G. Marchais et, en gros titre : « Communistes : l'offensive Marchais ».

<sup>235</sup> Cette organisation passe par la mise en place d'un Office du vin pour lequel, le Parti Communiste, comme le Parti socialiste, a élaboré un projet.

« Bien sûr nous préférerions avoir affaire à un syndicalisme viticole organisé. Il se trouve que les Comités d'Action ont une assise populaire, une grande capacité de mobilisation.... »<sup>236</sup>

Autrement dit, le Parti communiste ne peut gagner des voix dans la région qu'avec le soutien du monde viticole représenté par les CAV. Quant aux Comités, ils ont besoin du Parti pour concrétiser la convergence des luttes à laquelle ils travaillent. En témoignent ces propos de J. Vialade s'adressant à ses interlocuteurs communistes lors de la réunion que je viens d'évoquer : « Vous qui parlez tout le temps d'unité, vous feriez bien de remuer vos troupes pour qu'on arrive à cette unité dans notre région ». Cette unité se concrétise néanmoins lors des journées des 5 février et 29 avril 1976. Quant à une possible récupération politique du mouvement par le Parti communiste, M. Romain, porte-parole du CRAV, ne semble pas s'en effrayer. Au journaliste qui lui pose la question, il répond : « absolument pas, les communistes jouent le jeu loyalement, simplement et c'est normal, ils cherchent à nous rallier à leurs analyses »<sup>237</sup>.

Pour résumer, on peut dire que, dans la période qui suit Montredon, les communistes ont besoin des Comités d'Action pour pousser leurs pions en terres socialistes et que les Comités ont besoin du Parti, dont les analyses rejoignent en partie les leurs, pour bâtir cette unité d'action des luttes régionales dont ils pensent qu'elle est la seule façon d'affronter la crise, conçue désormais comme une crise dépassant le cadre viticole. Dans les semaines qui suivent le 4 mars 1976, la solidarité des forces politiques et syndicales s'exprime effectivement. C'est, par conséquent, semble-t-il, l'échec du ministre de l'Intérieur qui est accusé par l'ensemble de la gauche d'avoir voulu, par sa politique de répression et ses conséquences, briser l'unité qui était en train de se construire autour du problème viticole.

- En conclusion

Dans un premier temps, la fusillade de Montredon ne semble pas donner le signal du repli du mouvement viticole, puisque la mobilisation continue. Le 6 mars, les

---

<sup>236</sup> N° 17, du 10 au 16 mai 1976.

<sup>237</sup> *Sud, idem.*



obsèques d'É. Pouytès rassemblent 25 000 personnes venues du Midi tout entier, dans la petite commune d'Arquettes-en-Val. Quand il s'agit de protéger A. Cases et sa famille, lorsqu'un mandat d'amener est dirigé contre lui, pendant plusieurs mois, des viticulteurs montent la garde devant sa maison, sa femme et sa fille ayant échappé de peu à des attentats<sup>238</sup>. Les manifestations se multiplient pour réclamer la libération d'Albert Teisseyre, viticulteur de Lauraguel, près de Limoux, soupçonné d'être celui qui a tiré sur le commandant J. Le Goff et arrêté sur la foi d'une photo prise par Jean-Claude Delmas, correspondant de l'AFP à Toulouse<sup>239</sup>. Dans les mois qui suivent, le gouvernement joue l'apaisement, le dossier est repris par le Premier ministre J. Chirac qui refuse l'arrestation d'A. Cases. A. Teisseyre, incarcéré à la prison des Baumettes, à Marseille, est libéré en raison de son état de santé le 11 juin 1976.

L'appel à la mobilisation reste forte un an après (annexe 27), lors de la commémoration des morts de Montredon, même si, quelques jours avant la date anniversaire, le fils d'A. Teisseyre est blessé par un colis piégé (annexe 11) et le monument érigé à la mémoire d'É. Pouytès est profané. Pourtant, derrière cette solidarité qui semble intacte, se profile déjà la fin des grandes mobilisations viticoles, de l'unité d'action ouvriers-paysans et même de l'occitanisme politique, tel qu'il a existé durant ces années 1970. Après l'élection de F. Mitterrand à la présidence de la République en mai 1981, et malgré quelques soubresauts, comme la prise d'assaut dans le port de Sète, le 10 août 1981, de l'*Ampélos*, un navire chargé de vin italien, ou l'attaque d'un supermarché Leclerc à Carcassonne en 1984, les Comités d'Action perdent de leur puissance. Leurs dirigeants occupent des postes plus officiels au service de la viticulture et obtiennent tous la médaille du mérite agricole (prosopographie, annexe 3). Le syndicalisme viticole se dissout petit à petit dans le syndicalisme généraliste de la FNSEA<sup>240</sup>. Les Comités d'Actions, devenus clandestins, n'ont plus le soutien de la profession. Après les accords de Dublin de 1984<sup>241</sup> et avec l'aide des gouvernements socialistes, la grande majorité des viticulteurs et de leurs organisations acceptent la

---

<sup>238</sup> Revel (B.), *Montredon, Les vendanges du désespoir*, op. cit., p. 271-278.

<sup>239</sup> J.-C. Delmas devient *persona non grata* dans l'Aude où les viticulteurs l'accusent d'être responsables de l'arrestation de Teisseyre. Il fait plus tard un procès à l'AFP pour avoir communiqué à la police le cliché qui a conduit à l'arrestation d'A. Teisseyre.

<sup>240</sup> Martin (J.-P.), « Viticulture du Languedoc : une tradition syndicale en mouvement », *Pôle Sud*, vol. 9, n° 1, 1998, p.71-87.

<sup>241</sup> Les accords de Dublin de 1984 constituent un ensemble de mesures destinées à mettre fin à la viticulture de masse dans le Midi : distillation obligatoire, primes à l'arrachage, interdiction de nouvelles plantations dans les zones d'AOC, droits de replantation strictement règlementés. Gavignaud-Fontaine (G.), *Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XX<sup>e</sup>)*, op. cit., p.406-407.

restructuration du vignoble dans le sens d'une politique de qualité associée à l'œnotourisme, politique désormais défendue comme la seule voie possible pour la viticulture languedocienne.

Les groupements de producteurs mis en place dès les années 1970 pour maîtriser la commercialisation en regroupant les caves coopératives ressemblent de plus en plus à des entreprises de négoce éloignées des viticulteurs. Les plus entreprenants d'entre eux ont tendance à créer leur propre vin dans des caves particulières associées à des gîtes ruraux dans une démarche de contact direct avec leur clientèle.

Par conséquent, le 4 mars 1976 constitue bien le point final d'une longue page de la viticulture méridionale qui a abandonné sa production de masse pour une production très diversifiée de vins personnalisés répondant à la baisse de la consommation de vins rouges à faible degré et à une demande des consommateurs recherchant des vins à déguster, plutôt que des vins à boire. Les vins languedociens d'aujourd'hui n'ont plus à faire la preuve de leurs mérites et les journaux spécialisés n'ont que l'embarras du choix pour faire le récit de véritables *succes stories* dans le monde viticole. Dans le même temps, beaucoup d'exploitations sont abandonnées, les exploitants âgés faisant le choix de l'arrachage encouragé par les primes. D'autres n'ont pas suivi le tournant de la politique de qualité qui supposait des réencépagements coûteux. Quoi qu'il en soit, il n'est plus possible de parler aujourd'hui de viticulture languedocienne au singulier, il y a des viticultures et des viticulteurs qui revendiquent désormais leur singularité et leur modernité.

L'unité du monde viticole n'est plus à l'ordre du jour et l'héritage de 1907 semble réduit aux commémorations ou servir à la promotion de certains vins<sup>242</sup>. Montredon donne l'impression d'être le dernier sursaut d'une saga viticole dont le dernier héros et martyr a été É. Pouytès, dont le nom figure sur de nombreuses plaques de rue. Dans l'éditorial de *La Dépêche du Midi* du 5 mars 1976, en première page, il est écrit : « Chacun chez nous redoutait sans y croire qu'il en soit ainsi, un jour ou l'autre, car l'Histoire des vigneron du Midi est une histoire tragique, en 1907.... ». On peut penser en effet que les fusils souvent brandis dans les discours annonçaient le besoin conscient ou non de répondre aux balles qui avaient frappé les viticulteurs en 1907. Il y aurait là, me semble-t-il, comme une sorte de dette d'honneur dont les viticulteurs se seraient sentis

---

<sup>242</sup> À titre d'exemple, les journées culturelles et festives organisées à Argeliers pour faire revivre le café de Marcelin Albert.

redevables vis à vis de leurs ancêtres morts sur le front de la défense viticole. L'appel au courage des aînés dont il faut se monter digne semble avoir ouvert la voie aux fusils de Montredon. Pour M. Zancarini-Fournel<sup>243</sup>, il est clair que, dans ce pays de chasseurs, de rugbymen soudés par des amitiés viriles, l'attaque des fils de viticulteurs à Thézan, des épouses et des mères à Montredon pendant l'été 1975, ne pouvait rester impunie. J'ajouterai que la mort « des pères » en 1907 a certainement pesé lourd dans le déchaînement de la violence telle qu'elle s'est exprimée le 4 mars 1976 à Mondredon-des Corbières, dans l'Aude, à quelques kilomètres de Narbonne où les 19 et 20 juin 1907 étaient tombés José Ramon, Cécile Bourrel et les autres.....

---

<sup>243</sup> Zancarini-Fournel (M.), « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur », art. cit.

<b>TROISIÈME PARTIE. JEAN VIALADE (1926-2013), GARDIEN DE LA MÉMOIRE ET BATISSEUR D'AVENIR : UN ROLE CLEF DANS LES LUTTES DES ANNÉES 1970</b>
---

## **Chapitre 6. LES RACINES D'UN ENGAGEMENT**

### **6.1. L'homme fait corps avec le paysage**

« Jeannot » Vialade, c'est le « Lion des Corbières ». Ce surnom, il le doit à sa haute stature, son abondante crinière, mais surtout à la force des mots qu'il profère d'une voix forte, calme et assurée. Il est né en 1926, à Montlaur, au pied de la montagne d'Alaric, entre Carcassonne et Narbonne. S'il existe un déterminisme des origines, cet amoureux et ardent défenseur de l'Occitanie n'aurait pu mieux choisir comme lieu de naissance. Sur le site Internet de la commune<sup>244</sup>, Montlaur se présente comme « un village des Corbières en pays cathare ». La rubrique « Histoire » fait remonter l'occupation du lieu au néolithique et retrace une épopée qui commence avec les Celtibères, se poursuit sous l'occupation romaine et insiste sur la période wisigothique, Alaric (roi des wisigoths) oblige ! Montlaur possède un château qui joue un rôle dans les guerres féodales entre vassaux des Trencavel. Bref, Jean Vialade est né dans un lieu chargé d'histoire et de légendes... qui ne sont pas neutres dans la construction de son identité.

Son enfance se déroule à Pech Latt, domaine viticole proche de Lagrasse, dont son père est le régisseur. Jean a donc quitté l'Alaric, son roi wisigoth, ses trésors enfouis, pour rejoindre Lagrasse, son abbaye, ses maisons à pans de bois et ses plafonds peints.

---

<sup>244</sup> <http://www.aude-mairie-montlaur.fr/>.

Quand il parle avec chaleur du riche passé de sa région, on n'est pas étonné. Voici comment Claude Marti le dépeint<sup>245</sup> :

« Jeannot et moi, on est assis sur le muret de l'olivette face à la vallée de l'Orbieu et aux barres blanches des serres. « Regarde, me dit-il, tu as devant toi l'éternité ou presque : de l'olivier sur les clinques <sup>246</sup>, de la vigne à l'étage au-dessous, et la garrigue qui coiffe tout. Et c'est comme ça depuis 2 000 ans. *Te rendes compte ?*<sup>247</sup> Depuis le temps des Romains ! » C'est un féru d'Histoire, Jeannot. Les Romains, il les tient en grande estime, des vaillants : t'as qu'à voir le pont du Gard... Mais c'est pour la vigne et l'olivier qu'il les aime, et là, il est intarissable.

« Un jour de ce temps-là, des légionnaires de la Xe [légion] - des gens d'ici - sont revenus au pays. Après des années de service du côté du Rhin, ils ont eu droit à la retraite du combattant : de bonnes terres où ils ont planté des oliviers et surtout de la vigne. Attention, vigneron à cette époque-là, tu peux pas te faire une idée de ce que c'était : pas de chimie et tout à la main... ». Il s'anime, Jeannot. Ces premiers vigneron, il les imagine tenant leurs souches courtes, presque rampantes, pour résister aux coups du Cers et aux gelées blanches. Il les imagine, non, il les voit, la chemise collée par la sueur (lui Jeannot il sait ce que c'est), il les connaît presque. « Ils devaient s'appeler Julius, Marcellus ou Claudius et à 2 000 ans près, après une journée de *descaucèl*<sup>248</sup>, ils auraient pu monter jusqu'à cette terrasse et boire le grenache avec nous pour qu'au moins une fois, je les remercie " ».

Plusieurs enseignements peuvent être soulignés dans ce texte de Marti. Le paysage qui se déploie sous les yeux de J. Vialade est le résultat d'un travail dont lui, viticulteur du XX<sup>e</sup> siècle, est responsable (annexe 31). Il sait ce qu'a coûté de sueur l'alignement de ceps qu'il a devant lui. Il a une dette envers ceux qui l'ont précédé (« pouvoir au moins une fois leur dire merci »). Il fait partie de cette chaîne humaine qui a conduit la vigne jusqu'à lui. Par delà les années, il est solidaire de ces hommes et voudrait pouvoir trinquer avec eux. On verra plus loin que l'héritage et la transmission constitue l'alpha et l'oméga de son engagement.

Il existe un lien fusionnel entre cet homme et le coin de terre où il est né.

---

<sup>245</sup> C. Marti, *Salut Jean Vialade, et merci*. Texte lu par Claude Marti le 19 avril 2013, à Lagrasse, pendant l'hommage rendu à Jean Vialade par ses « compagnons de route », après son décès le 19 mars précédent. Il est paru ensuite sous forme de chronique hebdomadaire de C. Marti dans la *La Dépêche du Midi*, entre mars et mai 2013.

<sup>246</sup> Les pentes abruptes des collines.

<sup>247</sup> En occitan

<sup>248</sup> *escaucèl* : houe à déchausser le pied de la souche.

« Le bonheur c'est rare. On le tire pas d'une recette et aucun toubib ne peut t'en faire l'ordonnance. Moi il m'attrape quelquefois au matin, *a punta d'alba*<sup>249</sup> : à la qualité de la lumière, je sais que le soleil va donner à plein et que les cailloux dans les rangées de vigne vont blanchir de chaleur mais au-dessous, à profondeur de racine, je sais que ça restera humide parce qu'il a plu comme il faut et quand il faut »<sup>250</sup>.

Les mots que l'on trouve dans sa bouche, tous les vigneron ne peuvent pas les dire, mais beaucoup pourraient les prononcer ; c'est l'une des raisons qui ont fait de lui un leader écouté. On peut, pour s'en convaincre, écouter A. Castéra ou E. Maffre-Baugé dont le lyrisme puise à la même source. Il constitue l'une des caractéristiques de ses « leaders naturels » qu'a connu le monde viticole tout au long de son histoire. Voici comment E. Maffre-Baugé exprime son lien charnel avec la terre :

« Une journée toute neuve vibrait au soleil à peine levé. Les ombres de la nuit se couchaient sagement, chacune s'enfouissant dans la glèbe. Un air doux, amical, passait sur les feuilles de vigne encore raidies de nuit, humectées de rosée. Faible et court, il annonçait une chaleur brutale, grimaçante, qui viendrait bientôt assurer son éblouissement, son excès. Pour l'heure, chaque élément de vie animale ou végétale s'exaltait, sortait de l'ankylose nocturne, déployant sa féerie.... »<sup>251</sup>.

## 6.2. La vigne est inscrite dans l'histoire familiale

L'un des grands-pères de J. Vialade était viticulteur à Montlaur. Son père était régisseur du domaine viticole de Pech Latt, comme il a été dit. Jean épouse en 1948 Juliette Rouch, elle aussi fille de viticulteurs. Il prend alors la succession de son père comme régisseur et parvient dans les années 1960 à acquérir 25 ha de vignes à Ribaute où il achète une maison dans laquelle il vit avec sa famille. Voici ce qu'il dit à propos de cet achat de terres dans le portrait qui est fait de lui dans un film documentaire projeté lors d'un colloque de l'Université de la Vigne et du Vin, en 2010 :

---

<sup>249</sup> Quand pointe l'aube.

<sup>250</sup> C. Marti, *Salut Jean Vialade*, texte cit.

<sup>251</sup> Maffre-Baugé (E.), *Vendanges amères*, Ramsay, Paris, 1976, p. 61.

« Dans ces années-là (années 50), pour se rehausser dans la vie, on achetait des vignes, pour les acheter, on a utilisé les économies faites par Juliette quand on habitait chez mes parents et on a fait un emprunt, c'était le début des prêts aux jeunes agriculteurs »<sup>252</sup>.

La vigne, elle se transmet de père en fils sur plusieurs générations (Jean et son père sont régisseurs du domaine de Pech Latt pendant 63 ans), mais cet héritage est avant tout celui d'un savoir-faire et d'une acquisition de terres patiemment obtenues. Le lien avec la terre est ancien, il est à l'origine d'un enracinement profond qui justifie un engagement total lorsque ce lien menace de rompre : « Tu ne peux pas laisser faire quand il y a une cause juste à défendre »<sup>253</sup>.

C'est ce lien avec la terre et un mode de vie transmis sur plusieurs générations qui est en passe de se rompre dans les années 1960 et 1970, ce qui, à mes yeux, explique aussi le lyrisme avec lequel s'expriment les différents leaders viticoles. On peut lire en quatrième de couverture de *Vendages Amères* ce texte poignant d'E. Maffre-Baugé :

« En notre terre méridionale, le glas des abandons sonne le glas des hommes : notre région s'enlise dans le sous-emploi, tandis que son agriculture s'étiole [...] Et pourtant rien ne condamne cette terre et ces hommes, sinon les médecins marrons du pouvoir libéral.

On lui promet le monde imaginaire du paradis touristique pour atténuer les affres de son agonie [...] Et durant ce temps, des hommes pacifiques, sensibles, liés aux rudes tâches paysannes, désespèrent. Au lieu des joies profondes, venues du contact des choses de la glèbe, du vent, de la pluie, de l'alternance des saisons, du rythme végétal - ils n'aperçoivent plus que ces fossoyeurs de Paris de Bruxelles, creusant leur tombe. Ces vendanges d'autrefois, quand le travail rude et constant nourrissait son homme, s'en sont allées, chassées comme feuille en novembre ; en la place sont venues des vendanges amères ».

J. Vialade, fils et petits fis de viticulteur n'est pas une exception. On pourrait même dire qu'il constitue la règle dans la famille des dirigeants viticoles que J.-P. Juge

---

<sup>252</sup> Portrait de Juliette et Jean Vialade, *Volem dire al país*, vidéo réalisé par Marie Demunter et Emmanuelle Taurines pour l'Université de la Vigne et du Vin, 2010, 13 mn. Dialogues et photos retranscrits dans les actes du colloque du 21 octobre 2010, *Le prêt-à-porter du vin : du luxe au discount, où vont les vins ?*, éd. Pays Corbières et Minervois, 2011, p. 128-141.

<sup>253</sup> *Ibidem*.

appelle les « guerriers du vin » et dont il a dressé les portraits<sup>254</sup> à partir desquels j'ai pu tirer le tableau prosopographique qui figure en annexe de ce travail (annexe 3). Ainsi, A. Cases reprend à quarante ans la propriété familiale, le domaine de Saint-Martin, à Leuc, près de Carcassonne, propriété acquise par son grand-père, émigré espagnol. A. Castéra hérite lui aussi de 7 ha de vignes à la mort de son père. E. Maffre-Baugé reprend la propriété familiale de 40 ha, après ses études dans l'austère école militaire de Sorèze<sup>255</sup>. Pour J. Huillet, enfant d'un couple de fonctionnaires, ce sont les vacances dans les vignes chez ses grands-parents qui déterminent une vocation de vigneron.

Le point commun de tous ces hommes, c'est qu'ils trouvent les mots justes pour défendre la terre qu'ils ont reçue en héritage, car, comme dit A. Cases :

« Un paysan, par nature, ne triche pas et surtout pas avec lui-même. Tricherait-il en semant un champ qu'il ne resterait pas longtemps paysan : il se ruinerait. Et puis nous aimons trop la terre, la vraie vie est chez nous, pas à Paris »<sup>256</sup>.

A. Cases joue peut-être l'air bien connu de la sagesse paysanne, mais ce que je retiens de cette déclaration, c'est que des hommes, comme Cases ou Vialade, qui s'imposent comme leaders - je rappelle qu'ils n'ont aucun mandat, aucune légitimité tirée d'élections - le font à l'aide de mots qu'ils puisent dans leur attachement vrai à la terre. Par ailleurs, le vin, dont le prix est au cœur des préoccupations viticoles, est également chargé, pour ceux qui le produisent et ceux qui le boivent, d'une forte charge symbolique, propre à exacerber les passions. « Notre vin, notre sang » dit une pancarte de 1907 brandie par les viticulteurs en 1967. Le sang a bel et bien coulé en 1907 ; il va couler encore en 1976. Cette association du vin et du sang est d'ailleurs souvent utilisée dans la presse pour rendre compte de ce qui s'est passé sur le pont de Montredon le 4 mars 1976, comme je l'ai montré.

D'autre part, cette autre anecdote que raconte C. Marti à propos de J. Vialade illustre, me semble-t-il, la valeur symbolique et la charge émotive que constitue le vin pour celui qui le fabrique. Jean s'adresse ainsi à quelqu'un qui a volé une de ses bouteilles lors d'un rassemblement des occitanistes à Montségur :

---

<sup>254</sup> Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane, op. cit.*

<sup>255</sup> Lire à ce sujet l'intéressante biographie, un peu romancée, de sa fille : Maffre-Baugé (A.), *Emmanuel, une terre qui s'écrit*, Les Presses Littéraires, Saint-Estève, 2014.

<sup>256</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi, op. cit.*, p. 37.



« cette bouteille, tu vas la boire, mais avant tu vas m'écouter. Je vais te dire ce que tu as volé, là au fond, il y a le tènement, plus haut des heures et des heures d'ensoleillement, et là près du bouchon ma sueur, celle de la taille, du sulfatage ... maintenant tu peux la boire »<sup>257</sup>

Les pieds bien campés sur son terroir viticole et les mains occupées à aligner les ceps et à former les souches, Jean sait trouver les mots qui expriment ce que pensent et ressentent les vigneron. L'un d'eux dit de lui :

« il y en a qui sont forts au rugby, d'autres à la course, Jeannot, lui, il sait parler. Ce que je pense, moi je sais pas le dire, ça fait rien, c'est lui qui le dit »<sup>258</sup>.

### 6.3. Des racines puisées dans l'histoire occitane

*La Dépêche du Midi* du 20 mars 2013 (annexe 33), à l'occasion de l'hommage qui est rendu à J. Vialade à la suite de son décès cite Rémi Pech qui parle de lui comme d'

« un tribun capable de prêcher la mobilisation générale et d'haranguer les troupes [...] Qui revendique sans complexe sa qualité de paysan, mais aussi un intellectuel qui a parfaitement assimilé l'histoire régionale et nourrit un fort sentiment d'identité occitane ».

J. Vialade, qui revendique son « bac moins 4 », c'est à dire une scolarité s'achevant avec le certificat d'études, n'a pas fait d'études secondaires, mais, en autodidacte, il a lu et il a sélectionné. Ce qu'il retient avant tout de ses lectures, c'est la place qu'occupent les Occitans dans l'histoire de France. Dans *Des mots de la vigne*<sup>259</sup>, voici ce qu'il dit à propos de la Révolution française. Il évoque d'abord ce titre d'un ouvrage dont il regrette que je ne l'aie pas lu, *La Révolution française en pays montpelliérain*, la

---

<sup>257</sup> Entretien C. Marti, annexe 8.

<sup>258</sup> C. Marti, *Salut Jean Vialade*, texte cit. Voir aussi Pech (R.), « Les grands militants viticoles languedociens au XX<sup>e</sup> siècle, de la défense du vin à la mobilisation socio-culturelle », art. cit.

<sup>259</sup> *Des mots de la vigne*, DVD réalisé en 2007 par Nicole Aucouturier et Geneviève Abbé dans le cadre du mémoire de master 1.

*République sauvée par ceux du Midi*<sup>260</sup>. Et d'ajouter qu'il y avait des nobles *faidits* à la Convention<sup>261</sup> ! L'allusion aux nobles *faidits*, c'est-à-dire aux seigneurs qui ont résisté aux croisés de Simon de Montfort et du roi de France (mais pas forcément cathares), est un leitmotiv de la « révolution culturelle » occitane, telle qu'elle s'exprime dans les années 1970 et dans laquelle J. Vialade puise ses références. « La Révolution française sauvée par ceux du Midi » révèle cette fierté qu'il éprouve à revendiquer la place des Occitans dans le roman national et plus particulièrement dans l'avènement de la République.

En cela, il est représentatif du mouvement viticole qui se colore dans les années 1970, comme en 1907, d'un fort sentiment identitaire occitan, associé à un républicanisme sans faille. Il évoque dans le même entretien la guerre de 14, rappelant que le monument aux morts de la commune de Lagrasse, commune voisine de Ribaute où il réside, comporte 70 noms. Il rappelle de façon plus douloureuse que les lettres reçues de leurs parents par les soldats pendant la Première Guerre mondiale sont écrites en occitan. Ce thème des Occitans morts pour la France, il ne cesse de le marteler. C'est le cas par exemple aux Estivades de Rodez, en 2008, où, d'une voie chargée d'émotion, il parle de « tous ces Occitans méprisés partis se faire tuer pour défendre la patrie »<sup>262</sup>. Le rapprochement peut être fait avec les Sénégalais, les Marocains, les Algériens, peuples colonisés, revendiquant leurs « morts pour la France » et réclamant la place qui leur revient dans l'histoire de la nation.

Dans l'entretien qu'il m'a accordé en 2007 pour la réalisation de *Des mots de la vigne*, J. Vialade insiste sur le rôle de la III<sup>e</sup> République et de Jules Ferry qui, ayant imposé le français à l'école, exercèrent sur les Occitans, selon lui, « un conditionnement terrible et un véritable terrorisme d'État ». Concernant le Larzac, il affirme qu'on a voulu, à ce moment-là, « tuer le Midi et sa tradition communiste » ; il évoque aussi les camisards des Cévennes et les Résistants durant la Seconde Guerre mondiale. Cette

---

<sup>260</sup> Je n'ai pas pu retrouver les références de cet ouvrage.

<sup>261</sup> Ce que je n'ai pu vérifier, non plus.

<sup>262</sup> À propos de ce rapport qui peut paraître ambigu entre patriotisme et revendication identitaire occitane, je voudrais signaler à nouveau que, lors de la création de VVAP, qui a lieu à Féniès, près de Limoges, en juin 1974, a lieu un dépôt de fleurs au monument aux morts pacifiste sur lequel figure l'inscription « maudite soit la guerre ». Cf. entretien avec J.-P. Laval. Je veux aussi mentionner la chanson de C. Marti, *Onze novembre*, qui exprime le ressentiment des Occitans bien mal récompensés d'être morts pour la patrie : « Allez enfants de leur patrie / Au jour de gloire, soleil pourri / Allez enfants de leur patrie, / allez dormir, allez mourir [...] Allons enfants d'Occitanie / il ne nous faut plus aller mourir / pour rien, pour le roi ou la république : / il faut bâtir notre pays », Pécout (R.), *Claude Marti, poésie et chansons, op. cit.*, p. 118-119.

évocation de l'histoire méridionale lors de cet entretien le conduit à parler de « génocide économique, culturel et peut-être politique », qui conduit à la « ruine de Midi », programmée par le pouvoir central et que dénonce comme lui le mouvement occitano-viticole dans les années 1970.

Ce besoin de puiser dans l'histoire me semble lié à la nécessité chez J. Vialade de retrouver dans le passé la fierté d'être Occitan dont l'histoire « officielle » et nationale l'avait dépossédé :

*« mas perqué, perqué  
m'en pas dit à l'escòla  
lo nom de mon país ? »*

chante Marti<sup>263</sup>. L'histoire telle qu'elle est perçue par J. Vialade et telle qu'elle apparaît aux occitanistes d'alors permet de justifier leur colère :

« Cette lutte vous le savez, dans votre cœur de Languedocien, c'est le combat pour la survie, et pour la prospérité d'une terre, j'allais dire d'un peuple qui, à travers son histoire, a connu sept siècles de colonisation et de déportation de toutes ses forces vives..... »<sup>264</sup>.

Lorsque R. Pech parle de J. Vialade comme d'un homme fier d'être paysan, il le qualifie par ailleurs d'intellectuel et l'on pourrait penser que cette double appartenance est une particularité. Il me semble au contraire que le monde viticole produit, à différents moments de son histoire, ces « intellectuels organiques », dont parle Gramsci, qui possèdent la connaissance des causes qu'ils défendent, tirant cette connaissance de leur expérience, les besoins de la lutte les poussant toujours plus avant dans la recherche d'explications et d'analyses. Marcelin Albert, par exemple, acteur de théâtre et poète, qui écrit ses mémoires et enflamme les foules par les discours dont les formules touchent toujours au plus juste son auditoire. J'ai déjà longuement parlé d'A. Castéra et de son plaisir à prendre la plume. Il faut ajouter E. Maffre Baugé, auteur de plusieurs romans et

---

<sup>263</sup> *Perqué m'an pas dit ?* (1969).

<sup>264</sup> Discours du 5 février 1976 : Archives municipales de Narbonne, CGVM, carton 71.

essais, reçu par Bernard Pivot dans son émission *Apostrophes* lors de la parution de *Vendanges amères* en 1976<sup>265</sup>.

L'amour de la terre, chevillé au corps, qui permet de trouver les mots pour la défendre, la passion de l'histoire qui éclaire le présent, la fidélité aux aînés qui ont travaillé dur ou se sont battus, tout cela constitue les fondations sur lesquelles s'est construite la personnalité de J. Vialade, personnalité qui va l'amener à jouer un rôle de premier plan dans les combats viticoles.

---

<sup>265</sup> Émission du 19 novembre 1976, visible sur le site de l'INA.

## Chapitre 7. UN RÔLE DÉTERMINANT DANS LES LUTTES DES ANNÉES 1970

### 7.1. Le militant devient un dirigeant

J. Vialade et tous ses compagnons sont devenus manifestants en même temps que viticulteurs. La défense de la viticulture est inscrite dans les gènes de ces militants, elle se réactive chaque fois qu'une nouvelle menace se précise. Ces hommes à la tête des Comités d'Action sont représentatifs de la petite ou moyenne exploitation qu'ils défendent. Ils sont issus du terrain, c'est ce qui fait leur force et leur légitimité. J. Vialade est l'un des leurs. Bien que plus âgé, il se bat au côté de la nouvelle génération que J. Mestre appelle la « génération parka », celle qui dans les années 1960 s'engage dans les Comités d'Action :

« Je suis allé jusqu'au bac, puis mon père est tombé malade et je suis revenu à Laure pour m'occuper de l'exploitation. J'ai commencé à exploiter avec le cheval... Avec l'arrivée du tracteur, il fallait une superficie plus grande pour amortir les investissements... Ma première manifestation c'était à Puichéric (années 50), un village tout près d'ici, j'avais 18 ans. On ne se posait pas de question, il y avait une manifestation, il fallait y aller. C'était ma première rencontre avec les CRS et les grenades lacrymogènes... »<sup>266</sup>.

Cette génération de petits et moyens exploitants a fait beaucoup d'efforts pour agrandir les surfaces et moderniser les exploitations. Elle va crier d'autant plus fort que, dans les années 1970, ces exploitations sont menacées de disparition par les projets de restructuration qui sont mis en place, tant au niveau national qu'au niveau européen :

« J'avais foi dans ce pays, dans ce mode de vie, on nous faisait douter de nous, on poussait les enfants à partir ». Debré a dit : « plus vite auront disparu les vignes, plus vite s'installeront les grands ensembles touristiques »<sup>267</sup>.

---

<sup>266</sup> Entretien Jacques Mestre.

<sup>267</sup> Entretien J. Vialade, *Des mots de la vigne*, 2007.

Défendre un prix raisonnable du vin face à la concurrence, c'est, dans les années 1970, défendre la survie des exploitations. De cette survie, dépendaient alors tout, un mode de vie et toute une région que les viticulteurs voyaient se transformer à grande vitesse.

J. Vialade, je l'ai dit, vit et travaille à Ribaute au cœur des Corbières (annexe 2). G. Fabre, fondateur du Comité d'Action Viticole de Narbonne avec A. Castéra, est président de la coopérative de Talairan ; les frères Roux, membres actifs des Comités d'Action, sont de Tournissan ; la famille Cassignac est de Thézan-des-Corbières. Il s'agit du cœur de la Corbières qui pousse une pointe jusqu'à Monze, dans le val de Dagne, où se trouve J. Serre engagé, lui aussi, dans les Comités d'Action. À partir de Monze, il suffit de traverser la Nationale 113 pour rejoindre Laure-Minervois et J. Mestre. À cet endroit de « la 113 », on est aux portes du Carcassès, où vivent A. Cases et C. Marti.

Le territoire que je viens de délimiter ainsi est le périmètre dans lequel se recrutent les « commandos de la nuit » dont parle Marti dans sa chanson<sup>268</sup>. Si l'on veut faire une géographie des Comités d'Action (annexe 2), il est clair que le berceau des Comités d'Action de l'Aude se trouve dans les lieux que je viens de mentionner. Je ne reviendrai pas sur les raisons économiques qui font des Corbières, du Minervois et d'une partie du Carcassès les points chauds de la contestation dans les années 1970, alors que le centre du mouvement se trouvait plutôt dans la plaine en 1907, je crois m'en être expliqué. Il faut simplement remarquer que les lieux jouent un rôle dans la rencontre des hommes : facilité de se retrouver, communauté d'intérêts et de modes de vie. J. Vialade, depuis Ribaute, était bien placé pour être un des acteurs de ces rencontres.

Vialade a 27 ans en 1953 quand ont lieu les premières grandes manifestations d'après-guerre et apparaissent les premiers barrages avec tracteurs ; en 1976, au moment de Montredon, il a exactement 50 ans, dont 25 de lutte à son actif. Pendant tout ce temps, le militant est devenu un dirigeant de premier plan. Qu'est-ce qui le prédisposait à jouer ce rôle ? C'est avant tout, comme je l'ai montré plus haut, cet amour passionné de la vigne, de sa terre et de ses paysages. C'est aussi cette soif de connaissance - ceux qui l'ont connu en témoignent tous - qui lui permet d'éclaircir, en termes simples, les problèmes qui se posent aux viticulteurs. Pour autant, c'est avant tout la rencontre avec les occitanistes au début des années 1970 qui est déterminante.

---

<sup>268</sup> *Les commandos de la nuit* (1976).

## 7.2. Un leader occitan, acteur de la convergence des luttes

Son ancrage dans la terre occitane et son histoire va naturellement conduire J. Vialade vers le mouvement occitan, et tout d'abord ses chanteurs. C'est à Fabrezan, dans les Corbières, en 1971, qu'a lieu l'inévitable rencontre. C. Marti est venu chanter et J. Vialade est dans la salle. Cette rencontre, C. Marti la raconte chaque fois qu'on lui en donne l'occasion : « Un grand type [J. Vialade] se lève et dit : " je voudrais vous dire quelque chose : voilà dix ans que nous vous attendions " »<sup>269</sup>. En effet, Marti chante ce pour quoi Vialade se bat. Et Vialade se bat pour ce dont parle Marti :

« Je vais vous parler d'un pays  
qui veut vivre  
Je vais vous parler d'un pays  
qui se meurt  
La terre vous la connaissez  
c'est la vôtre amis  
c'est la tienne,  
vigneron »<sup>270</sup>

Le mouvement occitaniste entre en symbiose avec le mouvement viticole. VVAP, dans l'Aude, se constitue autour de C. Marti, J. Vialade, J. Mestre, M. Romain (les trois derniers, membres des CAV) et H. Fabre-Colbert, rédacteur de *L'Écho des Corbières*, tribune des Comités d'Action et des occitanistes. C'est cette rencontre entre les mouvements viticoles et occitans que relate une note des Renseignements généraux concernant le congrès de VVAP des 5, 6 et 7 juin 1976, après les événements de Montredon. Elle insiste sur le lien qui existe entre les occitanistes (dont Marti) et les viticulteurs gauchistes de Lagrasse et Ribaute, dont J. Vialade. Dans cette note, voici ce qui est dit à propos de ce dernier :

« D'emblée le responsable du Comité d'action viticole de l'Aude a identifié la lutte des viticulteurs avec la revendication occitane. Il a déclaré que ce qui s'est passé dans l'Aude depuis le 5 février 76 (manifestation unitaire régionale à Montpellier) était

<sup>269</sup> Marti (C.), en coll. avec M. Le Bris, *Homme d'oc*, op. cit., p. 122.

<sup>270</sup> *Le pays qui veut vivre*, Pécout (R.), *Claude Marti, poésie et chansons*, op. cit., p. 94-97.

l'aboutissement de discussions menées depuis 3 ou 4 années pour essayer de lutter ensemble. " La manifestation ne pouvait être faite que dans un esprit régionaliste et même occitan, même si certains ne le savaient pas, même si c'était malgré eux " ... " Cet état d'esprit s'est confirmé dans la manifestation du 29 avril 76 et si cela n'avait tenu qu'à moi je n'aurais voulu voir ce jour-là que des drapeaux occitans " »<sup>271</sup>.

Cette note montre que les Renseignements généraux ont bien identifié le rôle de J. Vialade dans le rapprochement entre lutte viticole et lutte occitane et la détermination qui fut la sienne dans la construction d'une convergence de toutes les luttes occitanes qui se concrétise lors des manifestations des 5 février et 29 avril 1976. Écoutons ce que dit M. Romain à ce propos :

« Jeannot Vialade est un peu à l'origine de cette idée de manifestations le 5 février. Un jour il nous dit : « Ce qu'il faudrait faire c'est une journée "villes mortes" comme les Bretons ! » et c'est tombé dans des oreilles compréhensives [...] nous avons officiellement lancé un appel à un rassemblement de toutes les forces vives de ce pays »<sup>272</sup>.

M. Romain développe ensuite le long chemin semé d'embûches et de divergences à aplanir que J. Vialade et lui ont dû parcourir pour mettre sur pied cette fameuse journée : méfiance des syndicats ouvriers à l'égard des viticulteurs considérés comme des patrons, des artisans vis-à-vis des ouvriers, faire dialoguer le CID-UNATI et les centrales ouvrières, faire coïncider les méthodes d'une structure informelle et régionale avec celles de syndicats à l'assise nationale. Il explique comment J. Vialade et lui se répartissent les tâches et usent de toutes leurs capacités d'argumentation pour convaincre les uns et les autres, y compris les CAV qui craignent la récupération, par la CGT, en particulier. On voit là se dessiner quelques-unes des qualités qui ont fait de J. Vialade un important leader viticole, la force de conviction doublée d'une grande ténacité et d'une vision élargie des problèmes, fort éloignée du corporatisme.

Cette volonté farouche de rassembler toutes les catégories sociales en lutte autour de l'idée occitane transparait clairement dans cette autre note des

---

<sup>271</sup> Arch. dép. de l'Aude, 1090 W 28, note du 8 juin 1976.

<sup>272</sup> Comités d'action viticoles, *La Révolte du Midi*, op. cit., p. 250-251.



Renseignements généraux qui reprend l'intervention de J. Vialade concernant la journée « région morte » du 5 février 1976 :

« Chacun [...] venait pour soi mais dans la convergence d'une lutte commune, chacun s'est retrouvé sous la même bannière "nous voulons vivre au pais".

Cet état d'esprit s'est confirmé dans la manifestation du 29 avril 1976 et si cela n'avait dépendu que de moi [...] ce jour-là je n'aurais voulu voir que des drapeaux occitans.

Ce que nous voulons faire c'est rassembler tout un peuple qui cherche son avenir, sa personnalité. Il ne faut pas qu'on essaye chacun de récupérer l'autre. Et pour que notre mouvement se développe, il nous faudra faire en sorte que nous soyons des catalyseurs »<sup>273</sup>.

La note des Renseignements généraux continue comme suit :

« Poursuivant son exposé M. Vialade devait par ailleurs dire qu'il était, en tant que membre du CAV, une émanation de la base, et que cela avait son importance. "Car après Montredon, si nous n'avions pas été au CAV, une émanation de la base, il n'y aurait pas que Teisseyre qui serait en prison, nous serions une tapée".

Pour terminer, Vialade invite les congressistes à tirer les enseignements de l'Aude afin que le mouvement occitan englobe les couches laborieuses de ce pays. "Évitons les écarts et les excès dans tous les sens une fois que nous serons tous ensemble nous ferons du détail". Applaudissements prolongés ».

Le texte est éclairant sur le positionnement de Vialade concernant la convergence des luttes et la façon dont il les envisage. Par ailleurs il se présente lui-même comme membre des CAV qui sont une émanation de la base et rappelle par là sa légitimité de leader viticole. Il est d'ailleurs leur seul responsable présent à ce congrès de VVAP d'après Montredon. Les applaudissements que déclenche son discours montrent qu'il est une voix écoutée au sein de VVAP.

La suite de ce rapport des Renseignements généraux confirme la place qu'occupe Vialade au sein de VVAP :

---

<sup>273</sup> Arch. dép. de l'Aude, 1090 W 28, note du 8 juin 1976.

« Le récent congrès national du mouvement VVAP, qui s'est déroulé à Carcassonne, a permis de vérifier l'hypothèse antérieurement formulée à propos de la structuration du Mouvement, quasi clandestin à l'origine. VVAP s'efforce de plus en plus d'apparaître comme légaliste, soucieux de rallier à lui les masses populaires sur le thème d'une revendication régionale pacifique. [...]

En dépit de ses déclarations rassurantes, la présence de l'activiste J.P. Laval et les efforts qu'il a déployés durant ces trois journées [...] démontrent à l'évidence que la branche activiste se maintient dans la clandestinité sans rien avoir perdu de son dynamisme et de son influence. Il est formellement établi que l'équipe de COUFFOULENS-VILLEFLOURE (Marty [sic], LE BRIS ? MARIOU ? RIVERO) entretient des rapports à la fois avec des anarchistes de la librairie DEMAIN et les viticulteurs gauchistes ou gauchisants de Lagrasse Ribaute (Vialade, Bobillet, Chaumont)

La réélection du nouveau secrétariat semble démontrer que les militants se complaisent dans cette situation, à savoir des dirigeants nationaux modérés d'une part et des éléments durs agissant dans l'ombre d'autre part.

Il en résulte que le mouvement conserve une image de marque très accueillante afin d'attirer tous ceux qui se sentent concernés par les problèmes de l'Occitanie. Les dirigeants nationaux se sont félicités de ce que la crise viticole leur ait permis de s'implanter dans la population rurale, essentiellement languedocienne.

Cette auto satisfaction ne doit pas cependant être accueillie sans réserve. En effet, seul Jean Vialade a participé aux travaux du congrès. Il est évident que c'est un membre en vue du comité d'action viticole de l'Aude et que son audience n'est pas négligeable en période de crise économique. En tout état de cause l'attitude de J. Vialade permet à la propagande occitane de s'appuyer de plus en plus sur la revendication viticole.

.....

A signaler à propos du LR [Languedoc-Roussillon] les divergences entre VVAP et LO. Il est remarquable de constater que [...] Le MIVOC n'a pas envoyé un seul représentant ni même le moindre message.

.....

Enfin si quelques délégués, dont J.-P. Laval ont été rappelés à l'ordre par les dirigeants nationaux, pour certaines initiatives, il n'en demeure pas moins que celui-ci continue d'apparaître comme le véritable patron dans l'Aude et surtout comme le seul occitan agréé par les milieux viticoles pas seulement l'équipe de Vialade ».

Cette note des Renseignements généraux est riche d'enseignements concernant Vialade. Elle nous montre qu'après Montredon, après la journée unitaire de Montpellier du 29 avril, ce dernier n'a pas désarmé. Il est présent au congrès de VVAP dont il est souligné qu'il est le seul représentant des CAV, mais dont le rôle est capital pour assurer à VVAP une audience dans le monde viticole. D'autre part, il est présenté comme un viticulteur gauchiste ou gauchisant, en partie à cause de sa proximité avec J.-P. Laval.

Il convient ici de s'arrêter ici sur la personnalité de J.-P. Laval sur lequel les Renseignements généraux accumulent les fiches. Dans une note de mai 1976<sup>274</sup> où sont déclinés tous les renseignements sur l'identité de J.-P. Laval, il est mentionné qu'il a créé un comité d'action lycéen en 1968, qu'il a milité dans les rangs de la Gauche prolétarienne, assuré à ce titre le lien avec les Comités Larzac, que, depuis 1975, il est journaliste à l'agence de presse Libération de Toulouse, gérant du périodique *Revolum* et pigiste « au nouvel hebdo *Sud* » créé à Montpellier par un groupe de journalistes de gauche et d'extrême gauche<sup>275</sup>. J.-P. Laval est par ailleurs suspecté par les Renseignements généraux d'être l'un des principaux animateurs du mouvement clandestin *Farem Tot Peta*<sup>276</sup>.

Cette proximité de J. Vialade avec J.-P. Laval est, me semble-t-il, très représentative de l'idéologie qui pénètre le mouvement viticole à travers « l'entrisme » que pratiquent des étudiants venant de tous les horizons de l'extrême gauche, comme j'ai pu le montrer dans la deuxième partie de ce mémoire. Si la Gauche prolétarienne s'associe de façon opportuniste au mouvement viticole, les dirigeants viticoles ont compris eux aussi la nécessité de ce lien avec cette jeunesse révolutionnaire qui rejoint ou infléchit le mouvement viticole vers des analyses politiques que partagent de plus en plus ses dirigeants. Ce lien avec J.-P. Laval illustre un autre trait de caractère observable chez le « Lion des Corbières », c'est sa fidélité, dont je reparlerai plus loin. Elle se manifeste de façon assez évidente à propos de J.-P. Laval. En effet, au moment où celui-

---

<sup>274</sup> Arch. dép. de l'Aude, 1090 W 32.

<sup>275</sup> Ces d'éléments biographiques m'ont été confirmés par J.-P. Laval dans l'entretien qu'il m'a accordé en 2006.

<sup>276</sup> *Farem Tot Peta*, FTP (nous ferons tout sauter) est l'un des nombreux groupuscules occitano-gauchistes que surveillent les Renseignements généraux au cours des années 1970 (comme Brigade Rouge d'Oc, Groupe autonome Biterrois d'Intervention, Cévennes Résistance) et dont ils dressent la liste des attentats qu'ils ont pu perpétrer contre « des objectifs qui symbolisent pour eux l'occupation française », base militaire à Toulouse, ports de plaisance à Carnon et la Grande-Motte, etc. Sur les lieux de ces attentats, on peut lire les inscriptions suivantes : « l'armée et le tourisme font crever le pays ».

ci dérange quelque peu ses compagnons de VVAP par son activisme jusqu'au-boutiste, J. Vialade l'accueille chez lui pour les vendanges. Voici comment les Renseignements généraux relatent cet épisode :

« J.-P. Laval, au courant de cette menace, [menace d'éviction de VVAP] tentera vraisemblablement de résister à ses détracteurs avec l'appui de son ami VIALADE chez lequel d'ailleurs il s'est réfugié pour les travaux des vendanges. Vialade en effet ne peut faire moins à son égard étant donné la participation active que JP Laval a toujours eu à ses côtés lors des manifestations viticoles »<sup>277</sup>.

Je n'ai pas été étonnée de découvrir, côte à côte, bien plus tard, sur la photo d'une manifestation à Carcassonne, le 4 juin 2008, J. Vialade et J.-P. Laval (annexe 32). Je ne peux dire comment ont évolué leurs liens entre 1976 et les années 2000, mais ce qui les rassemble à ce moment-là, c'est leur fidélité à la cause occitane, même si la présence de J.-P. Laval dans cette manifestation en 2008 s'explique parce qu'il est journaliste à FR3 Carcassonne et présentateur sur cette chaîne d'une émission en langue occitane *Viure al Pais*, et ceci jusqu'à sa retraite en 2016.

J. Vialade est dépeint comme un activiste par les Renseignements généraux. Il est, en effet, un homme de terrain, car c'est par leur présence sur le terrain que s'imposent les dirigeants viticoles. Nombreuses sont les photos qui le présentent, haranguant ses camarades, perché sur un panneau de signalisation<sup>278</sup> ou embrassant le capitaine des CRS qui a accepté de faire reculer les forces de l'ordre à Trèbes<sup>279</sup>. Il est sur le pont de Trèbes lors de l'opération « Terres perdues » en 1975, ce qui lui vaut de recevoir la gifle d'une touriste... C'est au cours de l'une de ces actions qu'il est blessé à la jambe par une grenade au passage à niveau de Lézignan, lors de l'une des nombreuses actions du CAV de l'Aude<sup>280</sup>.

Son rôle de dirigeant implique qu'il soit souvent présent à la tribune au côté des autres membres dirigeants des CAV de l'Aude, comme pour la venue de F. Mitterrand à Carcassonne, le 26 mars 1976 (cf. *supra*). À ce propos, il est particulièrement représentatif de cette ambivalence des Comités d'Action qui mènent à découvert des actions de type commando, quand dans le même temps leurs dirigeants sont reconnus

<sup>277</sup> Arch. dép. de l'Aude, 1090 W 32.

<sup>278</sup> Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane*, op. cit., p. 262.

<sup>279</sup> Revel (B.), *Montredon, les vendanges du désespoir*, op. cit., p. XXII.

<sup>280</sup> Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane*, op. cit., p. 265.

par les autorités comme des interlocuteurs à part entière. S'il fallait donner un autre exemple de la notoriété dont jouissent des hommes comme A. Cases, M. Romain ou J. Vialade, je l'illustrerais par cette anecdote que Jean et Juliette Vialade aiment raconter. Un jour, un mystérieux personnage leur rend visite. Il propose une forte somme d'argent aux Comités d'Action afin qu'ils puissent se procurer des armes pour renverser le gouvernement ! Il s'avère, après enquête, qu'il s'agit d'un émissaire de Khadafi ! Il est éconduit, mais l'anecdote montre bien que si le préfet de l'Aude ou les élus voyaient dans ces dirigeants des hommes responsables, d'autres avaient bien intégré leur « puissance de feu »<sup>281</sup>... Cette ambivalence, d'ailleurs, peut expliquer, en partie, la difficulté de certains viticulteurs à assumer cet héritage.

L'engagement de J. Vialade allait bien au-delà de « ce morceau de pays à défendre », selon sa propre expression. Ce rapprochement entre les Occitans et tous les opprimés de la terre, ce thème du colonisé de l'intérieur que R. Lafont a théorisé, J. Vialade le porte en lui pour toutes les raisons évoquées précédemment. Il nourrit ses paroles et ses actes. Quand il parle de l'arrachage massif des vignes, du projet de camp militaire sur le Larzac, il n'hésite pas à parler de « génocide » économique, culturel et politique. Ce que l'on veut tuer, c'est, selon lui, un type de viticulture, un mode de vie et une langue ; ce que l'on veut atteindre, c'est ce Midi qui a le cœur à gauche. Ce sentiment d'appartenance à une population du Midi sacrifiée sur l'autel d'intérêts divers, J. Vialade l'éprouve fortement. C'est ce sentiment qui lui permet de comprendre la souffrance des « damnés de la terre » :

« Tous les travaux sont à jour et, par la trouée du Congoust il nous arrive un Cers léger que je me dépêche d'aller respirer sur le devant de la porte. Alors là, pendant quelques instants, il me semble que tout est à sa place sous le ciel, il me semble que je n'ai rien à craindre du passé et rien à craindre de l'avenir. Mais ça ne dure pas. Très vite me reviennent les arrachages, les friches, les usines qu'on envoie promener à Taïwan ou en Moldavie parce que là-bas on peut y esquinter des gosses de dix ans à travailler pour trois francs six sous. Tout ça pour dire que le bonheur durable dans un monde qui ne tourne pas rond, aucun grand cru du meilleur millésime ne peut te le donner »<sup>282</sup>.

---

<sup>281</sup> Smith (A. W. M.), *Terror and terroir. The winegrowers of the Languedoc et modern France*, op. cit., p. 151-152, qui donne en référence un article du *Nouvel Observateur* du 22 juin 2008.

<sup>282</sup> C. Marti, *Salut Jean Vialade*, texte cit.

Il me semble que, dans ces quelques phrases, se trouve toute la définition d'un homme engagé qui se définit lui-même comme « Un citoyen de la planète enraciné en terre d'Oc, compartiment Corbières »<sup>283</sup>. Les gorges du Congoust, entre Ribaute et Montlaur, tout près du domaine de Pech Latt dont J. Vialade est le régisseur, sont depuis toujours la ligne d'horizon sur laquelle s'appuie le regard de l'homme « enraciné en terre d'Oc » ; mais l'horizon n'est pas borné et il ne l'empêche pas de voir, au loin, les enfants qui à Taïwan travaillent pour rien dans les usines délocalisées au bout du monde. Et c'est « le citoyen de la planète » qui se sent solidaire du métallo lorrain, du mineur chilien et du paysan du Cameroun.

« Tu commences par ferrailer pour ton métier, pour ta famille, pour les copains, pour *aquel troç de pais* [ce morceau de pays]. Forcément tu bouges, tu voyages, tu t'intéresses, le cercle des gens que tu estimes s'élargit. Et tu finis par te rendre compte que rien n'est plus semblable à un vigneron du Comité d'Action qu'un mineur chilien qui défend sa mine, qu'un métallo lorrain qui se bat pour ses hauts-fourneaux, qu'un paysan du Cameroun qui se *défate* pour qu'on lui reconnaisse le droit de vivre en cultivant d'abord ce qui le nourrit : du manioc et du maïs, au lieu de se livrer au tout cacao exigé par l'orientation du marché ! Être citoyen du monde, aujourd'hui c'est ça : se reconnaître dans tous ceux qui mènent la bataille pour rendre la planète à ceux qui la travaillent ! »<sup>284</sup>.

Ces accents tiers-mondistes et internationalistes, J. Vialade les partage avec les occitanistes de Lutte occitane, du MIVOC ou de VVAP, comme je l'ai déjà montré, C. Marti les chante :

« Nous sommes nés loin l'un de l'autre  
le Cers et le Marin ne sont pas tes vents  
tu n'as pas entendu le chant de mon peuple  
qui parle comme un torrent

L'Occitanie salue Cuba  
l'Étoile d'or, les noirs et les blancs

---

<sup>283</sup> *Ibidem*.

<sup>284</sup> *Ibidem*

l'Occitanie salue Cuba  
la dignité la liberté

Il y a dix ans, tu as conquis la terre  
où avaient sué tes parents  
quelle différence avec nous :  
nous devons abandonner ce que nous avons ! »<sup>285</sup>

---

<sup>285</sup> *L'Occitanie salue Cuba*, Pécout (R.), *Claude Marti, poésie et chansons, op. cit.*, p. 88-89.

## Chapitre 8. JEAN VIALADE : PASSÉISTE OU MODERNISTE ?

### 8.1. Un innovateur dans le domaine professionnel

La presse ou certains commentateurs ont souvent opposé les viticulteurs modernistes (proche des thèses de la FNSEA) et les activistes des CAV qui ne seraient finalement que des conservateurs acharnés à défendre un type de viticulture obsolète. C'est une vision simpliste, me semble-t-il, concernant J. Vialade et la plupart des dirigeants du mouvement viticole qui sont bien intégrés dans le circuit économique. Dans les années 1970, J. Vialade est président de la cave coopérative de Ribaute, comme c'est le cas de J. Mestre à Laure-Minervois, de J. Serre à Monze, de J. Huillet à Valros. J. Vialade est fier de rappeler que, sous sa houlette, la cave coopérative de Ribaute a été la première cave coopérative d'Europe à vinifier en Bio, production bio que Juliette et Jean pratiquent sur leur exploitation et sur celle dont il est le régisseur. Il est également un défenseur de la vente en bouteille qu'il met en pratique au domaine de Pech Latt, où Juliette s'occupe du caveau, mais aussi de la vente directe dans les foires au vin, à Paris, en Bretagne, en Belgique ou en Allemagne. C'est d'ailleurs en Allemagne qu'il rencontre les Verts allemands qui viennent sur place soutenir le combat des viticulteurs et leur acheter du vin<sup>286</sup>.

La nécessité de faire entrer la viticulture languedocienne dans la modernité passe, selon J. Vialade, par la formation :

« La bourgeoisie locale envoyait ses enfants faire leurs études au séminaire ou dans les grandes écoles.... C'était bien beau, tout ça, mais ce n'est pas dans de tels endroits que l'on apprend à diriger une propriété viticole. Ce qu'il faut ce sont des techniciens, des agronomes, des œnologues.... Au début, j'ai beaucoup dérangé quand je disais qu'il fallait mettre notre vin en bouteilles »<sup>287</sup>.

Entre l'idée et la mise en pratique, il n'y a qu'un pas pour Jean (et Juliette), leurs enfants doivent être prêts diriger une exploitation viticole : Éric fait des études d'œnologie à Montpellier et Claude une école de commerce. Des idées d'avant-garde, J. Vialade n'en

<sup>286</sup> Entretien J. Huillet, annexe 4.

<sup>287</sup> Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane, op. cit.*, p. 265.



manque pas et lorsque je l'interroge en 2007, il a mille propositions à faire concernant l'avenir de la viticulture et de la région. Par exemple :

« Dans la plaine ou les rendements peuvent aller, sans introduction de produits chimiques, jusqu'à 200 hls à l'ha, on pourrait produire un carburant à base d'éthanol, tandis qu' à côté, on peut continuer à privilégier la qualité et à produire des AOC à forte valeur ajoutée ». Il ajoute : « Cette région est la plus ventée de France, pourquoi ne pas développer davantage l'éolien. La pollution visuelle n'a jamais crevé les yeux de personne ! »<sup>288</sup>.

## 8.2. Un homme qui évolue sans se renier

Il est temps de se demander comment un homme aussi fortement engagé dans la défense de la viticulture et de tous les viticulteurs a vécu le tournant de l'après-Montredon. Comment a réagi le dirigeant des CAV quand ceux-ci ont perdu leur toute-puissance, quand la coopération s'est dissoute à l'intérieur des groupements de producteurs et quand la mémoire de Montredon est devenue un sujet presque tabou dans le milieu viticole ? Je témoignerai d'abord de ce que j'observe à l'occasion de ce travail, chaque fois que j'évoque le sujet devant des viticulteurs qui ont aujourd'hui entre 40 et 50 ans. Il est clair qu'ils ont plus envie de parler de qualité, de stratégies de commercialisation, d'oenotourisme que de mobilisation collective. Les difficultés que peuvent connaître certaines caves ou certains viticulteurs sont le plus souvent imputées à de mauvaises stratégies commerciales ou à une mauvaise gestion ; il est rare que soient évoqués les effets d'une politique libérale, comme on le faisait dans les années 1970. En un mot, il y a aujourd'hui en Languedoc des viticultures et des viticulteurs, alors qu'il y avait dans les années 1970, une région et une viticulture faisant cause commune.

Alors, dans ce contexte, J. Vialade a-t-il cessé d'espérer et de militer ? Pas du tout. Bien au contraire, fidèle à ses engagements passés, il a continué à être un ardent défenseur de la cause occitane, comme j'ai pu le montrer en relatant le discours qu'il tenait aux Estivades de Rodez, où il a pu lancer l'une des formules qu'il affectionne :

---

<sup>288</sup> Entretien avec Juliette et Jean Vialade, novembre 2006, annexe 5.

« Le Midi toujours envahi, jamais conquis, ce Midi est une terre d'accueil, mais ceux qui viennent chez nous prendront notre accent, nous, nous ne prendrons pas le leur ! »<sup>289</sup>.

Comme ses engagements précédents pouvaient le laisser présager, ce précurseur en agriculture biologique s'est rapproché, dans les années 1980, de la Confédération paysanne qui défend ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui « l'agriculture paysanne », par opposition à l'agriculture industrielle (annexe 30).

A-t-il renié son passé d'activiste ? Certainement pas : il dit comme d'autres que ce combat était nécessaire<sup>290</sup> et il pourrait reprendre à son compte les mots de C. Marti :

« que serait devenu ce pays s'il n'y avait pas eu tous ces comités, comité de défense des étangs, comité de pêcheurs, comité de ceci, comité de cela, "quel lupanar" serions-nous devenus ? Que serait devenu le paysage que nous avons devant les yeux si nous ne nous étions pas battus ? Et quoi de plus démocratique que ce paysage »<sup>291</sup>.

J. Vialade ne voulait pas que le Languedoc devienne le « bronze cul de l'Europe » et il désirait laisser à ses enfants un pays propre comme un sou neuf. Il assume ses engagements passés et va de l'avant. Il pleure d'émotion lorsque la chorale du Chiffon rouge, dont je fais partie, se produit dans un spectacle intitulé *1907-2007 Volem Viure*<sup>292</sup> et assiste au spectacle six fois, spectacle que n'ont vu aucun autre des dirigeants viticoles. La nostalgie ne l'empêche pas de continuer à œuvrer pour la viticulture. Pierre Bérégovoy le nomme au Conseil économique et social de la région Languedoc-Roussillon et il rend compte de son travail qu'il y effectue au Parti socialiste dont il est membre. Cette adhésion au PS, moins connue que d'autres aspects de son action, montre encore une fois les liens reliant les forces politiques classiques et les acteurs de terrain que sont les CAV. Si les Comités incarnent une forme de terreur, de terrorisme, avant et après 1976, pour A. Smith, cette violence se fait, surtout avant 1976, sans rupture avec les

---

<sup>289</sup> Jean Vialade, discours à la tribune à l'*Estivada de Rodés*, extrait d'une vidéo réalisée par Nicolas Saurin, 2008, visionnée sur <https://www.youtube.com/watch?v=0Zwf54JOIWQ>

<sup>290</sup> Voir les différents entretiens dans Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane*, op. cit. et le témoignage de P. Roux dans *La Guerre du Vin*, film documentaire de S. Le Corre, une coproduction France Télévisions-Les Films d'Ici Méditerranée-Les Films d'Ici, 2016.

<sup>291</sup> Entretien C. Marti dans *Des mots de la vigne*, montage documentaire amateur réalisé par Nicole Aucouturier et Geneviève Abbé, 2007.

<sup>292</sup> Spectacle créé à Narbonne en 2007 par la chorale Le Chiffon Rouge à l'occasion du centenaire de la révolte de 1907, DVD.

partis conventionnels<sup>293</sup>. C'est là une différence avec l'autonomisme corse qui a été précédemment soulignée.

Fidèle à son souci d'éduquer et de promouvoir les vins du Midi, J. Vialade œuvre à la mise en place de l'Université de la Vigne et du Vin qui se tient chaque année depuis 2006 à Ferrals-des-Corbières et lui rend un vibrant hommage après sa disparition en 2013. Dans cette volonté de continuer la lutte sous une autre forme Vialade n'est pas isolée. A. Cases devient président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude, J. Serre est élu vice-président de FNSEA, chargé des questions viticoles, en 1995, J. Mestre devient en 1989 président de la Fédération Nationale des Vins de Pays et J. Huillet cumule les présidences, celles de la cave coopérative de Valros, du CEVILAR (Comité Économique des Vins du Languedoc-Roussillon), de la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles, de la Fédération des Caves Coopératives de l'Hérault. Tous considèrent ces « reconversions » comme une suite logique de leurs engagements. D'autres pourraient y voir une façon pour le Parti socialiste arrivé au pouvoir en 1981 de récompenser le Midi viticole de sa fidélité et, par là même, de neutraliser la contestation viticole. Toutes ces personnalités marquantes, qualifiées d'« émeutiers », de « terroristes », de « producteurs de bibine » à l'époque de la présidence Giscard, sont récompensées de la médaille du Mérite Agricole sous la présidence de F. Mitterrand.

Pour conclure tout à fait cette approche, évidemment incomplète, de la personnalité, de l'importance et du rôle de J. Vialade, je dirais qu'il peut aujourd'hui reposer en paix. Il voulait laisser à ses descendants « un pays propre comme un sou neuf » ; à bien des égards, ses objectifs ont été atteints. Aucune centrale nucléaire ne s'est installée à Port-La-Nouvelle, les éoliennes battent de l'aile sur l'Alaric et ses enfants sont les dignes représentants de la viticulture d'aujourd'hui. Éric, comme régisseur (à la retraite) d'un domaine viticole à Cépie, et Claude, comme directrice des Domaines d'Auriol qui exportent du vin dans le monde entier.

J'ai bien conscience que ce portrait trahit toute l'admiration que j'ai éprouvée pour le combat de ce militant tel qu'il m'est apparu à travers les différentes sources étudiées et l'affection que je lui porte depuis que je l'ai rencontré en 2006, même si je

---

<sup>293</sup> Smith (A. W. M.), *Terror and terroir. The winegrowers of the Languedoc et modern France*, op. cit. L'évolution est nette, par contre, lorsque le CRAV revendique un attentat contre les locaux du Parti socialiste à Carcassonne en 2013 (*idem*, p. 2) (annexe 34). Pour autant, ce n'est plus un mouvement largement soutenu par la population régionale, mais un groupe réduit qui agit de manière clandestine.

pense l'avoir abordé avec toute l'honnêteté et la rigueur nécessaire à tout travail d'historien.

## CONCLUSION

La « guerre du vin » où les « guerres du vin » ? C'était la question que je me posais en commençant ce travail. Une certaine continuité entre toutes les luttes viticoles du XX<sup>e</sup> siècle en Languedoc me paraissait évidente et, pourtant, il me semblait percevoir le début de ruptures entre ce qui c'était passé en 1907 et les grandes manifestations des années 1960. Les années 1970, au centre de cette étude, apparaissaient dotées d'un visage bien spécifique qui consommait les ruptures amorcées dans la décennie précédente. Que retenir de la recherche entamée à partir de ce questionnement ?

Je crois avoir montré que l'héritage de 1907 reste présent dans les mémoires chaque fois que les viticulteurs se mettent en marche au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Cette mémoire sert l'action chaque fois que la mobilisation est nécessaire, aiguillant le courage et justifiant la colère. Les analyses qui ont servi en 1907 sont réutilisées par la suite pour comprendre les raisons de l'état de crise qu'entraîne la chute des cours. En 1907, les négociants fraudeurs sont incriminés, en 1960 et 1970 ce sont les importations de vins algériens et italiens qui alimentent la colère. Si, en 1907, on dénonce déjà le système capitaliste comme responsable des crises du Midi viticole, c'est surtout à travers la mise en cause des négociants qui profitent de ce système.

Cette analyse perdure dans les années 1960. En effet, l'unanimité viticole est un autre aspect des continuités que j'ai voulu montrer ; or, pour maintenir cet unanimisme il fallait rassembler sous une même bannière l'ensemble des viticulteurs, les petits et les gros, les producteurs à haut rendement et ceux qui doivent se contenter d'une productivité plus faible. Pour cela, la surproduction endémique dans laquelle le

capitalisme maintenait le vignoble du Midi n'était pas trop mise en avant, comme R. Pech l'a bien montré dans sa thèse<sup>294</sup>. Cet unanimisme allait de pair avec des revendications corporatistes et une posture apolitique du mouvement viticole. Marcelin Albert en 1907 et André Castéra dans les années 1960 sont très représentatifs de cette attitude.

La défense d'un prix constant du vin et celle du vin naturel, c'est à dire non chaptalisé, constituèrent d'autres piliers de la revendication viticole dans le Midi tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. La demande d'une réglementation du marché du vin par l'État est également une demande forte de la profession durant les différents moments de crise que j'ai étudiés. En 1907, elle aboutit à une législation portant sur la définition du vin et à la mise en place d'un service des fraudes. En 1935, le Statut du vin d'Édouard Barthe met en place un ensemble de dispositions visant à réguler le marché par un contrôle des plantations et un mécanisme de réduction des stocks en cas de surproduction. Dans les années 1970, resurgit une forte demande d'intervention de l'État de la part du syndicalisme viticole qui réclame la mise en place d'un Office du vin qui serait chargé de fixer les prix, de gérer les importations, d'encourager la qualité et de promouvoir les exportations.

Protestation contre la baisse des prix, demande d'intervention de l'État, dénonciation d'un commerce accapareur de profits, sont autant de constantes qu'on peut relever dans la revendication viticole telle qu'elle se développe dans le Midi de la France au XX<sup>e</sup> siècle. Mais la ressemblance entre les différents moments de protestation ne s'arrête pas là. J'ai pu montrer à travers cette étude un mimétisme concernant la forme des luttes postérieures à 1907. Les comités de défense de la viticulture qui éclosent en 1907 président à la naissance de comités semblables dans les années 1950, eux mêmes annonceurs des Comités D'Action des années 1960 et 1970.

D'autre part, les grands rassemblements dans les principales villes du Midi pour alerter le pouvoir sur l'état de crise sont une forme de mobilisation qui perdure jusque dans les années 1970. J'ai aussi insisté sur la ressemblance entre tous les dirigeants viticoles, allant même jusqu'à la ressemblance physique dans le cas d'Albert et de Castéra. Tous ont été des tribuns charismatiques, faisant preuve du lyrisme propre, me semble-t-il, à transporter des foules dont le lien avec la vigne a toujours constitué quelque chose de passionnel.

---

<sup>294</sup> Pech (R.), *Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc-Roussillon. Du phylloxéra aux crises de mévente*, Université Toulouse II-Le Mirail, Toulouse, 1975.

Cependant l'essentiel de ce mémoire a contribué, je pense, à montrer la spécificité des luttes qui s'amorcent dans les années 1960 et se concrétisent dans les années 1970. Si les grands défilés restent un moyen de montrer la puissance de la mobilisation, ils ne suffisent plus à obtenir satisfaction. C'est alors qu'apparaissent de nouveaux modes d'action. À partir des années 1960, les barrages de routes ou de voie ferrée, qui avaient commencé par des barrages de tracteurs dans les années 1950, deviennent le type d'action privilégié des viticulteurs. Les barrages permettent de gêner la circulation provoquant des difficultés pour l'activité économique et sociale. C'est le cas des barrages de routes en été qui gênent le tourisme, mais s'accompagnent bientôt de destructions au fur et à mesure que la colère augmente entre 1960 et 1970 : destruction de vin importé transporté par camion ou par chemin de fer ou destruction d'infrastructures routières ou ferroviaires (pont, péages d'autoroute, caténaires, etc.).

Ces destructions de biens publics provoquent dans les années 1960, et surtout après 1968, des affrontements de plus en plus violents avec les forces de l'ordre, faisant des victimes de plus en plus en graves jusqu'aux deux morts de Montredon en 1976. Le nombre des morts avait été plus important en 1907, mais les violences avaient surtout été le fait de la répression ordonnée par Clemenceau les 19 et 20 juin 1907. Les victimes à déplorer étaient toutes du côté des manifestants.

La principale rupture dans l'histoire des crises viticoles du Midi a lieu, à mes yeux, durant la période où s'est déroulée la « guerre du vin » entre 1970 et 1976. En 1970, l'entrée du vin dans la Politique Agricole Commune constitue un marqueur fort de cette rupture. Les politiques libérales de la CEE appliquées au marché du vin placent les vins du Midi dans une concurrence déloyale avec les vins en provenance d'Italie ou même de pays tiers, hors CEE. Les prix sont contrôlés par des groupes de plus en plus puissants et concentrés dont dépendent les petites et moyennes exploitations fragilisées par leur effort de modernisation. Le sentiment qu'il faut crier de plus en plus fort pour être écouté est alors partagé par l'ensemble de la profession et donne lieu à des actions de plus en plus ciblées et de plus violentes, dont le sommet est l'attaque des chais Ramel à Meximieux dans l'Ain, le 1<sup>er</sup> mars 1976, « la nuit bleue » de Narbonne, le 3 mars suivant et la fusillade de Montredon le lendemain.

D'autre part, cette exaspération du Midi viticole entre en résonance avec d'autres colères paysannes, la « guerre du lait » en Bretagne ou « l'affaire du Larzac ». De plus, la présence d'étudiants d'extrême gauche auprès des vigneronns après 1968 va

irriguer le Midi viticole d'une idéologie plus radicalement anticapitaliste, d'autant plus que la crise liée au premier choc pétrolier de 1973 a jeté d'autres catégories sociales dans la bataille et entraîné une convergence des luttes. La radicalité des groupes d'extrême gauche va rejoindre les méthodes musclées de viticulteurs qui, pour beaucoup, ont fait la guerre d'Algérie. Une forte caractéristique de cette période est la prise de conscience par le milieu viticole d'une identité occitane, initiée dès les années 1960 par des intellectuels et popularisée dans les années 1970 par la chanson ou le théâtre engagé<sup>295</sup>.

Le parcours de Jean Vialade a qui j'ai décidé de consacrer une partie de ce mémoire est représentatif des continuités et des ruptures dont je viens de parler. Il est né en 1926 et, par conséquent, la mémoire de la « grande révolte des Gueux » a pu lui être transmise en ligne directe par la génération de son père ou de son grand père. Son entrée dans l'âge adulte coïncide avec le retour des grandes manifestations du monde viticole en 1953. Sa passion de la vigne, reçue en héritage et entretenue par des efforts qui font de lui un propriétaire de 25 hectares, forgent son entêtement à la défendre et nourrit un engagement qui l'amena à vivre toutes les étapes des combats viticoles pendant une vingtaine d'années, combats dont il épouse les contours et qu'il galvanise de ses mots.

Par ailleurs, l'amour de la vigne fait de lui un viticulteur dynamique et innovant qui ne se contente pas de protester, mais s'engage de façon visionnaire dans les voies très modernes de l'agriculture biologique, de la vente en bouteilles et de la vente directe du producteur au consommateur. Son intérêt pour l'histoire et son amour du pays le conduisent tout naturellement à rejoindre le mouvement occitaniste et à en faciliter la rencontre avec le monde viticole. Sa sensibilité politique de gauche le prédispose également à s'engager dans la voie anticapitaliste, internationaliste que propose Lutte Occitane, parti qui se définit comme socialiste et occitaniste. C'est pourquoi l'itinéraire de Jean Vialade m'a semblé un fil rouge intéressant pour suivre l'évolution du mouvement viticole sur la longue durée.

J'ajouterai que ce nouveau visage du mouvement viticole tel qu'il apparaît dans les années 1970 porte les signes avant-coureurs de réalités ultérieures. Dès les années 1980, le syndicalisme spécialisé de la CGVM laisse la place au syndicalisme plus

---

<sup>295</sup> Par exemple, André Bénédetto et le théâtre des Carmes d'Avignon créent une pièce de théâtre, *La ballade de Montredon*, représentée les 25 et 27 août 1979. Annexe 23.



généraliste de la FNSEA. La voie de la radicalité suivie par les Comités d'Action a montré ses limites avec la fusillade de Montredon. Les Comités d'Action deviennent des structures clandestines composées d'une frange très minoritaire de viticulteurs dont les violences sont condamnées par le syndicalisme traditionnel et le Parti socialiste, jusque là soutien traditionnel des viticulteurs dans le Midi (annexes 34 et 35).

Il faut remarquer que les luttes viticoles des années 1970 semblent effacées de la mémoire collective des générations actuelles de viticulteurs, alors que le Larzac ou 1907 sont des événements dont la trace perdure. Le sang répandu à Montredon a montré les limites d'une action violente que l'ensemble des viticulteurs n'est pas prêt à assumer, y compris parmi certains anciens dirigeants. Les commémorations de l'événement en 2016 (quarantenaire de Montredon) n'ont rien eu de comparable avec celles de 2007, lors du centenaire de 1907, où se déroula dans l'Aude une année de manifestations culturelles en tous genres<sup>296</sup>.

Néanmoins, nous sommes peut-être en train d'assister à un surgissement de la mémoire, puisque l'année 2016 fut marquée par la réalisation de deux films consacrés aux années 1970 et aux luttes viticoles<sup>297</sup>. La chorale narbonnaise *Le Chiffon Rouge* à vocation culturelle et militante a produit également en 2017 un spectacle, *La plégarem pas l'esquina*<sup>298</sup>, en textes et chansons, faisant une large place aux luttes viticoles des années 1970, spectacle qui a été retenu par les Archives départementales pour clôturer l'exposition *Occitan, Occitanie* (14 février-30 juin 2017), organisée avec le concours de l'Institut d'Études Occitanes. On peut donc penser qu'est peut-être venu le temps de se pencher sur « ce passé qui ne passe pas »<sup>299</sup>.

Avant de mettre un terme à cette conclusion, je tiens à souligner que le tour complet du sujet que j'ai abordé dans le cadre de ce master me semble loin d'être accompli. De nombreuses pistes se sont présentées, que j'ai effleurées, mais que je n'ai pu totalement approfondir. J'ai souvent laissé ceux que j'interrogeais se détourner de certaines questions que j'aurai voulu leur poser ne voulant pas les pousser dans leurs retranchements. Les questions les plus difficiles à aborder ont été les possibles

---

<sup>296</sup> Y compris dans le domaine de la recherche avec le colloque organisé par le Conseil général de l'Aude. Archives départementales de l'Aude, *L'Aude et la vigne : cent ans de passion. Actes du colloque de Carcassonne (28-30 juin 2007)*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2008.

<sup>297</sup> *Le Midi Viticole*, 2<sup>e</sup> partie, de 14-18 à la Guerre du vin : film documentaire historique, Yannick Séguier, L'Histoire en spectacle, 2016 ; *La Guerre du Vin* : film documentaire de Sébastien Le Corre, une coproduction France Télévisions-Les Films d'Ici Méditerranée-Les Films d'Ici, 2016.

<sup>298</sup> Nous ne courberons pas l'échine. Cf. note 201.

<sup>299</sup> Conan (É.), Rousso (H.), *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, Paris, 1994.

désaccords au sein des CAV : chaque fois, mes interlocuteurs ont présenté un discours d'unité et de solidarité, peut-être réelles, mais dont je devine qu'elles ne furent pas totales.

L'importance de la masse des documents disponibles m'a obligé à sélectionner et à faire des choix « cornéliens » et très frustrants, laissant dans l'ombre certains d'entre eux, comme l'entretien entre A. Cases et l'ancien CRS A. Crosnier, filmée en 2008<sup>300</sup>. Ce film, que j'ai visionné, aurait mérité que je lui fasse une place dans ce mémoire, tant il est riche d'enseignements sur l'intelligence stratégique d'A. Cases qui, interrogé par A. Crosnier, déjoue tous les pièges qui lui sont tendus en anticipant tous les coups... A. Crosnier, malgré ses efforts pour apparaître comme un chercheur objectif, est obligé d'abattre ses cartes et l'on devine qu'il veut établir la responsabilité des viticulteurs dans la fusillade de Montredon.

J'ai dû aussi abandonner le projet d'interroger certains dirigeants comme G. Fabre, ou d'autres membres actifs des Comités d'Action comme J. et E. Montosson, de Moussan ou encore P. Roux, de Tournissan. Ces rendez-vous n'ont pas eu lieu pour différentes raisons de temps et de disponibilité. Parmi les regrets liés à ce mémoire et concernant les sources restant à exploiter figure en premier lieu les archives personnelles de J. Vialade que son fils a retrouvées fin août et que je n'ai pu exploiter avant l'achèvement de ce master ! C'est aussi la place des femmes que je n'ai pu approfondir, bien que les sources et des synthèses récentes sur les rapports de genre en milieu viticole m'aient montré leur importance au sein du mouvement en 1907, dans les années 1960 et dans les années 1970<sup>301</sup>.

Le terrain labouré par ce travail est loin d'avoir donné toute sa récolte, mais j'espère qu'il sera bientôt fertilisé par de nouvelles recherches.

---

<sup>300</sup> A. Cases et A. Crosnier, entretien filmé par Bernard Salques pour les Archives départementales de l'Aude, 2008, 1h22. Numérisé par les Archives départementales de l'Aude en juin 2017, cote : 10 Av 3. J'ai rencontré A. Crosnier à plusieurs reprises et j'ai recueilli son témoignage.

<sup>301</sup> Escudier (J.-L.), *Les Femmes et la vigne. Une histoire économique et sociale (1850-2010)*, Presses universitaires du Midi, Toulouse, 2016 ; Escudier (J.-L.), *Les ouvrières viticoles. Travail, salaire et luttes sociales – XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Le Temps des Cerises, Montreuil, 2016.

## CHRONOLOGIE

Cette chronologie sommaire reprend, avec quelques compléments, celle qui figure dans le mémoire de master 1. Elle est essentiellement tirée de *Montredon, les vendanges du désespoir* de B. Revel (Loubatières, 1996) et du mémoire de maîtrise de P. Vidal, *Le mouvement d'intervention des viticulteurs occitans de 1975 à 1984* (Université de Toulouse II-Le Mirail, 2005).

### 1907

« La révolte des gueux du Midi » commence le **11 mars 1907**, le jour où Marcelin Albert se rend à Narbonne à la tête de 87 vigneron pour rencontrer une délégation parlementaire venue enquêter sur la crise de la viticulture.

Les 6 morts de Narbonne les **19 et 20 juin** mettent fin aux manifestations qui, de dimanche en dimanche, avaient eu lieu dans toutes les villes du Midi.

**Le 21 juin** : les soldats du 17<sup>e</sup> d'infanterie se mutinent, ils refusent de se rendre à Narbonne, ne voulant pas tirer sur leurs frères vignerons.

**Le 29 septembre** : fondation de la CGV (Confédération Générale des Vignerons) qui deviendra en 1945 CGVM (Confédération Générale des Vignerons du Midi), Ferroul en est le premier président.

### 1914

Pendant la guerre, le vin se vend bien (production réduite, vin quotidien aux soldats). Un viticulteur sur deux n'est pas dans ses vignes.

### Après 1918

le vignoble se reconstitue, début du mouvement coopératif (Mudaison et Maraussan 1901). La demande est forte, le vignoble de masse s'étend, la production augmente. De plus, pendant la guerre, pour pallier le déficit de récolte en métropole, le vignoble s'est

étendu en Tunisie, au Maroc, en Algérie (les exploitants sont souvent des viticulteurs méridionaux chassés à la fin du XIX<sup>e</sup> par la crise du phylloxéra).

## 1925

Léon Castel, conseiller général du canton de Lézignan-Corbières, prévoit les dangers de la surproduction et annonce la « ruine à brève échéance des vignobles méridionaux ».

## 1928

Élie Bernard (ancien membre du comité d'Argeliers), secrétaire général de la CGV (Confédération Générale des Vignerons), agite à son tour la sonnette d'alarme : la production atteint 90 000 000 d'hls alors que la consommation nationale ne dépasse pas 78 000 000 d'hls. Or, une loi de 1929 accorde le droit de sucrage aux départements du Nord.

## 1930

La CGV appelle les viticulteurs à un rassemblement à Montpellier (le premier depuis 1907). Lors d'une assemblée générale de la CGV, un viticulteur propose la création « d'escouades » qui pourrait s'attaquer aux expéditions de vin algérien arrivant à Sète.

## 1934

La crise économique est mondiale. La production de vin dépasse 100 000 000 d'hls et les prix s'effondrent. Édouard Barthe, député socialiste de l'Hérault, obtient la mise en place du Statut viticole dont l'objectif est de réguler le marché du vin et de promouvoir la qualité.

- ° blocage des productions excédentaires
- ° échelonnement des sorties de vin
- ° pénalisations fiscales pour les hauts rendements
- ° mise en place d'une liste des vins prohibés
- ° mise en place d'un comité national des AOC
- ° prime à l'arrachage volontaire

## **Seconde guerre mondiale**

Le gouvernement de Vichy mène une politique de réduction de la production méridionale et de promotion de la qualité (VDQS).

## **Après 1945**

Les importations massives de vin d'Algérie se poursuivent, le mécontentement des viticulteurs monte. La CGV, qui est devenue CGVM (Confédération Générale des Vignerons du Midi), est minée par les luttes d'influence.

## **Les années 1950**

De nouveau, des années de crise. Face à une CGVM passive, de nouvelles voix se font entendre.

### **1951**

**21 avril** : André Castéra, viticulteur à Montredon-des-Corbières (Aude), secrétaire de la section locale de la CGVM, dépose une motion qui préconise le « passage à l'action ».

### **1953**

Un comité d'action et de défense viticole est créé dans l'Hérault (commandant Quatrefages). Pendant l'été, tout le Midi vit une situation insurrectionnelle (barrages de routes, de voies ferrées, affrontements avec les CRS). Le gouvernement prend deux décrets (septembre 1953, avril 1954) qui tendent à l'assainissement du marché, mais qui vont renforcer la production industrielle au détriment de la production artisanale.

### **1955**

Le mécontentement s'exprime à nouveau. Au cours d'une manifestation à Béziers, Emmanuel Maffre-Baugé déclare : « c'est une procession d'enfants de chœur ». L'heure est à l'action directe ; on assiste à l'émergence de nouveaux dirigeants viticoles.

### **1961**

Naissance du « Cercle des Jeunes Agriculteurs » à Carcassonne, présidé par A. Cases, et du Comité d'Action viticole de Narbonne, dirigé par A. Castéra et G. Rancoule.

## 1962

Signature des accords d'Évian. Des importations de vin algérien sont négociées pour assurer à la France son approvisionnement en pétrole. Les négociants redeviennent la cible des viticulteurs mécontents.

## 1963

**31 mars** : deux expéditions punitives sont organisées contre les établissements Andrieu à Saint-Frichoux et Marcéor à Lézignan-Corbières (Aude) qui devront s'engager à ne plus importer de vin algérien. Durant le printemps et l'été 1963, les barrages de routes et voies ferrées se multiplient, suivis d'affrontements avec les CRS et d'arrestations.

**21 novembre**: le « coup de Verzeille ». Un train qui transporte du vin algérien est bloqué sur la ligne Carcassonne–Limoux. Les wagons sont renversés, les rails arrachés, du matériel ferroviaire détruit. A. Cases évite l'intervention des CRS, mais une centaine de manifestants sont arrêtés. A. Cases est inculpé.

## 1967

**19 janvier** : A. Castéra annonce à quelques amis la tenue d'une réunion à Montredon le lendemain. Un millier de viticulteurs de tout le département répondent à l'appel et dans la nuit coupent la voie ferrée à Villedaigne. Comme en 1907, les réunions se succèdent dans les villages voisins, rassemblant toujours plus de monde.

**2 février** : 1 500 personnes sont réunies à Limoux. J. Vialade et M. Salvagnac (Corbières) ont rejoint le mouvement. Le 14 février, 3 000 personnes sont rassemblées à Olonzac. Une section féminine du CAV est créée, présidée par Mme Gélis, de Moussan.

**20 février** : des manifestations sont organisées dans tout le Midi (Nîmes, Aix, Brignoles, Perpignan, Béziers, Narbonne). Narbonne bat le record de participation avec 15 000 personnes.

**16 mars** : à Carcassonne, la manifestation qui réunit 25 000 personnes constitue le point culminant du mouvement. Face aux manifestants, cinq compagnies de CRS et quatre escadrons de gendarmerie sont déployés. Personne ne peut s'opposer à l'affrontement. La violence atteint un paroxysme (vitrines de magasins brisées, gare saccagée, voiture d'un policier jetée au canal, grenades lacrymogènes contre « bombes » de soufre et pavés).

Le gouvernement est obligé d'annoncer des mesures :

- ° Réduction des importations algériennes
- ° Alignement des prix sur les prix français
- ° Interdiction de coupages avec les vins étrangers

Mais, en novembre, au cours d'un conseil des ministres, De Gaulle annonce à Edgar Faure, ministre de l'Agriculture, qu'un accord vient d'être conclu avec l'Algérie. 1 000 000 d'hl de vin algérien seront importés, en échange, la France obtient la construction d'un gazoduc en Algérie.

**29 novembre** : tout le Midi est paralysé par les barrages de routes. C'est à cette occasion que A. Castéra prononce la fameuse phrase : « et s'il le faut, le Midi redeviendra cathare », rappelant ainsi les propos de M. Albert et de E. Ferroul en 1907.

## 1968

Timides manifestations de solidarité avec le mouvement étudiant.

**30 juin** : A. Castéra est battu aux élections législatives auxquelles il s'était présenté sur une liste « apolitique ». Cet engagement le coupe politiquement d'une bonne partie des responsables viticoles qui continuent malgré tout à le considérer comme un homme sincère et intègre.

## 1971

Nouvelle période de crise viticole.

**18 février** : 70 000 à 100 000 manifestants à Béziers.

**7 mars** : à Lézignan-Corbières, Dominique Campos tire sur des CRS. Arrêté, il est libéré le lendemain.

**10 avril** : le vigneron et maire adjoint André Laborie est tué par une voiture à Barbara au cours d'une opération de barrage.

## 1972

**20 avril** : début de « l'affaire Auzias », président de la cave coopérative de Carcassonne. Il accuse le syndicat de favoriser le vin de table, demande la démission de tous les dirigeants de la CGVM et la création d'un syndicat unique de la viticulture.

**3 mai** : création d'un syndicat unique des producteurs de vin de table.

**juillet** : Les dirigeants professionnels adoptent une « charte des vins de table » soumise aux pouvoirs publics, prélude à plusieurs projets de création d'un Office National du vin qui verront le jour en 1975.

**9 décembre et 8 février 1973** : à Montpellier, Jacques Chirac, ministre de l'Agriculture, annonce un plan de restructuration du vignoble qui redonne espoir à la profession.

## 1973

**6 décembre** : le CRAV appelle à une manifestation, le même jour les syndicats ouvriers se mobilisent contre la vie chère (les viticulteurs barrent des routes, les ouvriers manifestent dans les villes).

## 1974

**12 mars** : blocus de Sète et occupation de la Chambre d'Agriculture par les viticulteurs.

**19 mars** : La perception de Lézignan est saccagée par un commando audois.

**21 mars** : discussions à Bruxelles sur les prix agricoles.

Manifestations et barrages de routes dans tous le Midi viticole.

## 1975

**26 février** : manifestation régionale à Montpellier.

**17 mars** : manifestations à Carcassonne, Perpignan, Nîmes, Montpellier (les viticulteurs amenés par E. Maffre-Baugé occupent la cathédrale).

**26 mars** : 40 000 manifestants à Sète. Violences à Béziers.

**14 avril** : affrontement nocturne avec les CRS à Lagrasse. Circulation bloquée de Cerbère à la vallée du Rhône.

**1<sup>er</sup> août** : opération « terres perdues ».

**2 août** : quatre jeunes viticulteurs de Thézan-des-Corbières sont passés à tabac par les CRS.

**29 décembre** : blocus de Sète. Raid d'un commando audois chez Doumeng à Toulouse.

## 1976

**5 février** : journée « villes mortes ». Manifestations unitaires à Montpellier, Nîmes, Carcassonne et Perpignan.



Nuit du **28 février au 1<sup>er</sup> mars** : un commando de viticulteurs dévaste les entrepôts Ramel à Meximieux dans l'Ain.

**3 mars** : interpellation de Michel Olive et Salvador Domenech. Rassemblement devant la CGVM à Narbonne. Nuit du 3 au 4 mars : destructions massives dans le Narbonnais et le Biterrois (la « nuit bleue »).

**4 mars** : fusillade à Montredon. Un commandant de CRS, J. Le Goff, et un viticulteur, É. Pouytès, sont tués.

**6 mars** : 25 000 personnes assistent aux obsèques d'É. Pouytès à Arquettes-en-Val.

**25 mars** : François Mitterrand vient rencontrer les viticulteurs à Carcassonne.

**1<sup>er</sup> avril** : interpellation d'Albert Teisseyre à Lauraguel, près de Limoux, soupçonné d'avoir tiré à Montredon, sur la base d'une photo AFP publiée dans la presse locale.

**29 avril** : 100 000 manifestants sont réunis à Montpellier pour une manifestation unitaire et régionale qui réunit ouvriers, viticulteurs, artisans, commerçants sous la banderole « Volem Viure Al Pais ».

**11 juin** : libération d'A. Teisseyre.

## 1981

**10 mai** : élection de F. Mitterrand à la présidence de la République. Le drame de Montredon a mis un coup d'arrêt au mouvement viticole, mais l'arrivée de la gauche au pouvoir fait naître un espoir dans le monde viticole.

**10 août** : Le CRAV (Comité Régional d'Action Viticole) signe une action d'éclat : la prise de l'*Ampélos* dans le port de Sète. Le navire transporte 8 000 hls de vin italien frelaté pour le compte du négociant J.-B. Doumeng (appelé le « milliardaire rouge » à cause de ses relations avec le PCF). Du mazout est introduit dans les cuves pour rendre ce vin invendable. Jean Huillet (viticulteur près de Valros, dans l'Hérault) est l'un des principaux responsables de cette action.

## 1984

**20 avril** : un commando détruit par le feu le supermarché Leclerc de Carcassonne.

**25 avril** : arrestation de six viticulteurs. Ils bénéficient d'un non-lieu général le 25 novembre 1986.



## SOURCES

Les sources de ce mémoire sont celles qui sont généralement utilisées en histoire immédiate. C'est le cas de la presse quotidienne régionale et nationale et de la presse militante. Les tracts, les affiches ou manifestes des mouvements viticoles et occitanistes ont également été une source d'information utile. Les reportages photographiques, les documents sur support audiovisuel et les spectacles vivants, abondants sur le sujet, ont mérité toute mon attention et, pour certains, donné lieu à une étude détaillée.

Le mouvement viticole des années 1970 a suscité la parution d'ouvrages écrits par des auteurs impliqués dans le mouvement et qui ont eu à cœur de témoigner. Ils constituent donc une ressource précieuse pour ce sujet.

Les notes des Renseignements généraux, qui figurent dans les archives préfectorales, consultables par dérogation aux Archives départementales, éclairent la perception du mouvement par le gouvernement et ses agents.

Les entretiens avec les principaux acteurs du mouvement sont évidemment des sources incomparables pour comprendre le point de vue et les motivations du monde viticole.

Les archives privées confiées par André Castéra, les journalistes Jean-Claude Delmas et Hubert Beauchamp ont été d'un apport précieux pour ce travail. La famille Vialade (la femme de Jean, Juliette et leur fils, Éric) vient de rassembler les archives personnelles de Jean Vialade, mais que je n'ai malheureusement pas pu en prendre connaissance avant la rédaction de ce mémoire.

## a. Archives éditées

Ouvrages avec des témoignages d'acteurs du mouvement viticole :

**Chabrol (J.-P.), Marti (C.),** *Caminarem*, Robert Lafont, Paris, 1978.

**Comités d'action viticole** (Cazes A., Castéra A., Mestre J., Romain M., Tallavignes J., Vialade J., Marti C., Laval J.-P.), en collaboration avec M. Le Bris, *La révolte du Midi*, Les Presses d'aujourd'hui, Paris, 1976, coll. La France sauvage.

**Fabre-Colbert (H.),** *Le défi occitan : refus paysan*, Univer, Paris, 1976.

**Le Bris (M.),** *Occitanie : volem viure !*, Gallimard, Paris, 1974.

**Maffre-Baugé (E.),** *Vendanges amères*, Ramsay, Paris, 1976.

**Marti (C.),** en coll. avec M. Le Bris, *Homme d'oc*, Stock, Paris, 1975.

## b. Presse nationale et régionale

### 1. Archives départementales de l'Aude

98 J 9 : Manifestations de 1976. Montredon et ses suites. Liasse.

Presse nationale

*Le Figaro* 4 mars 1976

*Le Monde* 8 janvier 1976 / 16 janvier 1976 / 20 janvier 1976 / 5 mars 1976

Presse régionale

*L'Indépendant* 4 mars 1976 / 4 avril 1976 / 11 mars 1996 / 4 avril 1996

*La Dépêche du Midi* 4 mars 1976 / 4 avril 1976 / 25 novembre 1976 / 29 novembre 1976 / 7 mars 1979 / 4 mars 1980 / 3 mars 1996 / 3 avril 1996

*Midi Libre* 4 mars 1976 / 4 avril 1976 / 27 novembre 1976 / 6 mars 1979 / 25 novembre 1980 / mars 1996, *Il y a vingt ans Montredon*, cahier spécial de 16 pages / 8 avril 1996

## 2. Archives municipales de Narbonne

Archives de la CGVM, déposées

Carton 69. Manifestations viticoles : 1953-1973, 1971-1974, 1974-1975, 1977-1981, 1982-1983.

*Le Monde* 6 Mars 1977

Carton 70. Manifestation viticole, mars 1976.

*France-Soir*, 3 mars 1976 ; *Le Quotidien du Peuple*, 6 mars 1976 ; *L'Aurore*, 6 et 7 mars 1976 ; *Le Figaro*, 5 mars 1976 ; *Le Monde*, 6 mars 1976 ; *L'Humanité Rouge*, 9 mars 1976 ; *La Dépêche du Midi*, 4 et 5 mars 1976 ; *L'Indépendant*, 4 et 5 mars 1976 ; *Midi Libre*, 4 et 5 mars 1976.

Carton 71. Correspondance et communiqués de presse : 1975 ; événements : février-mars 1970, 1975 (1<sup>er</sup> semestre), 1976 ; manifestation viticole : 11 décembre 1967.

## 3. Archives privées. Dossier de presse constitué par André Castéra et communiqué à l'auteur du mémoire

*France-Dimanche*, janvier 1967 : « Castéra le terrible, l'homme qui dit non au vin algérien »

*France-Soir*, 23 novembre 1967 : « Castéra, le petit vigneron de Montredon a conduit le Midi viticole à l'assaut »

*L'Aurore*, 30 novembre 1967 : « Les viticulteurs barrent les routes du Midi et coupent les voies ferrées »

*Le Figaro*, 30 novembre 1967 : « La journée d'action des vignerons du Midi »

*France-Soir*, 30 novembre 1967 : « Pour protester contre les importations de vins d'Algérie, les viticulteurs du Midi ont coupé routes et voies ferrées »

*Le Provençal*, 30 novembre 1967 : « La gare d'Arles occupée par les viticulteurs »

### c. Presse militante

*Le Tocsin*, 21 avril 1907, consulté en ligne sur Gallica.fr

Médiathèque du CIRDOC, à Béziers

*Cahiers d'Occitanie rouge*, 1975-1982, Montpellier.

*L'Écho des Corbières, tribune des comités d'action, tribune occitane*, février 1974-avril 1976, collection incomplète.

*Las cronicas de «Viure»*, collection « Viure al país », Vent Terral, 1975. Chroniques d'Yves Rouquette pour les 30 numéros de *Viure*.

*Les sauvages du midi, la presse dénoncée*, Collectif de soutien aux luttes viticoles, Salles-d'Aude, 3<sup>e</sup> trimestre 1976.

*Lutte Occitane*, mai 1972-octobre-novembre 1977 (n° 1 à 31).

*Sud, l'hebdomadaire du Languedoc-Roussillon*, 19 au 26 janvier 1976-25 avril au 1<sup>er</sup> mai 1977 (n° 1 à 65).

*Revolum*, mars-avril 1975 et juillet-août 1975.

*Volèm viure al país*, mensuel des comités Volèm viure al país, 1978-1987.

### d. Les crises viticoles en chansons

#### 1. Claude MARTI

Pécoud Roland, *Claude Marti, poésie et chansons*, Seghers, Paris, 1974

*Tres vidas* (Trois vies) / *Lo Tamborinaire* (Le joueur de tambourin) / *Animals a banas sus Larzac* (Animaux à cornes sur le Larzac) / *Los segaires* (Les moissonneurs) / *Aqui qu'un ser...*(Un soir) / *Ont vas ?* (Où vas-tu ?) / *Un pais un poble* (Un pays, un peuple) / *Cridarai* (Je crierai) / *Lo somi* (Le rêve) / *Occitania saluda Cuba* (L'Occitanie salut Cuba) / *Floride occitane* / *Los penjats* (Les pendus) / *Lo pais que vol viure* (Le pays qui veut vivre) / *Las messorgas* (Les mensonges) / *Perque m'an pas dit ?* (Pourquoi ne m'ont-ils pas dit ?) / *Ciutat de Carcassona* (Cité de Carcassonne) / *Monsur Lasserra* (Monsieur Lasserre) / *Lo conscrit* (Le conscrit) / *Montsegur* (Montségur) / *Viatge dins lo temps* (Voyage dans le temps) / *Onze de novembre* (Onze novembre) / *Tornaras* (Tu reviendras) / *La longa marcha* (La longue marche) / *Nos cal canta Joan!* (Il faut chanter Jean !) / *Lo soldat desconegut* (Le soldat inconnu) / *Sirventesc* (Sirventès) / *Quant de cops la força me daissa...*(Parfois la force m'abandonne) / *Lengadoc roge* (Languedoc rouge) / *La cançon de Marcabrun* (La chanson de Marcabrun) / *Roges e negres mos remembres* (Rouges et noirs mes souvenirs) / *La caça de la quimera* (la chasse à la chimère) / *Lo Galerian* (Le Galérien) / *Lo pais viu al present* (Le pays vit au présent) / *L'ome esper* (L'homme espoir) / *Papet* (Grand-père) / *Majoritat - minoritat* (Majorité- minorité) / *Avançan sul bon camin* (Nous sommes sur le bon chemin) / *Cançon per Chile* (Chanson pour le Chili) / *Cançon fola* (Chanson folle)

Ces chansons font partie de la discographie de Claude Marti (1969-1973), publiée par Roland Pécout, consultable sur le site internet de Claude Marti : <http://www.claudemarti.com/>

Ventadorn (Béziers)

Marti I - 45 tours -1969 *Marti canta un país que vol viure*

Marti II - 45 tours -1969 *Lo país viu al present*

Marti III - 45 tours -1970 *Lengadoc roge*

Marti IV - 33 tours -1970 *Occitania* (anthologie et chansons nouvelles)

Marti V - 45 tours - 1971 *Euzcadi Askatasuna*

Marti VI - 33 tours - 1972 *Montsegur*

Marti VII - 45 tours - 1973 *La longa marcha*

Le chant du Monde (Paris)

*Claude Marti* - 33 tours - 1973 Anthologie de chansons précédemment publiées à Ventadorn

## 2. Yves ROUQUETTE

*Cecila*, chantée par Marie Rouanet, album *Contra Corrent, la Trocha Nada*, Ventadorn, 1975

## 3. LA SAUZE

*Montredon*, album *Montredon*, Ventadorn, 1979

### **e. Sources orales : les entretiens avec les acteurs**

1. Robert BÉNAJEAN, agent DDE à la retraite, militant de base à VVAP en 1976, Narbonne, 2 octobre 2016, 2h.
2. André CASES, viticulteur, l'un des dirigeants des Comités d'Action Viticole de l'Aude dans les années 1970, Leuc (Aude), 2h, 11 mars 2015.
3. André CASTÉRA, viticulteur, membre fondateur des Comités d'Action Viticole, Montredon-des-Corbières (Aude), 2h, 2006.
4. Alain CROSNIER, ancien CRS, auteur d'un ouvrage à paraître, *L'Embuscade de Montredon-des-Corbières*, Narbonne, 28 janvier et 8 février 2016, 2h.
5. Jean HUILLET, viticulteur, responsable du MIVOC, Narbonne, 4 novembre 2015, 3h.
6. Jean-Pierre LAVAL, militant, membre fondateur de VVAP, Narbonne, 2h, octobre 2006.
7. Claude MARTI, chanteur occitan, Couffoulens (Aude), novembre 2006, 1h30, et 10 février 2017, 2h.
8. Jacques MESTRE, viticulteur, membre actif des Comités d'Action Viticole, Laure-Minervois (Aude), 28 janvier 2016, 1h30.
9. Michel ROMAIN, porte-parole du Comité Régional d'Action Viticole, Narbonne, octobre 2007, 1h30, et 28 novembre 2015, 1h50.
10. Jacques SERRE, viticulteur, Monze (Aude), 16 mars 2016, 1h30.



11. Juliette et Jean VIALADE, viticulteur, l'un des dirigeants des Comités d'Action Viticole de l'Aude dans les années 1970, Ribaute (Aude), septembre 2007, 2 heures.
12. Juliette VIALADE, viticultrice, militante viticole et épouse de Jean Vialade, Ribaute (Aude), 13 décembre 2015, 2h.
13. Éric VIALADE, fils de Juliette et Jean Vialade, régisseur d'un domaine viticole à Cépie (Aude), actif dans le mouvement viticole des années 1970, Ribaute (Aude), juillet 2017, 2h30.

### g. Filmographie

- **Escazeilles** : film couleur de Patrice Rolet, Les Films du Causse, 1993, 52 mn. Tourné à Monze (Aude), seize ans après un film éponyme du même réalisateur où apparaissent plusieurs membres des Comités d'Action de l'Aude.

- **N'i a Pro** : film couleur réalisé par le groupe de réalisation Front paysan (G. Chapouillié *et alii*), du département cinéma de l'Université de Vincennes (devenue Paris 8), 1976, 68mn.

Visionné sur <http://www.archives-video.univ-paris8.fr/video.php?recordID=142>

- **Le Midi Viticole, 1<sup>ère</sup> partie, du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. à la guerre de 14-18** : film documentaire historique, Yannick Séguier, 2015, L'Histoire en spectacle, 1h, disponible en DVD.

- **Le Midi Viticole, 2<sup>e</sup> partie, de 14-18 à la Guerre du vin** : film documentaire historique, Yannick Séguier, L'Histoire en spectacle, 2016, 1h15, disponible en DVD.

- **La Guerre du Vin** : film documentaire de Sébastien Le Corre, une coproduction France Télévisions-Les Films d'Ici Méditerranée-Les Films d'Ici, 2016, 57mn, diffusé sur France 3.

- **Le Vin de la colère** : film documentaire d'Emmanuel Laborie et de Boris Petric, une coproduction VF films production, CNRS Images, France 5, 2007, 52 mn.

## h. Archives vidéos, photos et radios

- **André Cases, Jean Huillet, Claude Marti, Rémy Pech**, *Languedoc 70 : la révolte distillée*, France Culture, La Fabrique de l'Histoire, 19 novembre 2013.

- **André Cases et Alain Crosnier** (ancien CRS), entretien filmé par Bernard Salques pour les Archives départementales de l'Aude, 2008, 1h22. Numérisé par les Archives départementales de l'Aude en juin 2017, cote : 10 Av 3.

- **Castéra, parole d'hérétique**, réalisation Georges Chaluleau et Jean-Paul Therby, produit par le Conseil Général de l'Aude, 2007, 28mn. DVD.

- **André Castéra**, entretien par Nicolas Saurin, 2006 ou 2007, 12 mn, visionné à l'adresse <http://www.dailymotion.com/video/x4gdkw>.

- **Jean Vialade**, discours à la tribune à l'*Estivada de Rodés*, extrait d'une vidéo réalisée par Nicolas Saurin, 2008, visionnée sur <https://www.youtube.com/watch?v=0Zwf54JOIWQ>

- **Portrait de Juliette et Jean Vialade, *Volem dire al país***, réalisé par Marie Demunter et Emmanuelle Taurines pour l'Université de la Vigne et du Vin, 2010, 13 mn. Dialogues et photos retranscrits dans les actes du colloque du 21 octobre 2010, *Le prêt-à-porter du vin : du luxe au discount, où vont les vins ?*, éd. Pays Corbières et Minervois, 2011, p. 128-141. Vidéo visionnée sur le site de l'Université de la Vigne et du Vin, <http://universitevignevin.fr/wakka.php?wiki=Videos>

- ***Des mots de la vigne***, montage documentaire amateur réalisé par Nicole Aucouturier et Geneviève Abbé, 2007.

- **Manifestation de viticulteurs le 4 juin 2008, à Carcassonne**, photographies avec J. Vialade, Archives départementales de l'Aude, 17 Phv 1/41, 42, 43, 46, 105.

**i. Archives départementales de l'Aude (cf. aussi presse nationale et régionale)**

**Série J**

98 J : CGVM, Syndicat des Vignerons Carcassonne-Limoux.

**Série W**

1090 W 28 : Notes des Renseignements généraux concernant essentiellement les activités de VVAP, 1976.

1090 W 32 : Notes des Renseignements généraux concernant essentiellement les agissements des groupes activistes ou occitanistes 1970-1976.

**j. Archives privées**

- **Archives André Castéra**

**1. Confiées à l'auteure du mémoire en 2006**

**Pages dactylographiées**

Consignes du Comité d'Action concernant la manifestation du 29 novembre 1967

Ordre de mission en cas d'arrestation, signé Castéra

**Articles de presse**

*France Dimanche*, novembre 1967

*La Dépêche du Midi*, 23 et 30 novembre 1967

*L'Aurore*, 28 novembre 1967

*L'Indépendant*, 30 novembre 1967

*Le Figaro*, 30 novembre 1967

*France-Soir*, 29 et 30 novembre 1967

*Le Provençal*, 30 novembre 1967

**2. Deux albums de photos** conservées et commentées par André Castéra, réunies sous le titre « Album Barbaza » communiqué à l'auteure par Sébastien Le Corre réalisateur du film *La Guerre du vin* 2016.

- **Archives confiées à l'auteure du mémoire par Jean-Claude Delmas (photojournaliste AFP)**

45 photocopies de photos prises par J.-C. Delmas, concernant essentiellement l'année 1976.

- **Archives communiquées à l'auteure du mémoire par Hubert Beauchamp (journaliste à *L'Indépendant*)**

Dont :

- 3 articles de *L'Indépendant* signés Hubert Beauchamp à propos d'Henri Fabre-Colbert, rédacteur de *L'Écho des Corbières* :
- *L'Indépendant* du 16 janvier 1981, à propos de la cession de *L'Écho des Corbières* à la Société Occitane de Presse.
- *L'Indépendant* du 24 décembre 1997, à propos de la parution d'un roman policier de H. Fabre-Colbert.
- *L'Indépendant* du samedi 3 juin 2000, à l'occasion du décès de H. Fabre Colbert.
- Plusieurs articles de *L'Indépendant*, signés Hubert Beauchamp, du 5 mars 2016, et du journal *L'Agri* du 3 mars 2016, parus à l'occasion de la commémoration du 4 Mars 1976.
- Des articles de *L'Indépendant* consacrés à différents domaines viticoles des Corbières et du Minervois ou à des manifestations liées à la promotion du vin, 1995-1999.

- **Archives communiquées à l'auteure du mémoire par Claude Marti**

Marti (C.), Texte lu le 19 avril 2013, à Lagrasse, pendant l'hommage rendu à Jean Vialade. Repris sous forme de chronique dans *La Dépêche du Midi* en mars-mai 2013.

## **k. Sources littéraires**

**Alranq (C.)**, *Mort et résurrection de monsieur Occitania*, pièce de théâtre, 4 Quatre Vertats, Ardoana (Saint-Pons), 1970.

**Alranq (C.),** *la Guerre du Vin*, pièce de théâtre, 4 Quatre Vertats, Ardoana (Saint-Pons), 1972.

**Alranq (C.),** *La liberté ou la mort*, pièce de théâtre, P. J. Oswald, Paris, 1976.

**Benedetto (A.),** *La ballade de Montredon*, pièce de théâtre, éd. Périphérie, Avignon, 1979.

**Meyniel (L.),** *La révolte des Corbières*, Les Presses rapides, Limoges, 1969.



<b>BIBLIOGRAPHIE</b>
----------------------

**Abbé (G.),** *La mémoire à l'œuvre dans les crises viticoles du Midi de la France des années 1960 et 1970*, mémoire de master 1 d'histoire, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2007.

**Abbé (G.),** « Mémoire de 1907 et action dans les crises viticoles du sud de la France des années 1960-1970 », *L'Aude et la vigne : cent ans de passion. Actes du colloque de Carcassonne (28-30 juin 2007)*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2008, p. 240-253.

**Albert (M.),** *Mémoires de Marcelin Albert*, suivi de *Marcelin Albert et l'Algérie* (éd. A. Castéran), Librairie universelle, Paris, 1911.

**Alliès (P.),** *L'Occitanie et la lutte des classes*, Maspéro, Montpellier, 1972, coll. Cahiers de la Découverte.

**Archives départementales de l'Aude,** *L'Aude et la vigne : cent ans de passion. Actes du colloque de Carcassonne (28-30 juin 2007)*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2008.

**Archives départementales de l'Aude,** *Occitan, Occitanie*, catalogue d'exposition, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2017.

**Armengaud (A.), Lafont (R.),** *Histoire d'Occitanie*, Paris, Hachette, 1979.

**Artières (P.), Zancarini-Fournel (M.),** 68. *Une Histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008.

**Bacave (F.),** *Vignes et vigneronns de 1870 à 1980 à Moux*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Toulouse II-Le Mirail, 1994.

**Bagnol (J.-M.),** *Le Midi viticole au Parlement. Édouard Barthe et les députés du vin de l'Hérault (années 1920-1930)*, Presses universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2010.

**Bardissa (J.),** *Cent ans de guerre du vin*, Téma éditions, Paris, 1976.

**Barthe (É.),** *Le combat d'un parlementaire sous Vichy. Journal des années de guerre (1940-1943)*, éd. par J. Sagnes, Éd. Singulières, Sète, 2007.

**Bartoli (P.), Boulet (O.), Lacombe (Ph.), Laporte (J.-P.), Lifran (R.), Montaigne (E.),** *L'économie viticole française*, INRA, Paris, 1987.

**Bechtel (G.),** *1907, la grande révolte du Midi*, Robert Lafont, Paris, 1976.

**Bosc (P.),** *Le vin de la colère*, Galilée, Paris, 1975.

**Chabrol (J.-P.), Marti (C.),** *Camminare*, Robert Lafont, Paris, 1978.

**Cholvy (G.),** *Histoire du Languedoc de 1900 à nos jours*, Privat, Toulouse, 1980.

**Comités d'action viticoles** (Cazes A., Castéra A., Mestre J., Romain M., Tallavignes J., Vialade J., Marti C., Laval J.-P.), en collaboration avec M. Le Bris, *La révolte du Midi*, Les Presses d'aujourd'hui, Paris, 1976, coll. La France sauvage.

**Crosnier (A.),** *L'embuscade de Montredon-des-Corbières : révélations sur une affaire d'État*, à paraître.

**Dedieu (O.),** « Raoul Bayou, député du vin : les logiques de constitution d'un patrimoine politique », *Pôle Sud*, vol. 9, n° 1, 1998, p. 88-110.

**Dedieu (O.),** « Les élus locaux face à la crise du vignoble languedocien », *La grappe au poing. Les socialistes languedociens et la question viticole*, Éd. du Champ Social, Nîmes, 2007, p. 71-96.

**Dubos (J.),** « L'entrée des vins de table dans le Marché commun et ses conséquences pour la viticulture française », *Revue de Purpan*, 106, 1978, p.1-56.

**Dubos (J.),** « Les mutations de la viticulture française contemporaine », *La viticulture française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses du Languedoc-Ville de Béziers, Montpellier-Béziers, 1993, p. 83-142.

**Escudier (J.-L.),** *Les Femmes et la vigne. Une histoire économique et sociale (1850-2010)*, Presses universitaires du Midi, Toulouse, 2016.

**Escudier (J.-L.),** *Les ouvrières viticoles. Travail, salaire et luttes sociales – XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Le Temps des Cerises, Montreuil, 2016.

**Fabre (D.), Lacroix (J.),** *La vie quotidienne des paysans du Languedoc*, Hachette, Paris, 1973.

**Fabre-Colbert (H.),** *Le défi occitan : refus paysan*, Univer, Paris, 1976.

**Ferré (G.),** *1907, la guerre du vin. Chronique d'une désobéissance civique dans le Midi*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1997.

**Gavignaud-Fontaine (G.),** « L'extinction de la "viticulture pour tous" en Languedoc, 1945-1984 », *Pôle Sud*, vol. 9, n° 1, 1998, p. 57-70.



**Gavignaud-Fontaine (G.),** *Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XX<sup>e</sup>)*, Université Paul Valéry, Montpellier, 2000.

**Gavignaud-Fontaine (G.), Larguier (G.),** *Le vin en Languedoc et en Roussillon, de la tradition aux mondialisations, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Le Trabucaire, Perpignan, 2007.

**Gilbert (Y.),** « Approche des composantes et dynamiques du lien social : crise et recomposition des formes de cohésion sociale dans l'arrière-pays du Languedoc », *Le lien social ou l'inachèvement de la modernité ; expériences d'Amérique et d'Europe*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 99-128.

**Guidoni (P.),** *La cité rouge, le socialisme à Narbonne 1871-1921*, Privat, Toulouse, 1979.

**Huillet (J.),** *De que fasèm ? Un regard militant sur la viticulture*, Domens, Pézenas, 2005.

**Jennar (R. M.),** *Menaces sur la civilisation du vin*, Aden, Bruxelles, 2007.

**Juge (J.-P.),** *Guerriers du vin, une saga occitane*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1999.

**Juge (J.-P.),** *Le Midi du vin, de la crise à l'ambition*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2002.

**Lafont (R.),** *La revendication occitane*, Flammarion, Paris, 1974, coll. l'Histoire vivante.

**Le Bras (S.),** « Les viticulteurs languedociens face à l'Union Européenne : l'impossible pas de deux (1970 - nos jours) », *Mouvements paysans face à la politique agricole commune et à la mondialisation (1957-2011)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013, p. 211-230.

**Le Bris (M.),** *Occitanie : volem viure !*, Gallimard, Paris, 1974.

**Le Bris (M.),** *Les fous du Larzac*, Presse d'aujourd'hui, Paris, 1975.

**Loubère (L.),** *The Wine Revolution in France: The Twentieth Century*, Princeton University Press, Princeton, 2014.

**Lucand (C.),** *Le pinard des Poilus. Une histoire du vin en France durant la Grande Guerre (1914-1918)*, Éd. universitaires de Dijon, Dijon, 2015.

**Lucand (C.),** *Le vin et la guerre. Comment les nazis ont fait main basse sur le vignoble français*, A. Colin, Paris, 2017.

**Mac Falls (L.),** *In vino veritas. Professional ideology and politics in viticultural Languedoc, 1907-1987*, Ph. Thesis, Harvard University, 1990.

**Maffre-Baugé (A.),** *Emmanuel, une terre qui s'écrit*, Les Presses Littéraires, Saint-Estève, 2014.

**Maffre-Baugé (E.),** *Vendanges amères*, Ramsay, Paris, 1976.

**Mann (P.),** *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Armand Colin, Paris, 1991.

**Mann (P.),** *L'activité tactique des manifestants et des forces mobiles lors des crises viticoles du Midi (1950-1990). Contribution à l'étude de la dynamique des répertoires d'actions collectives*, rapport réalisé pour le compte de l'I.H.E.S.I., Paris, 1991.

**Martel (P.),** « Révolutionnaire ou nationaliste ? La poésie occitane après 1968 », *Terrain*, 41, 2003, p. 91-102.

**Marti (C.),** en coll. avec M. Le Bris, *Homme d'oc*, Stock, Paris, 1975.

**Martin (J.-P.),** *Les syndicats de viticulteurs en Languedoc (Aude et Hérault de 1945 à la fin des années 1980)*, thèse d'histoire, Université Paul Valéry-Montpellier III, 1994.

**Martin (J.-P.),** « La recomposition du syndicalisme vigneron en Languedoc depuis 1976 », *Les cahiers de l'économie méridionale*, n° 21, 1996.

**Martin (J.-P.),** « Viticulture du Languedoc : une tradition syndicale en mouvement », *Pôle Sud*, vol. 9, n° 1, 1998, p.71-87.

**Martin (J.-P.),** « Le sang de la vigne. La violence dans les manifestations des vigneron du Midi au XX<sup>e</sup> siècle » *Les violences rurales au quotidien. Actes du 21<sup>e</sup> colloque de l'association des ruralistes français*, La Boutique de l'Histoire, Paris, 2005, p. 307-333.

**Morin (F.), Pech (R.) et Viguier (A.),** « Le Midi s'installe dans l'insurrection. Narbonne-Montredon 1907-1976, fantasme ou ethnotype ? l'imaginaire du politique », *Montredon, Larzac, Ladrecht : luttes et récits de luttes*, 21, *Lenguas*, 1987, p. 63-101.

**Napo (F.),** *1907, la révolte des vigneron*, Privat, Toulouse, 1971 (rééd. 1982 et 2007).

**Nicolas (F.),** « Parti et système de partis dans les années trente : entre clientélisme et revendication sectorielle en Midi rouge le *Barthisme* », *Sociabilité et politique en milieu rural*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008, p 59 à 70.

**Nicolas (F.) (dir),** *La grappe au poing. Les socialistes languedociens et la question viticole. Actes de la journée d'études du Comité Jean Jaurès de Béziers (30 avril 2005)*, Éd. du Champ Social, Nîmes, 2007.

**Nicolas (F.), Lacombrade (P.) (dir.),** *Vin et république*, L'Harmattan, Paris, 2010.

**Nodeillo (F.),** *Économie de notre région. 1. Viticulture*, dossier de presse réalisé avec *l'Indépendant*, CDDP des Pyrénées-Orientales, 1992.

**Pastor-Barrué (M.),** *Viticulteurs en crise à Laure-Minervois*, CNRS, Paris, 1981.

**Pech (R.),** *Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc-Roussillon. Du phylloxéra aux crises de mévente*, Université Toulouse II-Le Mirail, Toulouse, 1975.

**Pech (R.),** « Les thèmes économiques et sociaux du socialisme ferrouliste à Narbonne (1880-1914), *Droite et gauche de 1789 à nos jours*, Université Paul Valéry, Montpellier, 1975.

**Pech (R.),** « La mémoire de 1907 en Languedoc : aux origines d'une conscience régionale ? », *Révolte et société*, t. I, *Histoire au présent*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1989, p. 301-309.

**Pech (R.),** « La guerre du vin (1971-1985), histoire d'une mutation », *Revue du CRIX* (Centre de recherches italiennes, Paris X), 1993, p. 23-37.

**Pech (R.),** « Un siècle de marché viticole (milieu XIX<sup>e</sup> siècle - milieu XX<sup>e</sup> siècle) », *La viticulture française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses du Languedoc-Ville de Béziers, Montpellier-Béziers, 1993, p.7-30.

**Pech (R.),** « Les grands militants viticoles languedociens au XX<sup>e</sup> siècle, de la défense du vin à la mobilisation socio-culturelle », *Militantisme et histoire. Mélanges Rolande Trempé*, P. U. du Mirail, Toulouse, 2000, p. 231-246.

**Pech (R.),** « Ferroul et la révolte de 1907 », *L'Aude et la vigne : cent ans de passion : Actes du colloque de Carcassonne (28-30 juin 2007)*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2008, p. 105-116.

**Pech (R.), Maurin (J.),** *1907, les mutins de la République. La révolte du Midi viticole*, Privat, Toulouse, 2007.

**Pic (F.), Sagnes (J.),** « La crise de 1907 en Languedoc-Roussillon : bilan historiographique et essai de bibliographie », *Annales du Midi*, t. 101, n° 187, juillet-septembre 1989, p. 289-320.

**Quéré (L.),** *Languedoc : le prix de la "déliance". Protestation vigneronne et mouvement régional*, EHESS, Paris, 1977.

**Revel (B.),** *Montredon, les vendanges du désespoir*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1996.

**Ricœur (P.),** *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Seuil, Paris, 2000, coll. Point Histoire.

**Roger (A.),** « Syndicalistes et poseurs de bombes. Modalités du recours à la violence dans la construction des "intérêts vitivinicoles" languedociens » *Cultures & Conflits*, 81-82, 2011, p. 49-80.

**Rouquette (Y.),** *La nouvelle chanson occitane*, Privat, Toulouse, 1972, coll. Domaine occitan.

**Rouquette (Y.),** *Las cronicas de « Viure », 1965-1972*, Vent Terral, Valderiès, 1975, coll. « Viure al país ».

**Rouquette (Y.),** *De la vinha, del vin e dels omes*, IEO, Toulouse, 1987, coll. Descobertas.

**Sagnes (J.),** « À propos de la révolte des vigneronns de 1907 », *Études sur Pézenas*, 1, 1973, p. 33-37.

**Sagnes (J.),** *Le Midi rouge : mythe et réalité. Études d'histoire occitane*, Anthropos, Paris, 1982.

**Sagnes (J.),** « La révolte de 1907 dans la chanson d'hier et d'aujourd'hui », *La vigne et la civilisation du vin en pays languedocien et catalan*, Actes du LVII<sup>e</sup> congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1984, p. 177-189.

**Sagnes (J.),** *Jean Jaurès et le Languedoc viticole*, Presses du Languedoc-Max Chaleil, Montpellier, 1988.

**Sagnes (J.),** « La révolte de 1907, protestation viticole ou protestation régionale ? », Marpoc, Nîmes, 1988, p. 167-179.

**Sagnes (J.),** « Viticulture et politique dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle : aux origines du statut de la viticulture », *La viticulture française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Presses du Languedoc-Ville de Béziers, Montpellier-Béziers, 1993, p. 49-82.

**Sagnes (J.), Pech (M. et R.),** *1907 en Languedoc et en Roussillon*, Espace Sud, Montpellier, 1997.

**Sagnes (J.), Séguéla (J.-C.),** *1907. La révolte du Midi de A à Z*, éd. ALDACOM, Béziers, 2007, coll. Regards sur l'Histoire.

**Smith (A. W. M.),** *Terror and terroir. The winegrowers of the Languedoc et modern France*, Manchester University Press, Manchester, 2016.

**Smith (A.), Maillard (J. de), Costa (O.),** *Vin et politique. Bordeaux, la France, la mondialisation*, Sciences Po, Paris, 2007.

**Tautil (G.) (éd.),** *Chemins d'Occitanie : espace, territoire, identité, démocratie, politique occitane*, L'Harmattan, Paris, 1997.

**Terral (P.-M.),** *Larzac. Dela lutte paysanne à l'altermondialisme*, Privat, Toulouse, 2011.

**Touraine (A.), Hegedus (Z.), Dubet (F.), Wievorka (M.),** *Le pays contre l'État : luttes occitanes*, Seuil, Paris, 1981, coll. Sociologie permanente.

**Vidal (P.),** *Le mouvement d'intervention des viticulteurs occitans de 1975 à 1984*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2005.

**Zancarini-Fournel (M.),** « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie*, Lettre d'information n° 27, Institut d'Histoire du Temps Présent, 1997 [en ligne sur le site de l'UMR Sirice].

**Zancarini-Fournel (M.),** « Du Val de Dagne à Bruxelles ; identités de genre régionale et nationale dans les manifestations viticoles audoises des années 68,1967-1976) », *L'Aude et la vigne : cent ans de passion. Actes du colloque de Carcassonne (28-30 juin 2007)*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2008, p. 240-253.



**ANNEXES**





## TABLE DES ANNEXES

- Annexe 1. Carte. Les principales localités citées dans le mémoire
- Annexe 2. Carte. Les localités des principaux responsables du mouvement viticole dans les années 1970
- Annexe 3. Acteurs du mouvement viticole des années 1970. Prosopographie
- Annexe 4. Entretien avec André Castera
- Annexe 5. Entretien avec Jean Huillet
- Annexe 6. Entretien avec Juliette et Jean Vialade
- Annexe 7. Entretien avec André Cases
- Annexe 8. Entretien avec Claude Marti
- Annexe 9. Entretien avec Michel Romain
- Annexe 10. Manifestation du 29 février 1967, à Narbonne
- Annexe 11. Manifestation du 19 janvier 1977, à Lauraguel
- Annexe 12. André Castéra et son « lieutenant Francès »
- Annexe 13. « Castéra le terrible », *France Dimanche*, novembre 1967
- Annexe 14. Castéra commente 1967
- Annexe 15. Manifestation des paysans bretons en 1967
- Annexe 16. Manifestation à Carcassonne le 24 mai 1968
- Annexe 17. Le cep et le fusil, 1973
- Annexe 18. Manifeste-tract de *Volem Viure Al Pais*, 1974
- Annexe 19. *Lo camin de l'espèr*, plate-forme du MIVOC, 1975
- Annexe 20. A. Cases à Carcassonne pour l'opération « région morte », 5 février 1976
- Annexe 21. *L'Indépendant*, 5 mars 1976
- Annexe 22. *Le Quotidien du peuple*, 5 mars 1976
- Annexe 23. *La ballade de Montredon*, 1979
- Annexe 24. Lettre d'insultes et de menaces adressée au président de la CGVM, 1976
- Annexe 25. Lettre adressée par le préfet de l'Aude au président de la CGVM, 1976
- Annexe 26. *L'Écho des Corbières*, n° 65, avril 1976
- Annexe 27. Manifestation de viticulteurs à Narbonne, 1977
- Annexe 28. *Sud*, 24 au 30 mai 1976
- Annexe 29. Discours de J. Vialade à Béziers, 18 février 1971
- Annexe 30. J. Vialade écologiste, 1995

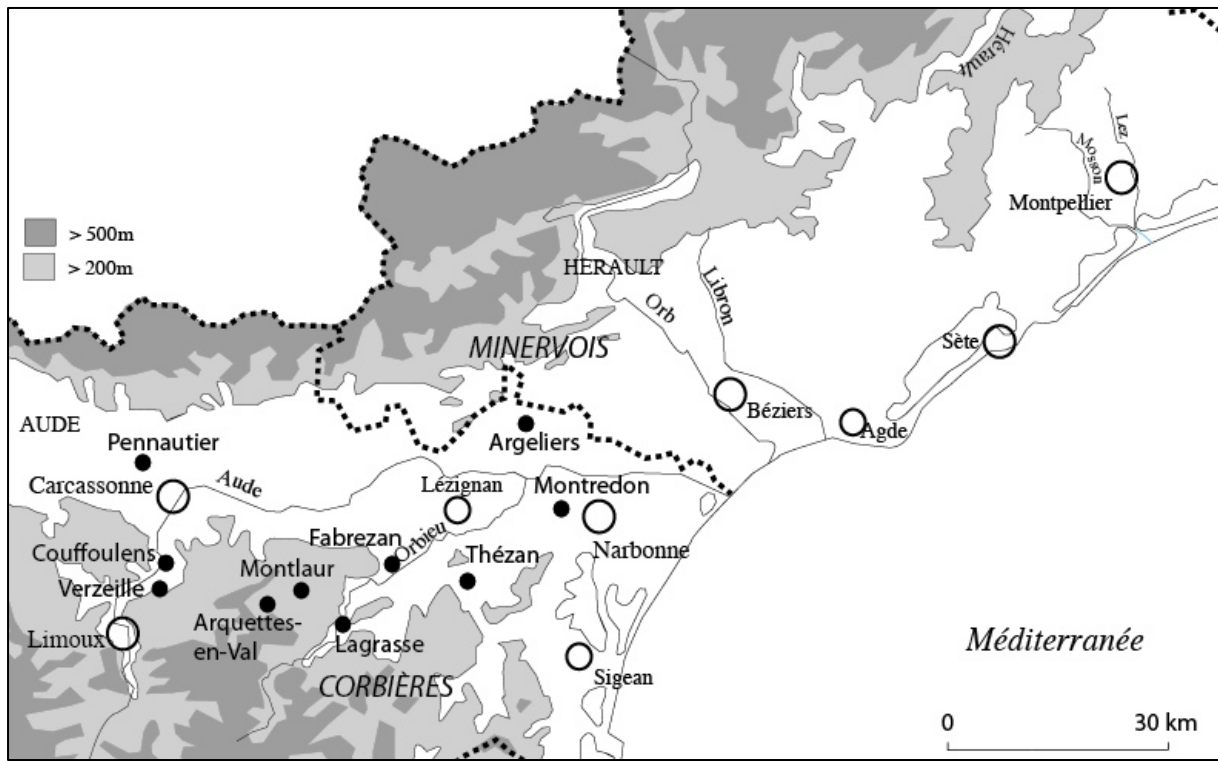
Annexe 31. J. Vialade devant le paysage à Lagrasse, 2010

Annexe 32. J. Vialade et J.-P. Laval, Carcassonne, 2008

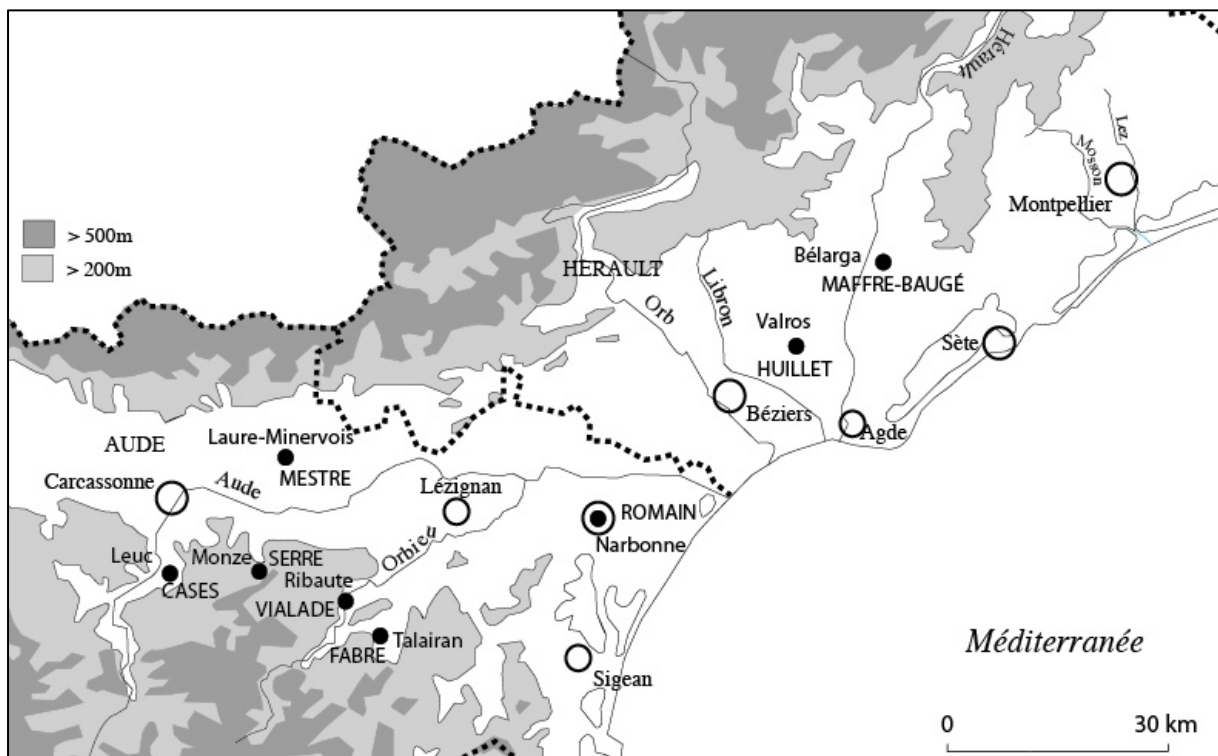
Annexe 33. Décès de J. Vialade, *La Dépêche du Midi* du 20 mars 2013

Annexe 34. Action du CRAV à Carcassonne, le 17 juillet 2013

Annexe 35. Action du CRAV contre Vinadeis, 20 juillet 2016



Annexe 1. Principales localités citées dans le mémoire. DAO Abbé 2017.



Annexe 2. Localités des principaux responsables du mouvement viticole dans les années 1970. DAO Abbé 2017.

### Annexe 3. Acteurs du mouvement viticole des années 1970. Prosopographie.

Tableau réalisé à partir de l'ouvrage de Juge (J.-P.), *Guerriers du vin, une saga occitane*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 1999, et complété par d'autres sources mentionnées dans le tableau.

#### Abréviations et sigles :

CAV : Comité d'Action Viticole

CEVILAR : Comité économique des vins du Languedoc-Roussillon

CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

CRAV : Comité Régional d'Action Viticole.

IVCC : Institut des Vins de Consommation Courante

MIVOC : Mouvement d'Intervention Viticole Occitan

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

ONIVIT / ONIVINS : Office National Interprofessionnel des Vins de Table, remplacé en 1983 par l'Office National Interprofessionnel des Vins.

Prés. : président.

SG. : secrétaire général

SGA. : secrétaire général adjoint

SM : service militaire

UCCOAR : Union des Caves Coopératives de l'Ouest Audois et du Razès

VVAP : Volem Viure Al País

Nom	Date de naissance	Lieu de naissance	Études et /ou service militaire	Profession et lieu de vie	Responsabilités syndicales et /ou participation à certains faits majeurs des luttes viticoles	Responsabilités dans les instances représentatives de la viticulture
<b>Michel Bataille</b>	1959	Lespignan (34)	Lycée Béziers, Bac BPAgricole  École d'officiers de Saint-Cyr  SM dans la Marine à Brest et Toulon	Viticulteur à Lespignan et Fleury  <i>Devient viticulteur après Montredon (1976)</i>	<i>Participe à l'assaut du cargo pinardier l'Ampélos à Sète le 10 août 1981</i>	Prés. des Vignerons du Pays d'Ensérune SG Chambre d'Agriculture de l'Hérault SGA de Chambre régionale d'Agriculture SGA des Vins de Pays d'OC (années 1990)
<b>Roger Carbonneau</b>	1946	Villemagne (Lagrasse 11)	SM <i>Dans le génie à Avignon (spécialiste des explosifs)</i>	Viticulteur 25 has Villemagne (cave particulière)	Membre du CAV canton de Lagrasse depuis sa création. <i>Participe à la plupart des actions des CAV</i> Présent à Montredon	Prés. Centre de développement agricole du Lézignanais et des Moyennes Corbières Prés. cantonal de la MSA. Création du CIVAM de Lagrasse et de l'opération de « ferme en ferme » dans le Val de Dagne
<b>André Cases</b>	1936	Leuc (11)	Lycée agricole de Carcassonne. Dont il sort	Viticulteur, reprend en 1962 le domaine	Fonde le CDJA (Cercle Départemental des Jeunes Agriculteurs) de Carcassonne-Limoux en	Prés. Chambre d'Agriculture de l'Aude. <i>Son domaine devient domaine expérimental en</i>

			major avec la qualification d'expert agricole  <i>SM 30 mois en Algérie pendant la guerre</i>	familial de Saint-Martin (cave particulière)	62 ? Puis membre du Comité d'Action Viticole dont – il devient le principal leader après Castéra, 1969.	<i>partenariat avec l'UCCOAR, années 80</i>
<b>Joël Castany</b>	1955	Roquefort - des - Corbières (11)		Cadre dans une banque (Crédit Agricole) et viticulteur	Porte-parole du CAV dans les années 80. A fréquenté le CAV dans sa jeunesse, au côté de son père.	Porte-parole des viticulteurs du Midi à la Commission européenne en 1992 Prés. du groupement de producteurs du Val d'Orbieu en 1996 Prés. de la Fédération Nationale des Caves Coopératives
<b>André Castéra</b>	1923	Marcorignan (11)	Certificat d'études	Petit viticulteur à Montredon-des-Corbières.	27 juin 1961 crée avec Guy Rancoule CAV Narbonne. 1967 « Castéra le terrible, l'homme qui dit non au vin algérien » à la Une de <i>France Dimanche</i> . 1968 élections législatives : se présente sur une liste de Défense de la viticulture (droite). 69 : quitte ses responsabilités au sein du CAV.	
<b>Marcellin Courret</b>	1921	Adissan (34)	Études secondaires	Viticulteur à Adissan	Prend part aux premières manifestations dans les années 50 Est présent en 74 occupation consulat d'Italie à Montpellier. Participe à la manif. du 15 mars 75 à Montpellier Fait l'objet d'une notice dans « Maitron » dictionnaire biographique du mouvement social.	Prés. de la Fédération des Caves Coopératives de l'Hérault, du CEVILAR, des groupements de producteurs de l'Hérault, ONIVIT, ONIVINS.
<b>André Delpoux</b>	1927	Pennautier (11)	Études secondaires Collège Saint Joseph, Limoux  SM dans l'aviation	Propriété familiale à Pennautier	Président du syndicat des vigneron de Carcassonne 1974 création du syndicat unique des vigneron. Partisan de la chaptalisation. 1975 vice président de la FNSEA	
<b>Jean Escaffre</b>	1928	Olonzac (11)	SM dans l'infanterie alpine	Hérite de la propriété familiale 12 has	Actions de résistance à 15 ans. En 67 au côté de Castéra. Artificier du CAV= « musette » Responsable syndicat Carcassonne-Limoux. Participe à l'action contre le supermarché Leclerc à Carcassonne	

					en 84 (3mois avec surcis) Plusieurs fois blessé et arrêté.	
<b>Georges Fabre</b>	1928	Jonquières (11)	SM en Algérie et Madagascar Le génie aéoroporté, parachutiste Brevet industriel	15 has de vignes, héritage grand-mère.	27 juin 1961 fait partie des fondateurs du CAV audois avec Castéra et Rancoule Présent à Montredon.	Président coopérative. de Talairan 1999 vice président par intérim de la Fédération des Caves Coopératives de l'Aude.
<b>Henri Fabre-Colbert</b>	1918 ou 1919 pupille de la Nation	Conilhac-Corbières (11) Enfance en Normandie, ami de R. Hersant et P. Bérégovoy	1930 engagé volontaire, puis FTP maquis cévenol	Le plus jeune commandant de France des CRS à la libération. Clandestinité et membre de l'OAS.	Militant de VVAP <i>Publie en 1976 Le défi occitan</i> Journaliste, écrivain, pamphlétaire= Rédacteur <i>L'Écho des Corbières</i>	
<b>Roger Guitard</b>	1926	Pézenas (34)		Vignes à Brugairolles (11) 120 has	Membre actif du Syndicat Carcassonne-Limoux et du CAV de l'Aude. Article « J'ai l'honneur d'être un homme de la terre » Sur le pont de Montredon le 4 mars 1976	Président coopérative de Routier(Razès), fonde l'UCCOAR
<b>Georges Hérail</b>	1917	Toulouse	Fac de sciences Toulouse, (Agro)	Exploitation familiale à Coursan	Participe aux manifs époque de Castéra.	Administrateur de CGVM, et syndicat des vigneron de Narbonne, Président de L'IVCC de 1976 à 1982 après démission de Maffre-Baugé
<b>Jean Huillet</b>	1944	Saône-et-Loire	SM dans la marine lycée Béziers formation école d'agriculture	8 has à Valros	CDJA Travailleurs paysans Première manif 1971 Crée le MIVOC en 1972 Proche Vialade, Marti. 1981 <i>l'Ampélos</i>	Prés. coopérative de Valros (1981) 1985 président du CEVILAR 1991. Prés. Fédération régionale de Coopération Agricole Prés de la Fédé. des Caves Coopés. de l'Hérault
<b>Emmanuel Maffre-Baugé</b>	1921	Marseillan (34)	Études à Sorèze et chez les jésuites à Montpellier		1963 premier engagement syndical au côté d'Achille Gauch 1967 préside CAV de l'Hérault Publie de nombreux ouvrages dont <i>Vendanges Amères</i> en 1976	1974 prés. de la Fédération nationale des Vins de Table et prés. Chambre régionale d'Agriculture 1979 élu député européen sur une liste communiste.
<b>Mans de Breish</b> (Gérard Pourhomme)	1949	Carcassonne	Études de lettres	Travaille dans une banque. 1968 rencontre avec Marti ; chantent ensemble Larzac. 1972 rencontre <i>Brassens</i>	En 1967 rencontre les CAV et Castéra. Présent à Narbonne lors de la « nuit bleue » le 3 mars 1976	
<b>Claude Marti</b>	1940	Carcassonne	Univ. Toulouse École normale Carcassonne	Enseignant, écrivain, musicien, chanteur Vit à Couffoulens	68, « Un pais que vol viure » 1972 membre fondateur de Lutte occitane puis VVAP 73, rencontre Vialade 1500 concerts pour la cause viticole.	

<b>Jacques Mestre</b>	1934	Laure-Minervoises (11)		Vigneron à Laure-Minervoises	Membre actif du CAV 1952 première manif viticole à Puichéric  1984 Le Leclerc à Carcassonne	En 1989 présidence de la Fédération nationale des Vins de Pays, Président de la coopérative de Laure-Minervoises, Union des Caves de Coteaux de Peyriac-Minervoises
<b>Émile Pouytès</b>	1924	Rieux Minervoises (11)		6 has vignes à Arquettes-en-Val	Viticulteur Tué lors de la fusillade Montredon N'est pas membre du CAV.	
<b>Jean Ramond</b>	1943	Sallèles-d'Aude (11)	Lycée Victor Hugo Narbonne		Présent à Meximieux Présent à Montredon En 1981 à la tête du syndicat ou du CAV A soutenu Castéra en 1968 1991 participe à l'expédition des CAV à Brest	
<b>Michel Romain</b>	1942	Narbonne (11)	Études universitaires	Viticulteur à Narbonne	En 1972 bureau national du CDJA Porte parole CRAV en 1976, à l'origine de VVAP avec Fabre-Colbert, Vialade, Marti. Après 1976 retrait, milite à ATTAC.	Aucune responsabilité dans les instances professionnelles
<b>Jacques Serre</b>	1950	Pamiers (09)		Viticulteur à Monze (11)	1972 CAV Présent à Meximieux, à Montredon, arrêté après Leclerc	1984 prés du syndicat des vigneron de Carcassonne 1995 Vice prés. de la FNSEA 1998 Vice-prés. du syndicat départemental des vigneron de l'Aude
<b>Albert Teisseyre</b>	1928	Lauraguel (11)		Ouvrier agricole à 11 ans Licencié pour cause de grêle qui détruit récolte des patrons en 1951. Ouvrier briquetterie Belvèze (15 ans) 1961 Station service puis vignes en fermage. (De 5 à 50 has)	1967 entre au CAV 4 mars 1976, Montredon 1 <sup>er</sup> avril 1976 arrestation 29 avril 1976 100 000 manifestants à Montpellier pour réclamer libération 11 juin 1976 liberté provisoire (72 jours aux Baumettes) mars 1977 attentat contre lui, son fils blessé.	
<b>Louis Tessier</b>	1928	Creissan (34)	Elève dans un pensionnat religieux Baccalaureat		1955 président du comité de salut viticole de Quarante. 1969 membre CAV de l'Hérault 1970 Voyage à Moscou Porte parole du CRAV jusqu'en 1975	1986 Prés. CEAM Président honoraire Chambre d'Agriculture de l'Hérault en 1989
<b>Philippe Vergnes</b>	1959	?	Bac	7 has de vignes à Névian, agrandi propriété 34has	Participe à l'expédition en Bretagne (Brest 1991)	Président coopérative de Névian Président du syndicat des vigneron de l'Aude jusqu'en 2008 ?

<b>Jean Vialade</b>	1926	Montlaur (11)	Certificat d'Études	Ouvrier agricole ,puis régisseur à Pech Latt. Ribaute (11) Avec Juliette son épouse Puis propriété de 25 has à Ribaute.	1961 participe au CAV dès sa création. Avec Marti, Fabre- Colbert et Laval membre fondateur de VVAP. Artisan du rapprochement avec les syndicats de salariés. Blessé à la jambe lors d'une action à Lézignan. Proche de Huillet . Rencontre des Verts allemands. <i>(Pas à Meximieux, pas à Montredon)</i> Après Montredon adhère à la Confédération paysanne	1992 nommé au Conseil économique et social régional.
---------------------	------	------------------	------------------------	--	---	---



## Annexe 4.

### Entretien avec André Castera, le 16 mars 2006

Retranscription d'une cassette audio ; entretien, enregistrement et retranscription par Geneviève Abbé.

J'ai toujours vécu à Montredon.

De 1907 à 1960, il ne s'était rien passé. Nous avons lancé les manifestations.

Il y a eu un engouement que personne ne s'explique.

Un jour, j'étais à Narbonne, j'avais vu des copains, ils me connaissaient par mes prises de paroles. Je leur ai dit : demain, on fera une réunion à Montredon (*réunion du 19 janvier 1967*)

Il faut savoir qu'on m'avait enlevé 22 dents, de décembre à juin, je suis resté sans dents, je ne mangeais que de la purée !

Le jour de la réunion, j'étais chez moi, un cousin de Villerouge-Termènes, dans les Hautes Corbières, vient à la maison. Je suis surpris. Qu'est-ce qui se passe ? Quelqu'un est malade ? Il me répond : « je viens à ta réunion ». On était mille au foyer ! Personne n'a expliqué ce phénomène ! Ils avaient besoin d'un meneur.

À Olonzac (*14 février 1967*), la salle du cinéma était pleine. Les gens étaient dehors sous la pluie. On m'a dit : « Tu vas pas entrer ». J'ai été porté jusqu'à la scène. Chaque village voulait qu'on y aille ; c'est là qu'on a formé les CAV. Dans chaque village, aux réunions, il y avait des milliers de personnes.

J'avais davantage de gens que dans les manifestations qu'aujourd'hui.

Il y avait des réunions ou des actions, une fois dans la plaine, une fois dans les Corbières : il y avait des conflits entre les vigneron des Corbières et ceux de la plaine. Il fallait rassembler ceux qui faisaient du 50hl à l'ha et ceux qui faisaient du 200hl à l'ha.

Le ministre de l'Agriculture Pisani est venu à Narbonne. Tout s'est bien passé. Il y avait d'un côté le Comité d'Action et de l'autre le syndicalisme. C'était « tranché ». C'est Mr Bénet, le président de La CGVM, qui avait demandé à Pisani de venir à Narbonne.

Le Comité d'Action et le syndicat marchaient main dans la main. C'était une musique « valse et lamento ».

Bénet était avocat, il négociait à Paris. On se complétait.

André Castéra commente une photo :

Je suis sur un wagon, habillé comme un paysan, à Villedaigne. Canadienne et casquette. C'est à Villedaigne, après la réunion de Montredon, on avait bloqué la voie ferrée.

Notre calme et notre discipline faisaient l'admiration de tous.

C'était très organisé, j'agissais comme un chef de guerre.

*G. Abbé. Comme Marcelin ?*

Oui exactement pareil que Marcelin. Il est mort pauvre. Je ne suis pas pauvre, mais je ne suis pas riche. J'ai commencé avec 7ha , j'ai fini avec 7 ha.

Au comité d'action, il n'y avait pas de bureau, pas de président, un seul responsable, André Castéra. J'avais des lieutenants, Francès et Fabre.

*G. Abbé. Il n'y avait pas de président, pourquoi ?*

Parce qu'on ne peut pas le virer (rire...)

*G. Abbé. Marcelin a-t-il été un modèle pour vous ?*

Non. Je n'ai pas copié.

*G. Abbé. Et quand vous avez dit « Le Midi redeviendra cathare » ?*

Un jour, un type, Saint-Loup<sup>302</sup>, était venu de Paris. Il écrivait un livre où il parlait des cathares et il m'a interrogé là-dessus. C'est ce qui m'a donné l'idée.

Quand j'ai dit ça, on n'en parlait plus (ou pas encore...) du Midi cathare.

J'avais les plus grands journalistes. De Virieu était là lors de la grande journée du 29 novembre 1967.

*G. Abbé. On parlait beaucoup de 1907 ?*

En 1967, les vieux disaient : c'est 1907 qui recommence. Mon père avait 17 ans en 1907 !

On en parlait beaucoup à la maison. On parlait de 1907, et de la guerre de 14.

*G. Abbé. En 1907, il y avait beaucoup de femmes dans les manifestations...*

Une fois, le préfet m'avait convoqué. Il m'avait dit : « vous avez des "Rouges" dans les manifestations et des femmes, c'est que la situation est grave ».

J'ai mis ça derrière l'oreille et j'ai donné un ordre : « Je veux que chaque vigneron amène sa femme aux réunions ». Ça m'a doublé les effectifs.

Quand il y avait une convocation, c'étaient les femmes qui disaient ce soir, il y a une réunion, il faut y aller.

Une fois j'ai fait signer une pétition avec tous les noms des nobles de la région.

J'ai fait signer Mme de Scoraille (de Montredon). Mon arrière-grand-père était venu comme régisseur chez les de Scoraille. Les Scoraille viennent de Beaumont-de-Lomagne. Ma famille est arrivée ici avec eux.

C'était important qu'il y ait ces noms sur une pétition.

*A. Castéra commente une photo*

Ça, c'est André Castéra de l'Aude. Ça, c'est Maffre de l'Hérault. Les deux chefs.

*A. Castéra commente une autre photo*

Une fois il y avait la télé américaine. Qui avait envoyé un correspondant de New York.

Cette photo de ma femme avec notre chien a été prise par ce correspondant.

*À propos du député socialiste Francis Vals, contre qui il s'était présenté en 1968 et 1973, et qui l'avait battu à chaque fois.*

---

<sup>302</sup> Saint-Loup (1908-1990) : nom de plume de Marc Augier, auteur d'un roman, *Nouveaux Cathares pour Montségur* (1968). Collaborationniste pendant la Seconde Guerre mondiale, engagé dans la LVF, puis dans la Waffen SS. Fasciné par le mythe des origines au moment du nazisme, il est attiré par le régionalisme et le catharisme dans les années 1960.

Vals a toujours été correct, même s'il était socialiste. À la mort de Francès, c'est moi qui ai fait le discours, Vals l'avait demandé.

*G. Abbé. En 1967, vous vous battiez contre les importations de vin d'Algérie...*

À notre époque, ce n'était pas la fraude qui causait la crise. C'était la surproduction, les importations étaient presque une nécessité, car il fallait couper les vins de 9 degrés, ça faisait un afflux.

*G. Abbé. Est-ce que 1907 a été un succès pour les viticulteurs?*

1907 n'était pas un échec, mais c'est à cause de la guerre de 14-18 que les surplus sont partis, mais les prix n'avaient pas augmenté.

Durant l'époque Castéra, les prix sont passés de 5000 F. anciens en janvier, en juin-juillet, on avait obtenu qu'ils remontent à 6000 F. en juin-juillet (1967).

On a chanté victoire: 30 milliards de plus pour le Midi! 3 milliards pour l'arrondissement de Narbonne ! On a reçu des lettres de soutien.

*G. Abbé. Et puis il y a eu le mouvement de 68....*

Moi, je n'ai rien de commun avec les Cohn Bendit et consort... !

J'étais le 8 mai à Paris. Ils pissaient sur l'Arc de Triomphe ... ! Il y avait des drapeaux noirs, ils chantaient l'Internationale. Je ne suis pas de ces gens....

Après 68, je suis resté au syndicat, mais plus au Comité d'Action. En 68, j'étais à la tribune avec Vals pour calmer le jeu.

*G. Abbé. Que pensez-vous de ce qui s'est passé après vous, dans les années 70 ?*

C'étaient des manifestations sans lendemain.

Le syndicat a vendu la maison, la CGVM n'existe plus, je ne reçois plus rien. Ils ne font plus d'articles dans les journaux.

Aujourd'hui, la Coopération ruine la viticulture. A Sallèles, le plus feignant fait du 100 hl à l'hectare. Ils vont raser la coopé au marteau-piqueur !

## Annexe 5.

### Entretien avec Jean Huillet, le 4 novembre 2015

Entretien, enregistrement et retranscription par G. Abbé

*Le cadre dans lequel a lieu l'entretien, l'objectif de la recherche.  
Accord sur le déroulement de l'entretien.*

*G. Abbé. Origines ?*

Je suis né en 1944 en Saône-et-Loire.

Je suis d'origine paysanne. Le berceau de la famille, c'est Chalabre, dans l'Aude. C'est mon arrière-grand-père qui s'est installé à Valros (*Hérault*) et à acheté une propriété. Quand mon grand-père est décédé, ma grand-mère s'est occupée de l'exploitation.

Mes parents étaient fonctionnaires ; ils ont été mutés à Béziers. Ma jeunesse s'est passée à la Contourne (domaine viticole familial), là, j'ai vécu au milieu des poules, des cochons, etc. J'étais bien ; il y avait un « domestique » ouvrier qui vivait avec la famille. Il s'appelait Sebio, il pratiquait une pédagogie « douce », fine. Il m'a fait découvrir le métier de viticulteur. Je taillais à 7 ans.

J'ai aimé passionnément ce monde-là, j'ai été imprégné.

Pendant la période turbulente de l'adolescence, j'ai oublié la viticulture. Je pensais surtout à « courir la gueuse » et à me bagarrer le samedi soir. Je traînais avec des bandes et j'avais un refus de l'école.

Et puis je suis devenu papa à 16 ans, ma femme en avait 15 !

Il a fallu prendre des décisions. Il n'y a pas eu de débat : "je suis père, je me marie", il faut travailler. J'ai hérité de 3 ha, j'en ai acheté 3 et pris 3 en fermage en 1966.

Il fallait que j'aie une formation. Je suis allé à l'école d'agriculture où j'ai "dormi" pendant 3 ans. Si on est assidu, on obtient le diplôme qui donne droit à des prêts bonifiés.

Bien que père, j'ai fait le service militaire, j'ai été catalogué communiste. C'était sûrement lié à ma belle-famille, mon beau père était au PSU. J'ai fait 16 mois, car je n'étais pas très discipliné. Dans un commando infanterie de marine, ils m'ont rendu service pour plus tard. Ils m'ont appris comment "foutre le bordel" quelque part sans se faire attraper.

Quand j'ai repris les vignes, j'ai été bien, même si j'en ai bavé, le village m'attendait au tournant, je m'y suis épuisé, mais c'était une histoire d'amour avec les vignes. Il y a comme une « magie spirituelle » entre les vignes et moi.

J'ai appris la vigne sur le tas, en parlant, en écoutant. Je suis un autodidacte total pour toute chose.

*G. Abbé. Conscience politique ?*

La famille de ma femme était très politisée, mon beau-père était secrétaire du PSU. Pour moi, c'était simple, il y avait « les salauds » qui exploitaient les autres, et les exploités étaient bien ; c'était manichéen.

Sur l'Algérie, je pensais : qu'est ce qu'on fout en Algérie ? C'est normal qu'ils nous foutent dehors, les colons se comportaient comme des salauds.

C'était mon seul degré de conscience politique.

Et puis on a attenté à la vie de ma femme, je me suis posé des questions.

On avait 17, 18 ans, notre fils, 1 mois. Ma femme vivait chez ses parents, mon beau-père militait contre la guerre d'Algérie. Ils (ceux qui ont commis l'attentat) étaient renseignés, le gond de la fenêtre a atterri sur la tête de lit avec l'explosion. Mon fils était au fond du berceau, l'oreiller sur lui, c'est ce qui l'a sauvé. Il a fallu me calmer.

J'ai remplacé la haine par la réflexion, ouvert les yeux sur la politique. J'ai lu un peu, j'étais à l'aise dans le monde de l'humanisme. Je n'ai jamais eu une carte de parti, sauf celle de Lutte occitane. Je me suis senti à l'aise à gauche. Je ne supporte pas l'autorité, quand j'obéis, c'est que j'ai décidé d'obéir.

J'ai appris à comprendre. J'étais au niveau de réactions primaires. Quand on est face à de gens différents, il faut essayer de comprendre. Quand on ne comprend pas, on se bat. « Casser du pédè » ne me posait pas de problème quand j'étais plus jeune, par exemple !

*G. Abbé. Il y a eu aussi l'influence d'Yves Rouquette ?*

Yves Rouquette était aussi au PSU. Il a eu une grande influence sur moi.

Yves Rouquette était une "grande gueule", il m'a séduit la première fois que je l'ai entendu parler de l'Occitanie.

Avec moi, ma grand-mère ne parlait pas occitan.

*G. Abbé. Et mai 68 ?*

« Je voyais ça à la télé, ils mettaient en musique ce que j'avais découvert avant, on ne se fait pas tout seul.

Je me disais : « il faut faire quelque chose ici ».

Il y avait des réactions droitières parmi les viticulteurs, car les grévistes bloquaient Frontignan à l'époque des traitements de la vigne. Il fallait de l'essence. Les viticulteurs voulaient aller casser la gueule aux ouvriers. On faisait la queue à Sérignan pour de l'essence. Ça gueulait. J'ai dit « allons les voir, fraternisons avec eux ». J'ai tenu bon, quelques-uns m'ont suivi. On est allé à Frontignan, les ouvriers étaient sciés. Et puis ils nous ont dit : « d'accord, on vous donne de l'essence ».

Ça a été une première opération de rapprochement avec le monde ouvrier.

Et puis les étudiants ont débarqué. J'ai appris...

Ils venaient de l'INRA, de Paul Valéry [*Université de Lettres et Sciences Humaines de Montpellier*], ils venaient à la maison, on parlait, on réfléchissait.

J'ai été invité à venir parler à l'INRA devant des étudiants. J'étais inconscient, j'ai joué sur la gouaille, les ficelles du moment.

À l'époque, le discours des « modernistes », c'était qu'il fallait mille ha pour qu'une exploitation soit rentable. J'ai dit que je me débrouillais avec mes 7 ha.

Quand les gauchistes arrivaient par la vallée du Rhône, ils faisaient Huillet, Marti, Vialade. Quand ils arrivaient par Bordeaux, ils faisaient Vialade, Marti, Huillet.

J'ai eu ici tous les groupuscules gauchistes, Geismar, Cohn Bendit, Sauvageot, les étudiants de Vincennes.

Ma femme n'a pas supporté, ils restaient manger, nous on parlait, elle a craqué.

En 74, des gens du mouvement alternatif allemand nous ont demandé : « Qu'est ce qu'on peut faire pour vous aider ? ». On a répondu : « Nous acheter du vin ». Ils ont monté une société de négoce. On a monté une société, VINOC, et on a vendu un vin appelé « Le Bartas »<sup>303</sup>. L'étiquette portait une croix occitane.

On a bien vendu, Jeannot et Juliette<sup>304</sup> ont vendu à VINOC.

<sup>303</sup> Un "bartas" : un roncier, en occitan. En général, il résulte de vignes laissées à l'abandon.

<sup>304</sup> Jean et Juliette Vialade.

La répression des fraudes est venue nous voir, nous a menacés à cause de ce vin (l'étiquette était interdite). On leur a dit : vous n'avez qu'à essayer de nous empêcher de vendre ce vin. Ils sont repartis. J'ai compris la force de pression. J'avais participé aux manifestations, en tête de manifs, on avait eu quelques succès.

On était dans un monde de machos où « la bande à Huillet » avait acquis une certaine réputation... Dans Les Comités d'Action, on obtenait sa légitimité dans l'action, j'avais été adoubé par Maffre<sup>305</sup>, au CRAV, il y avait des délégués par cooptation. C'était la démocratie directe. Il y avait un ou deux comités d'action par département.

Maffre m'a confié les rênes, je suis devenu porte-parole du CRAV.

*G. Abbé. Ça s'est passé différemment dans l'Aude, je crois.*

On n'est pas entré dans le syndicat. Dans l'Hérault, le Comité d'Action c'était la bande à Huillet, on était écouté, en fait, la CGVM n'existait pas vraiment dans l'Hérault. Je ne suis jamais entré au syndicat.

*G. Abbé. Dans l'Aude CAV et CGVM marchaient main dans la main. Pourquoi ?*

Je sais pas.

Moi, j'étais syndiqué au CDJA, je m'emmerdais, je suis devenu secrétaire général un an. En 71, je suis parti. Auparavant, il avait eu une réunion du CDJA avec Mansholt à Chateauneuf du Pape (en 1968 ?). J'ai dit à Mansholt : « Mansholt, vous avez dit que notre pays devait devenir une cour de récréation de l'Europe, est-ce que j'ai la tête d'un ballon ? Cette Europe-là, on n'en veut pas ». J'ai souvent agi comme ça, j'aurais pu avoir la grosse tête.

On n'a même pas été élu, et on s'adresse à des gens comme ça. On peut attraper la grosse tête ! J'ai trois copains, chaque fois que je dérape, je passe devant eux au tribunal. *Rire.*

De 72 à 75, j'ai fait sortir les viticulteurs toutes les semaines pour vider des cuves. Il y avait plusieurs types de commandos.

Le premier : c'étaient des gens de confiance, les plus proches, les plus solides, ils viennent, c'est réglé militairement. Il est interdit de prendre des initiatives, chacun à une fonction, (ceux-là, ils sont pour ainsi dire clandestins). Ceux-là, ils manient l'explosif.

Le 2<sup>e</sup> type, ça repose sur un village, deux villages, ils ne sont pas clandestins, les flics sont au courant, avec eux on fait des barrages, on vide des camions.

Le 3<sup>e</sup> type, ce sont ceux qui agissent dans les manifs.

Dans les manifs, les commandos sont à mes côtés.

*G. Abbé. Est-ce qu'on peut comparer cette organisation avec les comités de défense viticoles qui existaient en 1907 ? Avez-vous conscience à ce moment-là de similitudes ?*

J'ai juste conscience d'être un enfant de 1907. Je suis dans la tradition, mais je n'ai pas conscience d'imiter.

En 1971, j'ai rencontré Bernard Lambert et Travailleurs Paysans, je l'ai rencontré par des copains intellos. Il m'a séduit, c'était un homme intelligent.

Mais les viticulteurs n'étaient pas pour les organisations nationales.

Il fallait s'organiser, on a créé le MIVOC en 1971. C'était un lieu de réflexion. On est devenus intelligents. On passait notre temps à réfléchir. On ne fait pas une action pour l'action. Exemple, faire sauter un péage, pourquoi pas, mais faire péter une cuve de vin trafiqué, ça a du sens. Les gens comprendront.

Parfois, on n'était pas compris dans l'Aude.

---

<sup>305</sup> Maffre-Baugé.

IL y avait une complicité avec Jeannot Vialade, il faisait partie de ces gens qui raisonnaient. Un Breton avait été arrêté. Avec Vialade, on est allé témoigner au tribunal. En tant qu'Occitans, on a témoigné au titre de mouvements régionalistes.

Le MIVOC intégrait la dimension occitaniste dans le mouvement viticole.

Dans l'Aude, ils n'ont pas suivi le même chemin. Ils étaient plus occitans que nous de façon innée. Nous, on avait besoin de le dire. Les chanteurs occitans sont de l'Aude, pas de l'Hérault.

Dans le Gard, ils ne faisaient rien.

J'allais toujours dans l'Aude, j'étais accepté.

Une fois, j'avais rendez-vous avec un négociant à Montpellier, on m'a téléphoné pour me dire que Cases avait été arrêté à Carcassonne. J'ai dit au revoir au négociant et suis allé à Carcassonne. Je suis le seul responsable héraultais qui soit venu, on a négocié avec le préfet. Ça a servi ma réputation, Cases était un cadre reconnu dans l'Aude, après je pouvais donner des ordres dans l'Aude.

VVAP a marché auprès des viticulteurs dans l'Aude, ça n'a pas marché dans l'Hérault. Ils avaient un côté nationaliste que n'avait pas Lutte Occitane. Marti était VVAP et à Lutte occitane qui n'existait pas dans l'Aude.

Pour moi, il y avait une contradiction à faire cohabiter occitanisme et internationalisme. Marti m'a aidé à accepter l'autre dans sa diversité et son identité. J'ai aussi découvert Gramsci à Lutte occitane.

J'ai appris à ne pas avoir peur, car j'ai rencontré des choses que je ne connaissais pas.

Bernard Lambert, on a été invités en Albanie (en 73 ou 74) pour un congrès international d'agriculteurs. On part à 4 ; on est arrivés là-bas en jean.

On a été reçu par le secrétaire général du PC albanais. On a visité une ferme d'État, avec des traducteurs. Je me suis isolé avec le vétérinaire. On s'est mis à parler, on s'est mis à 4 pattes, on a dessiné dans la terre ce qu'on voulait expliquer, c'était magique ! Il m'expliquait comment les protections sanitaires fonctionnaient.

On a détourné les chauffeurs du trajet imposé et on a découvert un pays.

*G. Abbé. Le mouvement viticole en 1973, 74, 75, 76 a impulsé une convergence des luttes.*

Oui il y avait des luttes locales, le Larzac surtout. En 74, j'ai fait le voyage au Portugal, après la Révolution des Oeillets. J'ai rencontré Carvalho (*ministre du gouvernement Caetano*). On est allé dans une entreprise. Ils ont essayé de m'évangéliser, j'ai pris ce que je voulais.

On a rencontré les Lip. On est parti avec un camion-citerne de vin, on est allé à l'usine Griffet en grève.

Comment on est arrivé à la manif unitaire du 5 février 1976. Ça, c'est un travail des Audois.

Meximieux, ce sont les Audois qui ont tout organisé. Il y a eu un car de l'Hérault.

Montredon, c'était une provocation. C'était « le billet de Marcelin Albert ».

Moi, j'étais coresponsable, on s'est fait piégé. Nous, on avait tout bloqué dans l'Hérault.

Le pouvoir a eu peur des gauchistes, ils ont peur, ils envoient un train à Montredon, il y eut des morts et tout s'est arrêté. Tout s'est arrêté.

J'ai recommencé jusqu'en 81, la dernière opération ç'a été le mazoutage de l'*Ampélos* à Sète (le 10 août 1981). Nallet qui m'avait traité de capitaliste était devenu ministre de l'agriculture ! On est monté sur le bateau. C'était un bateau sur lequel on fabriquait du vin. Le capitaine nous dit vous êtes sur territoire italien. Puis on s'est retrouvé à 3 000 sur le bateau.

Mauroy (le Premier ministre) reçoit Verdier, Verdale, les socialistes (ils sont entre copains). Mauroy apprend ce qui se passe à Sète, Mauroy les fout dehors. Il a dit qu'il ne voulait pas de vin trafiqué en Europe, le vin augmente de 2 F.

220 000 ha sont arrachés. En 84, 120 000 ; avec les accords de Dublin, il y a en eu 120 000. Les viticulteurs qui en avaient marre ont arraché et acheté un "appart" sur littoral. Au lieu d'arracher une partie et s'assurer un avenir.

Ça a été la fin du collectif. Moi, j'étais arrivé au bout. J'ai été menacé, des fachos sont venus à la Contourne. J'ai été gardé pendant deux nuits par des viticulteurs.

Je suis devenu président de la cave de Valros en 84, on a dissout le MIVOC, on laisse les clefs à la Confédération Paysanne.

En 1991, j'ai été sollicité pour présider le CEVILAR<sup>306</sup>. Je suis entré dans l'analyse de marché. Quand j'ai quitté le CEVILAR, 90% des cotisations étaient payées.

Verdale m'a demandé de prendre la présidence de la Fédération Régionale de la Coopération Agricole. J'ai découvert un autre monde. Quand Courret a quitté la Fédération des Caves Coopératives de l'Hérault, j'ai été candidat, j'ai eu 10 voix contre moi sur 40. J'ai assisté à tous les conseils d'administration. C'est la seule présidence que j'ai voulue.

*G. Abbé. Pourquoi vous, comme les autres leaders viticoles avez-vous pris la tête d'institutions viticoles après avoir été des activistes au sein des CAV ?*

On a compris que les CAV c'était fini. Il fallait défendre la viticulture autrement.

Je voulais, peut-être, me faire pardonner d'avoir été mauvais élève.

Dans les réunions, j'ai utilisé le phrasé des grandes manifs, je parlais avec respect, mais sans condescendance.

On me répondait quand je posais des questions !

Fin de l'enregistrement : 3h

---

<sup>306</sup> Comité Économique des Vins du Languedoc Roussillon.



## Annexe 6.

### Entretien avec Juliette et Jean Vialade, novembre 2006

Enregistrement tiré de *Des mots de la vigne*, montage documentaire amateur réalisé par Nicole Aucouturier et Geneviève Abbé en 2007, DVD.

Entretien, Ribaute, 2h.

#### *À propos de son engagement dans VVAP*

*Jean Vialade.* On a voulu changer les mentalités de ce pays, on a installé un camp militaire sur le Larzac ; c'était la guerre froide, la Russie était puissante, on voulait contrôler les populations du Midi qui étaient trop à gauche.

On a détruit les industries d'ici (l'aviation à Toulouse, la construction de chars à Tarbes). Avec le Larzac, le gouvernement a eu peur d'un soulèvement populaire.

Aujourd'hui, le projet pour le Midi, ce sont des résidences secondaires pour des retraités. On va recevoir des milliers de personnes qui vont changer notre mentalité.

La viticulture « nourricière » est le symbole d'une culture, on l'a sacrifiée au profit du Nord industriel.

Mais le Midi a toujours été envahi, jamais conquis, c'est une terre d'accueil. Les gens qui viennent chez nous prendront notre accent, mais nous ne prendrons pas le leur.

Et puis, notre pays a une histoire. la République a été sauvée par « ceux du Midi » en 1789 et il y avait des nobles « faidits » (hérétiques) à La Convention, ça on ne nous le dit pas !

A l'époque du catharisme, ici c'était comme le Darfour ou le Kosovo !

Dans les Cévennes, (à l'époque des dragonnades) avec une grande croix, on a tué et violé !

Pendant la guerre de 14, les pères des soldats parlaient occitan, il y a 70 noms inscrits sur le monument de Lagrasse. Après la guerre, les enfants sont allés à l'école et ils se sont mis à parler français, c'est ce qu'avait voulu Jules Ferry, et ça a été un conditionnement terrible, un terrorisme d'État !

Joffre parlait en catalan à ses soldats, et c'était pareil pour les Basques, les Bretons, ils parlaient tous dans leurs langues.

#### *À propos de l'entrée du vin dans la PAC en 70*

*Jean Vialade.* L'Europe telle qu'elle a été conçue a été détournée de son but.

Au niveau de la culture, des idées, on pouvait créer une Europe face à l'impérialisme américain.

Le Statut viticole des années 30 était interventionniste. Avec l'entrée du vin dans le marché commun, ça a été la fin de l'interventionnisme.

Quand on est entré dans l'Europe, on aurait pu y entrer avec les richesses de chacun, l'industrie de l'Allemagne, l'agriculture de la France. De Gaulle (dans les années 60) a laissé tomber pour sauver le capitalisme parisien. De Gaulle a voulu sauver l'industrie française, les Caravelles, Alsthom...

Il existait une clause de sauvegarde pour empêcher l'entrée de vins extra communautaires ; elle n'a jamais été appliquée.

Quand Chirac est allé en Argentine, de la Rúa, le président argentin, était content, il avait acheté 65 Airbus contre la promesse que le vin argentin peut rentrer en France.

Les autres pays européens, eux, s'en foutent. Ces vins rentrent en Europe par le biais de la grande distribution capitaliste, de toute façon le MERCOSUR est 20 fois plus grand que l'Europe, face à ces monstres économiques, tu n'as que ta poitrine à montrer.

On a commencé à se battre contre l'entrée des vins algériens, on nous disait qu'il fallait des vins de coupage pour améliorer la qualité des vins du Midi. On a fait de la qualité et là on a fait entrer les vins d'Italie pendant « la guerre du vin ».

Aux Italiens, on disait que c'était à cause des vins français qu'ils avaient des problèmes ; à nous, on nous disait que c'était à cause des vins italiens.

On est allé à Milan discuter avec des viticulteurs. Le gouvernement italien, démocrate chrétien, a voulu maintenir les Italiens du Mezzogiorno dans les vignobles du Sud par peur du communisme.

#### *À propos de division et unité d'action*

*Jean Vialade.* Quand on a commencé à manifester on eut à faire aux syndicats, la CGT, la CFDT, les syndicats enseignants. C'était compliqué de trouver une unité, c'est à se demander si on ne faisait pas exprès de nous diviser.

*Juliette Vialade.* Et puis il y avait eu l'affaire Auzias. Il faisait partie d'une famille de négociant qui possédait 100 has de terres, il était président de la coopé de Carcassonne, mais il était proche de l'extrême droite, il y en avait parmi les viticulteurs. Il avait écrit un livre contre les comités d'action. Ça s'appelait « les cornichons au vinaigre ».

Une fois, dans une réunion, il était là, avec une autre on est allé chercher un bocal de cornichons et on les lui a lancés au visage. On pouvait pas laisser passer ça !

#### *Et donc les femmes dans les manifestations ?*

*Juliette Vialade.* Les femmes qui n'étaient pas concernées, ça n'existait pas, puisque c'est elles qui géraient le budget familial, il y avait les emprunts à payer.

Comme on s'était aperçu qu'on était sur table d'écoute, on partait avec les voitures et on allait avertir les hommes.

D'ailleurs, en 1967, il y avait eu un comité de femmes (Mme Bertrand, Mme Gelis...), dans les manifestations elles se battaient avec la police à coup de sacs à main !

*Jean Vialade.* Nous avons la caution de nos épouses, elles étaient aussi dynamiques que nous ! c'étaient les manifestantes de l'ombre !

#### *À propos des Comités d'Action et de la CGVM*

*Jean Vialade.* Un syndicat peut être aussi puissant qu'un président de la République !

Jean-Baptiste Bénet, le président de la CGVM, était un avocat internationaliste et il nous défendait, mais il s'est entendu avec les Comités d'Action pour être entendu.

Si j'ai manifesté, c'est que j'avais foi dans ce pays et on nous faisait douter de nous. Les enfants partaient CRS ou dans l'administration, ou alors ils allaient prendre la place d'un ouvrier, alors qu'on aurait dû les laisser à la terre.

Quand on a attaqué les chais Ramel à Meximieux, on était bien renseignés, on avait eu des informations du ministère des Finances, il importait du vin italien trafiqué, il avait eu des procès. On a tout saccagé et le type, il n'a rien dit ! Il fallait qu'il ait la trouille ! Nous on voulait qu'il y ait un procès ! Il n'a pas porté plainte.

Ça avait été la même chose pour Vidal à Azille, on avait ouvert les robinets, il y avait 50 cm de vin dans la rue, il n'y a pas eu de plainte !

Après Meximieux, Fourcade nous a traités « d'émeutiers imbéciles », il était directement touché dans ses finances.

*Alors, est-ce que tout ça a servi à quelque chose ?*

*Jean Vialade.* Aujourd'hui encore il y a 150 000 familles qui vont être touchées, si on détruit encore la viticulture. Il faut savoir que dans ce département 11 personnes dépendent du maintien d'une exploitation viticole.

Dans ce cas, ce sera un génocide culturel et économique, je ne me gêne pas pour le dire !

Il faut savoir ce qu'on veut dans ce pays.

Il faut faire connaître le vin tel qu'il est, il faut redéfinir les appellations.

Il y a des débouchés. Si vous avez des débouchés, il faut garantir la qualité. On ne peut pas être au four et au moulin. Il faut un bon commercial. Les groupements de producteurs ont failli, ils se sont mis à vendre du bas de gamme.

Demander des vins de pays à 140 hl à l'ha c'est idiot. On ne peut faire que du haut de gamme.

Moi, mon premier vin en bouteille, je l'ai vendu en 68.

On est parti présenter notre vin à Paris avec Verdale (président de la Fédération Nationale des Caves coopératives). On présentait notre vin au pavillon du Languedoc-Roussillon. On a commencé à faire parler des vins du Midi.

*Et aujourd'hui ?*

*Jean Vialade.* Rothschild achète Aussières (domaine viticole entre Narbonne et Lézignan). Est-ce que le Midi ne va appartenir qu'à de riches exploitants ?

*Juliette Vialade.* Et-ce qu'on est obligé de subir la dictature des grandes surfaces ? Les grandes surfaces vont prendre ce qui est produit à moindre coût.

*Jean Vialade.* Comme tout ce qui est produit en Chine est à moindre coût, se fringuer bon marché, c'est bon pour le Smigard qui est obligé. Si on est nourri par des produits transgéniques venus d'on ne sait où, on va multiplier les cancers.

*Juliette Vialade.* Il n'y a que la désobéissance civile, c'est pas les faucheurs qu'il faut mettre en prison, c'est Monsanto !

*Alors que fait-on ?*

*Jean Vialade.* Ici, dans le Midi, on peut faire de l'éthanol dans la plaine avec des rendements de 200 hl l'ha, sans pesticides. Il y avait un projet à La Nouvelle, mais ça a été enterré !

Ailleurs, sur les coteaux, il faut faire du haut de gamme, privilégier la qualité. Il faut partir sur des segments spéciaux, il y a des citernes qui partent en Bourgogne. Il faut faire du bon vin ici !

Et puis ce pays est le pays le plus venté de France, pourquoi ne pas développer davantage l'éolien ? La pollution visuelle n'a jamais crevé les yeux de personne !

## Annexe 7.

## Entretien avec André Cases, 11 mars 2015

Leuc, 2h.

Entretien, transcription G. Abbé

*Après présentation des raisons pour lesquelles j'ai voulu le rencontrer*

Il ne faut pas vivre avec son passé d'ancien combattant, mais l'histoire c'est important : « oublier son passé, c'est se condamner à la revivre ».

*Questions à propos de Jean Vialade*

Nous étions comme des frères, je suis allé le voir à l'hôpital, il m'a confié ses dernières volontés, c'était très douloureux pour moi, il voulait que les copains viennent le saluer.

À propos de Jeannot, je vais vous raconter une anecdote.

J'avais reçu un coup de fil de Thatcher. Il y avait eu le référendum sur l'entrée du Royaume-Uni dans le marché commun en 1972 et les Comités d'Action avaient appelé au boycott. L'Aude avait voté contre, Thatcher veut nous assurer qu'elle comprend les viticulteurs du Midi !

On nous appelle pour nous dire que le consul général d'Angleterre vient visiter la région, pas de problème... On va l'accueillir, on a dit à Jeannot « c'est toi qui lui feras visiter les châteaux cathares ». Il les connaissait bien ! D'ailleurs c'était là qu'il s'était caché pour éviter le STO.

*Montredon : le traumatisme ? la culpabilité ? les conséquences ?*

Après Montredon, personne n'a été condamné, on a essayé de tuer mon épouse à deux reprises, avec une voiture (*il y a un mandat d'amener contre Cases ; Chirac s'oppose à son arrestation, d'après B. Revel*).

1 000 personnes sont venues garder le domaine jour et nuit après Montredon, on était menacés (*par des lettres anonymes, voir annexe*).

Nos quatre enfants ont été accueillis par la famille Cassignac à Thézan et la famille Roux à Tournissan. Nous ne les avons pas vus pendant trois mois. Nous ne nous sommes pas mis à table pendant plusieurs mois...

*Questions sur la biographie*

Je suis né en 1936.

Mon grand-père maternel était natif de Balbastro en Espagne. Il était le puîné d'une famille pauvre, son père était malade, il a fait de la contrebande d'allumettes (*ce qui explique son installation en France*). Puis il vendait du tartre. Quelqu'un lui a tendu la main, un industriel de la Côte d'Azur lui a suggéré de stocker le tartre. Lorsque le marché a repris, il a fait des bénéfices, il a pu acheter la propriété de Saint-Martin, avant cela, il habitait Olonzac.

Mon père était de Montagnac, il s'est marié avec ma mère qui avait 17 ans. C'était peut-être un mariage arrangé ... Moi j'étais très proche de ma mère, j'avais peu de lien avec mon père.

J'ai fait des études au lycée agricole, je suis sorti major, je suis devenu expert agricole. D'ailleurs, j'ai été amené à inspecter Castéra.

J'ai fait la guerre d'Algérie (30 mois). Je gérais une exploitation dans le Sud. Ma femme, Dominique, vient d'une riche famille (Amouroux). Mes jumeaux travaillent aujourd'hui sur le domaine. Une de mes filles est cadre chez Arterris<sup>307</sup>. Une autre fille dirige deux cliniques à Paris.

*Votre participation à la guerre d'Algérie vous a-t-elle servie par la suite ?*

Non, mais c'est vrai que ceux qui avaient fait la guerre d'Algérie ou les plus vieux qui avaient été résistants n'avaient pas peur des CRS.

À mon retour en 62, j'ai repris le domaine de Saint-Martin, j'avais 23 ans, le domaine était en friches, mon père s'en était mal occupé.

J'ai fondé le Cercle des Jeunes Agriculteurs de Carcassonne-Limoux.

Dans les villages, les gros proprios écrasaient tout le monde.

J'ai rencontré Castéra lors des manifestations narbonnaises, « ils » étaient dynamiques, on a copié leur mode d'action. Barrages de routes, voies ferrées, etc .

Les Cercles sont devenus des Comités d'Action Viticole.

En 68, Castéra s'est présenté à droite contre Vals. D'après Vals, il se serait présenté contre un candidat de droite, il aurait gagné. Ça a été la fin de Castéra. Il a trahi l'unité, le « pas de politique », ses amis socialistes, Salvagnac, Vialade, étaient malheureux, mais ils le respectaient.

J'ai été convoqué au restaurant routier de Capendu<sup>308</sup>. On m'a dit : « Il faut que tu prennes la suite de Castéra ». Dominique, ma femme, a été d'accord.

J'ai accepté le challenge, c'est le même challenge que celui d'être patron.

À Saint-Martin, aujourd'hui, il y a deux exploitations, chacune avec six permanents, dans chacune il y a un comité d'entreprise. Une fois mon fils a été blessé, il est resté longtemps à l'hôpital, les ouvriers se sont entendus pour faire marcher le domaine.

Je n'ai jamais touché d'argent dans mes fonctions militantes, quand il fallait que je « monte » à Paris, ma femme devait vendre 100 poulets pour financer le voyage.

*Question sur le fonctionnement des CAV*

Tout le monde se sentait responsable dans les CAV, car cela mettait en danger tous les autres.

À la tête du CAV, il y avait un comité directeur restreint d'une vingtaine de personnes qui se réunissent quand c'était nécessaire.

*D'où venait la légitimité des leaders ?*

On était légitimes, car ce qu'on proposait correspondait à ce qui était attendu.

On gagnait notre légitimité dans l'action. Ça voulait dire une lourde responsabilité sur les épaules des dirigeants.

*Comment circulaient les informations au moment des actions ?*

Il y avait un système d'alerte qui était utilisé dans les villages ; le tocsin, les fusées paragrêle.

Pour préciser les lieux de rendez-vous, on utilisait le téléphone.

Un jour on a été avertis par quelqu'un de l'administration qu'on était sur écoute.

J'ai donné un faux rendez-vous par téléphone à des viticulteurs à Carcassonne en expliquant qu'il ne fallait pas venir.

<sup>307</sup> Coopérative agricole dont le siège se trouve à Castelnaudary.

<sup>308</sup> Le Routier de Capendu est le lieu où se réunissaient, séparément, les CAV et les dirigeants de la CGVM.

Quand j'arrive au rendez-vous, il y avait déjà les RG et les CRS. Je dis au chef RG : « vous êtes grillés ».

*Dans les années 70 les CAV prennent le pas sur le syndicat ?*

Il y avait une totale confiance entre eux et nous, ils nous informaient, on leur demandait leur soutien. On avait plus de poids qu'eux.

En 1907, le vote à CGVM dépendait de la superficie, ensuite les choses ont évolué sans que les statuts aient été modifiés.

*Question à propos de Montredon*

La responsabilité des pouvoirs publics est totale. Le préfet Malfait (préfet de Région) était un provocateur, il attisait la colère. Un soir, quatre viticulteurs viennent me voir, ils projettent de faire exploser une bombe à la préfecture, je montre que je ne suis pas d'accord. Ils disent « d'accord, mais la bombe ne sera pas perdue ». Quelques jours plus tard, elle a été découverte désamorcée dans le jardin de préfecture. La bombe qui n'a pas explosé a fait plus de bruit que si elle avait vraiment explosé.

Pendant les événements, le préfet de l'Aude, Gosselin, était très bien, le préfet de région abominable.

Il y a avait eu un problème à Thézan, un an avant Montredon. Quatre jeunes avaient été arrêtés par les flics à Ripaud. Le village de Thézan était en état de siège. Les gens sont allés chercher des fusils, du vin à la coopé. Si les flics étaient entrés à Thézan, ça aurait été la guerre. Il fallait s'éloigner. J'ai dit : « On va à la gendarmerie de Lézignan », là aussi c'était trop dangereux, on est allé à Montredon. Là, les gardes mobiles ont saccagé les voitures de viticulteurs dans lesquelles se trouvaient des femmes. À partir de ce jour-là, l'affrontement était inévitable.

L'avancée du train sur les voies, c'était pas normal, Bonnet négociait, Poniatowski voulait réprimer !

## Annexe 8.

### Entretien avec Claude Marti, février 2016

Couffoulens, 2h.

Entretien et transcription G. Abbé

Mes premières manifs viticoles, j'avais 10 ans (en 1952), mon grand-père m'expliquait pourquoi les gens manifestaient, « parce qu'ils voulaient vivre de leur travail, ce qu'ils ne pouvaient pas faire ».

Après, j'ai participé plus activement aux grandes manifs de 67, en particulier la grande manif de Carcassonne qui avait mis la ville comme une « peille »<sup>309</sup>, là j'avais prêté un peu la main... C'était beaucoup plus tard (16 mars 1967).

C'étaient les années de la revendication professionnelle pure, autour d'elle-même et coupée de tout. Mais quel point de convergence avec les ouvriers, les étudiants ? Je n'en voyais pas vraiment. Certainement qu'il y avait dans le mouvement viticole des gens qui regardaient ailleurs, plus loin que le canton, au-delà de la vigne et du vin, du département, qui avaient les yeux et les oreilles grandes ouvertes, mais ça ne se voyait pas vraiment, de façon collective et organisée. C'étaient des réponses individuelles.

Et puis, dans toute la France, il y a eu le grand mouvement de 68. « Soyez réalistes demandez l'impossible, sous les pavés, etc. » On s'est rendu compte qu'il pouvait y avoir de la sympathie dans le mouvement viticole. Mais, dans un premier temps, ça n'a pas plu ici. Pour un paysan, brûler des voitures ça ne se fait pas, le tracteur, un véhicule, c'est un outil de travail, on ne brûle pas un outil de travail.

Et puis, il y a eu le mouvement occitaniste qui avait commencé bien avant, mais sur les bases de 68, il revendiquait ce qui rend profonde la vie, ce qui lui donne du sens.

En 1969, le journal *Action* titrait en Une : « Òme d'Òc as dreit a la paraula » [n° 40, 4 mars 1969]. Pour la première fois, il donnait la parole à des gens qui ne l'avaient jamais prise. Il a été tiré à 30 000 exemplaires.

Tout s'est passé chez Claude Rives<sup>310</sup>. Des étudiants des Beaux-Arts étaient descendus voir ce mouvement occitan politique informel, le COEA. Il y avait là les éléments percutants de L'IEO (Rouquettes, Lafont).

Il y a eu par la suite beaucoup d'autres affiches, par exemple « *perdes pas ta lenga* », où l'on voyait une langue coupée...

J'ai rencontré chez Claude Rives des gens que je connaissais par ailleurs, des rugbymen, des gens du Comité d'Action Viticole. On se disait qu'est-ce que tu fais là et « *tu que fas aquí ?* ». C'était informel.

Jeannot Vialade, on l'a connu en 70 à Fabrezan, lors d'une soirée où on chantait, je me souviens de la phrase qu'il a prononcée et que j'ai rapportée maintes fois « Il y a des années, des années qu'on vous attendait ».

Cette amitié nous a ouvert des tas de portes dans les Corbières, le Minervois, auprès du Comité d'action, on a connu André Cases, Mouriès, les trois mousquetaires : Pierre Roux, Popo Roux et son frère, "les cousins"... « Pas de mission impossible pour nous »

<sup>309</sup> Une serpillère, une guenille.

<sup>310</sup> Claude Rives, viticulteur à Alzonne (Aude).

disaient-ils. Le hasard distribue souvent les rendez-vous ; le hasard avait la tronche de Claude Rives.

Avec Jeannot, c'était une accroche amicale et politique. Puis on est passé dans l'Hérault, on a connu Jean Huillet, Maffre-Baugé, tout ça a fait tache d'huile.

Dans les années 70, j'étais devenu une sorte de chanteur officieux du mouvement viticole. S'il fallait donner un « coup de main », je le donnais...

De même, pour la chanson Oc, le moment était venu pour sa diffusion publique à travers la radio, le disque, etc. Le moment était propice à ces rencontres. Le même souffle régional de l'histoire.

Puis, j'ai connu *L'Écho des Corbières* avec Fabre-Colbert.

Il y avait *Le Rictus occitan* de J. M. Mariou (Toulouse), un journal satirique avec des dessins humoristiques.

*G. Abbé. Te souviens-tu de « Revolum » ? Mariou, Maclouf, sont aussi rédacteurs, tu y apparais souvent.*

Tout le mouvement était décentralisé, autonome, il y avait, selon l'endroit, la vibration que lui donnaient certaines personnes.

Lutte Occitane était à la gauche du parti socialiste, proche de la Ligue<sup>311</sup>, du tiers-mondisme. VVAP était plus fédéraliste, c'était autre chose, cela a englobé des tas de gens, beaucoup de gens du mouvement viticole.

Dans VVAP, il y avait des gens qui venaient de 68, du christianisme de gauche, je ne peux pas théoriser ça. Moi, j'avais été Lutte Occitane, mon univers c'était la gauche, gauche.

En 1978, avec Claude Chabrol, nous avons écrit *Caminarem*. Les ventes ont été massives, lors d'une signature à Montpellier, on a signé 300 ou 400 bouquins.

Il y avait des communistes avec nous, il y avait là quelque chose qui se dessinait.

Deux ans auparavant, j'étais allé à la Courneuve, à la fête du PC, le programme était en français et en occitan. Il y avait des tas de convergences et d'amitiés qui se créaient, on se respectait dans nos différences, des tas de molécules qui s'assemblaient.

Une interrégionale s'était créée avec les frères Morvan, les Basques, soutien des Bretons en procès. Je suis allé chanter avec Stivell, en Alsace, en Corse, on était la partie chantante du mouvement, on était la partie visible.

Je suis allé en Allemagne avec J. Vialade. On partait avec le camion de Jeannot et des chansons. On se découvrait en découvrant les autres. Vialade et moi, on était un binôme, c'était le grand frère de tout le monde. Un jour, on était à Cologne en Allemagne avec Jeannot, le camion tombe en panne, les amis allemands appellent un garage. Jeannot au milieu du carrefour organise la circulation ! Il était partout chez lui. On s'entraccompagnaient.

Au moment de sa mort, j'ai écrit une série d'articles, des tas de gens m'ont écrit pour me parler de J. Vialade ; il faudrait lui consacrer un bouquin !

Sans les Comités d'Action, sans Jean Vialade, la viticulture n'existerait pas. Il était la solidarité même. Je l'ai toujours vu défendre ceux qui n'avaient pas eu le moyen de prendre le tournant de la modernité et de la qualité (*réunion où il défend les producteurs de petits degrés*).

Le mouvement occitan était un mouvement conquérant, ouvert. Après le décès de Jeannot, j'ai reçu une lettre d'Allemagne, d'un comité de défense antinucléaire.

---

<sup>311</sup> Ligue Communiste Révolutionnaire.



Voici ce que disait la lettre : « Monsieur Vialade est arrivé, je revois sa silhouette. Je l'entends. Il nous a dit : "cette terre, si vous ne vous battez pas pour la défendre, personne ne le fera pour vous. Je sais de quoi je parle, chez moi la-bas en pays d'Oc on se bat pour la même chose. Il faut se reconnaître en parenté, nous sommes vos témoins et vous serez nos témoins" »

Il était très novateur dans la pensée, très clair. Il savait exprimer ce que d'autres pensaient.

*C. Marti évoque une autre lettre reçue d'un viticulteur.*

« Ce qu'il disait Jeannot on aurait pu le dire, mais on n'aurait pas su le dire ».

Un jour, je lui avais demandé « Jeannot, comment tu es devenu internationaliste ? ». Il m'a répondu « Moi, ce que je veux, c'est laisser un pays propre comme un sou neuf ».

Il me disait : « Marque ça : je suis un citoyen du monde enraciné en terre d'Oc »

En 72 ou 73, lors du rassemblement de Montségur, il y a des mecs, pas les plus fins, un prof de fac, j'ai oublié son nom et c'est tant mieux, qui avait volé une bouteille de vin.

Jeannot en colère lui dit : « cette bouteille, tu vas la boire, mais avant tu vas m'écouter. Je vais te dire ce que tu as volé, là au fond, il y a le tènement, plus haut des heures et des heures d'ensoleillement, et là près du bouchon ma sueur, celle de la taille, du sulfatage ... maintenant tu peux la boire ». Il en profitait pour faire de la pédagogie, il parlait aussi à tous ces jeunes rassemblés à Montségur.

Les dirigeants du CAV étaient reconnus par la base des vigneron parce qu'ils exprimaient à leur place ce qu'ils ressentaient. Un viticulteur me dit : « Alonzo, (joueur de rugby à XIII), il court vite, moi, je ne peux pas courir comme Alonzo. C'est pareil pour Jeannot, c'est lui qui parlait le mieux. Il y a des choses que je sais faire, mais parler, c'est Jeannot qui savait le mieux ». Il parlait d'une base solide. Il me parlait des Romains, il les voyait. (*Voir le texte complet donné par Claude Marti*), les vétérans qui prenaient leur retraite sur les rives de l'Orbieu, il les voyait.

*Question à propos d'une fiche des RG concernant une réunion de VVAP, « si VVAP est si présent dans le mouvement viticole, c'est à cause de la présence de J. Vialade ».*

*Acquiescement de Claude Marti*

*Question sur Michel Romain et son silence après 76.*

Michel Romain était le courage fait homme, mais des drames personnels l'ont éloigné du mouvement (*voir mes entretiens avec Michel Romain et les lettres dans lesquelles il est nommément menacé et la difficulté à remobiliser après 76 ; archives CGVM*).

*La mémoire de 1907 a été glorifiée, assumée. Pour ce qui concerne 1976, c'est difficile. Pourquoi à ton avis ?*

76 a été un coup d'arrêt. Il a fallu réfléchir à autre chose, on continuait ou on prenait le maquis. Et puis, le monde a changé, un personnage a pointé son nez, le consommateur. Fin de l'aramont<sup>312</sup>, du vin ouvrier, le vin a cessé d'être une matière première. On a changé de monde, on est dans la recherche de l'excellence viticole.

Citation de Jeannot. « Malheureusement, il y a ceux qui sont restés sur le bord de la route. Le danger, c'est pas ceux qui font du bon vin, c'est le vin dont on ne sait rien et

---

<sup>312</sup> Cépage à fort rendement très répandu dans le Midi, lorsque il était surtout produit des vins rouges de faibles degrés, essentiellement dans les plaines.

qu'on va revendre avec une appellation. Que chacun fasse du bon vin, il n' y a rien à redire ».

Ce qui s'est passé à Montredon échappe à notre compréhension. Il y eu le scandale des « farlabiqueurs » [*fraudeurs*] soutenus par l'État, des camions escortés par des CRS, des gardes mobiles, un scandale énorme. Le train de Montredon, autre scandale, on a cherché, on ne comprend pas pourquoi. Un CRS (Crosnier) cherche à comprendre. Pour lui, ça vient du ministère de l'Intérieur.

On ne sait pas...

Ce mouvement était politiquement dangereux !

Fin de l'entretien 2H18mns

**Annexe 9.****Entretien avec Michel Romain, 28 novembre 2015**

Narbonne, 1h51.

Entretien, transcription G. Abbé

*Question à propos de l'Office du vin*

C'était une demande du syndicat.

Un Office du vin pour regrouper les différentes fonctions de régulation, stockage, distillation, aides au réencépagement. Pour éviter un saupoudrage de mesures peu efficaces. C'était une question de bon sens pour bon nombre de viticulteurs.

Mais ça ne plaisait pas à d'autres qui craignaient d'être bridés dans leur production par une limitation des rendements.

Certains îlots du monde viticole acceptaient la logique libérale de la loi du marché, d'autres pensaient que c'était normal de faire intervenir le gouvernement, d'autres encore croyaient surtout à la nécessité d'un changement profond des structures de la viticulture du Midi. Certains demandaient un encadrement du marché, d'autres pas, d'autres disaient qu'il fallait restructurer.

*Comment ces divergences de pensées se distribuaient-elles, en fonction de quoi ?*

Cette division s'observait surtout en fonction des terroirs, les terroirs de gros rendements étaient favorables à la distillation qui régulaient le marché.

Sur les terroirs à petits rendements (Corbières, Minervois) qui étaient dans une logique de qualité, les viticulteurs ne voulaient pas de distillation. Leur vin devait aller au marché. Il était « consommable en l'état ». C'était l'expression qu'on utilisait alors. Il aurait fallu des prix différenciés pour les petits rendements. L'effet pervers de la distillation à un prix rémunérateur, c'était qu'elle encourageait la surproduction.

Cependant, grâce à la distillation, les prix étaient soutenus et cela remontait mécaniquement le prix des vins de coteaux.

*Question à propos du règlement 816/70*

Je le connaissais presque par cœur.

C'était clair, il concernait toute la viticulture, l'Europe qu'on croyait dirigiste, était libérale. Le système que proposait le 816 était le suivant.

On intervient quand il y a une crise par une distillation « volontaire » et « exceptionnelle ».

Pour déterminer l'état de crise, il fallait que pendant plus de 4 mois sur 10 places européennes où se tenaient les marchés (5 du Midi dont Béziers et Narbonne, certaines en Italie), le vin se vende au-dessous du prix du seuil, le prix d'orientation lui n'était jamais atteint.

Mais l'état de crise était aussi défini par les manifestations, l'Europe avait « institutionnalisé l'état de crise et la manifestation », selon une formule empruntée à Maffre-Baugé.

Le prix de base déterminait le prix de campagne, la cellule économique de la CGVM le déterminait chaque année. Chaque année, on négociait un prix, en fonction du PIB, des salaires et avec le négoce. Ce n'était pas le marché qui définissait le prix, c'était, à la CGVM, le travail de Daniel Combes, plus tard ce fut le rôle de l'ONIVINS (qui regroupe des représentants du négoce, de l'État et des viticulteurs) instauré par l'Europe.

Pour fixer le prix de seuil, on se basait sur le prix le plus bas sur les 10 places européennes de référence. C'est-à-dire qu'on utilisait la misère dans laquelle étaient maintenus les viticulteurs du sud de l'Italie pour faire baisser le revenu des autres viticulteurs européens et en particulier ceux du Midi. C'était inscrit dans le 816. Il suffisait de définir artificiellement le prix le plus bas. Ce règlement 816 était très complexe (630 articles), je le trimbalais tout le temps. Il suffisait de maintenir artificiellement un prix bas. Il fallait bien connaître le 816 pour discuter avec le ministre.

*Question à propos des accords de Dublin en 84*

On se posait déjà la question sur le vin espagnol, ils allaient vendre leur vin sur un marché déjà encombré. Est-ce que la distillation allait absorber la production des Espagnols ?

On supprimait les contrats de stockage. Les Espagnols allaient vendre le vin à ceux qui en consommaient beaucoup et priver les vins du Midi d'une partie de leurs débouchés.

*Question à propos de la « clause de sauvegarde »*

La clause de sauvegarde intervenait pour limiter les importations momentanément, pour que les prix ne s'effondrent pas ou remontent rapidement s'ils s'étaient effondrés.

On est entré dans le marché commun en 69, c'était en même temps que ma première récolte, j'étais au groupe vin du CNJA.

*Question à propos d'une déclaration de Daniel Boulet (INRA) en janvier 76 lors d'une entrevue avec Bonnet, ministre de l'Agriculture, à propos des « aides sélectives » mises en place par l'OCM. Selon lui, ces aides divisent les viticulteurs et renvoient à des échéances lointaines les solutions. Qu'en pensez-vous ?*

Oui, certains étaient éligibles aux aides, d'autres pas.

D'ailleurs, ceux qui étaient dans un terroir non éligible (vin de table) et qui n'ont pas profité de ces aides à la restructuration sont ceux qui plus tard ont arraché massivement. Ils étaient condamnés au vin de table dans un contexte de baisse de la consommation.

C'est vrai que ça a divisé. Toutes les terres ne pouvaient correspondre à l'orientation proposée par l'État. Mais le travail du syndicaliste était de faire converger les revendications.

*Question à propos des groupements de producteurs.*

Les groupements de producteurs ont été mis en place pour promouvoir la politique de reconversion du vignoble, la politique de réencépagement déjà commencée.

On était encore dans les années 70 au carrefour de deux politiques ; « l'ancienne » et « la nouvelle ».

Les groupements reversaient les primes destinées à la reconversion aux viticulteurs pour maintenir leurs revenus, la politique de rénovation n'a pu aboutir qu'au bout de 3 ou 4 plans.

Le maintien de prix très bas a fait disparaître beaucoup de petits viticulteurs, qui n'ont pas tenu. De nombreuses coopératives ont fait faillite. Le syndicalisme était à cheval sur

des revendications contraires : demander du soutien des prix et la demande d'aides qui permettent la restructuration du vignoble.

Les groupements aidèrent les vigneron à se reconverter, mais, dans l'attente des effets de la reconversion, ils acceptaient de vendre à des prix bas.

Dans l'esprit des vignerons, ce n'était pas ça. Il n'y avait pas plus rémunérateur que la vigne. Si on enlevait la vigne, on n'atteindrait jamais des rendements rémunérateurs.

Bientôt il n'y a aura peut être que deux opérateurs sur le marché, il faudra réencépager des terres pour répondre à la demande.

*Question à propos du caractère régional du mouvement et de la convergence des luttes.*

La convergence est venue des penseurs du mouvement (Vialade, Huillet ou d'autres), ça ne venait pas des viticulteurs.

La CGT (Revol) était sceptique et restait sur le schéma de 1907. Ils considéraient (à la CGT) le mouvement des viticulteurs comme un mouvement interclassistes (gros et petits réunis). Ils ne considéraient pas les viticulteurs comme des prolétaires, puisqu'ils étaient propriétaires. Et pourtant les petits viticulteurs, du fait des prix très bas du vin sur le marché, pouvaient être assimilés à des prolétaires ou du moins à des catégories à défendre.

L'argument qui était mis en avant, le prix du vin, devait permettre un revenu par exploitant correspondant à la moyenne des salaires d'une ou plusieurs régions. Or, tout le monde savait que les salaires du sud de l'Italie étaient très bas, en partie à cause de la faiblesse des syndicats en Italie.

Les « viticulteurs de la base » ne voulaient pas se « faire avoir » par les syndicats ouvriers. Quand on essayait d'organiser une manifestation unitaire, c'est nous qui amenions les gros contingents. La CGT et la CFDT pensaient que notre combat était incompatible avec une position de gauche. La FEN était plus proche de nous. La convergence des luttes était un objectif difficile à atteindre.

*Question à propos du mouvement occitaniste*

Le mouvement occitaniste précède la « Guerre du vin » et l'inspire. C'est avant tout l'idée qu'il y a un intérêt régional à défendre. Nous, les viticulteurs, pouvions être un déclencheur de ce mouvement de revendication. Nous avons eu l'idée des « journées villes mortes ».

Les mouvements occitanistes (VVAP, MIVOC) étaient des lieux de réflexion. Ils faisaient une analyse fine des différents acteurs économiques. Ils mettaient l'accent, par exemple, sur les phénomènes de concentration qu'on observait, à ce moment-là, au niveau du négoce. Une grande concentration : exemple, Castel, au départ un petit négociant de Sallèles, aujourd'hui n° 1 sur le marché mondial.

En petits groupes, on adhérait à l'analyse du VVAP, dès qu'il y avait préparation d'une manifestation, il fallait rester sur notre pré carré. VVAP a créé de l'osmose, nous a ouvert les yeux.

Le vigneron de base ne souhaitait pas qu'on politise le mouvement. Il fallait maintenir les liens qui permettaient de maintenir des gens ensemble.

Les importations intervenaient beaucoup dans les discours aux viticulteurs.

Si on avait laissé un clan ou un autre prévaloir, cela aurait constitué un problème.

Le leader doit savoir prendre le pouls de la base et il faut rester à la base, il ne faut pas s'éloigner du terrain. Ce n'était pas la politique qui devait décider de notre sort. On entendait souvent dans la bouche des viticulteurs « À la mairie qui vous voulez, à la coopérative le meilleur ».

*Question à propos de la guerre d'Algérie.*

J'étais sursitaire, soutien de famille, je n'ai pas fait la guerre d'Algérie.

*Question à propos des Renseignements généraux sur les CAV*

Les RG narbonnais ont cru que j'allais au Canada pour relayer le mouvement indépendantiste québécois. J'y suis allé en 73 avec le syndicat pour travailler sur la commercialisation du vin.

Les CAV regroupaient les plus remontés des syndicalistes. La réaction de base était « on va vider des cuves ». C'était le point de départ pour rallier, après il fallait proposer.

C'était le travail de la CGVM d'anticiper, de participer, au travail des chercheurs, de produire des analyses, c'était le travail de Daniel Combes, par exemple.

*Question sur les gauchistes qui rallient le mouvement.*

C'étaient des gens qui étaient capables d'analyser, c'était pour eux l'occasion unique de mettre en pratique des théories sur le terrain.

Il y a eu l'affaire Carrus (le couple Gueishar), on est allé les défendre. Ils avaient mis en culture des friches et des garrigues et étaient menacés d'expulsion.

Il y avait un noyau de gauchistes à Lagrasse, autour de Verdier (l'éditeur).

Jeannot Vialade à Lagrasse (Ribaute) a été de ceux qui ont essayé de venir en aide à Jean-Pierre Laval (Gauche prolétarienne et VVAP).

*Question sur le MIVOC dans l'Hérault.*

Huillet crée le MIVOC qui est très politisé, son objectif est de noyauter le mouvement viticole. C'est un mouvement qui a une grande capacité de dénonciation. Il dénonce en particulier les « gros qui mangent les petits ».

Dans l'Aude, VVAP puise son inspiration dans le monde viticole et propose des ouvertures. C'est un mouvement très moderne qui, par certaines revendications, me fait penser à des mouvements actuels comme Nouvelle Donne et sa réflexion sur le temps de travail par exemple.

C'était aussi un mouvement qui disait : « On n'a pas envie de cette civilisation qui s'annonce ». Parfois, les viticulteurs étaient inquiets face à ces nouveaux venus dans le mouvement et à leurs idées.

*À propos du terme de « génocide culturel » utilisé par J. Vialade dans un entretien.*

En tous cas, je pense que la population de la région (dans les villages) était plus homogène au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant la Première Guerre qu'aujourd'hui. On peut le remarquer en observant les noms sur les monuments aux morts.

*À propos de Montredon.*

Un double langage de L'État : Bonnet (ministre de l'Agriculture) négociait et Poniatowski (ministère de l'Intérieur) avait décidé de faire une fin.

Il avait des CRS partout, il y avait un deuxième préfet.

Le 3 mars, après l'arrestation d'Olive et Domenech, on essayait d'obtenir une réponse des autorités pour éviter l'affrontement prévisible.

Il y avait déjà des provocations, par exemple, celle du commandant de gendarmerie qui, après avoir été intercepté par les manifestants, réussit à entrer dans le bureau où nous nous trouvons et nous demande d'utiliser le téléphone. Il décroche et déclare à un interlocuteur « Je ne suis pas libre de mes mouvements » (ce qui était faux) et il ajoute

« ça y est c'est fait ». J'ai piqué une grosse colère. Je ne me méfiais pas. En fait, il informait sa hiérarchie du « coup » qu'il avait réussi. L'intention de le garder avait bel et bien existé, mais qu'est ce qu'on en aurait fait !

Le train envoyé à Montredon était un « train de réforme », dont l'envoi avait été décidé la veille (d'après certains témoignages), un train qui n'aurait pas dû circuler.

Le gouvernement nous a accusés d'avoir choisi le pont de Montredon et prémédité ce qui allait suivre, alors que le pont était le point de blocage habituel, parce que stratégique.

Des viticulteurs ont condamné les dirigeants, or, ils s'auto-condamnaient en se démobilisant après Montredon.

Dans les grands mouvements de foule, il y a une part d'impondérable, pas maîtrisable. Le traumatisme a été grand et la démobilisation a suivi. Des viticulteurs ne voulaient plus cotiser au syndicat qui a manqué de moyens, une salariée a été licenciée.

Aujourd'hui « le syndicat des vignerons » fait partie de la FNSEA (depuis 1985).

*Fin de l'enregistrement.*

## Annexe 10



Manifestation du 29 Février 1967, à Narbonne. Un groupe de manifestants et de manifestantes posent devant la statue de Ferroul, avec la réplique d'une pancarte brandie par les vigneron pendant la révolte de 1907.

« Album Barbaza », photos conservées et commentées par A. Castéra. Communiquées à G. Abbé par S. Le Corre.



## Annexe 11



Photo similaire à celle de l'annexe 10, mais ici la scène se passe le 19 janvier 1977, devant la mairie fermée de Lauraguel. En 1977, comme en 1967, la référence à 1907 est toujours présente. Figure au premier rang, tout à droite de la photo, Albert Teisseyre, qui avait été arrêté après la fusillade de Montredon, ainsi que son fils, au centre, blessé par un colis piégé.

Photo AFP J.-C. Delmas. Collection personnelle G. Abbé.

## Annexe 12



André Castéra et son « lieutenant Francès ». Photo prise dans les vignes, avec le geste familier du vigneron utilisant ses ciseaux à tailler pour nettoyer ses ongles. Derrière lui, Marcel Francès.

Photo AFP, J.-C. Delmas. Collection personnelle G. Abbé.

## Annexe 13



La photo de gauche, parue dans *France Dimanche* en novembre 1967, point culminant des grandes manifestations viticoles qui ont émaillé l'année 1967, illustre la notoriété de Castéra.

« Album Barbaza », photos conservées et commentées par A. Castéra. Communiquées à G. Abbé par S. Le Corre.

## Annexe 14

La manifestation du 20 Février 1967 est terminée. Mais - comme l'a proclamé Mias après la victoire en Afrique du Sud. La fête continue ! Avec Francis - devant la Préfecture, nous assurons le retour des manifestants. Leur sourire et leur salut nous montrent qu'ils sont heureux et contents. Ils sont fiers du devoir accompli. Ils pourront se dire demain, quand ils seront dans leur vignes :

« Hier, j'ai fait mon devoir de Vigneron !... »

Conclusion. Le 20 Février le vin était à 5.000 F/hecto et nous avions le blocage en cave. A la fin de nos manifestations en Juillet l'hecto était monté à 6.000 F et nos caves étaient libres.

Comme l'Aude produisait environ 6 Millions d'hectos, cela avait fait une recette supplémentaire de 6 Milliards d'anciens francs.

Voilà l'origine, l'utilité et la Gloire de notre Comité d'Action Viticole.

Montredon Corbières le 10 Août 1993

A. Castéra

Castéra commente a posteriori, en 1993, la victoire obtenue par ceux qui l'ont suivi à la suite des manifestations et actions de l'année 1967.

« Album Barbaza », photos conservées et commentées par A. Castéra. Communiquées à G. Abbé par S. Le Corre.

## Annexe 15

### Au début la violence n'existait que sur les pancartes

Partout au début de l'après-midi les manifestations commencent, mais dans le calme. A Quimper, à Redon, à Pau, au Mans, des podiums sont dressés, dans les rues ou sur les toits des autocars. Les places du marché sont équipées de micros et de haut-parleurs. Les leaders parlent salués par des rires et des applaudissements. La violence n'est que sur les pancartes et encore beaucoup ont un ton humoristique.



Redon. Sur la tribune, Bernard Lambert, ancien député M.R.P. et exploitant d'un e ferme de 30 hectares en Vendée, va prendre la parole. Les fourches ne sont p

En 1967, les paysans bretons expriment comme les viticulteurs méridionaux le refus de disparaître et la volonté de vivre au pays.

*Paris-Match*, n° 966, 14 octobre 1967.

**Annexe 16**

Carcassonne, 24 mai 1968. Représenterait l'une des rares manifestations de soutien des viticulteurs au mouvement de 1968.

<http://musiqueetpatrimoine.blogs.lindependant.com/tag/mai+1968>

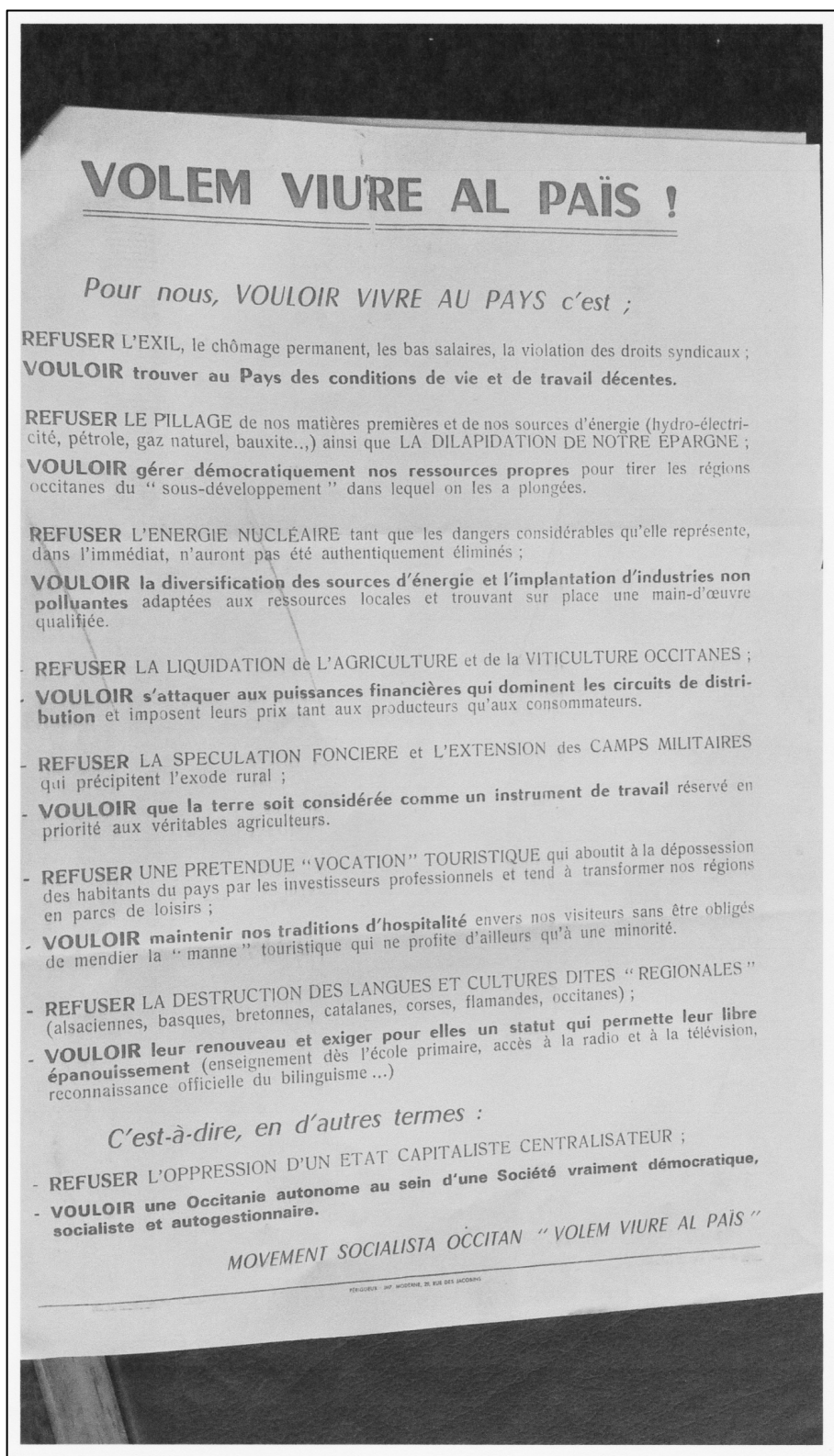
## Annexe 17



Un cep de vigne armé symbolisant la détermination et la colère des viticulteurs préfigure le recours aux armes en 1976.

Dessin publié dans *L'Écho des Corbières* (août 1973) et publié en annexe dans P. Vidal, *Le mouvement d'intervention des viticulteurs occitans de 1975 à 1984...*

## Annexe 18

Manifeste-tract de *Volem Viure Al Pais*, 1974.

AD11, 1090 W 28





# OU VA LE MOUVEMENT OCCITAN ?

# lutte occitane

MENSUEL SOCIALISTE OCCITAN — 2 F — N° 21 — décembre 1975

C.I.D.O.  
BEZIERS

## Viticulture : LO MIVOC...

### EDITORIAL

#### 2<sup>e</sup> Congrès de Lutte Occitane

Les 20 et 21 décembre, « Luta Occitana » réunira son deuxième Congrès.

Lutte Occitane est née en mars-avril 1971. Plusieurs assemblées générales ont jalonné les 3 premières années d'existence du mouvement, permettant à des militants venus de toute l'Occitanie et de courants politiques différents ou d'innombrables cultures variées, de se connaître et d'élaborer une ligne politique cohérente dont l'adoption a marqué le premier Congrès tenu à Carmaux en novembre 1974. Le choix de Carmaux était symbolique : il fallait marquer la référence à la tradition révolutionnaire de l'Occitanie.

Les efforts de ces années d'apprentissage n'ont pas été vains. Sans triomphalisme, déplacé car nous connaissons trop bien nos faiblesses, nous pouvons estimer qu'une étape nécessaire est franchie : celle, inévitable ou dans le creuset des luttes des individualités diverses, marquées par des expériences politiques différentes, par leur « pays » (et l'Occitanie est multiple) arrivent à s'accorder et à se reconnaître mutuellement comme des camarades dans la lutte pour l'émancipation nationale de l'Occitanie et la révolution socialiste.

Mais aujourd'hui, l'histoire a rendez-vous avec l'Occitanie : la conscience occitane s'élargit, la situation de colonie intérieure apparaît insupportable alors que l'échappatoire de l'exil se ferme, que la faillite économique de la bourgeoisie multiplie les chômeurs. Metti ! « Lutte Occitane » doit être prête ! Or, les tâches sont immenses pour le courant révolutionnaire du mouvement occitan :

— La diffusion des thèses de l'organisation est restreinte. Il est temps de passer la vitesse supérieure pour être connu, pour soumettre nos positions au jugement du peuple occitan. Avem pres la parola, es ora de cridar!

— Les tâches pan-occitanes ne cessent de croître à mesure que la riposte à la liquidation de l'Occitanie grandit. Du coup par coup. Il faut passer à la réponse globale à la liquidation du pays et à l'oppression capitaliste.

— La montée des luttes pour l'émancipation des nationalités opprimées et pour la révolution socialiste impose une coordination des efforts : entre tots, ho farem tot, comme le dit la devise de nos camarades catalans.

(suite à la page 3)

## LO CAMIN DE L'ESPÈR

VINHAIRON, TON ENEMIC  
ES PAS L'ITALIAN

Nous définissons trois ennemis de la viticulture, trois ennemis qui sur des secteurs différents organisent le pillage de notre région.

### 1<sup>o</sup>) Le pouvoir politique en place

Qui sacrifie volontairement la viticulture, l'arboriculture, les cultures maraichères, en un mot les productions agricoles de l'Occitanie pour des raisons de politique internationale.

Qui couvre les sociétés multinationales en organisant avec les autres pouvoirs européens des conditions de mise en marché qui vont à l'encontre des intérêts des producteurs.

Qui décide de vendre aux intérêts privés internationaux la terre occitane pour que ceux-ci en fassent la cour de récréation de l'Europe.

### 2<sup>o</sup>) Le négoce

Qui est la face agricole et viticole des sociétés multinationales et pour qui le seul objectif est de faire des super profits avec la sueur des autres.

Le négoce qui utilise la contradiction qu'il y a entre les disciplines de mise en marché nationales et les disciplines de ventes communautaires.

Qui de produits sains et naturels font des produits dénaturés et trop chers pour les consommateurs.

Qui malgré les efforts de qualité des producteurs maintiennent le vin à l'état de matière première afin d'augmenter leurs marges bénéficiaires.

Qui par la place qu'il occupe dans la mise en vente de notre produit à un rôle de patron face aux viticulteurs qui deviennent de plus en plus des travailleurs à domicile.

Qui exploite la même façon le viticulteur italien que le viticulteur occitan.

### 3<sup>o</sup>) Les gros propriétaires fonciers

Qui spéculent sur la valeur de la terre et de ce fait empêchent les véritables viticulteurs de s'installer.

Qui parce qu'ils exploitent une main-d'œuvre agricole et parce qu'ils bénéficient en priorité de l'aide des services du Ministère de l'Agriculture réussissent à avoir des prix de revient inférieurs. Ils servent donc de référence aux statistiques du Ministère de l'Agriculture et permettent une diminution du prix du produit.

Qui fraudent impunément sans être inquiétés. Qui entraînent vers eux la majorité des aides de l'Etat qui sont des aides sélectives.

### QUI SOMMES-NOUS ?

Nous ne sommes pas les diviseurs de la viticulture. Nous reconnaissons le C.R.A.V. comme la seule structure d'expression du mécontentement des viticulteurs.

Si nous apparaissions d'une façon organisée, c'est pour exprimer notre analyse de la situation sans pour cela gêner les autres organisations professionnelles dans leurs travaux.

Les cantons de Pézenas, Roujan, Mèrignan, Montagnac, Florensac, Servian, Capestang, Mègals, quittent le C.D.J.A. Ils sont suivis par une partie très importante des cantons de Béziers : deux raisons à cette démarche :

Le C.D.J.A. propose des solutions économiques qui ressemblent de trop près à celles des pouvoirs publics, en particulier quand il cautionne l'office des vins. Office qui préconise une « collaboration » entre la profession et le négoce, office qui n'est devenu aux yeux du Gouvernement qu'un moyen de répression supplémentaire du monde viticole.

Le C.D.J.A. ne respecte plus la démocratie syndicale, les quelques personnes qui dirigent ce qu'il en reste ont (pour des raisons de carrières) fait abstraction de toute originalité régionale et leur rôle se borne à répéter les consignes des l'organisation centrale sans tenir compte des intérêts des viticulteurs occitans.

### QUE VOULONS-NOUS ?

#### A court terme :

Le prix du vin à 12,50 F minimum afin de pouvoir boucler la campagne.

Le retour à des contrats normaux avec le négoce qui de plus en plus nous fait supporter les pressions économiques.

Le passage de la T.V.A. de 17 % à 7 %.

#### A moyen terme :

Une rémunération de notre travail et l'arrêt de la spéculation sur le vin.

Une organisation de marché qui nous permet de continuer à faire notre métier.

Nous sommes contre tout organisme ou réglementation qui tendrait à instaurer de nouvelles contraintes sans une garantie d'application à tous les états européens.

#### A long terme :

Nous considérons comme des travailleurs, nous favorisons toutes les initiatives permettant une rencontre des travailleurs appartenant à toutes les catégories professionnelles.

Nous voulons une réglementation foncière résumée dans ce slogan : « la terre à ceux qui la travaillent ».

En tant qu'Occitans, nous défendons les intérêts politiques, économiques et culturels de notre pays.

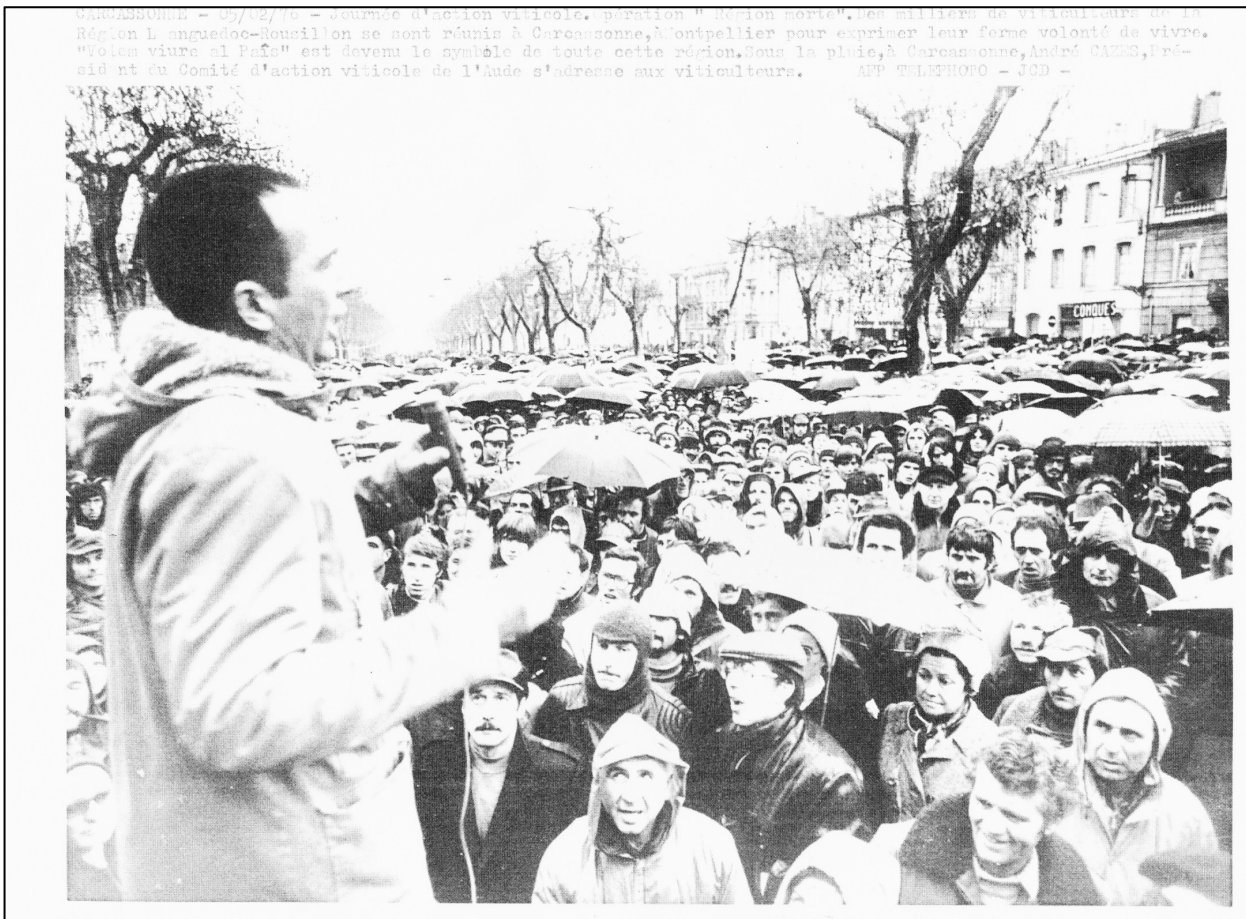
Par exemple, nous refusons l'implantation de l'industrie touristique telle qu'elle nous est proposée, nous refusons l'implantation de camps militaires et de centrales nucléaires.

Il est bien évident que les objectifs prioritaires sont la défense de notre revenu par la rémunération de notre travail.

Mais la liaison de toutes les luttes menées dans ce pays nous paraît un argument de victoire assenti.

Pour tout contact avec le MIVOC,  
écrire à Jean HUILLET  
LA CONTOURNE — 34280 SERVIAN.

## Annexe 20



André Cases devant la foule réunie à Carcassonne lors de l'opération « région morte » du 5 février 1976.

Photo AFP, J.-C. Delmas. Collection personnelle G. Abbé.

## Annexe 21



De la « Nuit bleue » de Narbonne, dans la soirée du 3 mars 1976, à la fusillade de Montredon, le 4 mars 1976. *L'Indépendant*, 5 mars 1976.

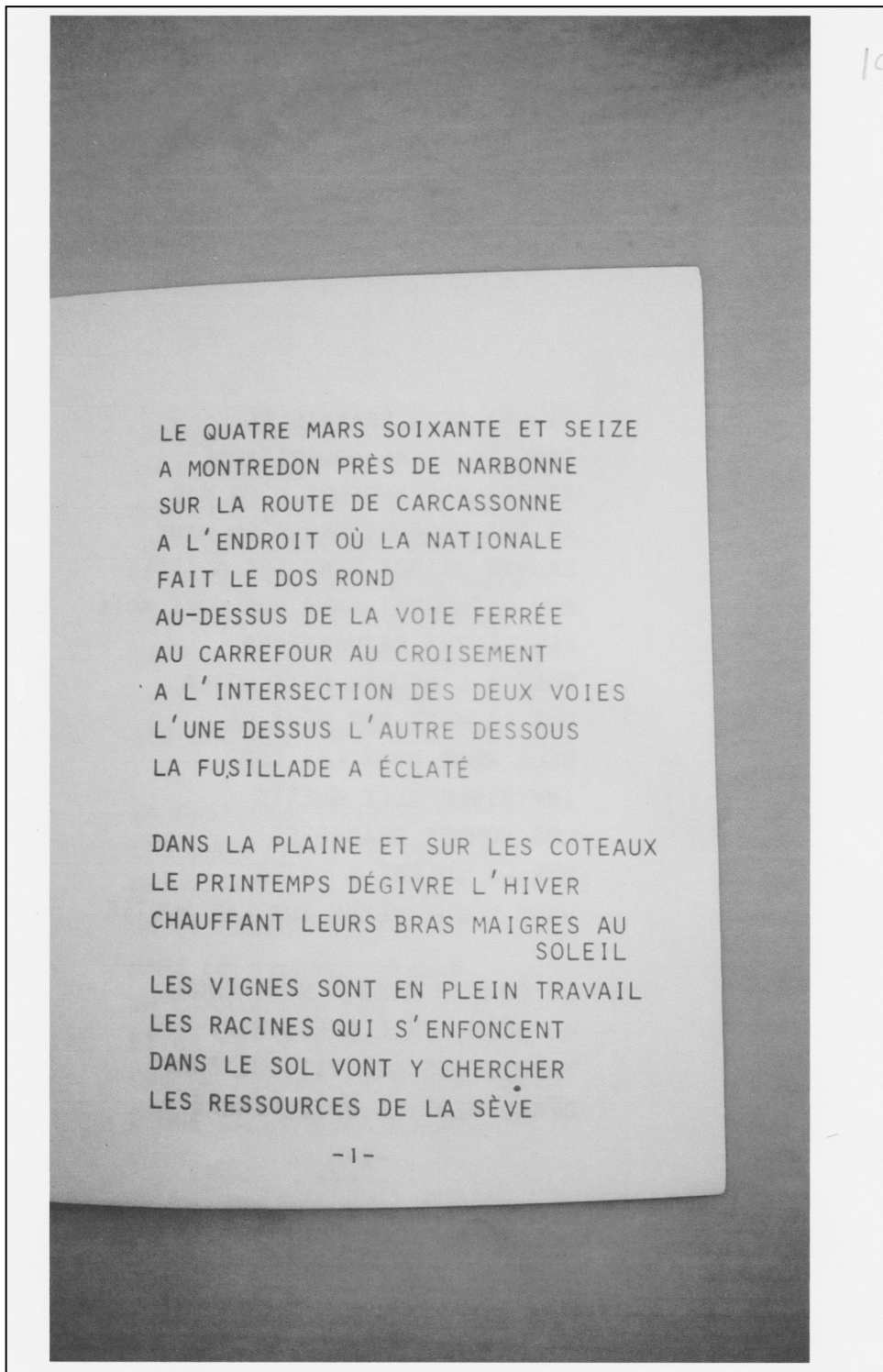
Archives Municipales Narbonne, Archives CGVM, carton 69

## Annexe 22



*Le Quotidien du peuple*, vendredi 5 mars 1976.  
Archives Municipales de Narbonne, Archives CGVM, carton 69.

## Annexe 23



André Bénédetto et le théâtre des Carmes d'Avignon créent une pièce de théâtre, *La ballade de Montredon*, représentée les 25 et 27 août 1979.  
Extrait du texte de la pièce, p.1.

## Annexe 24

1

Monsieur le Président  
des Viticulteurs  
de l'Aude

Monsieur,

vous en avez assez de tous les  
crimes commis par ces bandes et  
ignobles foyers de votre région  
qui non seulement nous veulent  
voir infect mais encore veulent faire  
la loi.

vous les contribuables en avez assez  
de payer les dégâts et accepter les  
crimes dont vous êtes responsables, car  
c'est vous qui les incitez à commettre  
les attentats et tuer s'il le faut.

Prenez garde, maintenant que vous  
accomplirez vos actes criminels nous  
détruirons vos régades, vos maisons  
et n'hésiterons pas si vous frappes fort  
à être impitoyables envers vos femmes  
et vos enfants, cette grande de sauvages  
ne mérite pas de vivre - vous en avez  
assez plus qu'ailleurs - il faut vous  
éliminer, vous n'attirez pas la pitié

Lettre d'insultes et de menaces adressée au président de la CGVM. Celle-ci est signée, la plupart sont anonymes, certaines sont adressées à André Cases et Michel Romain qui sont désignés par leurs auteurs comme coupables de ce qui s'est passé à Montredon Le 4 mars 1976.

Archives Municipales de Narbonne, Archives CGVM, carton 69.

Bien au contraire + nous vous  
laissons tous -

Pour y aller -



## Annexe 25

Monsieur le Président, je vous félicite de votre réélection ainsi que tous les membres du Bureau.

Vous avez ouvert, Monsieur le Président un débat douloureux auquel ni vous-même Messieurs les Conseillers Généraux, ni tous ceux que vous représentez ne comprendraient que j'oppose le silence.

J'ai aujourd'hui la charge d'administrer un département doublement meurtri, tout entier en deuil, et tendu par l'appréhension de l'avenir. Aussi mes propos au sein de votre assemblée ne peuvent-ils être imprégnés que par le souci de la justice et le souhait d'un retour au calme.

Je présente aux familles douloureusement éprouvées à la suite du drame du 4 Mars l'expression sincère de mes condoléances attristées. Je m'incline devant la mémoire du Colonel Le Goff, tombé à la tête de sa compagnie à MONTREDON, victime de son devoir de chef, de responsable, qu'il a, avec un courage exemplaire assumé, sur les lieux du drame, à la vue de tous. Je renouvelle mes condoléances émues à Madame Le Goff, ainsi qu'à ses deux jeunes fils âgés de dix et quatorze ans.

Au même moment, dans les vignes de MONTREDON, le malheur frappait à la porte d'une autre famille de France, et j'exprime à Madame Emile POUYTES ainsi qu'à sa fille le témoignage de ma peine et de mon affliction.

Tout ce qui a eu lieu avant qu'il soit touché à la vie de ces deux hommes change après de nature et de dimension.

Je rends hommage à l'action des forces de l'ordre, sur lesquelles on a tiré, et les officiers ont été plus particulièrement éprouvés, et qu'on a mis dans la douloureuse obligation de riposter.

.../...

Discours du préfet de l'Aude, C. J. Gosselin, devant le Conseil Général de l'Aude le 17 mars 1976 et transmis le 22 mars par le préfet à J.-B. Bénet, président de la CGVM. Le préfet a été ensuite muté dans l'Eure-et-Loire, ses supérieurs hiérarchiques critiquant sa mauvaise gestion de la situation dans l'Aude.

Archives Municipales de Narbonne, Archives CGVM, carton 70.



Je salue tout particulièrement le courage et le sang froid avec lesquels les forces de l'ordre ont tenu à proportionner le riposte à l'attaque manifeste dont elles se trouvaient l'objet, en essayant dès leur arrivée le tir de manifestants. Je m'incline devant les souffrances de tous les blessés.

La revendication professionnelle, si légitime soit-elle, ne peut justifier en aucun cas l'usage des armes.

Unanimes, les élus et les dirigeants professionnels invoquent -à juste titre- la solidarité nationale, pour défendre la cause d'une profession, d'une région, d'un mode de vie. Mais il faut alors en même temps et de façon aussi unanime reconnaître à l'Etat le devoir, inhérent à sa nature, de rendre la justice. Il ne s'agit pas de recourir à la vengeance, mais d'opposer avec fermeté et discernement la force légitime et légale à une violence aveugle. Il faut que la justice qui est saisie accomplisse dans l'indépendance et la sérénité la mission dont elle est chargée.

La grande famille des viticulteurs ne peut se contenter, à un moment aussi grave de son histoire, de se prouver sa fraternité, et de s'y enfermer ; elle doit aussi témoigner d'assez de maturité pour rejeter la tentation suicidaire et d'assez de civisme pour occuper la place qui lui revient dans l'ensemble national.

D'autres mouvements, dans notre histoire, ont pu progresser grâce à un syndicalisme, peut-être dur, mais compatible avec la démocratie et composé d'éléments ouvertement choisis et responsables.

Il faut que nous tous qui sommes investis de responsabilités dans ce département élus, fonctionnaires ou dirigeants de la profession, avec le concours de l'ensemble de la famille viticole, avec tous ceux enfin qui sont attachés à cette terre audoise, soyons conscients que porter atteinte à la sécurité de manière durable reviendrait non seulement à mettre en péril les institutions de la République, mais aussi sur un plan économique local à diminuer singulièrement les chances de reprise des transactions. Il faut aussi compter sur soi pour faire face à la réalité, car enfin l'objectif c'est tout de même bien de vendre le vin au meilleur cours.

.../...

Les campagnes de promotion de VDQS, les aides au conditionnement, la mise en valeur du produit naturel, la réforme du 816 deviendraient sinistre dérision si l'ordre public et la liberté des transactions n'étaient pas garantis. Il faut aussi, il est vrai, que le geste du vendeur vienne faire écho à l'attente du producteur. Je m'emploierai, pour ma part, de toutes mes forces, au rétablissement des conditions susceptibles d'assurer une telle reprise.

J'exprime par avance ma reconnaissance à tous ceux qui voudront bien m'apporter leur aide, qu'ils soient dans cette assemblée ou ailleurs, qu'ils soient connus ou inconnus, pour me permettre d'accomplir ma tâche qui consiste à tout mettre en oeuvre, sur tous les plans, pour éviter de nouveaux affrontements.

Seule l'union de tous nous permettra d'avoir une chance que du pire on aille désormais vers le meilleur.

## Annexe 26



**L'ÉCHO**  
des Corbières Minervois  
Limouxin Carcasses  
Septimanie - Aude  
Biterrois Herault  
PAIS DE LENGA D'OC

TRIBUNE DES COMITÉS D'ACTION Tribune OCCITANE  
51, avenue Wilson - Lézignan - 6<sup>e</sup> année - N° 65 - Avril 76 - Prix - 2,00 F

**A LA TRIBUNE DE L'ÉCHO DES CORBIÈRES**  
Comités d'Action Viticole, Syndicat des Vignerons et Coopération  
MM. MAÏRE RAUGE, BALOU Claude, COURBET Marcelin, CASSIGNAL Yves, CASES André,  
FOURIER Ed., FERRIER Georges, FRANKLIN Martial, FAUSSIE Louis, GUITTARD Roger,  
HUTU ET DES, JONCALA ALBERT, JONCALA Henri, MESTRE Jacques, MUZAS Albert, SALVIGNAC Marcel,  
TALLAVIGNER Jacques, TESSIER Louis, THÉRON Jean Pierre, VIALADE Jean, Président.  
Auteurs - Collaborateurs - AMILA André, BORBES Francis, LLAURENS POÏÉRIER (CIDONATH),  
Mouvement des Femmes - MARTI Claude, RAMON Jacques, SEVERAC Henri, FABRE

# UN PHÉNOMÈNE D'ADHÉSION POPULAIRE

## *Comités d'Action Symbole d'Unité*

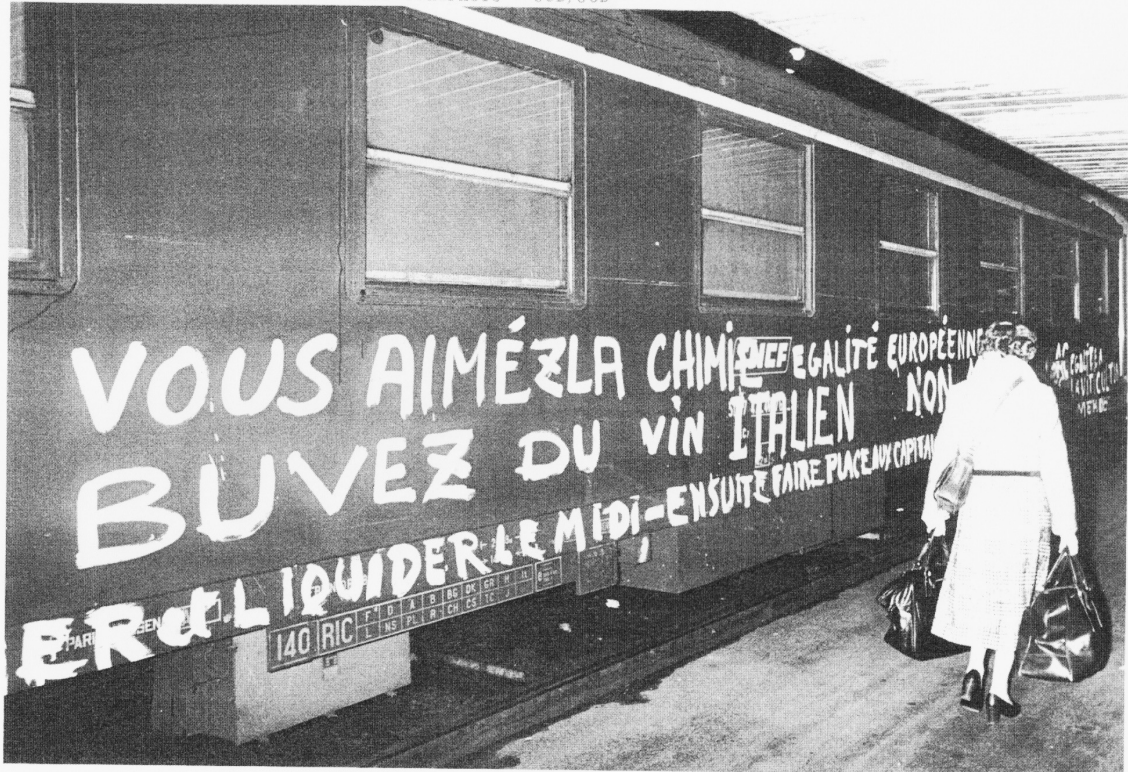


Journée unitaire d'action, le 29 avril 1976, à Montpellier. *L'Écho des Corbières*, n° 65, avril 1976.

CIRDOC, Béziers.

## Annexe 27

NARBONNE - 19/01/77 - Manifestations des viticulteurs. Dans la nuit de mardi à mercredi, quelques heures avant que le conseil des ministres réuni à Paris, se penche sur la situation vinicole, un commando de viticulteurs, fort de 250 hommes, a apposé de nombreuses inscriptions hostiles sur les wagons du train international Fort-Bou - Paris, alors qu'il se trouvait à l'arrêt en gare de Narbonne.  
 AFP TELEPHOTO - JCD/JCD -



Manifestation des viticulteurs à Narbonne, le 17 janvier 1977.  
 Photo AFP, J.-C. Delmas. Collection personnelle G. Abbé.

## Annexe 28



Les dirigeants viticoles de l'Aude et de l'Hérault à la Une de l'hebdomadaire *Sud*, 24 au 30 mai 1976.  
CIRDOC, Béziers.

## Annexe 29

Discours de Jean Vialade, lors de la manifestation du 18 février 1971, à Béziers.

Arch. dép. de l'Aude, 98 J 3-8.

Ponctuation et orthographe du texte conservées.

p. 1

« Discours de M. Vialade

Mesdames, Messieurs, vigneron !

C'est à l'appel du Comité Régional d'Action Viticole, dont le Comité d'Action des Vignerons de l'Aude est un maillon, que nous sommes réunis aujourd'hui pour prouver notre colère. Pour avoir répondu aussi nombreux à notre appel, vous prouvez qu'il ne peut pas y avoir de division derrière le Comité d'Action. Vous prouvez aussi votre ferme résolution de vouloir vivre dignement du fruit de votre travail.

Vous avez très bien compris, qu'il n'est [pas] question pour nous que du prix du vin, et de l'avenir de ses exploitations. Je vous en remercie, comme je remercie toutes les professions, les Maires, qui nous ont apporté leur soutien aujourd'hui.

Dans un pays qui se veut grand, et en-tête (sic) de la pensée et des actions démocratiques, champion du dialogue, et de la concertation !! il est triste !... que pour faire entendre ses justes revendications le peuple de Languedoc soit obligé de se soulever aujourd'hui et de descendre dans la rue.

Et pourtant c'est la surdit  chronique, et les mensonges de certains de nos Ministres qui nous poussent   ce mode d'action.

Le Ministre des Finances ment quand il nous dit que le revenu des Franais augmente sans cesse, m me s'il nous le dit sur un air d'accord on, nous ne le croyons pas. Nous, vigneron, nous nous apercevons que nos ressources s'amenuisent chaque ann e. Tous les prix sont en hausse, seul le vin a baiss  de 20%   la production, pendant qu'il augmente   la consommation.

Au dernier congr s de la F.A.V.F., quand nous mettions en doute les mesures financi res qui devaient redresser les cours, le Ministre nous a menti avec d'autant plus de grossi ret  et d'insolence, qu'il nous avait donn , non seulement sa parole de Ministre, mais sa parole d'homme ; que les cours du vin allaient se redresser sous quinzaine.

On nous a menti quand on nous a dit que la r forme du Cr dit Agricole nous serait utile. Cette r forme, et cet encadrement,   (sic) permis   la Caisse Nationale de couper les cr dits aux vigneron, pour ensuite pr ter 65 milliards   3 % aux importateurs sans scrupules, pour faire rentrer des vins d'Alg rie, qui ont provoqu  l'effondrement des cours que nous connaissons.

On nous ment quand on fait de la campagne anti-alcoolique, une campagne anti-vin, car le rapport de la gendarmerie nationale qu'on ne saurait mettre en doute, donne pour l'an dernier, 4 % des accidents provoqu s par l'alcool, si on d duit de ces 4 % les accidents provoqu s par des gens gorg s de whisky (sic),   la sortie des bo tes de nuit, et bien, le pourcentage des accidents provoqu s par le vin est petit. Ces arri r s mentaux de la ligue anti-

alcoolique, n'ont pas encore compris qu'il n'y avait que les clochards qui se soulent avec du vin ! et qu'au lieu de provoquer des accidents, c'est eux qui se font écraser.

p. 2

On nous ment à la télévision et nous ne voulons plus que nos taxes radiophoniques servent à payer des aboyeurs publics, comme De VIRIEUX, pour nous vomir dessus. Qu'il soit logique, quand il dit que chaque agriculteur coute (sic) un million et demi d'anciens francs à la nation. Monsieur de VIRIEUX, déduisez de cette somme la construction du marché de Rungis, qui a couté nous ne savons plus combien de dizaines de milliards et qui a été payé par le budget de l'agriculture, déduisez les sommes scandaleuses qui ont été dépensées pour construire les abattoirs de La Vilette, déduisez aussi le déficit de ces abattoirs, qu'on va démolir, parce que non rentables, toujours avec le budget de l'agriculture. Monsieur De VIRIEUX, soyez objectif, dites alors qu'un fabricant de bière, qui est bien placé dans quelque Ministère, a touché à lui seul, l'an dernier, plus de subventions d'équipements, que toutes les caves coopératives de France réunies, pendant qu'aux agriculteurs on supprime la détaxe sur les carburants, et vous justifierez à nos yeux votre salaire.

Nous n'admettons plus que dans toutes les quatre branches de l'économie nationale, on autorise des augmentations de prix, pour amortir les investissements qui s'y font, alors que dans le secteur agricole et viticole, on pousse à faire des investissements pour diminuer ensuite le prix de nos produits.

Au Comité d'Action, nous avons toujours pensé que c'est une erreur que d'admettre ces théories, qui sont responsables du déficit de nos finances.

Nous nous battons aujourd'hui pour réclamer le rattrapage et l'indexation !

Je ne suis pas un conférencier comme vous, je ne suis à l'aise que dans mes vignes, et je ne rentrerai pas dans des détails techniques.

Mais avec mon bon sens de paysan, dont je suis fier, je crie HALTE.

LA MARGE DE SÉCURITÉ EST DÉPASSÉE...

Un seul objectif... le prix du vin et l'organisation de la campagne, et des marchés où chacun aura sa place.

Nous essayons une fois encore de redresser la situation et s'il le faut par n'importe quel moyen, tous les moyens seront bons pour faire aboutir nos revendications.

À voir ce qui se passe un peu partout, nous n'avons pas l'esprit plus chaud que les autres, mais nous ne voulons pas être sacrifiés à une politique de prestige. Ou pire encore,

Être des Français sacrifiés à des intérêts cachés, sordides et inavouables, des sociétés sans fait (sic) ni loi...

p. 3

On nous a menti quand on nous a dit que depuis les vendanges il ne rentre plus de vin d'Algérie. Je peux vous dire que depuis le mois d'Octobre, il est rentré 330 000 Hectos tous les mois, on l'appelle du mûté.

Nous voulons tout simplement la préférence communautaire... pas d'importation des pays tiers qui détruisent les cours à la production nous voulons l'égalité des charges, entre tous les membres de la Communauté, et un prix digne du travail, et de ce que représente la viticulture au sein de la nation.

Tout cela est dans le Traité de Rome. Alors... finalement nous ne demandons aucune faveur à l'État. Qu'il respecte le Traité de Rome et nous aurons justice.

Vignerons, le Comité d'Action étant votre émanation, n'agissant que pour vous, et par vous uniquement, si les cours du vin ne se redressent pas, vous demande, si vous êtes d'accord pour barrer la route d'Espagne à Pâques et d'autres fois s'il le faut, au moment des vacances. Ainsi nous ferions bien sentir à ceux qui nous dirigent, et veulent notre ruine, que la construction des routes, l'industrialisation, l'aménagement du littoral ne se feront pas sur les ruines de la viticulture méridionale mais avec elle.

Qu'en pensez-vous ?

Nous nous battons et s'il le faut nous nous battons dans l'illégalité pour que l'État respecte la loi et les traités qu'il a signés.

Vignerons plus que jamais le résultat de la lutte que nous avons engagée dépendra de l'union, de la puissance de la masse que nous représentons et de votre volonté. Que chacun à sa place, avec le sang de ses aïeux fasse son devoir.

Vignerons, redressez la tête, et debout, car nous sommes des hommes.



## Annexe 30

20/08/95

L'indépendant dimanche

## Lézignan-Corbières

## CONTRE LES ESSAIS NUCLEAIRES

## Jean Vialade, l'écologiste

Il fut de tous les combats, viticoles ou écologistes. Jean Vialade, aujourd'hui, se mobilise contre les essais nucléaires.

« Avec notre instinct de paysan, nous sentions que ce n'était pas bon pour la région ! » Jean Vialade se souvient de ses premières luttes écologistes, en 1973 à Port la Nouvelle : « Nous étions, alors, écolo spontanément. Et puis, dans les garrigues, nous courrions à notre perte face aux productions à outrance de la plaine. Il fallait impérativement jouer la carte de la qualité sinon on ne pouvait pas s'en tirer ! »

Et le vigneron se met à l'heure du bio presque sans le savoir.

Jean Vialade, 69 ans le 2 septembre prochain, élu au côté du maire de Lagrasse aux dernières municipales, membre du

Conseil économique et social, fait chevalier du Mérite agricole par Michel Rocard et officier par Jean Puech, est un personnage emblématique et incontournable du monde viticole.

Né au pied de l'Alaric, il a succédé à son père en tant que régisseur du château de Pech-Latt à Ribaute, après être passé par toutes les étapes de la profession...

Ce pionnier de la qualité lance les premières bouteilles en 1971 avec la récolte de 1968.

**Pas bon pour la vigne !**

Leader des comités d'action viticole au côté des Georges

Fabre, Cases, Gastera, Francès ou autre Mestre, il est au cœur des grandes manifestations des années soixante.

Et puis le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Port-La Nouvelle mobilise les premiers écologistes : « Nous y sommes allés pour soutenir l'action de tous ces gens, comme Mariette Gerber : les radiations ne peuvent pas être bonne pour la vigne ! »

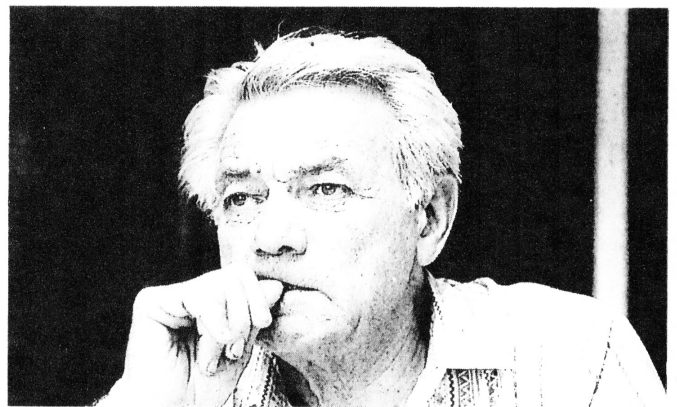
Plus tard, la même Mariette Gerber s'est retrouvée au côté des viticulteurs.

Ensuite il y a le Larzac et le vaste projet militaire qui devait défigurer le site.

C'est là que les écologistes allemands sont entrés en lice : ils étaient nombreux et structurés. Ils ont soutenu la lutte des antimilitaristes, ils ont aidé financièrement les écologistes français.

Par l'intermédiaire du chanteur Claude Marti, Jean Vialade fait la connaissance des responsables de ces mouvements alternatifs qui commencent à prendre leurs habitudes à Pech-Latt. Des amitiés se nouent : « Pour nous soutenir encore, ces Verts allemands, des enseignants, des médecins, achètent le vin d'une façon militante, par vingt cartons, pour les revendre outre-Rhin... »

Plus tard, en 1979-80, les gens des Corbières : Jean et Juliette Vialade, leurs enfants Claude et Jean-Paul Salvagnac, Claude Marti et ses musiciens, d'autres encore, vont, à leur tour, se rendre à Francfort,



Jean Vialade, une figure légendaire des luttes viticoles !

Photo COSTESEQUE

**Lundi, une réunion d'information**

Le collectif contre les risques nucléaires s'est créé à l'initiative de Jean Vialade et Mariette Gerber, membre de la coordination des écologistes politiques.

Lors de la lutte contre la centrale nucléaire de Port la Nouvelle, ils ont ensemble développé l'idée que « la protection de la nature et de l'homme dans ses diverses activités sont et doivent être en fait un même combat ». Fondé sur ce concept, le collectif a deux objectifs : d'abord, communiquer aux citoyens et aux acteurs de la vie politique et économique de l'Aude toutes les informations concernant la reprise des essais nucléaires et les conséquences de cette décision.

Ensuite affirmer au monde entier l'opinion de nombreux responsables, opposés à la reprise des essais.

C'est pour remplir ces objectifs et débattre de toutes les conséquences de cette décision que Jean Vialade et Mariette Gerber invitent les Lézignanais et les autres à participer à la réunion publique organisée lundi 21 août, à 19 h, salle Pelloutier, à Lézignan-Corbières.

soutenir les Allemands manifestant contre le projet d'agrandissement de l'aéroport de Francfort qui détruit la ceinture verte de la ville. Ils s'installent dans le village de cabanes construit dans la forêt...

**Solidarité et impuissance**

Une aventure fraternelle qui se poursuit à Luchow où doit être implantée une poubelle nucléaire. Jean Vialade a gardé de cette époque des albums de photographies, des documents qu'il

feuillette avec une pointe de nostalgie et d'émotion.

Les contacts, outre-Rhin, se prolongent par des contacts économiques : les amis achètent du vin et s'organisent, ils participent à des stages de vinification et d'œnologie pour mieux le comprendre, mieux en parler, mieux le vendre.

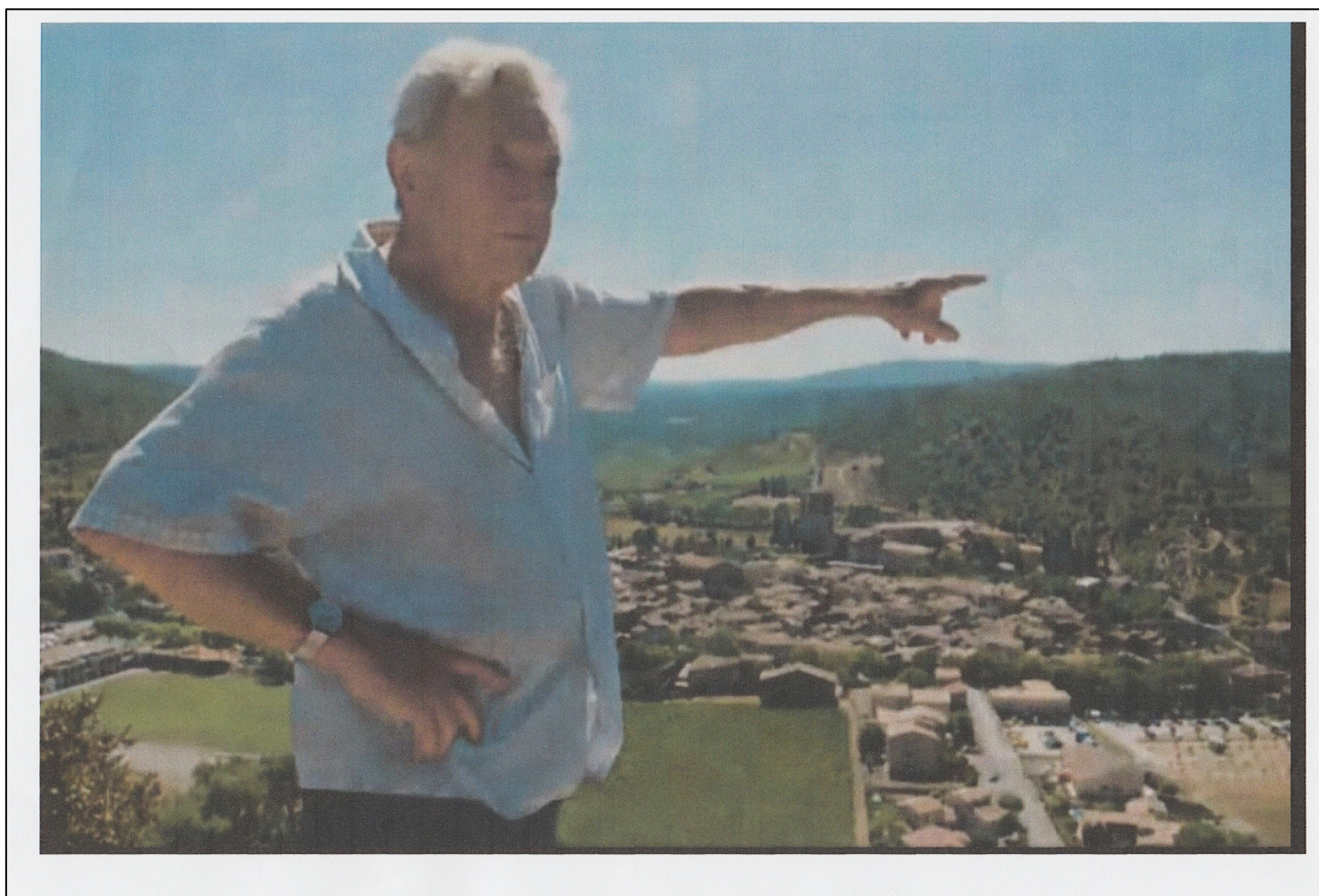
Ces mêmes Allemands, aujourd'hui, écrivent des lettres d'impuissance à Jean Vialade. On y lit des phrases comme « boycott des produits français » ; « protestation contre les essais dans le Pacifique » ; « la vente de votre vin tend vers

zéro » ; « nous savons que vous ne soutenez pas la politique nucléaire de votre gouvernement... »

C'est pour répondre concrètement à ces lettres, parce qu'il pense que l'économie s'écroule en raison du boycott qui touche la viticulture mais aussi parce qu'elle aurait besoin de cet argent investi dans le militaire, alors que la guerre aujourd'hui est économique, que Jean Vialade, avec l'appui de Mariette Gerber, organise une réunion d'information, lundi à Lézignan !

H.B.

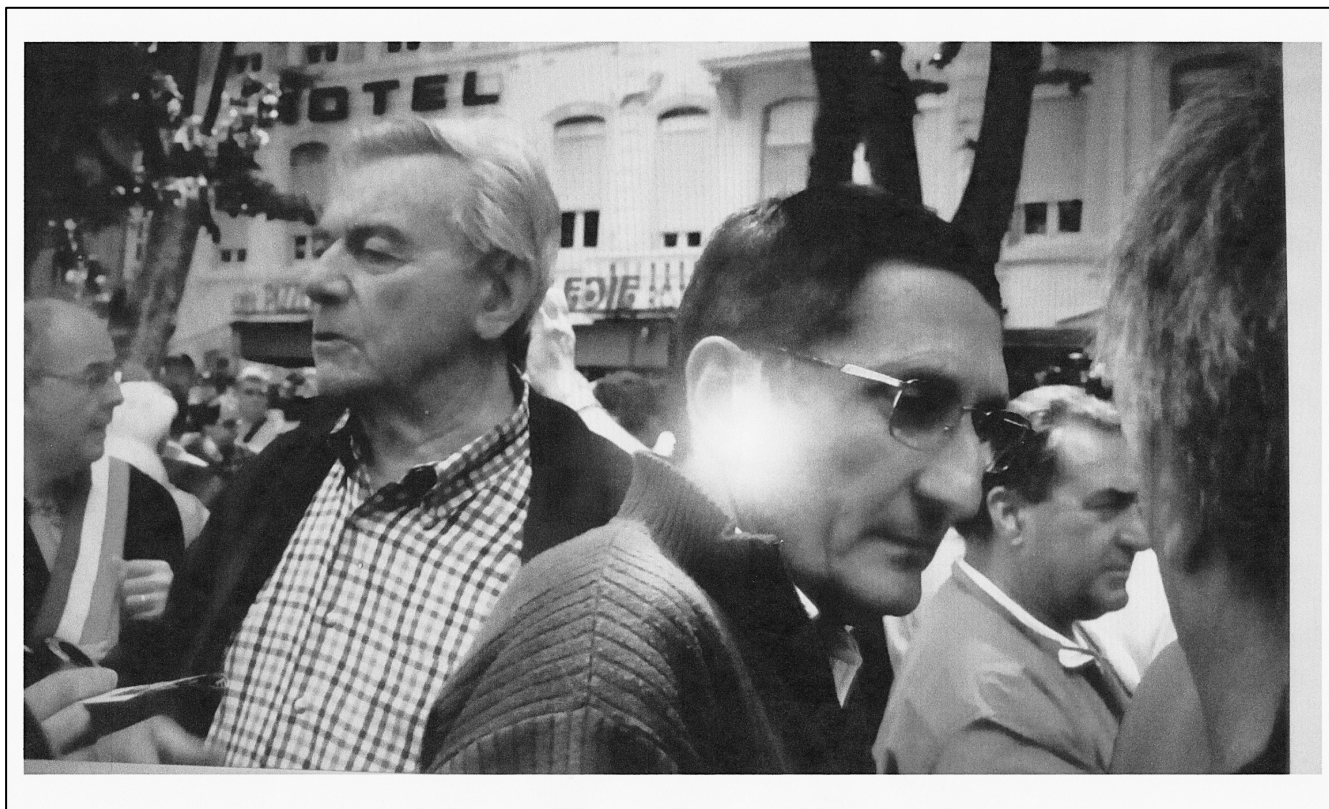
Jean Vialade contre les essais nucléaires. L'Indépendant, 20 août 1995.

**Annexe 31**

Jean Vialade devant le paysage de Lagrasse qui lui est cher et dans lequel se déploie le vignoble.

Portrait vidéo de Juliette et Jean Vialade, réalisé par Marie Demunter et Emmanuelle Taurines pour l'Université de la Vigne et du Vin, Colloque du 21 octobre 2010.

## Annexe 32



Jean Vialade et Jean-Pierre Laval lors d'une manifestation viticole à Carcassonne, le 4 juin 2008.

Arch. dép. de l'Aude, 17 Phv 1/41.

## Annexe 33

LADEPECHE.fr

Recherche sur le site

dimanche 05 mars, 11:09, Saint Olive

GRAND SUD FRANCE - MONDE FAITS DIVERS ÉCONOMIE SPORTS SANTÉ TV-PEOPLE LOISIRS



Jean Vialade, un tribun, un phare pour la viticulture languedocienne./Photo DDM, archives

L'une des figures emblématiques des grands combats de la viticulture, Jean Vialade, est mort hier à l'âge de 86 ans. Le monde viticole lui rend hommage.

L'Aude a perdu hier, un de ses personnages les plus charismatiques avec la disparition du vigneron Jean Vialade, décédé à l'âge de 86 ans. Il a considérablement et durablement marqué l'histoire de la viticulture audoise et languedocienne dans une période particulièrement perturbée, celle des années 60 et 70. Par sa présence sur tous les fronts de la lutte syndicale, par ses origines modestes, par sa personnalité et son attachement à sa terre des Corbières mais aussi par sa capacité à imaginer et à mettre en place la viticulture du futur, il est considéré comme un des héros moderne les plus marquants de l'histoire audoise. L'universitaire Rémy Pech lui a notamment consacré de longues pages dans ses ouvrages de référence sur les luttes viticoles, le décrivant notamment comme «un tribun capable de prêcher la mobilisation générale et de haranguer les troupes ; (...) qui revendique sans complexe sa qualité de paysan, mais aussi un intellectuel qui a parfaitement assimilé l'histoire régionale et nourrit un fort sentiment d'identité occitane».

**Décès de Jean Vialade, le 19 mars 2013.**

*La Dépêche du Midi, 20 mars 2013.*

## Annexe 34



Une action du CAV, à Carcassonne, le 17 juillet 2013.  
Image FR3 Languedoc-Roussillon.

**Annexe 35**

Aujourd'hui, les Comités d'Action surgissent ponctuellement. Ils agissent de façon clandestine et n'apparaissent que cagoulés. Ils s'attaquent ici au groupement de producteurs Vinadeis, accusé d'importer des vins espagnols.

Image FR3 Languedoc-Roussillon, 20 juillet 2016.

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>
---------------------------

<b>Remerciements.....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>Abréviations.....</b>	<b>p. 9</b>
 <b>INTRODUCTION.....</b>	 <b>p. 11</b>
 <b>1<sup>ère</sup> PARTIE. DE 1907 A 1967, UNE SEULE ET MÊME COLÈRE ?.....</b>	 <b>p. 21</b>
<b>Chapitre 1. De la révolte des gueux (1907) au statut viticole (1931-1935)</b> .....	<b>p. 21</b>
<b>Chapitre 2. La protestation viticole dans un monde en mutation (1950-1967).....</b>	<b>p. 26</b>
 <b>2<sup>ème</sup> PARTIE. « LA GUERRE DU VIN » : DU RÈGLEMENT VITICOLE EUROPÉEN (1970) A LA FUSILLADE DE MONTREDON (1976).....</b>	 <b>p.35</b>
<b>Chapitre 3. Une « nouvelle donne » pour la viticulture méridionale .....</b>	<b>p. 36</b>
3.1. 1968, du calme dans les vignes ? .....	p. 36
3.2. L'entrée du vin dans l'Organisation Commune du Marché : les cartes sont rebattues .....	p.38
. Vers une libéralisation du marché du vin avec le règlement 816/70.....	p. 38
. 1970-1972, au moment où pèsent de lourdes menaces sur les vins du Midi, l'unité du monde viticole est menacée.....	p.40
3.3. Les importations de vin algérien, puis italien, dénoncées violemment par les viticulteurs du Midi .....	p.51
3.4. 1973, 1974, Des promesses et des espoirs vite déçus .....	p. 53
3.5. 1975, une situation bloquée qui laisse présager le pire .....	p. 57
 <b>Chapitre 4. La colère viticole n'est pas une colère isolée dans la France des années 1970 .....</b>	 <b>p. 60</b>
4.1. D'autres colères paysannes .....	p. 60
. Les agriculteurs bretons .....	p. 60
. Les viticulteurs corses .....	p. 63
. Les paysans du Larzac .....	p. 69
4.2. La revendication occitane comme catalyseur d'une convergence des luttes .....	p. 73
4.3. Vers une convergence des luttes ouvrières et paysannes en Occitanie .....	p. 84

<b>Chapitre 5. Montredon 1976. Regard des différents acteurs sur l'événement</b>	<b>p. 93</b>
5.1. L'État.....	p. 93
5.2. Les viticulteurs .....	p. 96
5.3. La presse.....	p.102
5.4. Partis politiques et syndicats.....	p.108
<b>3<sup>ème</sup> PARTIE. JEAN VIALADE (1926-2013), GARDIEN DE LA MEMOIRE ET BATISSEUR D'AVENIR: UN ROLE CLEF DANS LES LUTTES DES ANNÉES 1970.....</b>	<b>p.116</b>
<b>Chapitre 6. Les racines d'un engagement .....</b>	<b>p. 116</b>
6.1. L'homme fait corps avec le paysage .....	p. 116
6.2. La vigne est inscrite dans l'histoire familiale .....	p. 118
6.3. Des racines puisées dans l'histoire occitane.....	p. 121
<b>Chapitre 7. Un rôle déterminant dans les luttes des années 1970.....</b>	<b>p. 125</b>
7.1. Le militant devient un dirigeant .....	p. 125
7.2. Un leader occitan, acteur de la convergence des luttes .....	p. 127
<b>Chapitre 8. Jean Vialade : passéiste ou moderniste ?.....</b>	<b>p. 136</b>
8.1. Un innovateur dans le domaine professionnel.....	p. 136
8.2. Un homme qui évolue sans se renier .....	p. 137
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>p.141</b>
<b>CHRONOLOGIE .....</b>	<b>p. 147</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>p. 155</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>p. 167</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>p. 175</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>p. 239</b>





